
SOMMAIRE

Avant-propos	7
Introduction	10
Note sur la présentation du document	12
PREMIERE PARTIE :	
FICHES DE SYNTHESE SUR LES SESSIONS DU COLLOQUE	13
Session I : Les expériences historiques dans les pays du Nord	15
Session II : La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires des pays du Sud : réforme agraire ou révolution verte ?	17
Session III : La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires dans les pays du sud : régulation par l'Etat ou par le marché ?	19
Session IV : Modernisation et crise des agricultures familiales : diversité et diversification des petits producteurs	21
Session n° V : Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : les caractéristiques de la production	23
Session n° VI : Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : l'articulation au marché	25
Session VII : L'organisation des producteurs familiaux, les structures d'appui et les actions syndicales et politiques	27
Session VIII : Synthèse des débats sur « Agriculture paysanne et question alimentaire »	29
DEUXIEME PARTIE :	
FICHES ANALYTIQUES SUR LES COMMUNICATIONS	31
I – Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience des pays du Nord ?	33
I.1 – Les pays de l'Union européenne	33
– Modernisation et crise des agricultures familiales : mécanismes de différenciation et de restructuration en France et dans la CEE	35
– La paysannerie européenne entre réforme de la PAC et accord du GATT	37
– Développement agricole, agriculteurs et territoires dans le sud de l'Union Européenne	39
– Du défrichement au déracinement : aspects de l'agriculture familiale en Grèce contemporaine.....	41
1.2 – Les pays d'Europe centrale et orientale	44
– La renaissance polymorphe de l'agriculture familiale en Europe centrale et orientale	46

II – Réforme agraire ou révolution verte : opposition ou complémentarité des politiques ?	48
<u>II. I – Réforme agraire, révolution verte et sécurité alimentaire en Asie du Sud et du Sud Est</u>	<u>48</u>
– Agriculture paysanne, intervention de l'Etat et limites de la « révolution verte » en Thaïlande	50
– Réforme agraire et révolution verte : l'impossible synthèse indienne	52
– Une révision rapide des problèmes de sécurité alimentaire en Indonésie	54
<u>II. 2 – Quelles réformes agraires en Afrique et en Amérique latine ?</u>	<u>56</u>
– Réformes agraires et réinvention de la paysannerie en Afrique australe	58
– Agriculture paysanne et question alimentaire au Venezuela : pétrole, immigrants et paysans	60
III – De la régulation par l'Etat à la régulation par le marché	62
<u>III.I – La libéralisation et ses effets sur l'agriculture et l'alimentation</u>	<u>62</u>
– Les politiques vivrières en Côte d'Ivoire, entre mythe de la révolution verte et logique de l'Etat rentier	64
– Effets de l'ouverture au commerce mondial sur la restructuration agraire : exemples de la Bolivie et du Chili	66
– Etat patrimonial et Etat néolibéral : la politique agricole au Mexique	68
– L'approvisionnement alimentaire à Cuba : les producteurs entre l'Etat et le marché	70
<u>III.2 – La libéralisation et ses effets sur les systèmes productifs et les stratégies paysannes</u>	<u>72</u>
– La productivité des sols et le paradigme du blé en Algérie	74
– Ajustement structurel et agriculture familiale au Maroc. Le cas des exploitations agricoles familiales dans le périmètre irrigué des Doukkala	76
– L'Etat, les planteurs et le marché : une décennie de non-gestion et de crise au Cameroun	78
– Les campagnes mexicaines à la fin du XXe siècle : réalités, propositions et attentes	80
– Les paysans de Bolivie : comment s'en débarrasser ?	82
– Pérou : Les producteurs de pommes de terre dans un contexte néolibéral	84
– Production agricole et stratégies paysannes au Vietnam dans la phase de mise en place du marché	86
IV – Les dynamiques de transformation de l'agriculture paysanne	88
<u>IV.1 – Crise de l'agriculture paysanne et diversification des producteurs</u>	<u>88</u>

– Changements techno-économiques et formes de différenciation de la paysannerie : cas de l'Algérie	90
– Affaiblissement des relations de complémentarité en milieu rural et enjeux sociaux (Mauritanie)	92
– Quelques données d'importance concernant la riziculture dans le sud de la Guinée-Bissau	94
– Quelles stratégies et quels dynamismes pour une paysannerie marginalisée ? Le cas des populations Banda de la région d'Alindao (R.C.A).....	96
– La difficile construction d'alternatives sociales au Mexique face à la crise de l'agriculture paysanne : la dimension écologique	98
– Transformations de l'économie paysanne et approvisionnement des aliments en Colombie : une proposition pour l'analyse de la diversité de la petite production rurale	100
– Communication et consommation, espace des médiations des cultures de masse et populaires (Nord-Est du Brésil).....	102
<u>IV.2 – Les capacités de résistance et d'innovation.....</u>	104
– Agriculture paysanne et production alimentaire au Burundi.....	106
– la Prééminence des producteurs familiaux dans la caféiculture de l'Amérique hispanophone	108
– La production d'autosubsistance, axe de la stratégie paysanne d'intégration dans l'économie globale. Le cas de la région chinanteca au Mexique.	110
– La diversité spécialisée comme recherche d'un développement durable paysan au Mexique.	112
V – Les conditions de viabilité de l'agriculture paysanne.....	114
<u>V.I – Systèmes agraires et systèmes de production.....</u>	114
– La marchandisation imparfaite de la terre en Afrique et ses implications institutionnelles. Etats des lieux	116
– Les paysans face aux politiques de libéralisation des marchés de la terre au Mexique.	118
– Réussites et vicissitudes de l'agriculture paysanne irriguée dans les Andes équatoriennes.....	120
– L'impact des redistributions foncières sur l'unité de production paysanne au Vietnam.	122
– La viabilité des systèmes agraires andins.....	124
– L'aptitude de l'agriculture familiale à replanter. Cacao en Côte d'Ivoire, café à Sumatra	126
<u>V.2 – L'articulation de la production et du marché.....</u>	128
– Le manioc au Cameroun, une filière vivrière autorégulée.	130

– De la forêt a la farinha : l'émergence d'activités secondaires dans les fronts pionniers amazoniens (Brésil).....	132
– Interface entre systèmes de production et systèmes de commercialisation -transformation des produits de l'agriculture familiale au Nordeste du Brésil.	134
– Les circuits commerciaux auxquels sont soumis les petits exploitants situés le long du fleuve Pajeú sur le parcours Serrinha/Floresta dans le Sertao do Alto Pajeú, région semi- aride de l'Etat du Pernambouc au Nord-Est du Brésil.	136
– Le crédit et l'agriculture paysanne au Brésil.....	137
– Agriculture familiale et agro-industrie : le cas des petits et des moyens agriculteurs de canne à sucre de Simoca (Tucuman, Argentine).....	138
– Le nouveau paradigme de la culture des légumes en Asie.	140
<u>V.3 – Innovation agraire et modernisation technique.....</u>	142
– Population et agriculture au Burundi : fausses certitudes et vrais simplismes.....	144
– Colonisation et modernisation des exploitations agricoles dans l'Ouest Burkinabé.....	146
– L'innovation technologique dans la modernisation de l'agriculture mexicaine	148
– Une révolution vert pâle : les limites de l'intensification agricole en Inde semi-aride.....	150
VI – Les actions collectives et les relations avec les autres acteurs.....	152
<u>VI.1 – Les expériences d'organisation des producteurs</u>	152
– Les GIE privés : tendances actuelles de l'organisation des producteurs dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal.....	154
– Organisations d'éleveurs au Sahel burkinabé. Leurs politiques en matière d'approvisionnement en intrants et de commercialisation du bétail.....	156
– Demande alimentaire et initiatives locales au Rwanda	158
<u>VI.2 – Les organisations fédératives et les mouvements sociaux.....</u>	160
– L'importance de la structuration des agricultures paysannes en Afrique au sud du Sahara.....	162
– Mouvement paysan et services d'appui en Afrique. Réflexion à partir du cas du Burkina Faso.....	164
– Anciens et nouveaux acteurs dans le milieu rural mexicain à la recherche de modernité	166
– La formation d'associations paysannes issues de mouvements sociaux : les contraintes et le rôle des acteurs qui les soutiennent (Nord-Est du Brésil)	168
– Reconversion productive et mouvement social paysan dans un contexte de globalisation : l'expérience d'ASOCODE en Amérique Centrale	170
– Amérique latine : la reconstruction des organisations paysannes et indigènes et le droit des peuples a se nourrir eux-mêmes.....	172

– Progression des organisations paysannes indigènes dans la période de réajustement structurel : la Sierra équatorienne.....	174
VI.3 – Les systèmes d'appui.....	176
– L'Union Européenne en coopération : mythes et réalités agraires.....	178
– Savoir paysan – savoir scientifique : quoi apprendre à qui ?.....	180
– Organisation des agriculteurs familiaux et développement municipal : trois expériences au Nordeste du Brésil	182
ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS	184
ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNICATIONS	195

Les paysans ont-ils encore leur place dans les pays du Sud ? Et quel rôle peuvent-ils encore jouer dans le développement ? Autrement dit, quelle est encore la viabilité de l'agriculture paysanne, comme forme de production et comme forme d'organisation socioculturelle et, si elle est viable, quelle est encore son efficacité pour contribuer au progrès économique et social, et notamment à la satisfaction des besoins alimentaires des couches défavorisées de la population ?

C'est à ces questions que tente de répondre le programme de recherche « Agriculture Paysanne et Question Alimentaire » animé par le Centre d'Etudes Comparatives sur le Développement (CECOD) de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne). Ce programme de recherche a donné lieu à un premier ouvrage (*Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers-monde ?*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995) et c'est dans son cadre que se situe le colloque international organisé sur ce thème en février 1996 au Centre culturel « Les Fontaines », à Chantilly. Je voudrais ici rappeler brièvement la problématique qui a guidé les travaux du colloque et les thèmes principaux sur lesquels ont porté ses débats.

Le colloque a examiné essentiellement la viabilité de l'agriculture paysanne dans le cadre des mutations qui affectent les économies et les sociétés à l'échelle mondiale, c'est-à-dire la capacité qu'ont actuellement les paysans, non seulement de survivre, mais aussi et surtout d'assurer pleinement leurs fonctions de producteurs et de citoyens.

Il était fondamental à cet égard d'étudier l'agriculture paysanne dans toute sa diversité, car la question de sa viabilité ne se pose pas dans les mêmes termes dans les différents pays et pour les différentes catégories de producteurs.

La taille de chaque pays, la place de l'agriculture dans son économie, la proportion que représentent les petits producteurs dans la population active agricole, l'existence ou non d'une « frontière agricole », la nature des productions et leur destination (pour le marché intérieur ou pour l'exportation), le degré d'ouverture de l'économie, l'orientation « libérale » ou « socialiste » de l'Etat, ses interventions sur les structures agraires, les politiques agricoles ou alimentaires appliquées antérieurement, les mouvements sociaux et notamment les luttes paysannes, ainsi que plus généralement l'histoire et la situation des relations entre les paysans, les autres groupes sociaux et l'Etat, sont des facteurs qui, parmi d'autres, exercent une influence considérable sur la viabilité de l'agriculture paysanne ; et l'un des objectifs – et des résultats – du colloque a été précisément de les mettre en lumière, par la confrontation de situations nationales d'une très grande diversité.

Par ailleurs, à l'intérieur même de chaque pays, les petits producteurs agricoles présentent également une extrême diversité. Certains, tout en restant pleinement producteurs, ne peuvent plus vraiment être considérés comme « paysans » du point de vue de leurs caractéristiques sociopolitiques et culturelles. D'autres sont certes encore partiellement paysans, mais sont en voie de prolétarianisation plus ou moins rapide ou combinent à des degrés divers l'activité agricole avec d'autres activités « rurales » ou « urbaines ». Pour d'autres encore, l'identité paysanne est complémentaire de l'identité ethnique (par exemple pour les Indiens en Amérique latine) et peut même lui être plus ou moins subordonnée. Ces différences quant aux caractéristiques « paysannes » des petits producteurs familiaux peuvent affecter leur capacité de résister et de se développer dans le cadre des nouvelles conditions de réalisation des activités, telles qu'elles sont déterminées par les politiques de libéralisation. On peut penser que celles-ci exigent des petits producteurs qu'ils se transforment en véritables « entrepreneurs » et que par conséquent, plus ils conserveront des caractéristiques « paysannes », plus celles-ci constitueront pour

eux un handicap face aux autres catégories de producteurs. Cependant, plusieurs cas présentés lors du colloque, ainsi que les débats qu'ils ont suscités, ont tendu à montrer non seulement que les caractéristiques paysannes des petits producteurs familiaux pouvaient leur permettre de mieux supporter les fluctuations des marchés, mais même qu'elles les dotaient souvent de capacités d'innovation beaucoup plus importantes que celles dont font preuve les autres producteurs, ce qui conduit à mettre en doute les présupposés de l'idéologie du « tout marché ».

Il reste qu'il y a entre les petits producteurs familiaux d'énormes différences quant aux ressources économiques dont ils disposent à la fois pour produire et pour s'articuler aux marchés. Ces différences concernent d'abord l'accès aux facteurs de production : la terre, l'eau d'irrigation lorsqu'elle est nécessaire, la force de travail, le progrès technique, le capital. Elles déterminent la productivité de l'agriculture paysanne et, par voie de conséquence, d'une part sa capacité d'assurer directement la subsistance du groupe domestique, et d'autre part sa compétitivité sur les marchés par rapport à d'autres formes de production agricole. Mais cette compétitivité dépend elle-même très étroitement des modalités d'articulation aux marchés, lesquelles présentent des variations considérables selon les produits et les producteurs. En outre, les marchés des produits agricoles, et notamment des produits alimentaires, ont dans la période récente connu de profondes transformations, tant en ce qui concerne la structure de l'offre qu'en ce qui concerne celle de la demande, et cela à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Tous ces facteurs font que la question de la viabilité de l'agriculture paysanne ne peut pas du tout être abordée de la même façon selon qu'elle est orientée essentiellement vers l'autosubsistance ou qu'elle est étroitement subordonnée aux complexes agroindustriels, selon qu'elle se réalise sur des fronts pionniers ou dans les ceintures maraîchères des grandes agglomérations, selon qu'elle approvisionne principalement les marchés locaux ou régionaux ou qu'elle est tournée vers le marché international, selon qu'elle met sur le marché des produits à forte intensité en travail ou qu'elle doit concurrencer les agricultures mécanisées des grands pays exportateurs, selon que ses produits font l'objet d'une demande croissante ou au contraire d'une demande en déclin, selon que l'économie des pays concernés est en expansion ou en crise, selon que les petits producteurs sont depuis longtemps intégrés aux marchés ou que l'on tente de recréer une agriculture paysanne dans le cadre d'une décollectivisation, etc.

Les travaux du colloque ont fait ressortir cette grande variété de situations mais n'ont fait que poser les jalons d'une typologie permettant d'étudier plus en profondeur les conditions de viabilité de l'agriculture paysanne, particulièrement du point de vue économique. En revanche, ils ont souligné avec force les conditions sociopolitiques de cette viabilité.

Les relations entre les paysans et l'Etat revêtent sur ce point une importance cruciale. Les communications et interventions au colloque ont toutes montré que les paysans faisaient preuve d'une extraordinaire capacité de résistance, d'adaptation, d'innovation et de modernisation. Mais elles ont montré aussi que cette capacité atteignait souvent des limites, que celles-ci soient dues à l'accroissement de la pression démographique, à la disparition de la frontière agricole, à l'épuisement des ressources naturelles, à la surexploitation du travail familial, aux difficultés d'accès aux facteurs de production et aux marchés de commercialisation, à la décomposition des sociétés rurales ou à la dévalorisation culturelle du métier de paysan. Ces limites sont liées au modèle de développement et au modèle de société, et l'on ne peut donc absolument pas envisager la question de la viabilité de l'agriculture paysanne indépendamment des choix qui sont faits à cet égard. Dans le cas de l'Europe occidentale, les communications présentées ont mis en évidence le rôle fondamental qu'a joué et que continue à jouer l'Etat dans le développement agricole et l'autosuffisance alimentaire, ainsi que dans le fait que les résultats obtenus l'ont été essentiellement dans le cadre d'une agriculture familiale, et cela malgré les effets souvent

très négatifs du modèle productiviste mis en œuvre. Beaucoup d'expériences asiatiques vont dans le même sens. De façon plus générale, l'intervention de l'Etat, même si ses modalités peuvent et doivent changer, apparaît toujours indispensable dans les pays du Sud pour permettre à l'agriculture familiale de dépasser les limites auxquelles elle fait face et de mettre en valeur ses potentialités : des potentialités dont on peut penser qu'elles sont plus importantes que celles d'autres formes d'agriculture pour la sécurité alimentaire des pays concernés, pour la «durabilité» de leur développement ou pour leur équilibre sociopolitique.

Or, l'intervention de l'Etat, dans les pays du Sud à économie « libérale », s'est faite usuellement dans le sens d'une modernisation partielle, dépendante et conservatrice, au détriment de la majeure partie des paysanneries ; tandis que dans les pays à orientation « socialiste », si elle a concerné l'ensemble du secteur agricole, ce fut pour soumettre les producteurs à la domination du parti-Etat. Quant aux actuelles politiques de libéralisation, elles devraient en principe « libérer » les dynamismes des petits producteurs. Mais les expériences analysées tendent à montrer qu'elles ont en fait accru les contraintes de la majorité d'entre eux, que l'Etat continue même à intervenir de façon discriminatoire au bénéfice des gros producteurs et que l'ouverture aux marchés mondiaux revient trop souvent à donner la préférence aux producteurs extérieurs par rapport aux producteurs nationaux, et tout particulièrement aux petits producteurs.

La grande masse des paysans ne sont-ils pas ainsi exclus des processus de libéralisation économique, de même qu'ils le sont par ailleurs des processus de libéralisation politique ? La question se pose alors de savoir s'ils peuvent, pour leur part, intervenir sur l'Etat, sur le système politique et sur le marché de façon à défendre leurs droits comme producteurs et comme citoyens et éventuellement à promouvoir un autre modèle de développement et de société. C'est à cette question qu'a été consacrée la dernière session du colloque, qui a examiné l'efficacité des actions collectives par lesquelles les paysans s'organisent comme producteurs et comme citoyens. Cette efficacité est déterminée par plusieurs facteurs, dont les principaux ont paru être les suivants : l'origine plus ou moins endogène des actions et organisations ; le rôle des intervenants extérieurs et particulièrement des structures d'appui ; les relations entre les leaders et la base ; les complémentarités ou contradictions entre les stratégies individuelles et les stratégies collectives ; les complémentarités ou contradictions entre les stratégies professionnelles (l'action comme producteurs) et les stratégies politiques (l'action comme citoyens) ; la capacité enfin des organisations paysannes de se coordonner ou fédérer à l'échelle nationale et internationale et de nouer, à ces deux échelles, des alliances avec d'autres groupes sociaux, organisations ou institutions. Si ces facteurs agissent de façon très différente dans les cas analysés, ceux-ci montrent la grande capacité d'innovation collective des paysans, et cela malgré les contraintes et limites qu'elle rencontre actuellement.

Le colloque international de Chantilly n'a certes pas répondu à toutes les questions soulevées par la viabilité et l'efficacité de l'agriculture paysanne. Nous espérons cependant qu'il aura contribué à faire progresser la connaissance sur ce thème et donc aussi que ses travaux pourront être utiles à tous ceux qui veulent améliorer la place et le rôle des paysans dans l'économie et la société. C'est à cela que devraient servir les Fiches analytiques présentées dans ce document par Marguerite Bey, Ethel Del Pozo-Vergnes et Claire Tarrière-Diop. Je voudrais ici les féliciter et les remercier pour leur travail.

MAXIME HAUBERT

Ce document est le produit d'une convention entre le Centre d'Etudes Comparatives sur le Développement (CECOD), de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES), Université de Paris I, et le Programme Agricultures Paysannes et Modernisation (APM) de la Fondation Charles Léopold Mayer Pour le Progrès de l'Homme (FPH).

Depuis 1991, le CECOD poursuit un programme de recherche intitulé « Agriculture Paysanne et Question Alimentaire » que coordonne Maxime Haubert. Un réseau de partenaires en France et à l'étranger¹ a été constitué autour de cette recherche, alimentant une banque de données sur la question.

La FPH est une fondation de droit suisse créée en 1982. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans plusieurs domaines : avenir de la planète, lutte contre l'exclusion, innovation et mutations sociales, relations Etat-société, agricultures paysannes, rencontre des cultures, coopération et développement, construction de la paix. Avec des partenaires d'origines diverses dans les cinq continents et de différentes professions (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, propose un système normalisé d'échanges d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience, et publie ou copublie des ouvrages et des dossiers.

Le Programme Agricultures Paysannes et Modernisation (APM), coordonné par Pierre Vuarin, appuie une série de réflexions et d'actions dans les différents continents depuis 1983. Dans un monde marqué par l'accélération de la révolution technologique, la libéralisation des échanges de produits agricoles, mais aussi celle des marchés financiers, le programme APM se propose de favoriser de larges processus de travail pouvant associer des paysans, des responsables du monde rural, mais aussi les différentes composantes de la société. Il cherche à articuler aussi bien dans la réflexion, les propositions et l'action, différentes échelles : locale, nationale, régionale, continentale et mondiale. Enfin, il cherche à renforcer, à partir de la création d'« intelligences collectives », la capacité des acteurs locaux, nationaux ou régionaux à inventer et à mettre en place des moyens et instruments pour comprendre et changer les situations. Dans ce sens, plusieurs réseaux se sont constitués : en Amérique latine, le Réseau Interaméricain Agricultures et Démocratie (RIAD) ; en Europe Centrale et Orientale, les Forums des Agricultures ; en Afrique, le Réseau Panafricain « APM Afrique » ; en Europe de l'Ouest, le « groupe de Seillac », le « groupe de Bruges », « Initiative Européenne » ; des processus d'échange se mettent aussi en place dans les Balkans, en Méditerranée et au Viêt-nam.

Le programme de recherche « Agriculture Paysanne et Question Alimentaire » s'interroge principalement sur la question de la viabilité de l'agriculture paysanne. A l'échelle mondiale, la production de biens alimentaires apparaît suffisante pour assurer la consommation, tout au moins d'un point de vue purement statistique. Mais la question alimentaire n'a pas disparu pour autant. Au Sud, la famine, la sous-nutrition et la malnutrition continuent à frapper des masses considérables de population ; et un très grand nombre de pays ne peuvent couvrir correctement leurs besoins alimentaires qu'en recourant à des importations extrêmement importantes, qui mettent en danger leur indépendance économique et même politique. Par ailleurs partout, au Nord comme au Sud, se pose le problème des formes et moyens de la production alimentaire, et particulièrement de la place qu'y tiennent les petits producteurs familiaux.

¹ De l'ORSTOM, de l'INA Paris-Grignon, de l'INRA, du CIRAD, de l'IRAM, de l'Université Fédérale Rurale du Pernambuco (Brésil), de l'Université Autonome Métropolitaine (Mexique), de l'Université Javeriana (Colombie), de l'Université de Dschang (Cameroun), de l'Université d'Agriculture et de Foresterie de Ho Chi Minh-Ville (Viêt-nam), etc.

Il y a là un enjeu de première importance pour la plupart des pays du Sud, car le choix de l'une ou l'autre voie de production agricole et alimentaire peut déterminer dans une très grande mesure les conditions de subsistance de grandes masses de petits producteurs et de consommateurs de faibles revenus et, par-delà, les conditions de l'équilibre et du progrès de ces pays du point de vue économique et sociopolitique.

Le colloque international auquel ce document se rapporte a eu lieu au centre culturel «Les Fontaines», à Chantilly (France), du 20 au 23 février 1996. Celui-ci était organisé selon les axes suivants : analyse de la place de l'agriculture familiale pour la production alimentaire dans les différentes expériences historiques de développement au Nord et au Sud : facteurs, limites et résultats ; analyse de sa situation actuelle dans les pays du Sud : modernisations, crises et différenciations ; analyse d'un point de vue prospectif des conditions de sa viabilité : coûts de production, mise sur le marché, structures d'appui et organisations.

Le document que nous présentons aujourd'hui est le fruit d'un travail de synthèse. Cette publication comporte un ensemble de Fiches sur chacune des communications (une soixantaine) et sur les débats (une Fiche par session) qui ont constitué l'aspect le plus important de cette rencontre. Les Fiches s'inscrivent dans la philosophie et la méthodologie du réseau Dialogues et Documents pour le Progrès de l'Homme (DPH). A l'origine de DPH, quelques constats simples : la mobilisation des connaissances joue un rôle décisif dans nos sociétés, mais certains n'ont pas le temps de sélectionner et de consulter des données surabondantes, alors que d'autres manquent cruellement d'information ; par ailleurs, l'innovation se diffuse par les réseaux, mais ceux-ci sont souvent difficiles à constituer ; l'information utile à l'action naît de l'action, mais son choix est nécessairement un processus subjectif... C'est à partir de ces constats que la FPH a conçu les principes organisateurs du réseau. DPH est un réseau de personnes et d'organismes qui partagent un ensemble de valeurs, qui utilisent des outils communs (des Fiches standardisées, un logiciel informatique, un thesaurus) pour se communiquer leurs expériences, leurs rencontres ou leurs lectures, qui ont adopté une même philosophie quant au traitement de l'information (subjectivité, sélectivité, utilité), et qui s'engagent à adhérer à un système d'échange basé sur le troc et la réciprocité. Chacun est à la fois producteur et consommateur d'information.

En partant du principe qu'« un savoir qui dort est un savoir qui meurt », ces Fiches visent à communiquer d'une manière rapide et synthétique l'essentiel des idées, des questions, des propositions du Colloque Agricultures Paysannes et Question Alimentaire. La tâche n'a pas été aisée : comment synthétiser des sessions d'une demi journée et des communications d'environ quinze pages en une page et demie ? La forme qui nous est imposée est évidemment réductrice et nous espérons que les organisateurs et les participants ne se sentent pas trahis. Subjectivité, sélectivité et utilité sont les maîtres mots de ce travail. Cependant, il faut signaler que les caractéristiques mêmes de ces Fiches permettent de se rapporter aux textes originaux et/ou à l'ensemble des communications concernant un des thèmes traités ou une zone géographique, grâce à des entrées spécifiques et aux références de l'organisme de contact. Malgré les contraintes d'espace, de temps et souvent d'expression, nous espérons avoir donné aux différentes catégories de lecteurs l'envie de pousser plus loin leurs recherches, la possibilité de renforcer leurs arguments et de se poser de nouvelles questions et, surtout, de communiquer aux autres leurs interrogations et leurs trouvailles !

Paris, 29 mars 1996.
MARGUERITE BEY
ETHEL DEL POZO

Note sur la présentation du document

Le colloque international de Chantilly sur « Agriculture Paysanne et Question Alimentaire » était organisé en huit sessions de travail :

1. Les expériences historiques dans les pays du Nord.
2. La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires des pays du Sud : Réforme agraire ou révolution verte ?
3. La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires des pays du Sud : Régulation par l'Etat ou par le marché ?
4. Modernisation et crise des agricultures familiales. Diversité et diversification des petits producteurs.
5. Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : les caractéristiques de la production.
6. Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : l'articulation au marché.
7. L'organisation des producteurs familiaux, les structures d'appui et les actions syndicales et politiques.
8. Conclusion et perspectives.

Ce document présente d'abord les Fiches de synthèse concernant chacune des huit sessions, à partir des synthèses proposées par les responsables des sessions et des débats correspondants.

Les Fiches analytiques concernant les communications sont regroupées ensuite dans un ordre un peu différent, de façon à mieux faire apparaître les différentes thématiques étudiées lors du colloque.

**PREMIERE PARTIE :
FICHES DE SYNTHESE
SUR LES SESSIONS DU COLLOQUE**

Session I, débat

Les expériences historiques dans les pays du Nord

Président : HAUBERT, M.

Responsables : BAZIN, G. – ROUX, B.

Auteurs : FABIANI, G. – KOVANI, H. – KROLL, J.C. – MAUREL, M.C.

Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette séance, la seule qui traite des expériences historiques des agricultures familiales dans les pays du Nord, prétend apporter un éclairage sur l'évolution et le devenir des agricultures dans les pays en voie de développement. Pensée comme une session homogène, elle a finalement été divisée en 3 parties qui correspondent à 3 ensembles de pays : les pays d'Europe centrale et orientale, les pays d'Europe du Nord et les pays d'Europe du Sud.

Retenons quelques aspects fondamentaux énoncés et débattus pour chacune de ces régions :

- Concernant les pays d'Europe centrale et orientale, on retiendra que la collectivisation de l'agriculture a poursuivi l'objectif de faire disparaître l'agriculture paysanne. Avec le processus de décollectivisation, se développe l'objectif général d'atteindre une taille optimale des exploitations du point de vue de la seule efficacité. On peut donc s'interroger sur les possibilités d'expansion d'une agriculture familiale. Dans ces régions, l'histoire ne retient que rarement une tradition paysanne. Sous la collectivisation, cependant, le lopin individuel a joué un rôle essentiel d'attachement à la terre et de préservation d'un savoir-faire.
- Dans les pays d'Europe du Nord, les politiques favorisent davantage le capital que le travail, alors qu'il faudrait que l'inverse se produise pour un véritable développement rural et le maintien d'une agriculture familiale. Bien qu'elle offre l'exemple des capacités de l'agriculture familiale, l'Europe perd un million d'exploitations tous les 10 ans : la logique d'accumulation du capital pousse les exploitations qui ne peuvent accumuler à disparaître. Le modèle productiviste est pourtant en crise depuis les années soixante-dix.
- Quant aux pays d'Europe du Sud, on peut dire que les mêmes problèmes se posent à eux et aux pays en voie de développement et cela fut d'autant plus vrai il y a 40 ans. Les quatre pays d'Europe du Sud, dont trois d'entre eux ont été intégrés tardivement à la Communauté, représentent à eux seuls 71 % des exploitations agricoles européennes (si les statistiques européennes excluaient les exploitations de moins d'un hectare, l'Italie perdrait 40 % de ses exploitations). En Europe, les zones où l'on trouve encore une agriculture paysanne porteuse d'une forte tradition se trouvent en Grèce et au nord de la péninsule ibérique.

On constate que le marché des céréales stagne à 200 millions de tonnes depuis 15 ans. On ne peut pas dire aujourd'hui que ce marché est bloqué : en Asie du Sud-Est, une classe moyenne est en train d'émerger et ses habitudes alimentaires sont en train de changer. L'accroissement du pouvoir d'achat favorise la consommation de viande. Donc, où trouver les céréales pour alimenter petit et gros bétail ? Cette situation peut être rapprochée de celle de l'Espagne dans les années soixante : les Espagnols ont alors ouvert leurs frontières au soja et au maïs provenant des Etats-Unis. Cela donne à penser que le marché des céréales devrait commencer à croître.

Dans l'accord du GATT, valable jusqu'à l'an 2000, le plus contraignant pour l'Europe est la réduction de 21 % des exportations subventionnées en volume, produit par produit. Retenons que le GATT n'est pas un accord de libre-échange ; c'est un accord qui définit le partage des marchés entre les Etats-Unis et l'Europe et ces pays s'entendent donc pour réguler les marchés et les stocks.

On ne peut pas faire croire à un agriculteur africain qui produit de l'arachide qu'il est en concurrence avec un producteur français qui produit du tournesol ou du colza et reçoit 3.000 francs par hectare pour cela. A propos de la question des coûts de production, on ne peut pas se contenter de calculer les coûts financiers ; il faut aussi calculer la productivité du travail. Il faut alors reconnaître que, même si on n'avait pas des problèmes de dumping, le marché demeurerait très inégal.

Les prix internationaux restent un facteur limitant pour les possibilités d'exportation des pays en voie de développement (cas des petits producteurs laitiers en Inde). On remarque aussi l'importance du développement des transports pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale et à une industrialisation rurale. L'agriculture en Inde est actuellement en plein essor.

A propos des pays d'Europe centrale, on souligne le risque de retrouver, à retardement, les mêmes processus qui ont animé l'évolution de l'agriculture paysanne dans les pays occidentaux.

L'Albanie a connu une collectivisation très stricte, avec une évolution atypique. Elle vit encore aujourd'hui des revenus de l'émigration. Dans ce pays, comme en Grèce, les groupes familiaux élargis pourraient fournir l'échelle de coopérations futures qui remplaceraient les coopératives.

A l'occasion de la décollectivisation des agricultures de l'Est, il est important de dire qu'il n'y a pas une taille idéale du lopin. L'idéal social des réformes agraires dans ces pays étant celui de la paysannerie propriétaire, il y a eu peu de fermage. Alors qu'on dénonce, en Grèce, une taille moyenne des exploitations trop petite (4 hectares contre 13 dans l'Union Européenne), presque 80 % des exploitants occupant moins de 5 hectares, en Italie, 58 % des exploitations ont moins de 2 hectares.

En cherchant pourquoi il y a encore trois millions d'exploitations en Italie, on cherche à comprendre comment se réalise l'intégration de l'agriculture dans les structures locales. L'évolution des agricultures des pays d'Europe du Sud montre l'importance des facteurs socio-culturels. En effet, les paysans grecs, même refoulés, ont maintenu une tradition paysanne. Les exploitations doivent être comprises dans un ensemble d'activités, s'articulant à un ensemble économique organisé à l'échelle régionale.

La question centrale peut être formulée ainsi : qu'en est-il de l'agriculture paysanne dans les pays d'Europe et quelle a été son évolution ? Dans l'ensemble du débat, l'ancrage historique de l'agriculture paysanne apparaît fondamental.

Les pays d'Europe apparaissent dans une diversité surprenante, tout en nous renseignant sur un aspect important : l'agriculture familiale est dominante en Europe et la petite exploitation est encore très présente dans les pays d'Europe du Sud. Quel modèle d'exploitation peut-on fournir aux anciens pays socialistes, à la recherche d'efficience avant tout ?

En orientant davantage le débat vers une comparaison Nord-Sud, les modalités d'une coopération possible entre l'Europe du Nord, ses prochains partenaires de l'Est et les pays en voie de développement auraient pu être définies.

Session II, débat

La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires des pays du Sud : réforme agraire ou révolution verte ?

Président : DOUZANT-ROSENFELD, D.

Responsable : DUFUMIER, M.

Auteurs : COCHET, H. – DELAHAYE, O. – LANDY, F. – LEONARD, E. – MEUNIER, R – SRIJANTR, T.

Rédactrice : BEY, Marguerite

La discussion débouche sur un constat : les interventions des Etats dans l'agriculture ont été inappropriées et ont même eu des effets négatifs parce qu'elles partaient d'une méconnaissance des agricultures et des agriculteurs, dont les paysans. On peut trouver les raisons de cette ignorance dans le fait que les Etats représentaient principalement des intérêts urbains. Il y a donc eu une volonté de dicter leur conduite aux paysans et de leur imposer jusqu'aux systèmes de production. Si l'on veut atteindre une sécurité alimentaire, il faut faire confiance aux paysans et leur laisser une très grande autonomie. Si l'Etat doit intervenir (puisque la tendance n'est pas de livrer les producteurs aux seules lois du marché), il devra abandonner un encadrement en amont et en aval qui dicte les conduites à tous les niveaux.

Qu'entend-on par modernisation ? Le mythe de la modernisation est lié au manque de culture historique des gouvernements. La modernisation peut entraîner l'insécurité alimentaire (dépendance d'intrants importés) et/ou foncière (création de grands périmètres et expulsion des paysans). Il peut y avoir modernisation agricole d'un point de vue économique, mais régression sur le plan social (Inde). Des agricultures très modernes dévastent les écosystèmes (Brésil). Même les capitalistes ont compris qu'il n'y a pas d'avenir pour la grande exploitation capitaliste à salariés (concurrence avec le mode de production paysan). Il faut avoir les moyens d'entretenir les plantes et en avoir l'intérêt et les intéressés sont ceux qui ont de petites surfaces, car les grands ont des productions extensives. Il faudrait faire une double révolution verte : diversifier l'agriculture sans détruire l'environnement (la polyculture-élevage est caractéristique de la production paysanne).

La réforme agraire est avant tout une question idéologique : c'est l'exclusion dans l'accès à la terre (accentuée au Brésil). Même si on peut dire que la réforme agraire a jeté les bases d'un marché foncier (Chili), que la naissance d'une agriculture paysanne marchande n'est pas due à la réforme agraire mais à l'occupation de terres publiques par des migrants et que l'essor d'une moyenne production s'est fait parallèlement au développement du marché intérieur (Venezuela), qu'en Asie la réforme agraire a effectivement fonctionné comme redistributrice de terres, mais que la taille des exploitations a augmenté et que la révolution verte a élevé le prix de la terre (Inde), en Afrique Australe il existe toujours des blocages à la réforme agraire. De plus, on découvre que des chefferies exercent un contrôle sur la terre, qu'il y a de fortes inégalités sociales et que les conflits se développent avec une forte pression sur la terre (Namibie). Enfin, les conditions de réinstallation d'une paysannerie ne sont pas reproductibles partout, surtout quand les mentalités ont été déstructurées par la colonisation (Algérie) ou la collectivisation (Cuba).

Dans certains cas, réforme agraire et révolution verte sont complémentaires (Inde, Taiwan) ; mais elles peuvent aussi s'opposer (au Brésil, la révolution verte évite de faire une réforme foncière). En fait, une réforme agraire bien faite devrait comprendre une part de révolution verte. Le lien entre les deux réside dans l'égalité : accès à la terre, mais aussi aux institutions, au capital et aux intrants. A Taiwan, c'est cette égalité qui est cause de succès, au contraire du Pakistan. Au Brésil, la révolution verte (intensification qui permet d'approvisionner en aliments) a dispensé de la réforme agraire (distribution de la richesse nationale).

En Inde, la synthèse entre réforme agraire et révolution verte se fait difficilement : la révolution verte a été réalisée dans des régions d'agriculture familiale à salariés, associée au Système de Distribution Publique. Mais la production de riz est énorme (ce qui n'empêche pas une différenciation interne, sociale et régionale) : si l'Inde augmente ses exportations, les prix mondiaux vont chuter, d'où les difficultés et l'ambiguïté de la politique de ce grand pays ; plus indépendante à l'égard de l'extérieur, elle dépend aussi du vote des paysans.

En Thaïlande, malgré diverses contraintes (usure, commercialisation) et limitations (les secteurs aménagés au début du siècle sont accaparés, rendant une réforme foncière nécessaire), la diversification agricole vient des exploitations familiales, non par intensification mais par extension des surfaces cultivées avec une petite mécanisation.

Il y a une réponse historique aux différences de résultats de la révolution verte en Afrique et en Asie : en Asie, la révolution verte s'ajoute à une évolution plus ancienne (systèmes irrigués développés depuis le XIX^e siècle en Inde, en Indonésie et aussi en Egypte) et l'accès aux intrants y est facilité (3 fois moins chers en Indonésie qu'en Côte d'Ivoire) ; la politique agricole est plus affirmée en Inde qu'en Afrique subsaharienne ; la recherche est plus appropriée à la consommation asiatique qu'africaine et la diffusion de technologies plus large. En outre, la question de la réforme agraire reste souvent posée en Afrique.

Proposer la révolution verte avec la réforme agraire n'est pas toujours pertinent puisque la révolution verte fait apparaître de nouveaux groupes plus dynamiques (Venezuela).

La diversité des situations apparaît dans les modalités d'intervention de l'Etat, qu'il soit ou non issu de la colonisation (par exemple, la Thaïlande n'a pas été colonisée), et selon ses contradictions internes. Jamais l'Etat ne représente l'intérêt général. Les relations dans le bloc au pouvoir peuvent expliquer en grande partie une logique de reproduction et les orientations politiques (l'appartenance des colons d'Afrique Australe au bloc au pouvoir oriente la politique en leur faveur ; les intérêts des politiciens ivoiriens, qui vivent des prélèvements sur les exportations de café et cacao et sur les importations de riz, dictent la politique vivrière). De plus, l'Etat a-t-il les moyens de sa politique agraire (Cuba, Zimbabwe) ?

En Afrique, le facteur « présence technique française » peut expliquer le type d'encadrement : l'innovation technique reste un argument pour éviter de parler d'innovation sociale (Côte d'Ivoire). Après les Indépendances, l'Etat a dû se substituer à l'absence de capitaux privés. La paysannerie sort perdante sous l'intervention étatique comme avec le transfert de fonctions au secteur privé (c'est pourquoi la paysannerie équatorienne se mobilise). Sous la pression des bailleurs de fonds, l'Etat se retire de certaines activités que le secteur privé ne peut compenser (subventions, protection aux frontières), alors qu'il maintient ses prérogatives dans le domaine de l'encadrement des agriculteurs. Au Burundi, c'est malgré des interventions de l'Etat (dirigisme et projets mal ciblés) que l'approvisionnement alimentaire national peut être assuré par les petits producteurs.

La planification des années 70 en Amérique latine a instauré un rapport hiérarchique entre cadres et paysans. Il faut changer cette conception et changer la formation des cadres pour éviter leur complicité avec les multinationales et pour qu'ils respectent les paysans. En Afrique, les organisations de producteurs ne sont pas assez professionnelles pour être traitées en partenaires des structures d'encadrement.

Les obstacles à une politique vivrière cohérente apparaissent principalement d'ordre politique, idéologique et historique.

Une seconde révolution verte se prépare : sera-t-elle aussi verte que la première ? « Mieux connaître les paysanneries et les laisser vivre » serait peut-être une réponse

Session III, débat

La place des producteurs familiaux dans les politiques agraires et alimentaires dans les pays du sud : régulation par l'Etat ou par le marché ?

Président : FAVERO, LA.

Responsable : COURADE, G.

Auteurs : AFENDI, A. – AIT AMARA, H. – ALI OUA, F. – DEVEZE, J.C. – DIEGO, R. – DOUZANT-ROSENFELD, D. – ELLOUMI, M. – FRANQUEVILLE, A. – JANIN, P. – NGUYEN DUC, T. – NGUYEN TRON N.T. – SIMEU-KANDEM, M. – DETERESA, A.P. – TARRIO, M. – VALCARCEL, L.

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Le changement d'approche de la question alimentaire à partir des années 1980 s'articule autour de trois points : a) malgré le « succès » de la révolution verte, on constate qu'en Inde 40 % de la population vit au-dessous du seuil de nutrition minimal, b) l'épuisement technologique de la première phase de la révolution verte fait qu'aujourd'hui on parle d'une révolution « doublement verte », et c) la vulnérabilité de beaucoup des systèmes alimentaires s'accroît à cause de leur polarisation.

L'introduction de l'économie de marché est caractérisée à la fois par une uniformité et par une diversité des ajustements structurels et des positionnements des acteurs, les possibilités de réaction paysannes à ces nouvelles politiques semblent limitées et les réactions sont très souvent défensives. Nous aborderons ce thème à partir des trois axes : marché, Etat, stratégies paysannes ;

1. Le marché, comme régulateur des échanges, intègre de manière forte les économies au niveau international, il donne comme prix d'équilibre les prix extérieurs. Sur le plan géographique, le marché déterritorialise les acteurs et notamment les économies paysannes qui ont un attachement fort au terroir, il met en cause une manière de vivre. Malgré les similitudes des plans d'ajustement structurel on constate que le marché est varié selon les rapports de force sociaux : il est atomisé (Cameroun) ; parallèle (Cuba) ; plus ou moins fermé (Algérie) ; il est le monopole des importateurs (Guinée Bissau, Madagascar, Cameroun) ; on trouve des marchés captifs qui sont monopolisés par les gens qui disposent d'un camion, d'une boutique ou du crédit (Bolivie) ; il y a aussi des marchés triangulaires captifs : les usuriers, les marchands d'eau et ceux qui n'ont ni crédits ni eau (Inde). Ces types de marché sont le reflet de sociétés et de rapports de force qui n'ont strictement rien à voir avec l'économie libérale.

Un problème important concernant le marché, la régulation des prix et la sécurité alimentaire se pose en relation aux stocks. On constate que le coût du stockage est très élevé ; en Inde, 60 millions de tonnes de céréales coûtent 20 millions de dollars chaque année. L'Etat doit-il continuer à avoir ces stocks pour contrôler les fluctuations du marché ? La Banque Mondiale pressione les pays pour réduire les stocks et acheter sur le marché international. Pour certains, c'est un risque majeur car, si dans l'industrie on peut fonctionner à « flux tendus », c'est-à-dire répondre à la hausse de la demande en remettant l'appareil productif tout de suite au travail, en agriculture on ne le peut pas, car le cycle productif agricole est un cycle annuel et en période de pénurie au niveau mondial personne ne peut rien contre les contraintes climatiques et saisonnières. Une autre conséquence du marché sans stocks c'est la variation des prix mondiaux ; si l'offre change par rapport à une demande qui est plutôt constante, les prix varient. D'autres soutiennent que les avancées technologiques (satellites, ordinateurs) peuvent prédire la production avec une marge d'erreur très réduite et que dès lors la fluctuation des prix sur le marché international sera moindre. Certains soulignent aussi que l'augmentation de la production et des stocks sans planification, comme pour la pomme de terre au Pérou, est à l'origine de la baisse des revenus des petits agriculteurs.

Concernant l'intégration au marché (Afrique de l'Ouest), le problème se situe au niveau de l'échelle ou de la taille du marché. Les zones de libre échange doivent correspondre au niveau

de développement des pays ; il faut considérer des zones homogènes et le droit de ces pays à protéger ou à subventionner certains secteurs de leur économie, au besoin en constituant des stocks ; le cas du Mexique est un contre-exemple.

2. L'Etat néo-libéral peut être caractérisé d'« Etat présent/absent », c'est-à-dire qu'il ne disparaît pas complètement, il reste toujours en arrière-plan. Avec l'ajustement structurel, différentes fonctions de l'Etat sont remises en cause (crédit, commercialisation, services). Il y a des ajustements orthodoxes (Maroc, Mexique), et d'autres plus hétérodoxes qui ne prennent pas en compte toutes les thérapeutiques proposées. Concernant les problèmes agro-alimentaires, des changements s'opèrent : dans l'assiette de l'impôt par rapport aux frontières, au foncier ou à la valeur ajoutée, dans la convertibilité de la monnaie et les taux de change ; dans l'ouverture et la flexibilisation du marché de la terre, du travail et du capital. Les types de régulation sont divers et souvent anti-paysans : régulations très directives (Cuba, Vietnam) ; de type contractuel (Mexique) ; régulations correctives qui visent à corriger des inégalités naturelles, potentielles ou historiques ; régulations défensives car certains secteurs ne sont pas compétitifs selon les normes de l'économie libérale. Sur le plan théorique, il faut signaler que la recherche de légitimité conduit les Etats à un certain nombre d'alliances ; des compromis peuvent permettre soit le maintien des paysanneries, soit leur élimination. Le transfert des fonctions de l'Etat au secteur privé pose problème : comment transférer ses fonctions et en même temps garder le pouvoir politique (ne pas perdre des votes lors des élections).

On peut poser comme hypothèse que les systèmes de domination et d'inégalité sur lesquels reposaient un certain nombre de régimes ne sont pas mis en cause par les nouvelles données, elles permettent à l'Etat de maintenir sa domination à un coût plus avantageux.

Dans la nouvelle situation, on constate l'apparition de nouveaux intermédiaires dont l'importance est de plus en plus grande : des anciens bureaucrates deviennent des parrains du capitalisme, des réseaux marchands se constituent à travers les frontières, les transporteurs routiers prennent une importance considérable, les forces de l'ordre jouent un rôle dans la circulation des aliments et prélèvent leur dîme, les usuriers et fournisseurs de crédit renforcent leur pouvoir. L'ouverture fait que les acteurs du monde agricole se trouvent en prise directe avec les rapports de force qui se trouvent dans la société.

3. Les stratégies paysannes sont limitées : autoconsommation, pluriactivité, polyculture-élevage (Vietnam, Inde, Amérique latine) ; relance des cultures de plantation car la dévaluation les rend rentables (Cameroun). Mais l'ajustement c'est aussi la modification du système fiscal ; la taxation de la valeur ajoutée modifie les stratégies des agriculteurs. Quelques motifs d'espoir : la décentralisation des pouvoirs (Bolivie), la fin de contraintes (Cuba, Vietnam), l'émergence de contre-pouvoirs paysans (Mali, Sénégal, Guinée), la structuration des organisations pour faire face au marché (Mexique). Cependant le besoin d'une convergence d'intérêts entre agriculteurs et Etat est signalée (France). A la volonté politique et aux moyens de l'Etat doit s'ajouter le désir de gens, car on observe que les producteurs ne veulent pas toujours devenir des exploitants privés (ex-Allemagne de l'Est). Finalement, on remarque que dans une économie de marché, quand les acteurs ne sont pas organisés, cela crée une économie de pillage.

Quelques questions restent à approfondir : quelle est la capacité du marché de développer l'offre mais aussi la demande. S'agissant de l'offre, il faut savoir de l'offre de qui il s'agit. S'agissant de la demande, on constate que l'ajustement structurel a pour effet de diminuer la demande et donc qu'il va à rencontre des effets recherchés concernant le marché. Les effets du Gatt, des tarifs douaniers, des taux de change, sur les producteurs du Sud n'ont pas été traités. Finalement, on constate une confusion dans l'utilisation des concepts : modernisation, économie de marché, efficacité.

Session IV, débat

Modernisation et crise des agricultures familiales : diversité et diversification des petits producteurs

Président : VUARIN, P.

Responsables : LESERVOISIER, O. ; FORERO, J.

Auteurs : CORTEZ, C. ; DEL VALLE, M.C. ; GAILLARD, G. ; GUILLERMOU, Y. ; LALLAU, B. ; LEON, A. ; LESERVOISIER, O. ; TULLET, J.C.

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

1. FACTEURS DE CRISE ET DE TRANSFORMATION

La crise de l'agriculture familiale est la difficulté à reproduire l'outil de production et la famille. Des transformations plutôt que la modernisation naissent de la crise ; les transformations sont variées, ce qui explique la différenciation.

- L'artificialisation de la nature et de l'agriculture (modernisation, mécanisation, intrants chimiques) détériore les ressources naturelles et change les conditions de reproduction de l'agriculture paysanne. Les paysans perdent la possibilité de définir leur système de production, leur système de culture, ils ne sont plus maîtres de leur système polyvalent (Brésil). La détérioration des ressources naturelles fait qu'aujourd'hui 10 % des terres cultivables dans le monde sont désertiques. La pauvreté ne serait pas une conséquence de ce fait mais de la mondialisation de l'économie qui pousse à l'intensification de la production et à la compétitivité sur les marchés (Mexique).
- Le dysfonctionnement de l'irrigation a des conséquences sur l'exode rural et l'autosuffisance alimentaire. L'absence des réparations des digues s'explique par la redéfinition des rapports sociaux. L'individualisation du travail et de la propriété conduit au mauvais entretien du milieu car les travaux collectifs ne se font plus (Guinée Bissau, Algérie).
- L'abandon par l'Etat des cultures d'exportation prive les hommes de leur travail, et comme les femmes s'occupaient des cultures vivrières les hommes n'y investissent pas. On assiste à la diminution des superficies cultivées, l'autosuffisance alimentaire se trouve menacée (République Centrafricaine).

Les relations de complémentarité entre agriculteurs, pêcheurs et éleveurs sont mises en cause par la sécheresse depuis 70. Elles sont aussi menacées par le développement de l'irrigation depuis 75 et par la régularisation du débit du fleuve depuis 92 suite à la construction de deux barrages (Sénégal-Mauritanie).

- L'application des nouvelles lois foncières et l'arrivée de nouveaux propriétaires étrangers à la paysannerie créent des conflits (Sénégal-Mauritanie, Algérie). En Afrique, ce n'est pas d'individualisation qu'il s'agit mais de privatisation. La notion de propriété privée est introduite dans la nouvelle législation foncière.
- Le désir de gens, des paysans, change. Ils n'ont pas envie de rester à produire du riz car l'exportation du cajou permet d'acheter du riz thaïlandais qui coûte 1/10 du prix du riz local ; les valeurs ne sont pas les mêmes et l'organisation traditionnelle a bien changé (Guinée Bissau).

2. FACTEURS DE DIVERSIFICATION ET D'ADAPTATION

L'adaptation à la technologie moderne peut se faire là où il y a des structures qui permettent son adoption. Tel fut le cas de la Révolution Verte dans la production de café. En Asie la Révolution Verte a augmenté la production dans le court terme mais pas dans le long terme.

L'intensification de la production a entraîné une dégradation des ressources naturelles et une baisse de la productivité du travail. Les petits producteurs doivent utiliser des intrants importés dans de plus grandes quantités alors leur profit baisse. Les scientifiques prônent la diversification pour obtenir la durabilité mais elle ne s'applique pas (Inde, Pakistan, Thaïlande).

- L'articulation au marché peut aussi ne pas passer par l'adoption d'une certaine technologie car le choix des paysans s'oriente vers une diversification spécialisée, non dépendante du marché mais de la logique paysanne (Mexique). Mais l'adaptation passe aussi par le renouvellement des générations, les jeunes paysans développent une identité d'agriculteurs, ils s'intègrent mieux au marché. Dans l'articulation des paysans au marché, il faut voir que même ceux qui produisent pour l'autosubsistance sont articulés au marché du travail, ils sont nécessaires au système agraire, économique et social, leur fonction est de reproduire la force de travail.

- Les processus de différenciation de la paysannerie sont le résultat de : l'industrialisation et la multiplication de salariés, la mécanisation agricole et la hausse de la demande urbaine de produits agricoles suite à l'amélioration du pouvoir d'achat résultat de la redistribution de la rente pétrolière. En 1980 la hausse des salaires des moissonneurs, multiplié par cinq, fait que leur recrutement devient un luxe. C'est en fonction de la capacité de l'unité de production à payer les services mécanisés et la main-d'œuvre que la différenciation se réalise (Algérie).

En agriculture aussi, l'important c'est le rythme de changement, la maîtrise de l'environnement socio-économique (foncier, crédit, marché) ; qui le maîtrise ? comment ? A partir de là nous pouvons établir une typologie des agricultures paysannes selon leur manière d'évoluer et d'arriver d'équilibre en équilibre. Ce qui est important donc, c'est de voir comment les stratégies paysannes évoluent et comment elles passent d'un stade de maîtrise à un autre.

- L'autonomie des paysans doit être mesurée en termes de leur capacité de négociation à l'intérieur des contextes nationaux. Si, par exemple, la caféiculture a un poids important, le rapport de forces engendre une réaction (Colombie).
- L'efficacité et la productivité, il faut les mesurer en fonction des conditions sociales dans lesquelles opèrent les agricultures familiales ; il faut préciser si l'on parle du point de vue social ou privé.

Le débat soulève plusieurs questions : la difficulté de donner le même contenu aux termes à cause de la diversité de contextes. Ainsi l'individualisation ou l'attribution individuelle de la terre ne signifie pas forcément propriété privée. L'éclatement des paysanneries à cause des nouvelles politiques, des changements technologiques et de leur intégration au marché semble s'accroître d'autant plus que l'on constate aussi le désir des gens de quitter l'agriculture.

Session n° V, débat

Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : les caractéristiques de la production

Président : AUROI, C.

Responsable : CHALEARD, J.L.

Auteurs : CONCHEIRO, L. – DU VAN CHAU – GASTELLU, J. M. – LANDY, F. – LE ROY, E. –
MUCHNICK, J. – RUF F. – SABOURIN, E. – TALLET B. – VERHAEGEN, E.

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Face à la généralisation de la politique néo-libérale et plus particulièrement la privatisation de l'accès aux facteurs de production, quelles sont les conditions de viabilité de l'agriculture familiale ? Pour tenter de répondre à cette question, trois points seront successivement abordés : la spécificité des agricultures familiales est-elle un facteur de viabilité, ou au contraire un frein à la modernisation ? La privatisation des facteurs de production est-elle un moyen d'accroître la sécurité des petits producteurs ? Quelle est la capacité d'adaptation et d'innovation de ces agricultures.

La première spécificité de l'agriculture familiale est l'existence de rapports non marchands (valeur sacrée de la terre, rôle social de l'eau). Cette vision du monde, qui doit être relativisée par les dynamiques historiques, implique la préservation des ressources naturelles. A contrario, dans une vision purement économique, la terre est un simple moyen de production duquel il faut tirer le maximum, sans se soucier de sa durabilité. La vision non économique de la terre ne constitue pas nécessairement une contrainte à la marchandisation ou la modernisation, comme le montre l'existence d'un marché parallèle de la terre basé sur la location et des critères d'affinités sociales (exemple du Mexique).

La seconde spécificité est une main-d'œuvre essentiellement familiale. La capacité d'auto-exploitation du groupe domestique constitue un facteur de résistance dans des systèmes de production nécessitant un investissement en travail important sur le long terme. C'est le cas de l'arboriculture tropicale (café, cacao) où les petites exploitations familiales résistent mieux que les grandes exploitations capitalistes (à l'exception de la cacaoculture au Brésil). De même dans les systèmes hydrauliques andins, les expériences de gestion de l'eau par des privés ont rarement survécu sur le long terme. Seules les paysanneries travaillant à un coût réduit et acceptant l'auto-exploitation arrivent à entretenir les réseaux les plus complexes.

La troisième spécificité est un investissement financier faible dans la production. La logique dominante de reproduction du groupe domestique détermine trois types principaux d'utilisation de la production : l'autosubsistance et l'achat de biens de première nécessité ; les dépenses à caractère social et la pratique de redistribution (funérailles, dons, accumulations lignagères,...) ; des investissements dans des secteurs non agricoles (scolarisation des enfants).

La généralisation du néo-libéralisme remet-elle en cause les spécificités de l'agriculture familiale, et permet-elle une sécurisation des facteurs de production ?

La sécurisation de la terre est un élément déterminant pour la viabilité des exploitations familiales. En Afrique, l'absence de sécurité foncière se caractérise par une « situation d'entre-deux » : persistance de droits anciens fondés sur une certaine sacralité de la terre d'une part, et d'autre part, de nouvelles législations foncières visant la nationalisation du foncier. L'absence de sécurité foncière est souvent un frein au développement de stratégies de production (exemple du Vietnam après la décollectivisation partielle de 1988). Dans le discours néo-libéral, la privatisation est un moyen d'accroître la sécurité des producteurs comme cela a été le cas en France.

Mais la représentation de la notion de propriété est un produit culturel, qui a émergé en France et qui a ensuite été transposé en Afrique dans le cadre de politiques coloniales. Dans les pays du Sud, la privatisation de la terre aboutit à des effets inverses, augmentant l'insécurité des producteurs et des Etats (exemple du conflit sénégal-mauritanien de 1989). Il en est de même avec l'eau, où les expériences de monétarisation de l'eau ont échoué (exemple des Andes) ou contribuent à la disparition de certaines exploitations (cas des législations actuellement mises en place en Europe).

Si la sécurisation du foncier est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Les petits producteurs peuvent demeurer dépendants des gros propriétaires s'ils n'ont pas accès aux autres facteurs de production (cas de Rio Balsas au Mexique). L'accès au capital financier et au crédit est un facteur important dans la rentabilité de certaines agricultures (exemple de la culture de leichis au Vietnam ou de la pomme de terre au Pérou). Dans d'autres situations, l'accès à la main-d'œuvre ou la proximité des marchés urbains seront les facteurs déterminants.

Si la privatisation des facteurs de production n'est pas un modèle idéal pour les pays du Sud, existe-t-il d'autres modèles, y a-t-il des stratégies d'adaptation ou d'innovation ?

Au niveau du foncier, en Afrique, des stratégies se développent permettant de s'inscrire dans les rapports de marché, en ayant recours à des formes de « métissages », issus de modèles différents. Cette « marchandisation imparfaite de la terre » permet de réduire les conséquences de la soumission au marché.

Si la gestion du risque est une priorité pour le paysan, ses capacités d'innovation (utilisation de nouvelles variétés) et d'adaptation (exemple des zones pionnières burkinabé) perdurent : diversification des activités agricoles ou dans des secteurs non agricoles, transformation de la production permettant d'accroître à la fois les ressources alimentaires et les ressources financières de l'exploitation familiale.

Cependant, cette capacité d'innovation et d'adaptation de l'agriculture familiale a des limites. Elle peut être remise en cause par l'Etat qui impose des conditions de production (exemple de l'essoufflement du système agricole développé autour du bananier au Burundi) ou au contraire par l'absence de politique agricole (cas du crédit laissé aux mains d'intermédiaires pratiquant des taux inaccessibles pour les petits producteurs). La diversification des activités par l'intégration au marché non agricole peut être remise en cause en période de récession où l'offre de travail diminue.

En conclusion, la viabilité des agricultures paysannes repose en partie sur leur capacité d'innovation et d'adaptation. Cette capacité tient à la nature même de l'agriculture familiale (capacité d'auto-exploitation de la main-d'œuvre familiale, possibilité de repli sur le secteur vivier). Cependant, l'étude de la viabilité des agricultures paysannes ne peut se limiter aux conditions internes mais doit aussi prendre en compte leur dépendance vis-à-vis de l'environnement extérieur (politiques nationales et internationales, stratégies des différents acteurs, évolution des marchés agricoles et non agricoles). L'importance des dynamiques historiques ne doit pas être négligée. Les rapports aux ressources naturelles évoluent (exemple du rapport à l'eau ou à la terre). Des événements peuvent être considérés aujourd'hui comme des crises, car l'innovation remet en cause beaucoup de chose. Mais, dans plusieurs décennies ils pourront être considérés comme des adaptations, les sociétés les ayant assimilés.

Session n° VI, débat

Les conditions de viabilité de l'agriculture familiale : l'articulation au marché

Président : LAMARCHE, H.

Responsable : MINVIELLE, J.P.

Auteurs : AUROI, C. – BARRERE, A. – BERMAN, H. – FOUQUET, F. – MOUBARIK, A. –
NKUNDABASHAKA, A. – PONGSRIHADULCHAI, A. – RUF, T. – VITAL, T.W.

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Comment la logique marchande s'étend-elle aux petits producteurs familiaux ? Si le principe de l'intégration de l'agriculture familiale aux échanges marchands ne peut être remis en cause, les modalités d'articulation restent à définir. Avec la mondialisation des échanges et les effets futurs du GATT, les petits producteurs vont-ils disparaître où vont-ils s'adapter aux nouvelles conditions de marché ?

Le rapport du producteur familial au marché se caractérise par trois points.

Il y a d'abord deux façons principales d'être marchand : On vend un produit parce qu'on a besoin d'un autre produit (cas où la valeur d'usage domine), ou parce qu'on a besoin d'argent (cas où l'intérêt monétaire domine). Dans le premier cas, le prix est déterminé en fonction de la valeur du produit désiré ; dans le second cas, on est dans une logique commerciale, et la vente se fait en fonction du marché (cas de l'élevage au Burkina Faso après la dévaluation).

L'exploitation familiale dépend principalement de trois types de marchés : le marché des produits, le marché du travail et le marché des prestations de travaux mécanisés. L'articulation au marché des produits, tant en aval de la production (commercialisation) qu'en amont (fourniture d'intrants), implique une subordination du producteur aux différents intermédiaires (détaillant, transporteur, gros commerçant, agro-industrie). Sur le marché du travail, l'agriculture familiale est à la fois demandeuse et offreuse d'une main-d'œuvre saisonnière (cas de la canne à sucre en Argentine).

Ces différents marchés sont interdépendants : l'accès au marché des prestations de services est en partie fonction des ressources issues du marché du travail. Toute action sur un des marchés a des effets sur les petits producteurs. Aujourd'hui, le phénomène d'exclusion, inévitable avec le développement des échanges marchands, a des conséquences beaucoup plus dramatiques du fait de la précarité du marché du travail.

Avec la mondialisation des échanges, deux scénarios sont envisageables pour le devenir de l'agriculture familiale : sa disparition ou son adaptation aux nouvelles conditions du marché.

La disparition de petits producteurs se fait le plus souvent par l'abandon de l'exploitation, sous forme d'exode rural. Les critères de départ sont divers : licenciement brutal (dans le cas des grandes exploitations capitalistes), incapacité à rembourser des dettes entraînant la faillite de l'exploitation familiale et la vente des terres. L'exode rural peut être aussi suscité par la possibilité d'obtenir un revenu en dehors de l'exploitation familiale (cela été le cas en Europe, au Venezuela avec la rente pétrolière, et actuellement en Asie, où la croissance économique donne des possibilités de travail à l'extérieur). Un autre critère de départ est l'importance du système de valeurs et de représentations du statut professionnel de l'agriculteur. En France, de nombreuses exploitations ont disparu car le statut professionnel d'agriculteur n'était pas acceptable pour le repreneur éventuel.

Mais la situation la plus probable pour l'instant n'est pas la disparition des exploitations familiales, puisque le nombre d'exploitations ne cesse d'augmenter dans la plupart des pays du sud. La question est donc celle des modalités d'adaptation aux nouvelles conditions de

marché. La modalité dominante est le recours à la pluri-activité avec une diversification des revenus provenant de secteurs non agricoles. Mais il y a aussi des adaptations de type régressif avec un repli sur l'autoconsommation ou le recours au troc (Rwanda, Zaïre, Burundi) ou de type « progressif » ou de résistance comme le regroupement de familles ou d'exploitants (ex. mini-laiterie dans le nord-est du Brésil), la mise en place de contrats avec des usines ou agro-industrie, l'alliance avec des intermédiaires payés seulement en fin de campagne.

C'est donc dans une perspective de restructuration des campagnes que doit se situer l'intervention de l'Etat. Nous ne sommes pas dans une situation de face à face entre les petits producteurs et le marché ; l'Etat est un élément important de régulation dans les rapports entre l'agriculture familiale et le reste de la société. Son intervention peut prendre plusieurs formes : il peut favoriser l'intégration des petits producteurs à un processus de libéralisation des exportations (cas du Chili), en appuyant l'organisation du secteur privé. Il peut aussi mettre en place des plans d'adaptation, en cherchant à renforcer la compétitivité pour les exportations (en jouant sur la complémentarité entre le public et le privé), à inciter à la préservation des ressources naturelles et à mettre l'accent sur la gestion des ressources humaines, en particulier à travers l'éducation (cas de la Thaïlande). L'accès à l'information est aussi un élément important pouvant permettre aux petits producteurs de se placer favorablement sur le marché, en particulier sur les produits présentant plus d'intérêt que d'autres (exemple du manioc au Cameroun qui permet un nombre important de produits dérivés, et qui est consommé dans l'ensemble des régions du pays, et dans les pays voisins).

La notion d'agriculture familiale ou paysanne regroupe une réalité hétérogène, surtout lorsqu'il s'agit de continents aussi divers que l'Afrique, l'Amérique latine ou l'Asie. Plusieurs critères de classification ont été proposés pour faciliter une analyse globale de l'articulation des agricultures familiales au marché.

Une première possibilité, évoquée précédemment, est un classement selon les modalités d'adaptation des agricultures familiales.

Une autre possibilité serait un classement par pays selon quatre éléments déterminant les modalités d'articulation au marché : la dynamique de développement du pays, le niveau de structuration agraire du pays, le type de politique agricole mise en œuvre et la stratégie nationale d'intégration au marché mondial.

Un dernier classement prendrait en compte les situations de marché (existence de plusieurs marchés indépendants par produits ou marché unique, interconnexion ou non entre les marchés).

Session VII, débat

L'organisation des producteurs familiaux, les structures d'appui et les actions syndicales et politiques

Président : SECK, S.

Responsable : HAUBERT, M.

Auteurs : CANABAL, B. – CARON, P. – DEL POZO, E. – FAVERO, LA. – FLORES, J. – NOYA, E. – RODRIGUES, S. – RODRIGUEZ, R. – SABOURIN, E. – SANTANA, R. – TAUKE, S. – TARRIERE-DIOP, C. – THIEBA, D.

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

1. L'organisation des producteurs et les mouvements paysans

Dans l'évolution des mouvements paysans, on distingue ceux de type politico-syndical centralisés, créés soit par les producteurs pour répondre à leurs problèmes concrets (production, commercialisation, crédit), soit par des acteurs politiques avec une visée plus globale de transformation de la société. Il y a aussi des organisations officielles, créées par l'État. Enfin, il y a des organisations de type nouveau car elles se dégagent des partis et de la tutelle de l'État ; leurs revendications sont plus vastes : citoyenneté, lutte contre l'exclusion pour l'intégration des producteurs dans la société ; elles sont coordonnées et préservent l'autonomie des différents composants ; elles respectent la diversité culturelle, ethnique, sociale et régionale ; elles ont une vision globale, un projet de transformation de la société ; elles soulèvent la question des droits des peuples à se nourrir eux mêmes, elles cherchent l'articulation entre producteurs et consommateurs. Ces caractéristiques sont présentes à de degrés divers dans l'ASOCODE en Amérique Centrale qui insiste sur la professionnalisation et la capacité politique de pression et de négociation à l'échelle globale ; dans la convergence de l'EZLN et les paysans-indiens et même les moyens paysans au Mexique (mouvement « El Barzon ») ; en Équateur où le mouvement indigène a un impact dans l'opinion publique.

Avant les années 1980, l'État avait besoin des paysans pour organiser la modernisation de certains secteurs et activités de l'agriculture, il y avait complémentarité d'intérêts mais aussi contradiction car les objectifs n'étaient pas les mêmes. Depuis le début des années 1980, si l'État et les bailleurs de fonds se désengagent, ils ont tout de même besoin des paysans mais cette fois-ci pour qu'ils prennent en charge les fonctions et activités jugées non rentables par le secteur privé, ils doivent assumer la gestion de leur survie et de leur exclusion. La complémentarité et la contradiction ne portent donc plus sur les mêmes enjeux ; en Afrique et en Amérique Latine ils portent moins sur la modernisation que sur l'intégration et l'autonomie. En Afrique les organisations sont absentes du processus de démocratisation en cours.

Les organisations paysannes doivent faire face à une série de problèmes. Il existe un tiraillement constant entre la gestion économique des problèmes concrets de producteurs et l'intervention et représentation politique à toutes les échelles. La récupération des leaders par le gouvernement est perçue comme un danger (Sénégal). Lorsque la composition sociale des organisations est hétérogène, certaines catégories soient privilégiées. Étant donné l'émergence des nouveaux acteurs, le problème des alliances doit être révisé. Il existe aussi des contradictions entre les discours sur la participation tenue toujours par l'État et les bailleurs de fonds et une pratique excluant toujours les paysans. Parfois la puissance publique contraint les paysans à assumer une propriété et une exploitation collective pour rembourser la dette agraire, mais les paysans souhaitent l'exploitation individuelle (Brésil). Un autre aspect est que les modèles de consommation occidentaux font que parfois les gens ne veulent plus être paysans.

Face à ces problèmes, les organisations paysannes développent différentes stratégies. Au Sénégal, les Groupements d'Intérêt Économique, en faisant reconnaître leurs droits sur la terre, visent à anticiper l'accaparement par les néo-ruraux. Ils s'allient même avec des entrepreneurs privés, c'est le cas de GIE Mixtes où les paysans apportent la terre et les entrepreneurs le financement pour l'aménagement. En Inde, des coopératives se constituent en étroite relation avec les consommateurs. Dans ce même pays la production du thé Darjeeling abandonnée par les multinationales et par l'État est reprise par les travailleurs avec l'aide de quelques syndicats, et ça marche. Au Mexique, le transfert au secteur privé pénalise les paysans, les coûts des fertilisants et du crédit sont trop lourds ; dans les cas du transfert de ces fonctions aux paysans on observe de bons résultats. Sur le plan politique, l'option de quelques leaders de travailler avec ou dans le gouvernement est une possibilité pour peser sur les décisions importantes (Sénégal).

2. Les structures d'appui

Un fait marquant est l'ignorance de la part des systèmes et des experts de la vulgarisation, qui ne tiennent pas en compte les processus endogènes d'innovation et d'apprentissage mis en place par les paysans... Le rôle de la recherche semble être celui d'élaborer les références et les instruments d'aide à la décision ; dans ce sens, la production et la socialisation de l'information pour préparer à la négociation semble importante. Malgré les discours, les chercheurs ont gardé une mentalité autoritariste et de négation des savoirs paysans. D'ailleurs ils essaient parfois d'imposer un modèle que les paysans, imprégnés par les modèles « occidentaux » refusent (Brésil). En Afrique, les paysans ne veulent plus gérer « de petits projets », ils veulent participer aux décisions politiques ; la diminution des fonds en provenance de la coopération internationale y est pour quelque chose.

Quant au rôle de l'État, certains soulignent l'aspect positif du désengagement. À Taiwan, ce sont les coopérateurs qui embauchent le vulgarisateur, s'il ne donne pas de bonnes solutions, il est licencié. L'État met en place l'infrastructure et facilite des prêts seulement pour l'achat de machines. Par rapport à la coopération internationale, les intérêts sont souvent divergents malgré les discours ; il y a la logique des bailleurs des fonds qui soumettent les paysans à leur hégémonie et les ONG du Sud qui constituent un contre-pouvoir mais qui agissent au détriment des organisations paysannes ; ces dernières voudraient prendre en charge beaucoup de leurs fonctions. Aux Philippines, où plusieurs membres d'ONG font partie du gouvernement et participent à « l'Agenda de la Réforme Sociale », l'hétérogénéité de ces organisations (confessionnelles, académiques, gouvernementales, privés) fait que les intérêts sont trop divers et que l'on ne peut pas trouver des formules pour contenter tout le monde. Au Mali, il y a un ras-le-bol des ONG, il y aurait plutôt des « PNG » : « Personnes non gouvernementales ».

Si le problème de l'agriculture et des petits paysans est considéré comme un problème de société, il ressort l'importance de nouvelles alliances en dehors du secteur. La mondialisation des échanges va de pair avec la mondialisation de la pauvreté : que faire de la demande insolvable ? Le besoin d'avoir un objectif commun semble aussi être important pour fédérer les initiatives, les économies d'échelle peuvent jouer ce rôle dans certaines circonstances mais pas toujours. Pour les paysans, la question clé est de savoir s'ils ont besoin ou non de s'organiser et pour quoi faire.

Session VIII. débat

Synthèse des débats sur « Agriculture paysanne et question alimentaire »

Responsables : COURADE Georges et HAUBERT Maxime

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

L'objectif de cette session était double : faire une première synthèse des discussions qui ont eu lieu et proposer des orientations pour la suite de la réflexion.

Deux insatisfactions principales ont été relevées : l'utilisation de concepts insuffisamment définis (agriculture familiale, agriculture paysanne, agriculture de plantation, ONG) et un certain nombre de points totalement évacués ou peu abordés : agriculture moyenne ou intermédiaire, politique alimentaire, politique sociale, société civile, contrôle des décisions de l'Etat, régulation macro-économique, importance des communautés comme niveaux intermédiaires par lesquels passent un certain nombre de régulations, absence d'une anthropologie et d'une économie de la famille qui nous aurait aidés dans la définition de l'agriculture familiale.

Ces insuffisances ou insatisfactions apparentes sont liées à des remarques d'ordre méthodologique.

Le sujet de départ, qui était vaste, a été décomposé, en particulier en ramenant une grande partie des débats sur la diversité des situations entre les différents pays voire au sein d'une même région. Le sujet a été déconstruit, mais sans qu'il y ait eu réellement de reconstruction par la suite. La problématique de départ a évolué, mais sans qu'une nouvelle émerge réellement. Pour pouvoir aller plus loin dans la réflexion scientifique (qui consiste à classer, expliquer et éventuellement prédire), l'élaboration de typologies, à peine ébauchées ici, permettrait de dépasser l'idée de diversité. Si cette dernière est bien une réalité du monde rural, il faut avoir une perspective plus globale, permettant de comprendre cette diversité.

Ce travail pourrait se faire à travers la recherche-action, comme certains chercheurs le font déjà au Brésil. Une autre possibilité serait de faire par pays le point sur la question de l'agriculture paysanne. L'instauration de groupes de travail par thème plutôt que par pays a aussi été évoquée.

Bien que, tout au long des discussions, l'expérience des pays du Nord ait quelque peu été marginalisée (le modèle de référence étant devenu le modèle asiatique) il semble important de la maintenir pour la suite de la réflexion. Le cas des agricultures des pays du Nord est intéressant, pour montrer comment s'est faite l'insertion de l'agriculture familiale dans des économies qui se développaient.

Deux grands thèmes ont largement été abordés, amenant en partie des consensus mais laissant des questions sans réponses et ouvrant de nouvelles voies pour la suite de la réflexion.

L'économie de marché étant une réalité, la question est de savoir quelles sont les conditions données aux paysans pour se positionner sur le marché, et plus particulièrement quel doit être le rôle de l'État. Deux affirmations semblent alors s'opposer : d'un côté la préservation de l'autonomie paysanne et donc la critique de l'interventionnisme de l'État ; de l'autre, la nécessité de l'État, dans son rôle de protectionnisme, de régulation et de services publics : faciliter les coopératives, promouvoir l'éducation, réguler l'utilisation des ressources, mettre en place de nouvelles formes de crédits, de marché, ... Jusqu'à quel point l'État doit-il intervenir ? Quelles sont les stratégies d'accompagnement de l'autonomie paysanne par l'État ? Quelle en est sa capacité et à quel coût ? Il ne faut pas oublier que l'État n'est pas une entité abstraite supra-sociale mais renvoie à la notion de bloc au pouvoir, pour lequel la paysannerie est un besoin politique. L'agriculture paysanne doit donc tirer profit de ses capacités de résistance et

d'adaptation, et mettre en place des structures autonomes permettant de faire pression sur l'État.

La capacité d'adaptation et de résistance des paysanneries est globalement présente dans l'ensemble des pays, tout du moins au regard du nombre de paysans qui augmente. Pourquoi sont-elles si puissantes, ont-elles pu résister au temps ?. Quelles sont les formes de résistance ? S'agit-il de formes de survie précaire à brève échéance, ou au contraire des formes d'adaptation durables ?

Aujourd'hui, les conditions sont de plus en plus difficiles. Dans certains cas, l'augmentation quantitative de la paysannerie ne s'accompagne pas d'un accroissement de sa viabilité. Dès lors, de quelle manière la sécurité alimentaire sera-t-elle assurée dans les prochaines années ? On pourrait s'interroger sur les atouts des petites agricultures face aux autres. Cependant, il ne faut pas négliger l'importance de la question d'échelle. S'agit-il de la sécurité alimentaire du petit producteur, de la région, du pays ou du monde ? Dans certains cas, la sécurité alimentaire peut s'opposer à l'indépendance alimentaire d'un pays, selon les choix qui sont faits. De plus, selon l'échelle considérée, certains acteurs exclus jusqu'à présent peuvent devenir prédominants. Il peut s'agir de d'autres formes d'agricultures, mais aussi des consommateurs. Comme il a été rappelé, la sécurité alimentaire se définit sous quatre termes : disponibilité alimentaire, accès physique à l'alimentation, accès économique à l'alimentation et acceptabilité des aliments par la population. Ceci renvoie au problème de la consommation et plus largement au problème de la pauvreté du monde rural mais aussi à la pauvreté de la nation. Quels sont les moyens, les méthodes et voies d'intervention ou d'action pour tenter d'alléger le problème de la pauvreté ? Il ne faut donc pas se focaliser seulement sur les petits producteurs, mais tenir compte des relations qu'il peut y avoir entre les différentes catégories d'acteurs (producteurs ou consommateurs).

L'intérêt des communications présentées et des débats réside dans la grande diversité des situations qui ont été évoquées à travers les différents continents. Mais cette richesse d'informations a parfois rendu difficile une mise en perspective plus globale des questions soulevées.

**DEUXIEME PARTIE :
FICHES ANALYTIQUES
SUR LES COMMUNICATIONS**

I – Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience des pays du Nord ?

I.I – Les pays de l'Union européenne

Modernisation et crise des agricultures familiales : mécanismes de différenciation et de restructuration en France et dans la CEE

Communication présentée par : KROLL, Jean-Christophe
Personne Rédactrice : DEL POZO, Ethel

A partir du cas de la France, cette communication se propose de montrer d'un côté comment la restructuration de l'agriculture s'articule au processus d'ensemble de régulation de la croissance économique générale, notamment depuis la seconde guerre mondiale et de l'autre, le rôle déterminant des interventions publiques.

Ce qu'il est convenu de caractériser sous les termes d'« agriculture paysanne » ou d'« agriculture familiale » en France est une forme d'organisation de la production qui est née et s'est développée avec les échanges marchands capitalistes, ce qui interdit toute théorie de la « survivance » d'une quelconque forme « pré-capitaliste » de production. La production agricole ne peut prétendre s'affranchir de la logique fondamentale d'accumulation du capital, pour la bonne raison que les exploitations qui ne sont pas capables d'une accumulation minimale disparaissent. Mais prédomine, en agriculture, il est vrai, une forme familiale de possession du capital qui n'engendre pas une séparation nette du capital et du travail, ni le développement d'un salariat important. La « décomposition » de l'agriculture n'a rien de plus spécifique que celle de l'industrie textile ou de la sidérurgie.

Le capital investi en agriculture bénéficie généralement d'un rendement médiocre, ce qui justifie un soutien actif des pouvoirs publics au processus d'accumulation du capital dans ce secteur, soit par soutien des prix, soit par des aides directes à la capitalisation. Dans les pays industriels développés, l'essor de l'agriculture paraît étroitement articulé au processus d'ensemble d'accumulation du capital et de croissance économique. La politique agricole, instrument privilégié d'intervention des pouvoirs publics dans la régulation sectorielle de l'agriculture et des filières agro-alimentaires, paraît ainsi largement déterminée par le mode de régulation de la croissance économique d'ensemble. D'où le rôle essentiel de la « politique industrielle » et de la « politique agricole » menées par les pouvoirs publics pour développer les complémentarités intersectorielles. Bien plus, la régulation de la croissance suppose un arbitrage social de la répartition entre profits et salaires, arbitrage dans lequel l'Etat intervient activement.

Jusqu'en 1992 (et encore pour une bonne part aujourd'hui), le soutien des prix a constitué, dans la Communauté Européenne, un levier essentiel de la politique agricole. Il y a alors une corrélation très étroite entre le niveau de capitalisation, le niveau de production, et le niveau des soutiens publics. Les exploitations qui disposent des niveaux de capitalisation et de production au départ les plus élevés bénéficient en priorité des soutiens publics. Ce qu'il importe de souligner, c'est que ce mouvement de restructuration est continu. Plus les exploitations se modernisent, plus la productivité augmente, et plus les prix baissent, ce qui suppose l'élimination de nouvelles tranches de producteurs. La modernisation n'est donc pas une question de « rattrapage » d'un retard à un moment donné (approche statique) mais un processus permanent de sélection (approche dynamique).

Pendant la période de forte croissance des Trente Glorieuses, ce processus de développement « productiviste » de l'agriculture a fait l'objet d'un consensus sociopolitique assez large, dans la mesure où son bon fonctionnement était assuré par trois mécanismes régulateurs importants : 1) l'emploi industriel qui a constitué un exutoire efficace à l'exode agricole ; 2) les gains de productivité, et 3) l'expansion du marché. La crise des années 70 est l'expression des limites du modèle de la croissance quantitative des Trente Glorieuses fondée sur une étroite articulation entre production et consommation de masse.

L'instauration des nouvelles politiques d'ajustement structurel, à l'intention des pays pétroliers et des autres pays endettés du Sud, scelle dans les années 80 la crise définitive du modèle « productiviste ». La récession de la demande internationale, conjuguée à la stagnation de la demande interne met alors un coup d'arrêt brutal à l'expansion de la production. Lors des négociations du Gatt, sous prétexte de « découplage », Europe et Etats-Unis, prompts à vanter les mérites du libre jeu du marché aux pays du Sud, se sont autorisés de substantiels niveaux de subventions directes. Elles contribuent toujours efficacement à soutenir l'accumulation et la concentration du capital en agriculture, mais n'impliquent plus nécessairement un passage obligé par l'accroissement quantitatif de la production et des rendements ; la poursuite du développement des uns suppose une accélération du départ des autres. Ce processus de sélection apparaît alors d'autant plus brutal que les trois régulateurs (voir plus haut) qui en avaient facilité la justification sociale pendant la période de forte croissance sont désormais en panne. Mais ce qui est remarquable, c'est que cette sélectivité accrue s'accompagne malgré tout d'une augmentation continue des soutiens directs à l'agriculture productive (52 milliards de francs en 1990, 72 milliards en 1994) et du coût de la prise en charge publique du déficit de la protection sociale (74 milliards de francs en 1994). Une nouvelle rationalisation économique des transferts publics tend donc à s'imposer pour justifier le nouveau « pacte social » susceptible de persuader le contribuable du bien fondé de ses efforts.

En conclusion, l'auteur constate l'écart qui paraît se creuser entre la dynamique économique réellement observée, et les constructions théoriques qui prétendent en rendre compte et justifier les prescriptions économiques actuelles de rigueur et de sélectivité. Cette incapacité croissante des constructions théoriques débouche aujourd'hui sur un divorce croissant entre les critères de mesure des performances économiques des sociétés industrielles avancées, et la réalité de la dégradation sociale qu'elles vivent. Face à l'enjeu crucial que représente la mobilisation des ressources en travail dans les pays du Sud, de tels résultats discréditent définitivement les économistes des pays industriels développés pour poser les économies du Nord comme modèles pour les pays du Sud. C'est aux pays du Sud, et à eux seuls, d'imaginer les voies originales de leur développement ainsi que les politiques agricoles et alimentaires les plus utiles pour y parvenir. Mais, s'interroge l'auteur, les forces économiques en œuvre à l'échelle planétaire leur laisseront-elles le choix ?

La paysannerie européenne entre réforme de la PAC et accord du GATT

Communication présentée par : BAZIN, Gilles

Personne Rédactrice : DEL POZO, Ethel

La voie suivie par l'agriculture européenne, sans être ni universelle ni exclusive, notamment parce que la protection assurée par la Politique Agricole Commune (PAC) restera un privilège de pays riche, montre cependant les capacités très importantes de développement auxquelles peut prétendre une économie paysanne pour peu que les conditions économiques, politiques, sociales, techniques et financières de sa croissance soient réunies. Que ce soit en termes de production ou d'exportation, l'Europe des 15, avec ses 8 millions d'exploitations cultivant 130 millions d'hectares, est au coude à coude avec la première puissance agro-alimentaire mondiale, les Etats-Unis. Fortement hétérogène dans ses structures, ses moyens de production et ses résultats économiques (la dimension moyenne des exploitations va de 5 ha en Grèce à 30 ha en France et 70 ha en Grande Bretagne), cette agriculture est restée très majoritairement familiale. Les salariés agricoles, en forte diminution, ne représentent que 5 % des 16 millions d'actifs agricoles (mais 17 % du travail fourni en agriculture car de nombreux actifs familiaux ne travaillent pas à plein temps). Cette agriculture paysanne, intégrée au marché et fortement capitalisée, a fait les preuves de ses capacités à augmenter la production, qui a quasiment doublé en trente ans avec une population active divisée par deux dans la même période (1960-1990).

Mais cette politique n'a pas eu que des effets positifs. L'exode agricole qui s'accélère dans une Europe qui compte aujourd'hui 20 millions de chômeurs, des mécanismes d'aide coûteux qui tendent à accentuer les inégalités de revenu agricole, une dégradation de l'environnement qui tient autant à la concentration des productions dans les régions intensives qu'à leur abandon dans les zones marginalisées, des effets de dumping des exportations subventionnées sur le marché mondial qui handicapent les producteurs du Sud... font partie des conséquences négatives de la PAC qui ont conduit à sa réforme en 1992.

La réforme de la PAC et les négociations au GATT ont été deux dossiers étroitement liés : un accord au GATT constituant l'objectif prioritaire attendu de la réforme. L'accord commercial, dont l'application s'échelonne entre 1995 et 2000, comporte plusieurs niveaux de contraintes pour l'agriculture européenne :

- la réduction du montant global des soutiens à l'agriculture de 20 % par rapport à la période 1986-1988 ;
- la réduction des exportations subventionnées de 21 % en volume (pour chaque produit) par rapport à la période 1986-1990 et la réduction en valeur de 36 % des soutiens budgétaires aux exportations ;
- la transformation des restrictions à l'importation (prélèvements variables, contingents...) en équivalents tarifaires fixes, eux-mêmes soumis à une baisse de 36 % ;
- l'ouverture d'un accès minimum au marché intérieur (importation à droits de douane réduits) correspondant à 5 % de la consommation intérieure de l'Union Européenne.

C'est la réduction de 21 % des exportations subventionnées qui est sans conteste la mesure la plus contraignante, particulièrement pour la France, premier exportateur de la Communauté. Les effets de la limitation des quantités exportées en 2000 par rapport à celles de 1991-92, devraient conduire à des baisses très importantes, qui dépasseront 30 % pour les céréales, les viandes et les fromages au niveau européen. Des ajustements de la politique agricole à ces nouvelles contraintes du GATT s'imposeront. La réforme de la PAC ne restera donc pas

longtemps en l'état. Les deux problèmes majeurs, que sont la maîtrise des productions et la répartition des soutiens publics, restent posés à moyen terme.

La réforme de la PAC met en évidence l'obsolescence du modèle productiviste en annulant toute possibilité de croissance dans la plupart des grandes productions maintenant encadrées par des droits à produire (lait, viande bovine et ovine, céréales, oléagineux, vin, sucre). Il ne permet plus ni d'installer des jeunes, ni d'assurer le développement des exploitations petites et moyennes, les plus nombreuses dans la Communauté. Tout emploi perdu dans l'agriculture représente potentiellement un chômeur supplémentaire et on en compte 20 millions. D'avantage encore que les problèmes d'abandon des territoires qui resteront très localisés (on peut maîtriser l'essentiel du territoire européen avec 1,5 million d'exploitations, elles occupent déjà 80 % de la SAU), ce sont la destruction des emplois agricoles, les atteintes à l'environnement et au patrimoine naturel, la place de plus en plus réduite de l'agriculture dans le monde rural qui justifient depuis longtemps un changement de politique agricole.

De nombreuses exploitations recherchent et expérimentent de nouvelles solutions. Les alternatives au modèle productiviste sont fondées sur la pluriactivité des ménages agricoles, la diversification des productions, la valorisation de la qualité, la transformation à la ferme ou dans de petits ateliers collectifs, la vente directe et enfin la rémunération d'activités de services (agri-tourisme), d'entretien ou de valorisation du patrimoine naturel (agri-environnement). Il ne faut cependant pas mythifier les possibilités de développement offertes par la diversification des activités de l'agriculture et par la reconnaissance marchande de ses fonctions environnementales. Ces activités auront besoin, pour leur développement, d'une politique agricole et rurale renouvelée ou les aides ne seront plus distribuées uniquement en proportion de la production agricole ou du capital d'exploitation. Une politique davantage différenciée en fonction des régions et des catégories paysannes que l'on souhaite maintenir. La réduction des inégalités de développement agricole qui en résulterait est favorable à l'emploi car elle permet de maintenir davantage d'actifs mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Mais cet objectif remet en cause la répartition actuelle des soutiens à l'agriculture communautaire qui concentre les moyens sur les régions et les exploitations déjà les plus favorisées. Il oblige à réviser les règles de transfert des droits à produire (qui s'échangent actuellement majoritairement avec le foncier) en les réservant aux petites exploitations et aux régions les plus défavorisées. Cet objectif nécessite également d'accroître les moyens de la politique agri-environnementale communautaire (1 milliard d'euros par an actuellement). C'est d'ailleurs l'ensemble des soutiens publics directs (20 milliards d'euros en 1996) qui devrait être lié à des exigences écologiques (limitation des chargements animaux, des engrais et des pesticides notamment), compte tenu du degré de pollution des nappes phréatiques des grandes plaines européennes.

Cette communication contient une vaste information statistique et technique de même qu'un schéma, élaboré par l'auteur, sur quelques voies de développement possibles pour la paysannerie européenne. A son avis, c'est en conjuguant politique agricole, politique environnementale et politique de développement rural que l'Union Européenne doit chercher à maintenir le maximum d'actifs, notamment dans les zones les plus défavorisées où l'agriculture reste souvent la dernière et la seule activité.

Développement agricole, agriculteurs et territoires dans le sud de l'Union Européenne

Communication présentée par : ROUX, Bernard

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Cette communication aborde l'évolution de l'agriculture des quatre pays les plus méridionaux de l'Union Européenne (UE) (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) en s'appuyant sur l'analyse de trois thèmes : les modalités et les résultats du développement agricole depuis les années 1950 ; les transformations et les différenciations des exploitations agricoles ; les rapports entre l'agriculture et le territoire.

En ce qui concerne le développement, les résultats sont mitigés :

- Ces agricultures sont actuellement incapables de subvenir aux besoins alimentaires des populations à partir de leurs propres ressources : c'est le résultat du bas niveau de développement économique au début de la période (années cinquante), des choix de politique économique effectués à ce moment-là et des concurrences sur les marchés agricoles que l'intégration successive des quatre pays à l'UE a accentuées.
- Dans la lutte pour la conquête des marchés, tant vis-à-vis des autres pays de l'UE que ceux d'autres régions du monde, les quatre pays du sud de l'UE ne parviennent pas à équilibrer leurs importations (produits de base pour l'élevage et pour l'alimentation humaine) par leurs exportations de produits « méditerranéens » (fruits, agrumes, légumes) ; en conséquence ils ont tous une balance agro-alimentaire déficitaire.
- Cette situation est directement liée à la faiblesse relative de ces agricultures dans la mise en œuvre des avantages comparatifs, elle-même expliquée, notamment, par une maîtrise des systèmes de production inférieure à ce que permettrait l'état des connaissances scientifiques, à l'efficacité médiocre de l'organisation commerciale, à l'état des structures foncières et au manque de ressources naturelles.
- Si l'on se réfère à l'exemple de l'Italie, pays le plus déficitaire, l'intégration à l'UE et l'application de la PAC aux pays du sud de l'UE n'a pas eu d'effet rééquilibrant sur la balance commerciale ni sur les revenus des agriculteurs, le soutien aux productions « méditerranéennes » étant nettement inférieur à celui reçu par les cultures et les élevages dominants dans le nord de l'UE.
- Quant aux exploitations, elles appartiennent à des structures agraires généralement très hétérogènes où :
- Le poids important des unités de production fondées sur le travail salarié contraste avec le très grand nombre de très petites exploitations.
- La « modernisation » de l'agriculture paysanne, dominante dans les années cinquante, n'a fait surgir qu'un petit nombre d'exploitations familiales conformes aux canons de l'agriculture des pays occidentaux les plus développés (le modèle « farmer »).
- L'absence de politiques volontaristes concernant les structures foncières a été le principal facteur du maintien d'une grande hétérogénéité dans les formes sociales de production.
- Les revenus des exploitants se caractérisent par une double dissymétrie : de très fortes inégalités au sein de chaque pays et une infériorité considérable des agriculteurs du sud par rapport à ceux du nord de l'UE.
- La question reste posée de l'avenir d'un très grand nombre de petites et très petites exploitations : leur pérennité, après tant d'années, ne serait-elle pas due à leur capacité à

s'intégrer dans le tissu économique ? ce qui, si l'hypothèse se révélait exacte, n'en ferait pas des reliquats encombrants de structures agraires bloquées mais des éléments fonctionnels de systèmes économiques locaux.

Enfin, l'étude des rapports entre l'agriculture et le territoire montre une concentration spatiale considérable de la production et la marginalisation d'une part croissante de l'espace :

- Sur la longue période, on observe une véritable inversion des hiérarchies territoriales : les zones de montagne, de collines et de vallées intérieures, les premières colonisées et concentrant autrefois l'essentiel de la production, ne représentent maintenant qu'une très faible proportion de la production, par rapport à celle des plaines littorales ou intérieures, souvent irriguées.
- Les politiques publiques visant à développer les équipements hydrauliques dans les plaines ont renforcé cette tendance, elle-même alimentée par les avantages qu'y rencontre l'agriculture mécanisée intensive.
- Les tendances au dépeuplement d'espaces considérables sont la conséquence directe de la concentration de l'agriculture dans les zones propices à l'application des moyens les plus productifs et les plus rentables pour la transformation et la commercialisation ; de ce point de vue, les mesures de la PAC en faveur des zones de montagne et défavorisées ne jouent qu'un rôle de contre-poids mineur.
- L'existence de foyers de « résistance à la marginalisation » dans les zones en voie de dépeuplement, démontre une certaine capacité des agriculteurs à s'adapter aux nouveaux usages des territoires et aux nouvelles fonctions de l'agriculture (entretien des paysages, tourisme et loisirs, productions de qualité, etc.) mais ne garantit en rien la permanence d'une population agricole suffisante pour revitaliser les vastes zones rurales marginalisées des quatre pays du sud de l'UE.

Après une analyse longue et détaillée, faite sur la base de nombreuses statistiques, l'auteur pose la question : quel peut être l'avenir de ces agricultures méridionales de l'UE, compte tenu de ce qu'elles sont devenues après quarante ans de soumission au développement économique, d'abord dans un cadre national, puis européen et maintenant mondial ? Selon lui, une note d'optimisme reste encore possible si on ne se place pas dans le seul cadre des échanges européens, méditerranéens et mondiaux mais si on introduit la dimension locale de l'économie. Dans ce cas, il est d'abord possible de prévoir l'approfondissement et l'amélioration des articulations des exploitations avec le tissu économique de leur environnement proche. La conquête de parts de marchés locaux et régionaux à partir de produits de qualité et de circuits de commercialisation de proximité fait partie des défis à relever. Ensuite, il ne faut pas négliger les potentialités contenues dans le lien que peuvent constituer les agriculteurs de ces pays entre le patrimoine naturel et historique local et la demande urbaine d'un environnement de qualité, de loisirs et de tourisme : il reste une marge considérable de progrès par la diversification des activités professionnelles au sein des exploitations. Enfin, le débat sur le devenir des espaces marginalisés n'est pas clos. Les Européens tiennent à une campagne habitée par des agriculteurs : la mise en place d'une politique de réel soutien aux exploitations de ces espaces, combinant les mesures communautaires, nationales et régionales, peut être acceptée par l'ensemble de la société.

Du défrichement au déracinement : aspects de l'agriculture familiale en Grèce contemporaine

Communication présentée par : KOVANI, Hélène
Personne Rédactrice : BEY, Marguerite

En Grèce, le paysan libre, propriétaire de sa terre et porteur de valeurs telles que l'amour du travail, la modération et la prudence, est élevé au statut de héros dans la tradition littéraire. C'est dire que le petit producteur agricole a des racines profondes dans ces Balkans où il a pourtant été souvent un déraciné. Après un parcours des caractéristiques de l'agriculture paysanne en Grèce, la communication montre comment la réforme de la politique agricole commune (PAC) impose une révision du rôle des petits producteurs, en même temps qu'elle doit reconsidérer le caractère socio-culturel du problème alimentaire.

Il faut reconnaître, en défense de l'agriculture paysanne, que c'est elle qui a permis de surmonter les crises historico-politiques, en assurant la vie et sa continuité. Les travaux sur les rendements et la productivité de l'agriculture ont négligé cet aspect de la problématique paysanne. Le dynamisme de l'agriculture familiale apparaît dans les régions marginalisées, les zones de montagne en particulier, où les terres cultivées atteignaient les sommets, transformés aujourd'hui en friche. La pluriactivité a acquis de l'importance pour l'économie des exploitations agricoles qui conservent, dans leur majorité, un caractère familial.

Experts et responsables soulignent les inconvénients de la petite taille des exploitations et leur morcellement (taille moyenne de 4 hectares contre 13 dans l'Union Européenne) occupant encore 22 % de la population active. Mais les obstacles à un développement harmonieux sont aussi d'ordre politique, les pouvoirs publics encourageant, à travers des prix garantis pour certains produits, l'intensification de l'agriculture dans les plaines fertiles et irriguées.

Au sein de l'Union Européenne, la Grèce a atteint un faible niveau de compétitivité agricole, ce qui conduit ce pays à une balance commerciale déficitaire. Cette situation ne peut que se dégrader avec la réforme de la PAC et l'accord du GATT. En effet, la préférence communautaire oblige la Grèce à importer des produits à des prix relativement élevés, alors que ses fruits et légumes entrent en concurrence avec des pays tiers méditerranéens ayant signé des accords préférentiels avec l'Union Européenne.

Les directives pour une augmentation de la taille des exploitations vont en faveur d'un remembrement et du départ en retraite anticipé pour que près de la moitié des exploitations finissent par être abandonnées au nom de la compétitivité et de la rationalisation agricole. L'arrachage de vignes et oliviers, dont la valeur symbolique en Méditerranée n'est plus à prouver, montre à quel point la volonté politique de modernisation fait fi des particularités régionales.

D'une manière générale, l'objectif de réduction de moitié du nombre des exploitations soulève un certain nombre de problèmes que la Grèce partage avec les autres pays d'Europe : chômage, crise de l'environnement et qualité des produits agricoles alimentaires. La solution à ces problèmes suggère un changement dans nos valeurs qui conduirait peut-être à réhabiliter les petits producteurs.

Cette communication montre à quel point la dimension historique est nécessaire pour comprendre la réalité actuelle de l'agriculture familiale. L'auteur cite des auteurs de l'époque classique qui rendent hommage à la paysannerie grecque.

La position de l'auteur en défense de l'agriculture familiale de son pays répond à deux préoccupations : l'une, de caractère socio-historique, tend à préserver une tradition paysanne fortement enracinée, et l'autre, de caractère écologique, cherche à prouver que la qualité des produits est indissociable d'une agriculture soignée, telle que la pratiquent les paysans.

1.2 – Les pays d'Europe centrale et orientale

La renaissance polymorphe de l'agriculture familiale en Europe centrale et orientale

Communication présentée par : MAUREL, Marie-Claude

Personne Rédactrice : BEY Marguerite

Cette communication traite de la renaissance de l'agriculture familiale dans les pays d'Europe centrale et orientale, après une collectivisation qui visait leur disparition. En effet, « l'abandon des formes d'exploitation collectives impliquait-il le retour à des formes individuelles ou familiales d'organisation de la production ? » Le rôle actuellement attribué à la propriété privée dans l'économie de marché oriente le débat dans ce sens.

Cette décollectivisation prend des formes très différentes selon les pays. D'une manière générale, elle donne lieu à des formes sociales de production très diversifiées, aussi bien dans leur taille que dans leur statut juridique : exploitations collectives transformées en coopératives, en associations de producteurs ou en partenariats, fermes d'Etat démembrées devenues des sociétés de capitaux, exploitations privées. Ces processus s'inscrivent dans le temps long. La filiation entre les diverses formes de production agricole nous renseignerait sur les raisons de la réapparition de l'agriculture familiale.

Les modalités juridiques de la redistribution foncière varient selon les pays, mais on peut retenir deux options : l'une qui consiste à restaurer la propriété préexistante à la collectivisation, l'autre qui équivaut à une réforme agraire, même si, en pratique, le souci de compromis qui anime les législateurs a associé les principes d'une justice réparatrice et d'une justice distributive. Toujours avec des variations selon les pays, l'émiettement foncier risque d'entraver la restructuration.

La restructuration du secteur agricole se fait dans le sens de formes plus efficaces que les structures collectives. La réapparition de l'agriculture familiale coïncide avec le retour du marché, montrant des formes plurielles d'insertion au marché. Ces formes familiales sont encore minoritaires (on les trouve surtout en Pologne), autant en termes de superficie occupée qu'en termes de participation à une production marchande.

Les conditions de renaissance de l'agriculture familiale, après leur disparition pendant des décennies (l'agriculture polonaise étant seule à avoir échappé à une totale collectivisation de longue durée), nous intéressent d'autant plus que, selon l'auteur, elles ont un avenir. Une agriculture privée s'est maintenue pendant la collectivisation, mais elle était étroitement contrôlée et avait un accès limité au marché. Cependant, ces lopins individuels ont certainement permis de conserver un savoir-faire et de préparer l'exploitation à un retour à une agriculture familiale.

L'exploitation familiale est le produit d'une histoire, d'une mémoire, et se caractérise par un projet spécifique qui est celui de la famille. Ces formes sociales de production se projettent dans l'avenir à partir d'un modèle idéal et des représentations que les familles s'en font. Il s'agit donc d'identifier ce modèle auquel se réfèrent les familles de producteurs. Dans les enquêtes réalisées il y a environ 5 ans, une place importante est accordée aux représentations.

Dans ces enquêtes, on distingue 4 groupes auxquels correspond un rapport différent à la terre selon un ensemble de critères :

Groupe 1 : les « porteurs de projet » correspondent à d'anciens propriétaires moyens, exploitant actuellement plus de 5 hectares, cadres dans le système collectif. Il y a donc continuité dans le statut social et l'appropriation foncière.

Groupe 2 : le projet moins clairement défini correspond à un statut foncier mixte, des parcelles de 1 à 5 hectares, une origine de propriétaires moyens, mais des qualifications hors de l'agriculture.

Groupe 3 : ce groupe de travailleurs agricoles envisagent difficilement de devenir chefs d'exploitation, même s'ils disposent de parcelles allant jusqu'à plus de 5 hectares. Petits propriétaires avant la collectivisation, ce qui manque le plus à ces travailleurs manuels est un esprit d'entreprise, un ensemble de compétences.

Groupe 4 : ce groupe n'a ni les valeurs ni les compétences pour porter un projet individuel. Le lien d'appropriation à la terre est pratiquement inexistant. C'est le type même du travailleur collectif d'origine prolétaire.

Le rejet de l'exploitation indépendante est d'autant plus fort que le système collectiviste a suscité une dépayssannisation plus importante des sociétés. La persistance d'un modèle féodal a longtemps empêché la formation d'une paysannerie. A l'exception de la Pologne et peut-être de la Bohême (en République Tchèque), la paysannerie n'a pas une histoire très enracinée.

La privatisation des terres favorise la reconstitution d'une petite propriété foncière inspirée des réformes agraires de l'entre-deux guerres ou de l'immédiat après-guerre. La réforme renoue ainsi avec « l'idéal du petit paysan propriétaire ». On distingue les exploitations familiales de quelques hectares, dont le fonctionnement les rapproche de l'ancienne économie auxiliaire, et celles de superficie plus étendue, qui tentent de renouer avec une logique familiale d'articulation entre capital, travail et famille.

Les conditions d'installation ont été rendues plus difficiles par l'absence de moyens financiers (crédit) et de services techniques. L'ancienne élite dirigeante des coopératives est parvenue à s'approprier les éléments les plus intéressants du patrimoine collectif et donc à s'installer dans des conditions plus favorables. Il faut disposer d'un capital économique, certes, mais aussi d'un capital culturel : ce qui différencie les individus, c'est leur capacité à valoriser leur savoir-faire. Dans le contexte actuel, deux éléments sont essentiels : des compétences professionnelles polyvalentes et une certaine maîtrise des réseaux de commercialisation.

La tendance générale est de favoriser la formation d'exploitations de taille moyenne, selon des critères d'efficience, ce qui n'est peut-être pas la meilleure manière de poser le problème. Sur le plan social, il faut considérer que la restructuration des économies de ces pays risque de conduire une partie des populations rurales vers l'exclusion. Il serait donc plus raisonnable de favoriser le développement des petites exploitations et de leur permettre de s'articuler davantage au marché, alors que les difficultés actuelles conduisent de nombreuses exploitations à produire pour leur propre approvisionnement. La stabilisation socio-économique de ces pays dépendra de la stabilité du secteur agricole.

Comme le souligne l'auteur en conclusion, les transformations structurelles en Europe centrale et orientale relancent le débat sur les mérites respectifs de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation agricole. La question de la taille idéale, tant qu'elle ne fait référence qu'à l'efficience des exploitations, est mal posée.

La communication est malheureusement trop succincte pour saisir les particularités nationales, dont le texte est pourtant parsemé. Le lecteur se trouve donc ballotté entre, d'un côté, les généralités sur les processus de décollectivisation et le « modèle idéal du petit paysan propriétaire » et, de l'autre, les explications plus fines d'ordre historique et idéologique (quelles politiques de développement rural), de portée très limitée faute d'espace pour rendre compte des nuances nationales. En outre, l'auteur semble attendre beaucoup plus des experts européens que des décideurs nationaux.

II – Réforme agraire ou révolution verte : opposition ou complémentarité des politiques ?

II. I – Réforme agraire, révolution verte et sécurité alimentaire en Asie du Sud et du Sud Est

Agriculture paysanne, intervention de l'Etat et limites de la « révolution verte » en Thaïlande

Communication présentée par : DUFUMIER, Marc – SRIJANTR Thippawal

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

La Thaïlande est depuis déjà longtemps un pays exportateur de produits agricoles et alimentaires. Ses exportations ne se limitent pas seulement au riz et au caoutchouc, dont elle est devenue le premier exportateur mondial, mais concernent une très large gamme de produits alimentaires : sucre, maïs, manioc, volailles, crevettes, fruits et légumes, etc. Cette situation, très originale en Asie du Sud Est, est l'aboutissement d'une longue histoire au cours de laquelle l'Etat thaïlandais n'a jamais cessé d'intervenir en direction des agriculteurs : Elle est aussi et surtout le résultat des progrès d'une agriculture paysanne extensive dans un pays où les terres cultivables étaient relativement abondantes, eu égard à la force de travail et aux moyens de production disponibles. C'est essor de l'agriculture s'est opéré largement au détriment des ressources forestières dont la réduction atteint désormais des proportions alarmantes. La question se pose donc aujourd'hui de savoir si l'Etat thaïlandais pourra, dans le futur, promouvoir des systèmes de production agricole qui soient à la fois plus intensifs et plus respectueux des potentialités productives des écosystèmes.

La Thaïlande est le seul pays d'Asie du Sud Est à ne pas avoir été colonisé par une puissance étrangère, ce qui a évité l'établissement de grandes plantations coloniales. La signature de plusieurs traités commerciaux avec les puissances occidentales permit l'intégration rapide de l'économie siamoise au marché international à partir de 1855. La croissance des échanges marchands est allée de pair avec l'apparition progressive de la propriété privée du sol. L'exploitation agricole familiale continue de prédominer dans toutes les régions du pays, y compris celles où sont apparues les grandes propriétés foncières où les paysans sont fermiers ou métayers.

L'Etat thaïlandais à joué un rôle considérable dans la mise en place d'infrastructures d'intérêt collectif dans les campagnes. Ce comportement, déjà amorcé après l'abolition de la monarchie absolue en 1932, s'est fortement accentué dans les années soixante avec le renforcement des régimes militaires et le soutien financier des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Banque Asiatique du Développement, United State Agency for International Development,...). Outre les routes et les grands aménagements hydrauliques (qui ne fonctionnent pas à pleine capacité aujourd'hui), les investissements de l'Etat jouèrent un rôle considérable dans le développement des premières industries agro-alimentaires (rizeries, usines sucrières, etc.) avec l'établissement de relations contractuelles entre les paysans et les industries de transformation. Dès le premier plan de développement quinquennal (1962-1966), L'Etat s'est engagé à ne plus entraver le développement du secteur privé, en échange de quoi de nombreux entrepreneurs sino-thai acceptèrent d'associer des militaires de haut rang à leurs activités. L'établissement d'infrastructures portuaires d'assez grande envergure, largement financées avec les prêts des bailleurs de fonds internationaux, favorisa l'établissement rapide de nombreuses sociétés commerciales spécialisées dans l'import-export. Un code des investissements particulièrement favorable au capital étranger permit ensuite à des firmes multinationales de s'implanter à leur tour dans les agro-industries. Le réseau des commerçants intermédiaires sino-thai joue un rôle essentiel pour mettre les exploitants agricoles sous la dépendance des entreprises agro-industrielles.

Les systèmes de crédit parrainés par l'Etat ne profiteraient en définitive qu'aux exploitants les plus riches pouvant offrir les garanties exigées : moins de 20 % du total des familles paysannes. L'endettement paysan, phénomène déjà ancien, ne cesse de s'étendre à toutes les régions du pays. Les exploitations paysannes sont de plus en plus soumises, via les

« middlemen », aux exigences des grandes sociétés agro-industrielles. Les paysans sont de plus en plus dépendants des avances en capital réalisées par les rizeries, les industries sucrières, les usines de fabrication d'aliments du bétail et les abattoirs.

Malgré les efforts déployés en matière d'irrigation et de vulgarisation de nouvelles variétés de riz dans le cadre de la Révolution Verte, c'est l'accroissement des superficies en culture qui a largement prévalu sur l'augmentation des rendements à l'hectare. Cette extension des surfaces cultivées fut surtout manifeste dans les périmètres irrigués où la concentration progressive des terres a donné naissance à des exploitations agricoles de plus grande dimension. Mais elle est restée modeste dans les régions où la maîtrise de l'eau est imparfaite et la mécanisation agricole encore très partielle (plateaux du Nord Est et péninsule du Sud). La concentration des terres dans les mains de quelques propriétaires et leur mise en valeur par des métayers apparaissent comme un obstacle majeur à l'intensification des systèmes de culture rizicole et à l'accroissement de leurs rendements. A quoi bon acheter des engrais si le partage de la récolte ne permet pas ensuite de dégager un supplément de revenus supérieur à ce qu'ils ont coûté ? Un autre obstacle à l'intensification réside dans les taxes parafiscales auxquels furent soumis les paysans riziculteurs. Face à ces prélèvements, de nombreux paysans ont diversifié leurs systèmes de culture et d'élevage : manioc, cotonnier, maïs, soja, hévéa, canne à sucre, etc. Les productions supplémentaires furent surtout le résultat d'une extension des surfaces cultivées et d'un allongement très sensible de la durée du travail paysan.

Dans presque tous les cas, la diversification des productions agricoles paysannes est intervenue sous la dépendance d'une très étroite intégration agro-industrielle. Un grand nombre de filières destinées à l'exportation (manioc, maïs, ananas, caoutchouc, crevettes) sont sous la dépendance de capitaux étrangers dont la mobilité sur le marché international varie en fonction des différentiels des coûts de main-d'œuvre et des rémunérations paysannes entre les pays ; la Thaïlande les attire, mais jusqu'à quand ? L'élargissement des surfaces en culture s'est opéré au détriment du couvert forestier qui recouvrait plus de 50 % du territoire au début des années 60 et en occupe moins de 29 % aujourd'hui.

En conclusion, l'auteur signale que la Thaïlande a la chance de pouvoir compter sur une agriculture familiale, marchande et très diversifiée, dont les possibilités de croissance et développement restent encore très élevées. Sécurité alimentaire et essor des exportations agricoles sont à mettre à l'actif d'une paysannerie laborieuse et avisée dont les systèmes de production ont pu constamment évoluer en fonction des conditions du marché et des politiques agricoles successives. Sans doute l'Etat devra-t-il par ailleurs continuer d'intervenir afin de ne pas soumettre cette paysannerie aux seules forces et « lois » du marché, dont les effets pourraient très vite devenir défavorables en matière de différenciations sociales, répartition foncière (la question agraire est revenue au premier plan de l'actualité) et protection de l'environnement.

Réforme agraire et révolution verte : l'impossible synthèse indienne

Communication présentée par : LANDY, Frédéric
Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Réforme agraire ou révolution verte ? L'Inde, son indépendance une fois acquise en 1947, n'a jamais véritablement choisi, et elle tenta, au moins dans la plupart des Etats de l'Union, de mener une politique plus ou moins active sur les deux fronts. Les deux réformes ne devaient-elles pas aller de pair ? L'une n'était-elle pas impossible sans l'autre ? D'une part, le partage de terres de taille déjà limitée ne pouvait donner des exploitations agricoles viables sans une intensification des systèmes de production et une augmentation des rendements. D'autre part, la révolution verte, caractérisée par une augmentation des investissements et de la productivité par hectare, ne pouvait guère rencontrer de succès chez les grands propriétaires caractérisés par une agriculture extensive et l'importance d'un faire-valoir indirect « semi-féodal ». Le développement économique ne pouvait pas avoir lieu sans changement social. Il s'agit donc de montrer comment les gouvernements successifs de l'Inde se refusèrent à choisir entre l'économie et le politique et entèrent – sans qu'il y ait forcément continuité – de mener de front changement social et intensification agricole ; après 1991, avec la libéralisation économique en cours, c'est une nouvelle donne qui s'impose.

Priorité aux producteurs ou priorité à la production ? La crise alimentaire du milieu des années 1960 fait que l'Inde donne vraiment la priorité à l'autosuffisance en grains : face à l'urgence les producteurs importeront moins désormais que la production ; l'essentiel ne sera plus qui cultive mais quoi et combien. La réforme agraire n'a servi qu'à retarder une échéance qui tombe aujourd'hui, alors que le partage des terres lors des successions a multiplié les exploitations non viables. Entre 1970-71 et 1985-86, le nombre des exploitations a augmenté de 38 % et leur superficie moyenne a diminué de 26 %, n'atteignant même plus de 1,7 ha contre 2,3 ha en 1971 et 2,5 ha en 1953-54. Et tout cela alors que 40 % de la population active agricole sont considérés comme « ouvriers agricoles » par le recensement de 1991. La réforme agraire a renforcé une classe de « moyens-gros » propriétaires (autour de 10 ha) ; ils sont les représentants d'un nouveau capitalisme agraire, membres le plus souvent de la « caste dominante » au niveau régional, ils seront la base socio-économique et politique sur laquelle reposera la révolution verte.

Les premières variétés à haut rendement (VHR) de blé arrivent du Mexique au Panjab en 1963, le riz Taichung en 1965. En quelques années, ces nouvelles semences, tirant profit de nouveaux efforts portés sur l'irrigation, les engrais chimiques et le crédit, porteront la production de céréales à une hauteur jamais atteinte (plus de 180 millions de tonnes de grains alimentaires au milieu des années 1990). En à peine plus de 10 ans, l'Inde avait acquis son autosuffisance alimentaire. Mais des points noirs subsistent : en raison de la croissance démographique (encore plus de 2 %/an entre 1981 et 1991), la production par tête n'a guère crû et ne dépasse pas 200 kg de grains alimentaires par an. Que l'Inde exporte des céréales est signe de pauvreté plus que de richesse : ses surplus naissent du pouvoir d'achat misérable d'une partie de sa population. D'autre part, une part non négligeable de la croissance de la production agricole est due à celle de la surface cultivée (+ 18 % entre 1951 et 1991) donc à des défrichements : l'autosuffisance alimentaire ne repose pas seulement sur l'intensification agricole. La concentration socio-spatiale de la production fut cependant partiellement compensée par un système de répartition des grains, le Système de Distribution Publique a représenté une véritable bouée de sauvetage pour une partie de la population.

Avec le recul, la révolution verte semble avoir apporté plus de solutions au problème alimentaire que les réformes agraires (qui n'ont fait que supprimer les inégalités les plus criantes). Il y avait beaucoup à faire pour améliorer la productivité de la terre, il y en avait peu pour améliorer sa distribution étant donné les déjà fortes densités rurales. Le Karnataka a poussé un peu plus loin que certains Etats une politique de transformation des structures foncières, mais sa réforme agraire ne tournait pas le dos à la révolution verte. Cette double modernisation, il l'a entreprise presque simultanément. Or, la conjonction des réformes agraires et agricoles n'a pas suffi à empêcher une relative stagnation des rendements, alors que la quantité d'engrais chimiques consommés par hectare a augmenté de plus de 7 % entre 1980 et 1990. C'est dans tout le pays qu'on constate qu'il faut de plus en plus d'intrants pour un gain de productivité marginale médiocre.

Avec l'ajustement structurel appliqué depuis 1991, tout se passe comme si New Delhi avait sacrifié partiellement ses petits agriculteurs : non pas tant pour limiter le déficit budgétaire (la hausse des prix d'intervention l'a grevé), mais pour améliorer la balance des paiements. Les objectifs sont clairs : retourner à un certain productivisme, tel qu'il avait pu prévaloir aux premiers temps de la révolution verte, et faire porter l'accent sur la production – si possible exportable – aux dépens de l'équité entre producteurs et régions. Pour augmenter la productivité, on essaie d'inverser le mouvement de fragmentation des exploitations pour attirer des capitaux nationaux et étrangers afin de grossir le poids de l'agriculture d'entreprise. Le plus gros syndicat paysan du Karnataka, le KRSS (gros agriculteurs du sud de l'Etat), très actif lors des négociations du GATT, sera satisfait de l'accent mis sur la nécessité d'une agriculture exportatrice, mais accepterait-il l'entrée des grandes sociétés étrangères au Karnataka voire en Inde ?

Selon l'auteur, il semble bien que toute politique alimentaire ou agricole dépend désormais d'un faisceau de facteurs dont on trouve les origines à Washington aussi bien qu'à Bangalore ou Bombay. Le pouvoir central de Delhi, qui a toujours laissé une certaine latitude en matière agraire aux Etats de l'Union, voit sa tâche compliquée par la mondialisation qui frappe l'Inde. Toute libéralisation correspond en effet à une double perte de pouvoir pour le gouvernement central : au profit de l'étranger tout d'abord, au profit des collectivités de niveau inférieur ensuite, ce qui tranche avec la tradition centralisatrice indienne. Finalement, l'auteur souligne une inquiétude : si dans un avenir proche le Système de Distribution Publique est progressivement démantelé, les régions productrices de surplus céréaliers ne bénéficieront plus des achats par l'Etat pour soutenir les cours, mais elles auront l'autorisation d'exporter. Les régions déficitaires, elles, devront s'approvisionner aux cours du marché. Géographiquement et socialement, les cartes en main sont inégales. Il souhaite que la libéralisation apporte rapidement avec la croissance économique des retombées favorables à tous, car sinon la partie risque de mal se terminer.

Une révision rapide des problèmes de sécurité alimentaire en Indonésie

Titre original : « A brief review of food security problems in Indonesia ».

Communication présentée par : AFFENDI, Anwar

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Depuis la prophétie de Thomas Malthus (1798), le problème de la sécurité alimentaire hante beaucoup de monde. Malthus argumentait que la production alimentaire peut seulement augmenter arithmétiquement, alors que la population augmente géométriquement. Il prédisait que l'espèce humaine épuiserait sa capacité de se nourrir et que la famine aurait lieu. Ce qu'il n'avait pas perçu, c'est que l'être humain pourrait détruire ou dégrader les ressources – terre et eau – nécessaires pour assurer la production alimentaire future dans sa quête pour nourrir plus de monde. Si la Révolution Verte à partir de 1960 a eu du succès dans une courte période, elle n'a pas résolu le problème de la sécurité alimentaire. Ses efforts ont pu, même si ce n'était pas voulu, avoir un impact négatif sur la durabilité des ressources de base de l'alimentation. Cela s'est reflété dans l'expérience de l'Indonésie, dans sa réponse au problème de la sécurité alimentaire. Cette communication se propose de parcourir brièvement la politique alimentaire gouvernementale en relation au maintien de la sécurité alimentaire des différents segments de la population en Indonésie et de voir quel peut être le rôle des petits agriculteurs.

La sécurité alimentaire en Indonésie, en général, ne peut pas être dissociée de la politique alimentaire du gouvernement. Il faut aussi tenir compte de la spécificité de ce pays constitué par un vaste archipel, avec des différences dans ses ressources et ses conditions écologiques qui sont en interaction avec les technologies paysannes et modèles institutionnels selon les différentes conditions démographiques de chaque région. La politique alimentaire en Indonésie est dirigée vers l'autosuffisance alimentaire, fondamentalement en riz, et généralement en faveur des intérêts de la population urbaine. Cette politique a eu du succès pour atteindre un développement économique durable dans la période du « First Range National Development » (1969-1994). Les prix bas et stables de l'alimentation ont été un instrument important pour sécuriser beaucoup d'investisseurs dans le secteur non agricole, spécialement depuis que l'Indonésie s'est engagée dans un développement économique sérieux en 1969.

En relation à l'augmentation de la production alimentaire de riz, les politiques mettaient en place une série de programmes : développement de l'irrigation, amélioration de l'infrastructure (routes et ponts), facilités de crédit. La force motrice était sans doute le ratio du prix fertilisant/riz. En conséquence, il y a eu une augmentation rapide de la consommation de riz et aussi de la production... Tous ces subsides pouvaient être assumés par le gouvernement pendant le boom pétrolier des années 1970. Le succès de la production a engendré un autre problème, principalement en 1983-1984 quand la production de riz avait augmenté beaucoup : c'était la difficulté de stocker et de gérer l'augmentation des stocks de riz avec une augmentation importante des coûts de stockage. Quand les prix du pétrole furent très bas, le gouvernement indonésien fut obligé de faire des réformes économiques sérieuses dans le milieu des années 1980. En même temps, l'importation des riz et de blé était devenue une nécessité à cause de l'augmentation rapide de la population et des revenus.

En même temps, le gouvernement pousse à l'autosuffisance en cultures secondaires, particulièrement soja et maïs. Cependant, malgré l'effort en recherche et vulgarisation à leur sujet, les résultats ne sont pas à la mesure des possibilités. Entre autres handicaps à surmonter, l'institution du marketing et de ses pratiques ont besoin d'être améliorées. En sélectionnant des emplacements pour des cultures intensives, l'un des critères les plus importants devrait être la commercialisation des produits.

Avec l'augmentation de la population et des revenus dans le futur, l'Indonésie doit se préparer à affronter l'accroissement de la demande en alimentation. Certains technologues pensent que la solution viendra de l'amélioration de l'utilisation de la biotechnologie, mais cela ne semble pas réalisable dans les conditions tropicales de l'Indonésie. L'adoption de systèmes très sophistiqués en technique et en intrants n'est pas pertinente pour la majorité de petits paysans que survivent dans des conditions fragiles dans les îles. La population totale de l'Indonésie atteindra 200 millions vers la fin du siècle. Outre les problèmes d'eau, le principal problème dans les îles est la perte d'accès à des terres appropriées à la culture.

La question qui se dégage est de savoir quel peut être l'apport des petits paysans dans le long terme. Il faudrait faire des efforts pour comprendre les facteurs que pourraient maintenir la durabilité et l'adaptabilité des systèmes paysans pour produire des aliments en promouvant le rôle de la participation locale des paysans et en utilisant leurs connaissances pour élaborer une technologie appropriée. De manière à développer la productivité alimentaire des petits paysans, on devrait faire attention aux différences entre la science moderne et les savoirs indigènes. Les paysans, dans les conditions tropicales de la plupart des régions de l'Indonésie, gèrent leurs ressources plus « holistiquement », comme des « systèmes intégrés » et non comme des composants des cultures cibles. De cette façon, quand les pressions démographiques ou les conditions externes changent la relation homme/terre, les réponses des petits paysans pour survivre ont été la minimisation des risques. Le fait que la petite paysannerie ait pu subsister à travers les siècles est une leçon pour les agents du gouvernement préoccupés par la sécurité alimentaire.

En conclusion, l'auteur souligne que l'augmentation de la production alimentaire, pendant les trois dernières décennies, a amélioré l'approvisionnement alimentaire et la sécurité alimentaire au niveau national. Cette augmentation, cependant, est suivie d'une augmentation substantielle de la consommation urbaine et rurale à cause du prix du riz maintenu bas et stable par la politique du gouvernement. L'amélioration de la sécurité alimentaire, avec une demande encore plus forte dans le futur, ne pourra pas être assumée par le gouvernement tout seul. Le rôle de la participation et de la « responsabilisation » (« empowerment ») des petits paysans est important pour la sécurité alimentaire. La clé du problème est de permettre à nouveau aux populations indigènes de sécuriser leurs droits territoriaux traditionnels pour obtenir des revenus et des sources d'alimentation. La loi, inadéquate, sur les ressources en terre et en eau, doit être modifiée pour donner plus de possibilités à la population rurale y compris aux communautés indigènes.

II. 2 – Quelles réformes agraires en Afrique
et en Amérique latine ?

Réformes agraires et réinvention de la paysannerie en Afrique australe

Communication présentée par : MEUNIER, Roger

Rédactrice : BEY, Marguerite

En Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe, la récente arrivée au pouvoir de la majorité noire, résultat d'un compromis historique, pose la difficile question de la réforme agraire. Traitée de manière symbolique (du moins en Namibie et au Zimbabwe), cette question a reçu une réponse symbolique : les expropriations devant faire l'objet d'indemnités, la structure dualiste du secteur agricole est maintenue dans un statu quo. En Afrique du Sud, la crise rurale a suscité un consensus pour appliquer une véritable réforme agraire.

En Rhodésie, plus de la moitié de la population active travaille dans l'agriculture et presque la moitié des terres est possédée par 4.500 « grandes fermes blanches ». Les fermiers blancs, favorisés par une législation qui limitait d'abord la redistribution foncière aux cessions volontaires, puis imposait une indemnité, ont toutefois su se situer du bon côté et ont fait preuve d'un grand dynamisme économique, développant les productions d'exportations dès la levée de l'embargo. Parallèlement, les formes permanentes de tenure (du salariat au fermage) ont fait place au salariat temporaire de migrants et de femmes.

L'absence de ressources de l'Etat pour indemniser les fermiers expropriés (70 fermes comptant 190.000 hectares sur les 5 millions d'hectares prévus !) et pour mener une politique de développement qui accompagne la redistribution foncière rend cette dernière plutôt hypothétique. Les fermiers blancs produisent toujours les deux tiers de la production agricole commercialisée. L'« accelerated resettlement programme », en entérinant les occupations de terres sans fournir d'appui au développement d'infrastructures ni d'assistance technique aux nouveaux occupants, n'a obtenu qu'un succès mitigé. En effet, la faible motivation et l'absence de qualification des bénéficiaires ne faisaient que s'ajouter à un certain nombre de carences dans le soutien et l'encadrement.

La question centrale demeure celle du rôle des zones communales dans l'avenir. Les terres communales abritent une population majoritairement rurale. Leur rôle est complexe car elles occupent à la fois certains paysans à temps plein, elles peuvent même dégager des excédents commercialisés, mais elles constituent pour l'essentiel la base de la sécurité alimentaire d'une masse rurale dont les revenus diversifiés proviennent majoritairement de la ville.

En Afrique du Sud, la situation est plus extrême encore : 70.000 fermiers blancs se sont approprié 80 % des terres. Les anciennes réserves sont devenues « homelands », et c'est leur non-viabilité qui constitue leur raison d'être : elles ont une fonction de réservoir de main-d'œuvre. Les bantoustans, quant à eux, ont été affectés (officiellement à 80 %) par les « plans d'amélioration » mis en place dans les années soixante. Ces plans devaient être appliqués dans les zones où les parcelles économiquement viables seraient allouées par les chefs coutumiers à des fermiers qualifiés. Dans la pratique, les conditions de fonctionnement de la chefferie et la pression démographique entraînée par les évictions massives ont souvent fait de ces espaces des bidonvilles, même si quelques bantoustans ont pu avoir une petite production marchande.

Divers travaux académiques, inspirés des courants néo-marxistes, ont porté sur la condition rurale et les formes de résistance populaire à la destruction de la paysannerie africaine. Ils proposent des approches et des solutions différentes à la question agraire. Une première position défend l'idée d'une généralisation progressive de la propriété individuelle, une seconde l'idée d'une « rente communale » qui empêcherait une concentration foncière et une troisième se penche sur une tenure indigène, basée sur un contrôle collectif qu'il faudrait démocratiser.

Les partis politiques n'ont pas manqué non plus de participer au débat sur la réforme agraire, dont il est sorti un consensus. Le Parti National tend à préserver les avantages de la minorité blanche en transférant le secteur public au secteur privé et en signant les accords du GATT. La redistribution devrait se faire « dans le cadre strict du marché en excluant toute forme d'expropriation ». Le Pan-Africanist Congress affirme que la terre a été volée aux populations africaines et doit leur être restituée. Le National Land Committee émane d'un courant radical contre les déplacements forcés et réfléchit à la question agraire. Une « Charte de la terre » exprime le point de vue radical en insistant sur « le droit à la terre des communautés indigènes ».

La Banque mondiale a elle aussi participé au débat sur la réforme agraire, avec des positions intéressantes : il n'y a pas d'économie d'échelle significative en agriculture et le morcellement des grands domaines est économiquement viable ; les lots doivent être administrés de manière flexible et attribués aux familles en fonction de leur savoir-faire, de leur taille et de leur capital disponible ; enfin, la réforme doit se situer dans une économie de marché.

Finalement, l'ANC prend le pouvoir sans avoir de véritable position sur cette question, ce qui s'explique quand on sait que ce parti représente des intérêts urbains. Le parti au pouvoir se place clairement dans une perspective libérale, en accord avec le GATT. Un ensemble de mesures semble favoriser l'émergence d'une petite agriculture commerciale, sans dénouer pour autant la question de la redistribution foncière.

Ce texte a le mérite de montrer que renverser une situation installée depuis la colonisation européenne n'est pas sans soulever des problèmes qui ne sont malheureusement pas qu'idéologiques. La question reste posée de savoir comment susciter la formation d'une véritable paysannerie là où il y avait des travailleurs agricoles soumis aux règles des fermiers blancs ou simplement des réserves de main-d'œuvre.

Notons aussi que le texte porte surtout sur l'Afrique du Sud. Ce cas montre bien la confusion engendrée par des positions qui manifestent clairement la nature des forces au pouvoir.

Agriculture paysanne et question alimentaire au Venezuela : pétrole, immigrants et paysans

Communication présentée par : DELAHAYE, Olivier

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Depuis 75 ans, la société vénézuélienne est irriguée par la rente pétrolière redistribuée par l'Etat. Aux années d'euphorie, 1974-1982, ont succédé des années de crise et d'ajustement structurel. La consommation alimentaire devient déficitaire en 1989. En 1990 le groupe considéré comme de « pauvreté critique » (23,5 % de la population) consomme moins de 87 % de ses besoins énergétiques. Dans les années 80, l'importation représente 40 à 45 % de la disponibilité alimentaire énergétique totale. C'est une tendance qui se développe parallèlement aux flux de devises pétrolières et à l'urbanisation qui transforme les habitudes alimentaires ; la surévaluation du bolivar fait que le prix du blé importé est inférieur à celui du maïs produit sur place. A partir de 1990, parallèlement à la mise en œuvre des mesures d'ajustement structurel, des politiques officielles sont appliquées pour corriger la situation alimentaire critique.

L'on peut penser que le développement de l'exportation du pétrole permettait de ne pas rechercher une évolution rapide de la campagne. La situation se modifiera à partir de 1936 du fait de l'urbanisation croissante qui va exiger une attention plus précise du gouvernement concernant le ravitaillement urbain. Cette année-là voit la fondation du Ministère de l'agriculture et de l'élevage qui institutionnalise le rôle central de l'Etat dans la modernisation. A partir de 1950, des entreprises commerciales de caractéristiques nouvelles, qui appliquent une technologie mécanique et produisent des cultures agro-industrielles sur des superficies moyennes, vont transformer profondément la scène agraire. Dans les années 50 aussi, on observe des changements significatifs du fait de la construction d'infrastructures et de l'élimination du paludisme dans les « llanos » (plaines de l'intérieur), qui allaient rendre possible le défrichement de la frontière agricole, essentiellement dans les états du piémont Andin. La Réforme Agraire accélère le processus en organisant la colonisation de la frontière agricole par les exploitations paysannes et impose par ses programmes de crédit une technologie mécanisée forte consommatrice d'intrants. Cette évolution passe par plusieurs phases : après un développement parallèle de petites et moyennes exploitations, ces dernières restent pratiquement les seules viables, les autres se limitant à fournir de la main-d'œuvre salariée pour les périodes de pointe. Les terres concernées sont en général publiques et parfois occupées par des indigènes qui en sont expulsés par les colons comme à Perija.

Dans la Loi de Réforme Agraire de 1960, la priorité est donnée à la mise en œuvre des conditions qui permettent le développement des nouvelles formes d'exploitation commerciale moyenne ; la réforme agraire restera bien loin de ressembler à une voie paysanne du développement agricole. A partir de 1979, l'orientation du programme de Régulation de la Tenure est de valider le contrôle de nouveaux producteurs sur les terres publiques en régularisant des situations de fait produites par l'occupation ou l'achat illégaux de parcelles de terres de l'institut Agraire. Ce sont les exploitations moyennes (50 à 1.000 ha) qui augmentent substantiellement leur importance relative (de 20,3 % à 34,3 % de la superficie des exploitations agricoles). L'impact de la Réforme Agraire en matière de production est peu significatif. Les bénéficiaires apportent une fraction réduite de la production nationale : 30,31 % de la production végétale entre 1968 et 1975 et 2,20 % de la production animale entre 1968 et 1973.

Il faut considérer comme petite production au Venezuela une grande variété de formes productives. A côté des restes de l'agriculture paysanne historique (qui ne subsistent que dans les Andes et l'Orient), l'on observe le développement de formes nouvelles, apparues dès les années 50 pour alimenter le marché interne. Le producteur est souvent de domicile urbain, de nationalité étrangère, ce qui confirme que cette production est dans une certaine proportion le fait d'immigrants, qui apportent (particulièrement dans le cas de Canariens) une tradition paysanne venue d'ailleurs. Le modèle technologique est essentiellement importé, en ce sens qu'il ne correspond pas à une évolution de la production historique vénézuélienne. La distinction entre une « petite » et une « moyenne » production n'est pas facile, dans la mesure où souvent seule la dimension (et l'importance relative du travail familial) est différente. L'apport des exploitations petites et moyennes dans la production végétale nationale est très élevé ; elle est estimée à plus de la moitié dès la fin des années 50.

En conclusion, l'auteur souligne les traits particuliers de la petite production au Venezuela. Elle apparaît comme plaquée à côté de la production paysanne historique, ne provient pas d'une évolution de celle-ci, et maintient peu de rapports avec elle si ce n'est qu'elle achète ou occupe des terres de la réforme agraire. Ce dernier aspect, ainsi que son caractère d'entreprise commerciale, l'ont souvent convertie en la cible des défenseurs des paysans vénézuéliens. Cependant, il s'agit d'une production de petite échelle, de caractère familial, et qui montre une flexibilité remarquable d'adaptation. Son importance dans la production nationale montre qu'il ne sera pas possible de résoudre la crise alimentaire sans son apport. Au lieu de la dénoncer au nom d'un paysan mythique (la paysannerie historique a disparu depuis longtemps de la plus grande partie du territoire), ne serait-il pas plus raisonnable de la considérer comme la principale possibilité de production interne d'aliments pour le Venezuela ?

Cette communication soulève le problème des sociétés ayant vécu relativement bien grâce à la rente pétrolière et qui se trouvent actuellement confrontées à la libéralisation et à l'ouverture commerciale imposées par les organismes financiers internationaux pour renflouer une monnaie en perdition. On voit comment la fin de la redistribution de la rente opère la coupure entre l'Etat et la société ; la révolte spontanée de février 1989 marque la fin du mythe de l'adhésion populaire au régime démocratique mis en place en 1958. Finalement, cette communication interpelle un certain milieu intellectuel qui voudrait appuyer une « paysannerie idéale » là où elle n'existe guère.

III – De la régulation par l'Etat à la régulation par le marché

III.I – La libéralisation et ses effets sur l'agriculture et l'alimentation

Les politiques vivrières en Côte d'Ivoire, entre mythe de la révolution verte et logique de l'Etat rentier

Communication présentée par : LEONARD, Eric.

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La problématique vivrière en Côte d'Ivoire est généralement définie en opposition au développement du secteur agro-exportateur. Or, cette position est infirmée par l'existence de similitudes dans le développement des deux secteurs, et par leur rôle dans le fonctionnement du système politique ivoirien lié à l'existence de rentes de situation dans les deux cas.

La politique agricole et alimentaire de la Côte d'Ivoire est dès l'époque coloniale liée à la mise en place d'un complexe politico-économique structuré autour des exportations de café et de cacao et des importations de céréales. L'accroissement des recettes d'exportation et le relatif faible prix du riz sur le marché international ont permis de compenser l'insuffisance de la production locale (conséquence du choix d'un développement basé sur les agro-exportations) et de contenir le coût de la vie des urbains par l'importation de céréales. Le lobby constitué par la présence d'intervenants identiques dans les filières d'exportation et d'importation, contrôlées par les élites politiques nationales, va avoir une influence déterminante sur les politiques mises en place.

Dès les années 50, et dans les deux secteurs, est créée une administration chargée de stabiliser les prix intérieurs par la mise en place de péréquations entre le marché international et le marché national. Une part des gains de la caisse de péréquation (pour les céréales) est restituée aux opérateurs et une marge fixe assurée est garantie aux grossistes. Si ces administrations deviennent de véritables outils de contrôle, elles vont surtout permettre la création d'une rente privée allouée aux intermédiaires intervenant dans les filières (une partie de la classe dirigeante ayant des quotas d'exportation de café-cacao et d'importation de riz) et à quelques gros commerçants. Le poids de cette rente est accru par une volonté de favoriser des structures industrielles lourdes au détriment de petites entreprises ou du secteur informel. Des usines de décorticage sur-dimensionnées sont confiées à des opérateurs privés, usines dont le surcoût est compensé par des subventions de l'Etat.

Ce dispositif de contrôle et de gestion se limitant aux produits stockables, le domaine de la commercialisation des tubercules et de la banane plantain est abandonné au secteur « traditionnel », où différentes tentatives d'intervention se sont par ailleurs soldées par des échecs. La part des crédits alloués à l'agriculture revenant à la production vivrière est non seulement limitée, mais est dirigée exclusivement sur le riz cultivé dans les périmètres irrigués. L'option choisie pour accroître la production rizicole est alors la monoculture irriguée et la diffusion de la révolution verte. Les résultats attendus ont été dans un premier temps limité.

Mais, en 1974, un tournant majeur s'opère avec la hausse du prix du riz sur le marché international. L'affaiblissement du lobby importateur s'accompagne alors d'un regain d'intérêt pour la production locale (participation croissante des autochtones et entrepreneurs urbains dans les périmètres). L'augmentation du prix garanti du paddy permet à la SODERIZ (administration chargée des productions vivrières) d'établir un monopole sur le commerce du riz en contournant les intermédiaires. Dès 1975, le prix des céréales sur le marché mondial revient à la situation d'avant le choc pétrolier. Le lobby des importateurs, ayant retrouvé son influence, crée une pénurie artificielle en ville en paralysant les réseaux de distribution.

Au bord de l'asphyxie financière, la SODERIZ est dissoute en 1977. Les financements alloués aux cultures vivrières ne cessent de diminuer. Les aménagements des bas-fonds sont suspendus, une grande partie des surfaces irriguées est abandonnée et le prix du riz paddy est en baisse continue. Alors que la production rizicole est en déclin à partir de 1979, les importations de riz reprennent à partir de 1977, redevenant l'outil principal de la politique alimentaire ivoirienne.

Malgré les limites de la politique menée dans le secteur vivrier, la demande urbaine et la production commercialisée de vivriers locaux (tubercules) n'ont cessé de croître pendant les années 70 et 80. Cette évolution est liée au mouvement de colonisation foncière et de développement de la culture cacaoyère dans l'Ouest forestier du pays à partir de 1970. Durant les premières années suivant la création de la plantation, les caféiers et les cacaoyers sont associés à des cultures alimentaires (igname, taro, manioc, banane plantain). Le rendement élevé de ces cultures à coût réduit permet aux fronts de colonisation agricole de constituer une zone d'excédents, et donc aux centres urbains de s'approvisionner à faible coût. Ces fronts sont aussi à l'origine du boom de la production du cacao, permettant à l'Etat d'avoir des ressources financières pour importer du riz et donc de contenir le coût de l'alimentation urbaine.

Cependant, ce rôle des plantations dans la politique alimentaire du pays a des limites liées à des contraintes d'ordre écologique conduisant à une baisse tendancielle de la production vivrière et des cultures de cacao et de café sur les anciens fronts pionniers.

Le fléchissement du prix du cacao sur le marché mondial et le boycottage par la Côte d'Ivoire du marché à partir de 1987 vont pousser l'Etat au bord de la faillite, rendant son désengagement dans le secteur agricole inéluctable. La chute du prix bord-champ pour le café et le cacao s'accompagnant d'une crise de liquidité générale, les planteurs voient leur revenu baisser de 80 % en 1994. Dans le secteur vivrier, la suppression des subventions au secteur rizicole entraîne l'abandon des parcelles irriguées. Parallèlement les secteurs artisanal et informel se développent et investissent les activités de transformation de café et de riz, ainsi que la commercialisation du riz pluvial.

La dévaluation du franc CFA en 1994 inverse le différentiel qui existait entre le marché national et le marché international. Les surfaces cultivées en riz et en maïs sous culture pluviale augmentent ainsi que la valeur des exportations. L'utilisation des gains procurés par ces dernières pourrait permettre une stabilisation des systèmes de production en zone forestière par la subvention d'intrants, la mise en place de systèmes de crédit décentralisé, l'appui à des coopératives de commercialisation. La principale limite de telles mesures, dont la finalité serait autre que de servir de relais au parti au pouvoir, est la menace d'un contre-pouvoir qui remettrait en cause les rentes dont bénéficient encore les élites politiques à travers les exportations de café et de cacao.

La politique vivrière de la Côte d'Ivoire est un exemple du fonctionnement de l'Etat basé sur ses propres logiques de reproduction et qui se fait au détriment des paysans.

Effets de l'ouverture au commerce mondial sur la restructuration agraire : exemples de la Bolivie et du Chili

Communication présentée par : AUROI, Claude

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Le 1er janvier 1995 sont entrés en vigueur les Accords portant création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) après 7 années de négociations dans le cadre du Cycle de l'Uruguay du GATT. Les accords signifient en même temps une perte de certains privilèges comme le Système Généralisé de Préférences (SGP) pour les PED et une plus forte intégration dans le commerce multilatéral du fait même de l'abandon de traitements spéciaux comme le SGP ou certaines régulations ACP, sauf pour les pays les moins avancés (PMA).

La suppression des clauses contraignantes pour les investissements étrangers peut aussi s'appliquer à des projets d'infrastructures rurales et surtout aux agro-industries étrangères. Celles-ci ne pourront plus être forcées à consommer du lait, du blé ou du maïs local et de ce fait ces marchés risquent d'en souffrir. De même, pour la propriété intellectuelle, l'obligation de reconnaissance des brevets étrangers par un PED va limiter sa propre capacité de recherche et d'innovation adaptée à ses conditions spécifiques. Ceci comprend toutes les recherches faites dans le domaine de la santé, de l'alimentation, et de toutes les innovations de technologie appropriée dans le domaine de l'agriculture.

C'est cependant dans le domaine des échanges de biens que les effets des Accords vont se faire le plus fortement sentir. Les nouvelles règles du jeu limitent les possibilités d'utiliser les droits de douane aux importations comme restriction aux échanges. Certes, les tarifs douaniers réels appliqués sont actuellement bien en-dessous de la limite consolidée, mais un certain pouvoir discrétionnaire est ainsi enlevé aux PED pour assurer leur protection. Toutes les subventions directes aux prix permettant de créer un avantage à l'exportation, ainsi que les mesures favorisant les entreprises exportatrices par des subventions aux intrants importés ou des ristournes fiscales sont prohibées. Le dumping est interdit. En ce qui concerne les mesures de soutien, on peut remarquer qu'elles concernent surtout les pays développés qui ont les moyens de faire des versements directs aux producteurs. Les programmes plus généraux de service public ou d'aide régionale et environnementale peuvent cependant avoir une application dans les PED. Les pays les moins avancés et les importateurs nets d'aliments du Sud font l'objet d'un traitement spécial.

Les bénéfices que les PED peuvent tirer des nouveaux Accords seront minimes à court terme mais pourraient être appréciables à moyen terme. C'est pourquoi il faut plutôt parler d'avantages potentiels, dépendant surtout des efforts internes réalisés par ces pays. La réduction des subsides aux prix intérieurs peut entraîner des meilleures conditions pour les pays du Groupe de Cairns, gros exportateurs de produits de base comme le blé (Argentine), le riz (Thaïlande), le soja (Brésil). La suppression des subventions aux exportations de produits agricoles des pays riches, de l'Union Européenne et des Etats-Unis, peut avoir des conséquences positives quant à la reprise de la production agricole locale suite à la hausse des prix des produits importés ; tel pourrait être le cas de la production de blé, dans les pays andins fortement déprimé depuis les années 50-60 par la PL480 des Etats Unis. A court, et même à long terme, cette hausse peut entraîner des conséquences négatives pour la sécurité alimentaire d'un certain nombre de pays dépendant fortement de l'aide alimentaire (Burkina Faso, Mali) et dont les potentialités agricoles sont restreintes.

On peut estimer, en faisant un bilan général de l'agriculture, que les gains des Accords pour les PED seront relativement faibles au bout de la période d'adaptation de dix ans. Les gains globaux peuvent être estimés annuellement entre 100 et 200 milliards de US\$ dans 10 ans, avec 1/3 seulement de ces gains allant aux PED. Les gains provenant de l'agriculture sont difficiles à estimer, les effets de transfert de rentes provenant de la suppression des restrictions quantitatives étant aléatoires. On peut remarquer que les études prospectives n'ont nullement pris en compte les effets internes de type structurel des accords de l'OMC, alors que cet aspect est fondamental en ce qui concerne non seulement l'adaptation des économies, mais aussi la redistribution interne des revenus entre les groupes sociaux.

La dérégulation internationale ne considère pas la situation particulière de certains secteurs agricoles par rapport à d'autres et encore moins la situation sociale des producteurs. Pour les petits paysans les effets sont négatifs : intrants plus chers, plus de dépendance par rapport aux agro-industries, normes environnementales, de qualité sanitaire, de conditionnement plus contraignantes.

Les cas du Chili et de la Bolivie. Les deux pays ont une structure des exportations relativement diversifiée, dans laquelle l'agriculture n'est pas prépondérante, 30 % au Chili et 15 % en Bolivie. L'agriculture ne représente aussi qu'une part restreinte du PNB, 8 % au Chili et 20 % en Bolivie en 1992, avec cependant respectivement 17 % et 38 % des emplois. La différence entre les deux pays est la faible privatisation des entreprises publiques réalisée en Bolivie, et donc une encore très forte prépondérance de l'Etat sur les décisions économiques, et une lourdeur bureaucratique manifeste. Le Chili a connu une forte progression depuis 1975, ses exportations des fruits ont été multipliés par dix ; des grands et aussi de petits producteurs ont été entraînés dans cet effort, sans oublier de nombreux travailleurs agricoles saisonniers. La Bolivie n'a pas connu un tel boom mais on note une forte croissance de la production de soja, du coton et des châtaignes. Dans les deux pays les cultures de rente pour l'exportation ont crû plus rapidement que les cultures vivrières depuis 1970. Au Chili, la croissance de la production est due à l'intensification, tandis qu'en Bolivie elle est horizontale, reflétant une grande disponibilité en terres dans les régions subtropicales. Il reste difficile à la petite paysannerie bolivienne de s'intégrer à l'ouverture étant donné l'absence d'une structuration efficace à la chilienne du secteur d'exportation, et au vu de la faiblesse de l'Etat.

En conclusion, l'auteur signale que la restructuration agraire en cours va encore s'accroître, avec une polarisation aux deux extrêmes : concentration accrue des terres contrôlées par de grands groupes, et marginalisation croissante des tout petits exploitants. Il reste cependant au milieu de ces deux extrêmes un secteur des paysans moyens qui peuvent prétendre trouver une place dans les nouveaux systèmes agro-alimentaires qui se dessinent. La centralisation et la concentration n'excluent pas, pour les membres de l'ancienne paysannerie, de multiples possibilités de participation, soit comme petits exploitants modernes, soit comme travailleurs ruraux.

Etat patrimonial et Etat néolibéral : la politique agricole au Mexique.

Titre original : Estado patrimonial y estado neoliberal : la politica agrícola en México.

Communication présentée par : DIEGO Q. Roberto

Rédactrice : BEY Marguerite

Ce texte offre un panorama très vaste de la politique agricole (c'est-à-dire concernant la production agricole et non l'élevage) qu'a menée le Mexique depuis la Révolution du début du siècle. La nature de l'Etat, patrimonial et paternaliste, explique l'évolution et les orientations de cette politique.

Tous les aspects d'une politique agricole sont étudiés à la lumière de la libéralisation, rendue nécessaire par l'effondrement de l'Etat interventionniste, à partir de la crise de 1982. Aussi bien, jusqu'à cette date, l'Etat avait accumulé de nombreux systèmes de protection et d'appui à l'agriculture, atteignant leur plus grande expression en 1982, grâce à une manne pétrolière qui fut de courte durée ; ensuite, il n'a eu de cesse que de confier aux lois du marché les mécanismes de régulation qu'il ne pouvait plus prendre en charge.

L'Etat qui émerge de la Révolution est antilibéral et va assumer un rôle directeur, interventionniste et patrimonial à l'égard de la société. Infrastructures sociales et productives vont de pair pour consolider un Etat central et lui apporter une légitimité politique. La crise de 1929-30 l'induit à poursuivre un modèle de développement économique par substitution des importations. Parallèlement, le bloc au pouvoir est issu des milieux de grands propriétaires terriens du nord et, bien qu'obligé de ratifier la réforme agraire et de distribuer les terres envahies par les paysans, il considère l'hacienda comme la seule unité de production viable. C'est cet Etat qui a conservé le pouvoir jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant plus de 65 ans.

Au nom de la politique de substitution des importations, les prix d'un certain nombre de produits agricoles (12 produits de base à partir de 1971) ont été soutenus, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs. Aujourd'hui, la politique des prix se trouve bousculée par le contexte international : avec le Traité de Libre Commerce (TLC) signé avec les Etats-Unis et le Canada en 1994, le Mexique perdra toute autonomie alimentaire s'il ne protège pas le maïs et le haricot, base de l'alimentation des Mexicains, de la concurrence des Etats-Unis, qui ont une bien plus grande productivité pour ces produits. C'est ce qu'ont fait certains pays asiatiques pour le riz.

Dans un certain nombre de domaines d'intervention, des stratégies d'autogestion se mettent en place pour se substituer à l'Etat qui se retire. C'est le cas des magasins d'approvisionnement et de commercialisation ; mais l'apprentissage de l'autonomie est long et difficile pour les organisations paysannes. Néanmoins, la grande nouveauté réside dans la mise en relation, à l'échelle locale et régionale, des producteurs avec les consommateurs. Dans le domaine du crédit, les « unions de crédit » et les « caisses d'épargne » devraient remplacer un système défaillant. Deux aspects essentiels sont soulevés à propos du crédit : l'énorme capacité d'épargne et donc d'investissement dans certaines régions, grâce aux virements de parents émigrés aux Etats-Unis, et l'utilisation du crédit pour des nécessités autres que l'agriculture.

La réduction des investissements publics, qui accompagne la compression des fonctions et du budget de l'Etat, devrait être compensée par des investissements privés, nationaux ou étrangers. Cependant, depuis 1982, seulement 100 sociétés commerciales ont été créées sur des terres ejidales ou communales. La logique de l'Etat semble s'opposer à celle du secteur privé : tandis que l'Etat attend des détenteurs de capitaux privés qu'ils achètent des terres et prennent en charge les coûts de valorisation par des infrastructures d'appui à la production (chemins, irrigations, installation de l'électricité, magasins, etc.), les investisseurs, qu'ils soient

nationaux ou étrangers, trouvent plus rentable de louer les terres et d'en tirer un maximum de profit avec des techniques de production intensives, sans se préoccuper de la dégradation des sols, puisque, une fois épuisés, il serait aisé d'aller ailleurs.

Le dernier programme d'appui à l'agriculture mis en place sous le gouvernement du président Salinas en 1993 s'appelle PROCAMPO. Il s'agit d'accorder des subventions à l'hectare pour sept produits (maïs, haricot, blé, riz, coton, soja et sorgho). Ne pas considérer la productivité et inciter à produire sur de grandes superficies (la subvention étant attribuée pour chaque hectare cultivé) équivaut à assurer un revenu aux producteurs et conduit les paysans à ne pas respecter les jachères. De plus, cette forme de subvention ne va pas avoir d'incidence sur les réseaux d'appui ni sur la production si elle arrive souvent trop tard : il faudrait que ces ressources soient attribuées avant les semailles et qu'elles soient accompagnées d'une assistance technique qui considère la participation des producteurs. Le crédit rural, quant à lui, devrait être attribué au producteur pour qu'il en organise l'utilisation selon ses besoins prioritaires, dans l'agriculture ou pour d'autres objets.

Alors qu'il faudrait renforcer la petite exploitation familiale (dans un pays où plus de la moitié des producteurs agricoles ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires), la restructuration foncière vise la privatisation et la concentration des exploitations. Ce paradoxe donne à réfléchir sur la pertinence et la cohérence des politiques agricoles, d'autant que le Mexique est donné en exemple pour sa politique alimentaire.

L'approvisionnement alimentaire à Cuba : les producteurs entre l'Etat et le marché

Communication présentée par : DOUZANT ROSENFELD, Denise

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

La révolution et l'embargo américain, la construction d'un Etat inspiré du modèle soviétique ont impulsé très tôt une insertion sans faille dans la division socialiste du travail. Les choix de développement mis en œuvre dans l'île en découlent directement : maintien de la monoculture sucrière, mise en place d'une agriculture fortement dépendante de ses consommations d'intrants d'origine industrielle et d'énergies concentrées, pour la plupart importés. L'effondrement du bloc socialiste avec lequel Cuba assurait jusqu'alors près de 85 % des ses échanges, essentiellement sous forme de troc (sucre contre pétrole par exemple) et le durcissement de l'embargo américain ont entraîné la mise en place d'une politique d'ajustement draconienne pour rationner les ressources, favoriser l'insertion dans le marché international en devises fortes, reconverter l'économie (en développant par exemple le tourisme) sans changer le régime politique.

De profondes recompositions sont à l'œuvre qui mettent au premier plan la place des agriculteurs dans le contexte de pénuries alimentaires aggravées (50 % de l'alimentation, en particulier les protéines d'origine animale, étaient importés en 1989). Après l'échec du plan d'autosuffisance alimentaire de la première période (dite « période spéciale » de type « communisme de guerre ») mis en œuvre entre 1989 et 1993, la nouvelle politique économique modifie la donne : le démantèlement des fermes d'Etat et l'ouverture de nouveaux marchés libres permettent de s'interroger sur les réponses des différents acteurs : l'Etat et les pouvoirs publics, qui auparavant monopolisaient la production et la distribution, les divers types de producteurs (fermes d'Etat maintenues, coopératives, paysans « petits producteurs »), les intermédiaires.

Le premier semestre de l'année 1993 se révèle catastrophique dans tous les domaines. Les pénuries sont particulièrement graves dans la production électrique, les transports et l'alimentation de la population urbaine, en particulier dans la capitale et les grandes villes où sévit une disette rampante, aggravée par une épidémie de neuropathie liée à la malnutrition. Le cours du peso au marché noir par rapport au dollar ne cesse de se déprécier. Les succès remarquables des récoltes vivrières du premier semestre 1992 ont fait long feu. Les baisses de production et de rendements sont particulièrement nettes dans le secteur des fermes d'Etat qui concentre l'essentiel des ressources disponibles pour l'agriculture, sans être rentable. Dans le même temps une grande partie de la production des fermes privées échappe à Acopio et nourrit le marché noir... Cette situation explique le revirement de la politique au cours de l'été 1993.

La mesure la plus spectaculaire est la décision de démanteler les fermes d'Etat pour arrêter de les subventionner à perte. Il s'agit de remplacer les diverses unités de base de production au sein des grandes exploitations par des unités autonomes de taille moyenne sous forme de coopératives autogérées (UBPC, unités de base de production coopérative). Les terres sont attribuées en usufruit à un collectif de travailleurs agricoles de l'ancienne exploitation. L'UBPC devient autonome sur le plan de sa gestion tout en continuant comme la CPA à obéir aux directives du plan, mais financièrement l'Etat se désengage. Les résultats de production du premier semestre 1994 ne sont pas à la hauteur des espérances. L'Etat est devenu incapable de répondre aux besoins de base. La quasi-totalité de la consommation est devenue souterraine, avec une flambée des prix au marché noir. Le circuit dollar, d'abord clandestin, puis autorisé, joue un rôle de plus en plus actif comme vecteur à la hausse, en fonction des fluctuations des approvisionnements. Ce qui remet à l'ordre du jour la question des marchés libres pour faire

baisser les prix et capter l'excédent de liquidités en circulation. La crise des « balseros » a tranché le débat. Il s'agit de faire baisser la tension en ouvrant une alternative à l'approvisionnement urbain.

En septembre 1994, un décret-loi autorise et organise l'ouverture de nouveaux marchés agricoles (mercados agropecuarios), régis par la loi de l'offre et de la demande. Il s'agit d'accroître la production agricole pour satisfaire la consommation interne, un droit est consenti aux producteurs, quels qu'ils soient, de vendre sur ces marchés, à prix libre, l'excédent de production dégagé après les livraisons obligatoires à l'Etat. Les types de produits et les types de vendeurs autorisés sont précisés. Volumes et types de produits sont définis négativement : il ne peut s'agir que d'excédents et un certain nombre de produits sont exclus (tabac, café, cacao), ou rationnés (pommes de terre, sucre, certaines viandes). Sont autorisés à vendre les agriculteurs eux-mêmes ou leur représentant dûment enregistré. Les autorités essayent d'éviter l'enrichissement des intermédiaires en se plaçant en position de régulateur, le budget public doit profiter de la plus-value commerciale : des taxes sont prélevés, la collecte et le transport sont à la charge des participants.

Au bout d'un an de fonctionnement, tous les types de producteurs restent représentés, avec une participation majoritaire des plus petits producteurs (qui savent étaler les récoltes, profiter des prix, n'ont pas de quotas avec Acopio et sont aussi les seuls vendeurs de viande de porc, ce qui renforce leur participation en valeur). Au niveau des volumes, de la variété comme de la qualité des produits, les marchés sont un succès. Mais, globalement, les volumes écoulés sur le marché restent modestes, œufs et volailles sont rares.

En conclusion, l'auteur signale que Cuba n'est pas encore sortie de l'ère des pénuries. Le plan conserve l'essentiel de ses rigidités, les initiatives des producteurs restent solidement encadrées. Une nouvelle conception de l'Etat apparaît : un Etat régulateur d'une activité économique largement autogérée ou privée, dans un « socialisme avec le marché ». Les marchés agricoles sont ainsi les vecteurs de transformations plus profondes de l'économie et de la société. Leur rôle dans la revalorisation de la monnaie nationale s'inscrit dans la transition vers le peso convertible. La crise du modèle supérieur des fermes d'Etat, la fermeture des perspectives d'emplois urbains, la nécessité de se nourrir, ont remis à l'ordre du jour la possibilité d'un retour vers l'emploi agricole de personnes jeunes. Aujourd'hui le secteur d'Etat ne couvre plus que 10 % de la SAU, les UBPC 70 %, les coopératives de production agricole 8 % et les producteurs privés 12 %. Le processus de coopérativisation des anciennes fermes d'Etat est-il susceptible de transformer des « travailleurs agricoles », ne se vivant pas encore comme des coopérateurs « maîtres de la terre », en agriculteurs, voire en paysans, pratiquant l'autogestion ? Pour l'auteur, par-delà la crise, l'avenir des campagnes cubaines se joue certainement là, au sein des nouvelles coopératives.

III.2 – La libéralisation et ses effets
sur les systèmes productifs et les stratégies paysannes

La productivité des sols et le paradigme du blé en Algérie

Communication présentée par : AIT AMARA, Hamid

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La dépendance alimentaire de l'Algérie est en partie liée à une sous-utilisation des sols, résultat d'une politique privilégiant la production du blé. L'évolution du rapport céréale-élevage dans les années 70-80 a ouvert des perspectives d'intensification de l'agriculture, seule alternative permettant une réduction des importations alimentaires. Cette évolution, restée insuffisante, est aujourd'hui remise en cause par les programmes d'ajustement structurel.

La spécialisation céréalière développée par les colons s'accompagne du remplacement de la traction animale par la motorisation. Cette dernière entraînant une dégradation des sols justifie la généralisation de la jachère. L'Etat indépendant s'inscrit dans la même lignée, maintenant ainsi la sous-exploitation des sols, de faibles rendements, et une augmentation des importations des denrées alimentaires de base.

La promotion de la culture céréalière est très soutenue par l'Etat : outre la subvention à la consommation, le soutien à la production, et des prix garantis, un nouveau modèle technique est mis en place. Toujours dans un objectif de maximisation des rendements céréaliers, la jachère est maintenue mais avec réintroduction de l'élevage. Cette politique d'intensification céréalière n'a pas eu les effets escomptés, et la productivité des sols est demeurée inchangée. Ce modèle technique, surtout mis en œuvre dans le secteur d'Etat, a été peu suivi par les exploitants privés. Le principal inconvénient de cette technique réside dans l'accroissement des charges de production, dont la compensation par le produit de la récolte n'est pas assurée. Cette technique s'oppose à la stratégie de minimisation des risques au sein de laquelle l'élevage a une part importante.

Si la priorité du blé demeure constante dans la politique agricole, les systèmes de production intègrent de plus en plus l'élevage aux cultures. A partir des années 70, la demande croissante de la viande s'accompagne d'une augmentation de son prix. Avec l'évolution du prix relatif viande – blé, la place croissante accordée à l'élevage dans l'exploitation conduit au maintien de la jachère fourragère. Il s'ensuit une augmentation de la part des céréales pour l'alimentation du bétail au détriment du blé. Cette réorganisation des cultures en faveur de l'élevage s'effectue surtout dans l'agriculture privée ; les tentatives menées dans ce sens dans le secteur public ont donné peu de résultats.

Le mérite du système céréale-élevage n'est pas seulement la diminution du risque alimentaire mais réside aussi dans l'amélioration de la productivité des sols, en permettant de valoriser les sous-produits et donc de produire de la viande et du lait en plus de la production de céréales. Si le système des prix relatifs a contribué à réintroduire l'élevage dans les zones de culture de blé, cette évolution reste fragile et des tendances inverses commencent à apparaître avec l'inversion du rapport des prix depuis le début des années 90.

Comme le système de blé intensif, le modèle céréale-élevage extensif sous-utilise l'emploi du sol en limitant la taille du cheptel (les quantités de sous-produits pour l'alimentation du bétail étant insuffisantes pour nourrir plus d'animaux). Un meilleur emploi des sols nécessite d'accorder une place plus importante à l'élevage dans le système de production, notamment en ce qui concerne les bovins laitiers. Ceci implique que la jachère soit remplacée par la production de fourrage afin de répondre aux besoins d'un cheptel plus important. Cette intensification de l'élevage n'implique pas pour autant une renonciation à l'augmentation de la production de céréales. Les effets agronomiques de la restitution d'humus par le fumier organique permettraient au contraire d'accroître le rendement céréalier. En outre, l'orientation

du cheptel vers la production laitière plutôt que la production de viande permettrait une baisse des importations de lait, en augmentation depuis les années 80.

L'évolution de la réintégration de l'élevage a permis à certains producteurs d'augmenter leur revenu, bénéficiant de termes de l'échange favorables à l'agriculture par rapport au reste de l'économie. La politique des prix a été un facteur important de croissance des revenus et de transferts au profit de l'agriculture, permettant aux agriculteurs d'améliorer leur revenu. Cette politique s'inscrit dans un souci de croissance agricole mais aussi de frein à l'exode rural : la hausse des prix agricoles incitant les producteurs à augmenter le travail sur l'exploitation plutôt qu'à aller vendre leur force de travail dans d'autres secteurs de l'économie.

Cependant, les mesures prises dans le cadre des plans d'ajustement structurel et de libéralisation des marchés remettent en cause ces évolutions. La réforme des prix durant les années 90 entraîne une détérioration des termes de l'échange de l'agriculture et une baisse de ses revenus. Cette dernière est supérieure à celle des autres catégories de revenu, la hausse des prix des intrants dépassant la hausse des prix agricoles ; cette dernière résultant de la baisse de la demande globale suite à la réduction du pouvoir d'achat de la population.

A la baisse des revenus agricoles s'ajoute celle des revenus non agricoles qui constituaient une part importante des ressources des ménages agricoles.

Le recul du niveau de vie des agriculteurs s'accompagne du recul de leur capacité de financer la production et donc des investissements nécessaires à l'intensification agricole. La baisse de la production agricole déjà observée risque fort d'être accentuée par la concurrence du marché mondial sur la production locale liée à la libéralisation du commerce extérieur et à la suppression des subventions pour les biens de consommation alimentaires. Les risques d'un accroissement de la paupérisation de la population agricole engagée depuis le début des années 90 est à alors probable.

L'auteur conclut sur les incertitudes actuelles et futures pesant sur l'Algérie qui doit « supporter le traitement irresponsable imposé par la banque mondiale et le FMI ». L'Algérie doit donc définir de nouvelles modalités de soutien à son agriculture. L'auteur préconise en particulier de substituer le soutien direct des revenus au soutien des prix.

Ajustement structurel et agriculture familiale au Maroc.

Le cas des exploitations agricoles familiales dans le périmètre irrigué des Doukkala.

Communication présentée par : ALIOUA, Farouk
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

De 1960 à 1980, un grand programme d'investissement public est mis en place : la quasi-totalité des investissements publics est consacrée à la grande irrigation, l'Etat se chargeant de tout, depuis la construction des barrages jusqu'à l'écoulement de certains produits.

Dans la plaine des Doukkala, la production céréalière et l'élevage extensif vont ainsi laisser la place à la culture irriguée. En contrepartie des investissements hydrauliques et des aménagements fonciers réalisés par l'Etat, l'agriculteur a obligation de mettre en valeur les terres et de se conformer aux assolements imposés par l'Etat.

Dans les faits, le comportement de l'agriculteur sur sa parcelle va résulter d'une part des impératifs de mise en valeur qu'impose la logique de l'Etat et d'autre part des exigences familiales en termes de consommation et de travail. Face à ces deux contraintes, les agriculteurs adaptent l'assolement en privilégiant les exigences de la famille : augmentation des superficies consacrées aux céréales consommées par la famille, diminution des superficies des cultures fourragères. Le succès de la culture betteravière est lié à la politique volontariste de l'Etat de soutenir cette culture mais aussi aux avantages que présente cette culture pour l'exploitant, malgré les lourdes charges qui lui sont liées. Si les grandes décisions étaient essentiellement prises par les pouvoirs publics, les exploitations familiales ont pu développer des stratégies adaptatives aux différentes contraintes, permettant ainsi de trouver un équilibre.

L'application des mesures imposées par la banque mondiale avec la mise en place du plan d'ajustement structurel vient remettre en cause ce système. A la période de forte intervention de l'Etat datant de l'indépendance va donc succéder une politique prônant le désengagement de ce dernier et la promotion du secteur privé auquel doit revenir le transfert de sociétés publiques ou de certaines activités. La libéralisation de l'économie va donner lieu à un certain nombre de mesures telles que la vérité des prix, la suppression des subventions à la consommation et aux intrants. Au niveau régional, cela signifie le désengagement des offices régionaux de mise en valeur agricole qui, dégagés des activités commerciales, se consacreront à l'entretien du système d'irrigation et à la vulgarisation. Au niveau des exploitations agricoles, l'application du PAS va avoir un certain nombre d'impacts.

La libéralisation des assolements risque de conduire à une baisse de la culture de la betterave au profit des céréales, dont les charges sont moins importantes.

Si la baisse du taux des subventions des intrants n'a pas entraîné une baisse immédiate de leur utilisation, elle risque de donner lieu à des stratégies différenciées : préférence pour des cultures plus rémunératrices, répercussions des coûts de production sur les consommateurs, diminution de l'utilisation d'intrants, utilisation de techniques moins coûteuses, recherche de ressources complémentaires par l'émigration ou par le développement du travail en dehors de l'exploitation ; ceci posera un problème de disponibilité de main-d'œuvre pouvant remettre en cause l'intensification.

Pour éviter une baisse trop importante des ressources de l'exploitation, le renforcement de la vulgarisation devrait aider le producteur à améliorer ses rendements en intensifiant.

Théoriquement, les agents de l'office n'étant plus chargés de tâches administratives et de gestion devraient consacrer plus de temps à la vulgarisation, des agents d'usine devant s'occuper d'orchestrer les campagnes. Mais, ces derniers ne bénéficient pas des relations de confiance qu'ont pu instaurer les vulgarisateurs. De plus, la nécessité d'adapter la vulgarisation à la demande des producteurs implique des investissements en moyens humains et financiers.

Le transfert des activités aux deux sucreries de la région n'a pas posé de problème tant que l'office continuait d'assister l'usine. Mais le retrait total des agents de l'office, qui jouaient surtout un rôle de conseiller et avaient une relation de confiance avec les producteurs, a entraîné une chute du quart de la production ; chute liée à la fois à l'augmentation des prix des intrants et de l'eau en particulier, mais aussi aux relations entre les agents de la sucreries et les producteurs, marquées par de suspicion. Le manque à gagner des usines privées a donné lieu à un accord de partenariat entre l'Office et le groupe privé possédant les sucreries.

Pour combler le vide créé par le retrait de l'office des activités commerciales, le regroupement des producteurs est préconisé, afin de faciliter les relations avec les agents économiques. Il est peu probable qu'il y ait une évolution des coopératives. Par contre, les quatre associations professionnelles, créées en 1984, pourraient être un cadre favorable à la défense des intérêts des agriculteurs et éleveurs. Leur financement par des souscriptions collectées auprès des membres leur permet de gérer d'importantes ressources vu le nombre d'adhérents. Parallèlement, il est peu probable que les associations d'irrigants impulsées par l'office aient suffisamment de ressources pour assurer l'entretien du réseau, ce qui à terme entraînerait sa détérioration.

Ce texte contient de nombreuses informations sur les différentes mesures mises en place dans le cadre de l'ajustement structurel. Mais l'intérêt du texte est davantage de voir, à partir d'un cas concret, l'impact de l'application du PASA sur les exploitations agricoles. D'autre part, comme l'auteur l'indique en conclusion, les changements impulsés par l'Etat dans le cadre du PASA reposent en partie sur la capacité d'adaptation de l'agriculture familiale. C'est donc l'avenir de l'agriculture familiale qui est ici soulevé, sa capacité d'adaptation pouvant avoir des limites. Si ce texte ne répond pas réellement à la question, l'auteur montre que, face au nouveau contexte, les réactions des agriculteurs sont disparates, certains pouvant avoir la capacité de tirer profit des nouvelles possibilités, alors que d'autres semblent acculés à subir les changements.

L'Etat, les planteurs et le marché : une décennie de non-gestion et de crise au Cameroun

Communication présentée par : JANIN, Pierre

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Jusqu'en juin 1991, l'Etat a été omniprésent à tous les échelons des filières cacao et café. Si le prix d'achat minimum garanti a contribué à sécuriser les planteurs et à pérenniser les plantations, le bilan de la politique interventionniste est en demi-teinte. La création d'un réseau de pistes rurales par la Société de Développement du Cacao (SODECAO) a permis le désenclavement des espaces forestiers. L'Union Centrale des Coopératives de l'Ouest (UCCAO) est quant à elle une structure coopérative efficace. Si au cours des années 80 il y a eu une amélioration des rendements pour le cacao et le café, la perte de la « bataille de la qualité » a conduit à la marginalisation du café Arabica camerounais sur le marché mondial. La SODECAO a contribué à la création de nouvelles plantations et à la redensification de vieilles cacaoyères. Par contre, les interventions spécifiques des pouvoirs publics en faveur du café ayant été limitées, les plantations sont aujourd'hui à la limite de leur capacité de production.

L'objectif de la politique agricole était de transformer l'utilisateur du sol en planteur puis en entrepreneur agricole. Deux caractéristiques essentielles de l'agriculture familiale s'opposent à cet objectif : la préférence donnée à l'agriculture extensive sur l'intensification et la priorité au maintien de la valeur d'échange des cultures produites plutôt qu'à l'augmentation continue des revenus monétaires. L'adoption sélective des thèmes techniques par les planteurs est liée à l'intérêt que ce dernier y trouve. Ainsi, si l'engrais minéral a été adopté de façon massive dans les Hautes Terres de l'Ouest (région productrice de café Arabica), c'est parce qu'en permettant de résoudre le problème de la baisse des rendements, il permettait aussi le maintien de rapports sociaux que la saturation foncière risquait de remettre en cause.

Dans la zone centrale, l'ouverture de perspectives de promotions individuelles pour ceux qui avaient les moyens de créer leur propre plantation a permis le passage de la condition d'agriculteur au statut de planteur. Mais les nombreuses fonctions utilitaristes de la plantation, à la fois comme investissement productif et comme patrimoine transmissible, ont donné à la cacaoyère un rôle de prestige et de pouvoir dans une économie ostentatoire et de redistribution. Ce statut socioculturel du planteur n'a pas incité à l'adoption de pratiques innovantes.

Par le biais de la caisse de stabilisation (l'ONCPB), l'Etat était partie prenante dans toutes les opérations des filières de cacao et de café. Un barème, établissant la marge revenant à chacun des intervenants de la filière, était particulièrement défavorable au producteur, ce dernier n'ayant en fin de compte jamais profité de la valorisation sur le marché international des cultures d'exportation. Il n'en est pas de même de l'Etat qui a pu bénéficier d'une importante manne financière : En 1985, 60 % des sommes d'argent prélevées au titre de la stabilisation allaient directement dans les caisses de l'Etat. L'absence de cloisonnement strict entre les sommes accumulées par la stabilisation et le budget de l'Etat a donné lieu à un détournement des fonctions de l'ONCPB pour servir de banque de prêt pour l'Etat. Finalement, l'ONCPB n'a pu maintenir le prix garanti au planteur lors de la chute des prix sur le marché mondial.

Si l'ONCPB a permis de financer un capitalisme d'Etat et d'entretenir des réseaux de clientèle, son coût de gestion a aggravé la situation d'incapacité de paiement dans laquelle se trouvait l'Etat depuis 1985.

La mise en place d'un premier plan d'ajustement structurel en 1989 conduit à une réforme des filières d'exportation, qui sera réalisée en deux temps : réduction des charges de l'Etat

(1989-1990), puis redistribution des fonctions de ce dernier entre les différents intervenants (1991-1994).

Dans un premier temps, des mesures ont été prises devant permettre de retrouver l'équilibre financier des filières, tout en évitant une réforme en profondeur. Des malversations et un dysfonctionnement du système de commercialisation (blocage généralisé des filières lié à une accumulation de dettes à différents niveaux) ont conduit à un déficit important au terme de la campagne 89-90, et à des arriérés dus aux planteurs et aux opérateurs économiques. La refonte du système devient inévitable : diminution drastique des effectifs de l'ONCPB en 1989-90, libéralisation progressive du circuit de distribution des intrants, appel au STABEX (système européen de compensation des pertes à l'exportation) pour apurer les dettes vis-à-vis des planteurs, banques et exportateurs.

Dans un second temps, est mis en place un système intermédiaire avec une stabilisation annuelle par produit et une gestion mixte de la filière par l'administration et des professionnels.

L'Office national du café et du cacao (ONCC) qui succède à l'ONCPB assure la stabilisation au sein des filières, en collaboration avec un organisme intégré à un organe interprofessionnel. Ce dernier a pour mission de gérer les conflits, de réfléchir à l'avenir des cultures d'exportation et prend part aux négociations fixant les barèmes. Mais, fortement dépendant des subventions de l'Etat, cet organe laisse finalement peu la parole aux planteurs. De plus, de part les autres fonctions attribuées à l'ONCC (contrôler les exportations, faire respecter la réglementation, représenter les planteurs dans les instances internationales), l'Etat garde finalement une forte mainmise sur les deux filières d'exportation.

L'ordonnance de 1991 sur le fonctionnement des prix de référence flexibles au producteur et sur la stabilisation annuelle « nouvelle formule » devient effective en 1992-93. Le prix minimum garanti est supprimé, les prix affichés étant fonction du marché. L'ONCC intervient en fonction de la différence existant entre le prix de campagne et le prix de référence établis par l'Etat. Ce nouveau système de prix a du mal à être appliqué du fait du manque d'informations sur les marchés internationaux. En l'absence de contrôle, de nombreux exportateurs ont influé sur le prix de référence par des déclarations fictives de ventes. Pour contrebalancer le pouvoir grandissant des agro-exportateurs, des programmes d'appuis aux organisations paysannes sont de plus en plus financés, en vue de développer la représentation paysanne. Par ailleurs, la mise en place d'un système d'information sur les marchés devrait permettre une meilleure maîtrise des filières par les planteurs.

En fait, la prise de conscience par les planteurs des bouleversements en cours ne se fera qu'avec la suppression des prix de référence remplacés par de simples prix incitatifs. La libéralisation totale des prix ne signifie pas pour autant une totale libéralisation des filières, le maintien des rapports de clientèle en constituant le principal frein. De plus, la liquidation de l'ONCC et l'abrogation du système provisoire de stabilisation risquent d'aggraver la mainmise des privés sur les filières.

La question du rôle régulateur de l'Etat est donc ici posée, le secteur privé ne pouvant à la fois être « juge et partie ».

L'auteur conclut sur un scepticisme quant aux résultats de la libéralisation complète des filières cacao et café prévue pour 1996. Pour ce dernier, la « greffe libérale » a peu de chance de réussir, tout simplement parce que la société la refuse. La libéralisation nécessiterait de nouvelles relations entre l'Etat, les planteurs, les commerçants, les coopératives et le marché international. Or, pour beaucoup, le statut quo est préférable « au démantèlement des réseaux clientélistes, basés sur la redistribution rentière, les monopoles et la fausse concurrence ».

Les campagnes mexicaines à la fin du XXe siècle : réalités, propositions et attentes

Titre original : El campo mexicano a fines del siglo XX : realidades, propuestas y expectativas.

Communication présentée par : TARRIO G., María ; DIAZ P., Fernando

Rédactrice : BEY, Marguerite

Au Mexique, la crise de l'Etat interventionniste a donné lieu, dans les dix dernières années, à l'application d'un modèle politico-économique de type libéral. Indifférents à l'histoire agraire du pays et soutenus par une « idéologie modernisante et globalisante », les derniers gouvernements ont entrepris des réformes importantes dans ce secteur, allant ouvertement à l'encontre des intérêts des producteurs.

Parmi les mesures récentes, retenons la reconversion productive. Le marché devrait promouvoir un changement dans l'utilisation des ressources qui réponde à leur vocation naturelle : certaines zones seraient rendues à la forêt tandis que d'autres, plus productives et proches des marchés, développeraient des productions rentables, selon les concepts d'avantages comparatifs et de compétitivité.

Les secteurs les plus importants de l'agriculture se trouvent affectés par le Traité de Libre Commerce signé entre les trois pays d'Amérique du Nord. C'est le cas pour les grains de base et les oléagineux, les produits forestiers, l'élevage bovin (lait et viande) et porcin et l'aviiculture. La reconversion de l'agriculture devrait se faire vers les fruits et légumes, alors que l'exigence d'investissements importants et l'étroitesse de ces marchés rendent ce projet non viable. Avec l'approfondissement de la crise économique, la production tend à diminuer. Ce sont des pans entiers de la production agricole qui risquent de tomber en faillite, tandis que la paupérisation des campagnes se généralise.

Si la modernisation est comprise dans le sens d'une concentration de grandes superficies de terres agricoles, avec une utilisation intensive de capital, qui expulse de la main-d'œuvre, elle ne peut que contribuer à l'exclusion sociale, effaçant la limite entre les sphères rurale et urbaine. Seuls quelques produits agro-industriels reçoivent un soutien par l'intermédiaire de « programmes spéciaux ». C'est le cas pour le café, la canne à sucre et le coton.

Comment les paysans affrontent-ils la situation actuelle ? Quelques stratégies de reproduction sont données à partir de cinq cas.

1) Dans la zone irriguée de La Laguna, les producteurs de coton se replient, faute de crédit. Certaines parcelles sont occupées par le maïs et le haricot, dont les prix sont garantis, d'autres restent non cultivées. La migration vers la frontière nord devient importante.

2) Dans le sud de Sonora, la zone de production traditionnelle combine l'autosubsistance et le blé et soja, principalement, pour le marché. La chute des prix et le retrait de toute protection à la production nationale a fortement affecté les revenus des producteurs, qui se tournent vers le maïs dont le prix est garanti.

3) Face à la dérégulation des marchés et à la fermeture de l'Institut Mexicain du café (INMECAFE), les producteurs de café du Chiapas adoptent deux types de stratégies complémentaires : les jeunes émigrent, tandis que les producteurs (à l'exception des plus grands) remplacent les plants de café par du maïs ou bien créent des pâturages.

4) Les producteurs d'agave du Yucatán se trouvent contraints aujourd'hui à diversifier leurs activités économiques et, pour certains, à émigrer vers les villes de la péninsule. L'agro-industrie de l'agave, aux mains du gouvernement de l'Etat, a en effet été liquidée.

5) Dans l'Etat de Sinaloa, c'est la commercialisation des grains qui pose un sérieux problème aux producteurs. La disparition de la CONASUPO, entreprise nationale de

commercialisation, a abandonné la commercialisation des grains aux mains des intermédiaires, quand ce n'est pas à la concurrence sauvage des importateurs.

La crise de l'agriculture se circonscrit aux productions commerciales. C'est pourquoi de nombreux paysans réorientent leur production vers l'autosubsistance et les marchés locaux. La recomposition paysanne qui se produit actuellement nous interpelle : s'agit-il d'une offensive contre le modèle de modernisation imposé de l'extérieur ou bien d'une véritable stratégie de reproduction sociale ?

Les acteurs sociaux viennent occuper le devant de la scène. De nombreuses propositions émanent de diverses organisations et forums d'opinion. La proposition du Conseil Agraire Permanent (CAP), membre d'une commission formée par le gouvernement, aborde cinq thèmes : le développement rural, le développement social, la politique agraire, les ressources naturelles et l'environnement et la politique de financement rural. Elle souligne le rôle directeur que l'Etat devrait avoir et l'équité dont il devrait faire preuve à l'égard des producteurs victimes de la politique néolibérale (révision du cadre légal pour l'agriculture). Pour sa part, le président refuse ces propositions et fait des déclarations dans le sens d'une exclusion des paysans.

Actuellement, deux tendances s'affrontent : d'une part, les groupes qui défendent le projet hégémonique, qui cherchent à mettre le territoire national au service de leurs intérêts en déplaçant les paysans, et, d'autre part, un secteur paysan qui oppose une résistance. Le nouveau contexte de modernisation voit surgir une réaffirmation des acteurs que le modèle néolibéral voudrait voir disparaître.

Les communautés et ejidos ne sont peut-être pas des modèles d'organisation idylliques, mais il convient tout de même de souligner leur importance, par leur poids tant numérique que social. Leur conception patrimoniale et la préservation de leurs ressources naturelles à travers l'entretien de la biodiversité sont des aspects qui méritent d'être soulignés.

Les auteurs n'apportent pas de réponse aux questions qui se posent au Mexique, tant l'incertitude actuelle est grande.

Les paysans de Bolivie : comment s'en débarrasser ?

Communication présentée par : FRANQUEVILLE, André
Rédactrice : BEY, Marguerite

Quand un pays, comme la Bolivie, compte la moitié de sa population parmi les paysans et qu'il ne parvient ni à sortir de la pauvreté ni même à nourrir correctement ses enfants, il devient aisé d'en tirer une conclusion : l'agriculture paysanne est trop « archaïque » pour participer au développement du pays.

Au fil des décennies, l'Etat bolivien s'est taillé une réputation de destructeur des paysanneries indigènes. Pendant la Colonie, d'abord, puis sous la domination de la bourgeoisie républicaine, les terres des communautés indiennes ont été spoliées au bénéfice des haciendas, tandis que la priorité économique était accordée au secteur minier.

La Révolution nationale de 1952 a donné lieu à une réforme agraire qui, bien que portée par la paysannerie, ne pouvait pas la satisfaire, puisqu'elle était réalisée par une bourgeoisie agraire dont l'intérêt était de permettre le maintien, voire la création, d'exploitations agricoles moyennes ou grandes, de façon à susciter une modernisation et une mécanisation. Les modalités de cette nouvelle répartition ne sont pas sans rappeler qu'elle a été inspirée par la réforme agraire mexicaine. La création d'un Institut national de colonisation montre que les pouvoirs publics songeaient davantage à coloniser des terres nouvelles qu'à répartir équitablement les ex-haciendas. En outre, l'assistance technique qui devait nécessairement accompagner la réforme foncière n'a été fournie qu'aux grandes propriétés. En fait, cette réforme marqua le début d'un véritable dualisme entre une agriculture paysanne (dans l'Altiplano et les vallées) et une agriculture capitaliste (dans les plaines).

La réforme néolibérale proposée depuis 1994, qui permettrait la mise sur le marché des terres communales, vise la concentration des exploitations et leur orientation agro-exportatrice. Mais comment les paysans pourraient-ils accepter de vendre la terre, avec la charge religieuse et émotionnelle qu'elle contient ?

Le recours aux importations pour assurer la sécurité alimentaire du pays ne peut masquer l'importance de la production paysanne et le pouvoir implicite qu'elle confère aux paysans. Les paysans produisent 70 % des aliments commercialisés dans le pays. Ils sont d'ailleurs mieux nourris dans les Andes que dans les quartiers pauvres des villes.

Les communautés paysannes présentent de fortes inégalités (surtout en rapport avec les superficies exploitées) et une grande diversité de situations. Une étude attribue cette différenciation entre communautés à une inégalité dans l'accès au marché pour leurs produits agricoles. Il en résulterait que « seulement 12 % des exploitations paysannes sont en mesure de commercialiser une partie de leur production ; pour les autres, l'opération signifie mettre en péril leur sécurité alimentaire et devoir recourir à des revenus extérieurs pour la rétablir ». Ainsi, 75 % des exploitations correspondraient à un « secteur paysan en décomposition ».

Il faut cependant admettre que l'économie monétaire fait désormais partie intégrante de l'espace rural bolivien. Une hypothèse consisterait dans le fait que les paysans ont développé une « rationalité culturelle » qui leur permet d'évoluer en même temps dans le « monde andin » et dans le « monde occidental ». Face à l'accroissement des relations mercantiles, l'objectif des unités paysannes demeure leur reproduction et non le profit.

Il convient également de retenir que le processus de commercialisation entraîne, du fait de l'isolement, de la faiblesse des communications et des difficultés de transport, des comportements de subordination vis-à-vis des intermédiaires commerciaux, souvent notables, toujours très puissants, qui fixent les prix à leur convenance. Le clientélisme est entretenu par des relations de parenté réelle ou fictive (à travers le parrainage). Mais, si les dés sont pipés, le paysan est assuré d'écouler sa production.

Cinq siècles de colonisation des paysanneries boliviennes ont apporté des résultats qui semblent contradictoires aujourd'hui. Les catégories au pouvoir n'ont eu de cesse que de démanteler une organisation sociale et productive qui avait la double vertu de satisfaire les besoins alimentaires de toute la population et de tirer le meilleur parti de conditions agro-écologiques difficiles, tout en protégeant le milieu. Parallèlement, les paysans sont en majorité « infra-subsistants » et certains prétendent même qu'il faudrait « réinsérer » les paysans dans l'économie nationale.

Peut-on croire que l'Etat néolibéral actuel a compris la leçon et que sa récente loi de décentralisation, en accordant aux communautés la gestion d'un budget propre, établira un nouveau rapport avec les paysans ?

Les échecs de la politique agraire bolivienne, si tant est que l'on ait réellement suivi une politique dans ce domaine, sont liés en grande partie à la méconnaissance et au mépris dans lequel ont été tenues les paysanneries boliviennes, en particulier indiennes. Un grand nombre de questions trouveraient leur réponse dans le savoir-faire des paysans. Puisque le mythe de la modernisation tend à s'effondrer, il reste à reconnaître les vertus d'un savoir basé sur l'expérience et le respect du milieu naturel.

Pérou : Les producteurs de pommes de terre dans un contexte néolibéral.

Titre original : « Perú : los productores de papa en un contexto neoliberal »

Communication présentée par : VALCARCEL, Marcel

Rédactrice : BEY, Marguerite

Ce texte présente l'intérêt d'analyser à la fois les relations entre petits producteurs de pommes de terre, marché et Etat et les comportements de chacun d'eux. Dans le contexte d'ajustement structurel et de libéralisation des échanges des années quatre-vingt-dix, l'analyse se concentre sur la dernière campagne agricole de 1994-95.

La pomme de terre est produite par de petits producteurs (au-dessus de 3 ou 5 hectares selon l'auteur, les producteurs sont qualifiés de « grands »). Ce qui fait la différence, plus que les superficies cultivées ou le type de tenure (propriété communale andine, propriété privée, location ou métayage), semble résider dans l'accès aux ressources hydrologiques et au capital, qui permettent des rendements à l'hectare supérieurs à la moyenne. Celle-ci est d'ailleurs assez basse, avec 10,5 kg/ha, alors que la moyenne européenne est de 40 kg/ha. Mais la pomme de terre est aussi l'aliment de base des populations andines, alors qu'elle entre en concurrence, en ville, avec les produits à base de céréales et les produits laitiers.

Après une augmentation progressive de la production de pommes de terre depuis des siècles, les dernières décennies ont connu une stagnation relative de la production, l'accroissement de la productivité ne suivant pas celui de la population. De plus, la consommation, surtout urbaine, s'est déplacée vers des produits importés (riz, blé, produits laitiers, etc.). Enfin, à partir de la seconde moitié de la dernière décennie, des mesures économiques telles que la hausse des taux d'intérêt, la suppression des subventions aux intrants et les prix défavorables pour les producteurs, ont provoqué une baisse de la production.

A partir de 1990, la politique s'oriente résolument vers une libéralisation de l'économie. L'Etat abandonne son rôle d'intermédiaire commercial pour les intrants et produits agricoles, le système de vulgarisation agricole et la recherche appliquée, réduisant la bureaucratie et le crédit. Les importations agro-alimentaires augmentent, favorisées par les tarifs douaniers. Parallèlement, l'élimination du contrôle des prix, des intrants comme des produits agricoles, se révèle être le seul avantage pour les producteurs. En effet, le modèle, appliqué pendant quarante ans, d'industrialisation par substitution des importations visait à favoriser un accès aux aliments à bon marché pour les travailleurs urbains.

En 1992, les conditions climatiques ont contribué à la chute de la production de pommes de terre. A partir de cette date, les prix vont augmenter, suscitant une progression des superficies cultivées. Cette réaction des producteurs s'explique d'une part par la conjonction de facteurs favorables (climat, récupération économique après la récession du début de la décennie et réorganisation du crédit) et d'autre part par un manque d'information des producteurs nationaux sur les marchés, qui les conduit à appuyer massivement leurs décisions sur les niveaux de prix atteints l'année précédente.

Dans l'approvisionnement national en pommes de terre, les importations de pays voisins font une concurrence d'autant plus déloyale que les exportations (de la variété andine « amarilla ») et l'agroindustrie de transformation n'en sont encore qu'à leurs débuts. Les fluctuations mensuelles caractéristiques dans l'approvisionnement de ce produit andin, ajoutées au manque d'information des producteurs, ont conduit les producteurs à abandonner les plantes sur pied, ce qui favorise la prolifération de parasites pour la prochaine campagne agricole.

La chute des prix réels, qui accompagne la surproduction de pommes de terre, a impliqué une réduction des revenus des producteurs. La campagne de 1995-96 a démarré avec 27 % de réduction de la production sur les parcelles précédemment cultivées en pommes de terre. Les problèmes de qualité des semences (qui devraient, de surcroît, correspondre aux variétés demandées par les consommateurs), ajoutés à la méconnaissance des tendances du marché, rendent une accumulation soutenue d'autant plus hypothétique dans le contexte néolibéral.

Le choix d'un seul produit agricole, la pomme de terre, n'est pas anodin dans le contexte péruvien : la pomme de terre n'est pas seulement importante pour la sécurité alimentaire, c'est un aliment symbolique.

Un juste milieu devrait être trouvé dans l'intervention de l'Etat (qui, d'aucune façon, ne peut se dégager de ses responsabilités), entre un soutien des prix aux producteurs, qui les incite à produire davantage, tandis que les consommateurs se tourneraient vers des produits importés ou de substitution moins onéreux, et un soutien des prix aux consommateurs, qui décourage les producteurs et finit donc par susciter une augmentation des importations.

Production agricole et stratégies paysannes au Vietnam dans la phase de mise en place du marché

Communication présentée par : NGUYEN DUC Truyen – NGUYEN TRONG Nam Tran

Rédactrice : DEL POZO, Ehel

La politique du « Doi Moi » (rénovation) des autorités vietnamiennes, mise en application dans le domaine agricole depuis décembre 1986, s'inscrit dans un schéma global d'ajustement. En effet, le mouvement de collectivisation agricole qui a débuté dans le Nord du pays depuis 1954 et dans le Sud après 1975 s'est révélé être un échec économique (chute des productions, réduction des collectes et des redistributions vivrières par l'Etat...) alors qu'il a, constamment, été justifié politiquement par le gouvernement socialiste. Bien qu'elles fussent portées par une idéologie a priori généreuse, les préoccupations des leaders politiques ont été concentrées jusqu'en 1986, sur une promotion de la révolution technique dans l'agriculture, allant de pair avec une marginalisation du rôle productif des paysans. Leur place (deux tiers de la populations active) était réduite à une subordination doctrinaire à « la classe ouvrière dirigeante ». Du fait que, dans les structures de gestion bureaucratique de la production collective, leur activité était restreinte à des tâches parcellisées plus ou moins contraignantes, on a observé des formes multiples de résistance passive (bâclage des tâches et absentéisme, entre autres). Cette situation a engendré une période de crise après 1980, caractérisée par une déresponsabilisation et un manque de motivation du travailleur entravant une bonne productivité, avec une baisse de l'offre de denrées vivrières.

A la fois sous la pression des forces internes au milieu rural, prenant des initiatives et réclamant le changement, et de celles des institutions internationales exigeant un rééquilibrage des finances publiques et des comptes extérieurs, condition de la reprise des aides, l'Etat met en place un ensemble de directives rénovant la gestion du secteur agricole. Les familles paysannes sont, maintenant, considérées comme des unités économiques autonomes, disposant d'un droit d'usage des parcelles cultivées, en contrepartie de redevances contractuelles. Les pouvoirs publics prennent des mesures pour encourager le passage à une agriculture marchande, notamment en restaurant l'économie de marché et en favorisant la circulation des denrées. Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, les disponibilités vivrières (en équivalent paddy) sont passées de 304 kg en 1985 à 361 kg en 1994 par personne et par an, augmentation équivalente à l'accroissement démographique de 2,2 % par an, ce qui ne veut pas dire que la sécurité alimentaire est automatiquement assurée. Néanmoins le Vietnam est devenu le 3ème exportateur rizicole mondial depuis 1989. Malgré ou à cause de l'impact déstabilisateur de l'épisode collectiviste, les paysans sont redevenus des acteurs sociaux responsables et autonomes, motivés par le travail et l'attachement à la terre. De fait, de nouveaux modes d'articulation entre capital, travail et terre se substituent progressivement aux rapports de type collectiviste. Sept ans après sa promulgation, quelles mutations cette nouvelle politique entraîne-t-elle dans le monde rural et en particulier, concernant la structure et la viabilité des unités paysannes de production ?

Avec la politique de rénovation de 1986, l'Etat se désengage notamment de ses fonctions de soutien à la production et de contrôle de la distribution, laissant le monde paysan face à un marché dont une majorité ignore les règles et les mécanismes de fonctionnement. Comment les paysans ont-ils pu s'adapter ? Dans le delta du Fleuve Rouge, zone la plus « sensible » du pays, du point de vue écologique et de la pression démographique (plus de 1000 h/km²), on trouve trois catégories de stratégies paysannes : d'autosubsistance chez les pauvres, de pluriactivité chez les paysans moyens et des stratégies entrepreneuriales chez les riches aisés. Ces trois groupes développent des modes d'action différents, eu égard aux facteurs de production dont ils disposent et aux potentialités de leurs « talents » (capacités techniques,

savoir et savoir-faire, relations sociales puissantes et étendues). A côté des éléments naturels et écologiques, d'autres facteurs tels que les relations avec le marché, les voies de transport et de communication, la diffusion grandissante des réseaux d'information grâce à l'électrification généralisée des campagnes, contribuent à diversifier les stratégies paysannes. Les familles qui réussissent le mieux sont celles qui sont autorisées à représenter les compagnies urbaines de commerce, qu'elles soient publiques ou privées. Elles commercialisent principalement des facteurs de production agricole (outils, engrais, insecticides, instruments mécaniques). Certaines unités organisent des services, tels que le transport des marchandises par divers moyens. Quelques-unes se chargent même de gérer tout le réseau communal d'irrigation, des canaux aux stations de pompage, s'occupant de les faire fonctionner et d'amener l'eau aux parcelles. D'autres prennent en gestion des entrepôts, le long des berges du village, sous la protection des autorités de la commune. Pour ces catégories, la production agricole n'est plus prioritaire. Elle ne constitue plus qu'un complément et l'exploitation des rizières peut être laissée en location ou à la parenté.

L'économie marchande n'est pas encore généralisée dans le delta du Fleuve Rouge, la politique de répartition agraire a ses limites. Le droit de Jouissance et de cession de la terre est restreint dans le temps et dans ses modalités. Les foyers peuvent acquérir des parcelles de quelques milliers de m² mais pas de quelques hectares, pour asseoir des normes de production à grande échelle. La concentration des terres, dans les conditions actuelles, n'est pas envisageable dans le delta. Avec une superficie moyenne de 360 m² par habitant, le taux d'excédent de main-d'œuvre rurale atteint 30 %, une concentration ne ferait qu'aggraver ce taux déjà très élevé. Par ailleurs, le foncier apparaît aussi comme un lien qui unifie la collectivité des paysans et qui entretient la stabilité politique au sein de la société rurale. Un autre facteur limitant est la politique fiscale de l'Etat à la campagne (impôt foncier, redevance d'irrigation...), elle pèse surtout sur la superficie cultivée de chaque foyer. Cette source de prélèvements représente près de 88 % du total des impôts ruraux. Les activités extra-agricoles ne sont, elles, imposées qu'à hauteur de 12 %, alors que les revenus qu'elles procurent atteignent 65 % du produit intérieur brut des campagnes. Ce mode d'imposition ne peut que nuire aux perspectives de développement de l'agriculture, alors qu'il favorise l'ouverture vers des investissements en dehors de ce secteur. Il porte préjudice, non seulement aux potentialités productives des familles pauvres, mais aussi aux paysans riches qui veulent investir dans la production marchande agricole.

Un dernier aspect important, signalé par l'auteur, est que le rendement de chaque parcelle dépend non seulement des capitaux à y investir, mais aussi des connaissances technologiques de l'agriculture moderne, encore très modestes au Vietnam. C'est la catégorie des paysans moyens ou assez riches, lesquels ont souvent un niveau d'éducation secondaire ou des connaissances techniques un peu spécialisées, qui peut accroître ses revenus. Elle se trouve à la base d'une modification progressive de la structure sociale de l'emploi et des professions à la campagne, dans cette phase de transition au marché.

IV – Les dynamiques de transformation de l'agriculture paysanne

IV.1 – Crise de l'agriculture paysanne et diversification des producteurs

Changements techno-économiques et formes de différenciation de la paysannerie : cas de l'Algérie

Communication présentée par : GUILLERMOU, Yves

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Loin de former un groupe homogène, la société rurale algérienne est soumise à un processus de différenciation complexe. Ce processus est le résultat de l'impact de la colonisation, de la politique agraire de l'Algérie indépendante, des répercussions de la politique d'industrialisation et plus récemment de la mise en œuvre d'une nouvelle politique à partir des années 80.

Les systèmes de production traditionnels élaborés au fil du temps par les agriculteurs sédentaires et les nomades permettaient de tirer le meilleur parti des diversités écologiques du pays. Ils vont être ébranlés par le système colonial qui non seulement va déposséder une grande partie de la paysannerie de ses terres mais va conduire à une spécialisation régionale poussée à l'extrême. L'intégration au marché sur laquelle repose le nouveau système économique mis en place conduit à la destruction des anciens courants d'échanges et des équilibres traditionnels. L'organisation sociale traditionnelle est remise en cause par le développement d'un marché « libre ». Lors des dernières décennies de la colonisation, émergent d'un côté de nouvelles catégories de producteurs « modernistes », de l'autre la paupérisation de la majorité des paysans.

A l'indépendance, les fermes coloniales sont transformées en domaines autogérés, mettant fin à l'espoir qu'avait la paysannerie de retrouver ses terres. Le secteur « socialiste », très contrôlé par l'Etat, ne bénéficiera qu'à une minorité, accentuant le déséquilibre sectoriel. La production globale régresse et la dépendance alimentaire du pays s'accroît.

Dix ans plus tard, une révolution agraire procède à une redistribution des terres dans le secteur privé, dont 10 % des paysans pauvres ou sans terres bénéficient. Ces derniers sont regroupés en coopératives de production.

A la même époque, les campagnes sont touchées par les répercussions de la politique d'industrialisation massive mise en œuvre à partir fin des années 60.

Une première conséquence est l'intégration de la paysannerie à un marché du travail externe, engendrée par la multiplication des activités et des emplois salariés extra-agricoles. Ce processus a des effets complexes et contradictoires. En favorisant la désintégration de l'activité agricole et l'accroissement de l'exode rural, l'intégration des paysanneries au marché est à l'origine de la création du chômage dans les campagnes. D'un autre côté, elle permet à un grand nombre de micro-exploitations d'avoir un complément de ressources indispensable au maintien de l'activité et donc à la survie des membres. Cette dépendance au marché a des formes variables. Si pour les paysans pauvres il s'agit d'une dépendance aliénante, pour d'autres, elle permet de tirer profit des possibilités d'emploi les plus avantageuses, dont les revenus peuvent être réinvestis dans les activités agricoles.

Une seconde conséquence est une soumission des petits producteurs aux conditions des entreprises prestataires de services, répercussion du développement du marché des facteurs de production. Au cours des années 70, la tendance est à une séparation croissante entre producteurs et moyens de production. La possession de gros matériel motorisé devient donc un facteur décisif de différenciation, opposant une minorité d'agriculteurs autonomes à la majorité de paysans dépendants. Ce clivage s'accroît par la mainmise des premiers sur les terres des seconds.

Pour pallier cette situation, l'Etat met en place, à la fin des années 70, des Groupements d'Entraide Paysanne (GEP), associations librement constituées bénéficiant de facilités pour l'accès au matériel mécanisé. Après une expansion rapide de ces structures, cette formule est remise en cause par la nouvelle politique menée à partir des années 80, où la priorité est donnée à l'agriculture privée et à l'équipement individuel. Dans le cadre de la restructuration du secteur public (1981-85), les coopératives de services qui avaient été mises en place sont dissoutes. La dépendance des petits producteurs vis-à-vis des prestataires de services s'aggrave d'autant plus que ces derniers augmentent leurs tarifs.

Si dans le passé l'élevage pouvait permettre de compenser le manque de terres cultivables, cette activité ne peut permettre aujourd'hui aux petits producteurs céréaliers de faire face au processus de marginalisation et de prolétarianisation dont ils sont victimes. Le renforcement de la corrélation entre les inégalités dans la répartition du cheptel et la répartition de la terre fait que, pour la majorité de la petite paysannerie, l'élevage n'est plus qu'une activité résiduelle soumise aux aléas naturels et au marché. Par contre, le développement du maraîchage, lié à l'acquisition individuelle de motopompes, permet à certains paysans d'opérer de profondes mutations. L'accroissement important des surfaces cultivées, rendu possible par l'utilisation de motopompes, fournit un complément monétaire à la production céréalière.

Cependant, la position précaire des petits producteurs sur le marché constitue une limite importante de cette mutation. La dépendance des petits producteurs vis-à-vis du marché revêt des formes diverses, donnant lieu à des conséquences parfois opposées. Le bas prix des céréales dont le marché est soumis à l'Etat conduit les petits producteurs à privilégier la consommation familiale. La production pouvant être inférieure aux besoins de la consommation familiale, l'excédent céréalier des agriculteurs aisés devra donc répondre à la fois aux besoins d'une partie de la population rurale et à ceux de la population urbaine. Cependant, surtout depuis le début des années 80, un grand nombre de petits producteurs diminue volontairement la production de blé au profit des cultures fourragères vendues à des prix élevés sur le marché parallèle, du fait de la demande croissante des éleveurs. La structure du marché du bétail est dominée par une minorité de négociants privés, contraignant les petits producteurs à vendre à très bas prix. Par contre, les paysans aisés bénéficiant de relations peuvent réaliser des affaires en vendant en gros quand les cours sont favorables. Des conditions similaires sur le marché des fruits et légumes mettent les petits producteurs à la merci de collecteurs privés imposant leurs conditions.

A la politique volontariste des années 70, qui a exacerbé les tensions et les différenciations sociales, succède à partir des années 80 une nouvelle politique favorable à l'initiative privée. De nouvelles législations foncières vont bénéficier essentiellement à des catégories extérieures à la paysannerie (commerçants, fonctionnaires,...). Les implications sociales et économiques de l'émergence de cette nouvelle paysannerie sont complexes et difficiles à prévoir. Mais, dans la situation actuelle, les risques d'exacerbation des divisions et des inégalités sont à craindre. D'ores et déjà quatre grandes catégories de paysans peuvent être distinguées : les paysans autonomes, les paysans ouvriers, les paysans dépendants et les paysans paupérisés. L'avenir de la paysannerie algérienne dépendra en grande partie des fluctuations qui s'opéreront entre ces différents groupes.

A travers le cas de l'Algérie, l'auteur montre que les petites exploitations familiales dépendent essentiellement de trois types de marché : le marché des prestations de services mécanisés, le marché du travail salarié et le marché des produits. Ce texte illustre aussi les effets néfastes que peuvent avoir les interventions de l'Etat sur les petits producteurs, et en particulier les répercussions des nouvelles politiques mises en place à partir des années 80.

Affaiblissement des relations de complémentarité en milieu rural et enjeux sociaux (Mauritanie)

Communication présentée par : LESERVOISIER, Olivier
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Les transformations récentes liées à la fois à la sécheresse, au développement de l'irrigation et à l'application de nouvelles lois foncières contribuent à l'affaiblissement des relations de complémentarité en milieu rural et à l'attisement des conflits. Les enjeux de ces transformations (émergence de nouveaux acteurs économiques et influence croissante du pouvoir extérieur) posent la question des nouvelles formes de reproduction du pouvoir des notabilités.

La remise en cause par la sécheresse des relations de complémentarité spatio-temporelle qui existaient entre les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs a eu deux principales conséquences : d'une part l'attisement des tensions sur les terres, lié à la modification des transhumances des éleveurs et à la sédentarisation des nomades ; d'autre part, l'affaiblissement des liens de solidarité, lié au rapprochement des modes de vie et donc à la diminution des échanges entre les différents groupes.

Les relations entre éleveurs et agriculteurs ont aussi été rendues plus difficiles avec le développement de l'irrigation. L'accès aux périmètres fut interdit aux éleveurs (risque de déprédations des infrastructures par le bétail) et la présence d'aménagements barrait l'accès au fleuve des éleveurs. La régulation du débit du fleuve liée à la mise en eau des deux grands barrages de Diama et Manantali entraîna une diminution des surfaces cultivables des terres de waalo, sur lesquelles les éleveurs n'hésitent pas à faire pâturer leurs troupeaux.

Dans ce contexte de conflits liés à l'irrigation, de nouvelles lois foncières ont été créées. Selon l'ordonnance foncière de 1983 et le décret d'application de 1990, les terres dites « mortes » du fait de leur non-mise en valeur, reviennent au domaine de l'Etat. L'application de cette nouvelle législation va avoir des incidences sur les relations de complémentarité. La notion de « terres mortes » dénie la fonction qu'avaient les espaces vacants dans l'accroissement des alliances politiques et des rapports de clientèle des maîtres de terre. Le principe de « mise en valeur » selon lequel « la terre appartient à celui qui la cultive » n'a le plus souvent pas été appliqué pour les populations d'origine servile. Il a par contre entraîné une diminution des prêts de terre limités à des proches et a parfois donné lieu à des conflits sanglants : des détenteurs de droits de culture se sont revendiqués maîtres de la terre au nom du principe de la mise en valeur.

L'application des lois foncières s'inscrivant dans le cadre de plans d'ajustement structurel a favorisé la création d'un nombre important de périmètres privés. Nombre d'entre eux appartiennent à des promoteurs privés, dont l'arrivée dans la vallée a amené les populations riveraines à revendiquer la propriété des terres. Etant généralement des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires ne résidant pas sur place, leur présence contribue à fragiliser les solidarités locales.

Une autre conséquence des déséquilibres et transformations en cours est l'aggravation des conflits inter-ethniques, autre source d'affaiblissement des liens de complémentarité. Les événements de 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie en sont un exemple sanglant. La fermeture de la frontière a remis en cause les relations séculaires qui existaient entre les deux rives, empêchant les détenteurs de terre d'aller cultiver de l'autre côté du fleuve et les troupeaux de traverser le fleuve, modifiant ainsi les parcours de transhumance.

Les autorités mauritaniennes ont récupéré les terres des négro-mauritaniens refoulés au Sénégal pour les redistribuer aux rapatriés mauritaniens du Sénégal. Aujourd'hui, avec la

réouverture de la frontière, le retour des négro-mauritaniens sur la rive droite est conditionné par la récupération de leur terre, ce à quoi s'oppose l'administration mauritanienne. Les événements de 1989 ont conduit à une rupture des relations inter-ethniques et à un repli sur soi, attisant les tensions, en particulier autour des problèmes fonciers.

Mais ces derniers ne peuvent être ramenés au seul problème inter-ethnique, l'influence croissante du pouvoir extérieur devant être prise en compte.

Les sociétés rurales doivent faire face au défi économique que représentent le désengagement de l'Etat et les perspectives de profit liées à l'aménagement de la vallée. De nouveaux acteurs (hommes d'affaires, commerçants, fonctionnaires) semblent les mieux placés pour relever ce défi : leur insertion dans des circuits économiques et politiques leur permet d'investir dans l'irrigation. Si l'arrivée de nouveaux propriétaires non ressortissants de la région peut entraîner des résistances, l'influence d'un pouvoir extérieur peut être encouragée ou tout du moins bénéficier de la bienveillance des populations locales, surtout s'il s'agit d'originaires de la région. Dans la région de Gorgol, des notabilités disposant d'assises financières et politiques financent la construction de petits barrages, au profit de baratines (population d'origine servile de la société maure) et parfois à la demande de ces derniers. Ceci permet aux notabilités de pérenniser des liens de dépendance et de développer leur réseau de clientèle sur lequel ils pourront compter lors des élections communales. De plus, par un compromis entre le droit coutumier et la législation foncière, les notabilités gardent un contrôle sur ces terres : s'ils autorisent les baratines à hériter des terres, ils ne les autorisent pas à les vendre sans leur consentement. Dans une autre région, en milieu haalpulaar, des fonctionnaires et commerçants de la ville ont pris la direction d'un comité des exploitants lors de sa création. Cela leur a permis en quelques années d'acquérir des droits sur des terres. Ceci s'est fait avec la bienveillance des familles propriétaires qui voyaient en ces hommes d'affaires les personnes les plus à même de les défendre.

L'émergence d'acteurs médiateurs entre l'extérieur et le local est le signe que les conditions de survie et de reproduction des sociétés rurales se trouvent de plus en plus à l'extérieur. Dès lors, les mécanismes de reproduction du pouvoir des notabilités semblent de plus en plus liés à leurs moyens économiques et politiques. De nouvelles formes de légitimité du pouvoir sont-elles en train d'émerger, où l'absence du prestige social lié à une position statutaire défavorable pourrait être compensée par une assise matérielle ?

Cette question se pose dans des termes identiques de l'autre côté du fleuve, sur la rive gauche. Les enquêtes que nous y avons menées en milieu haalpulaar montrent qu'avec le développement des périmètres privés, de nouveaux critères de différenciation sociale apparaissent, basés essentiellement sur des possibilités financières. L'accès au foncier étant difficile pour les non-ressortissants, des pratiques d'alliance entre d'une part les détenteurs de terre et d'autre part les détenteurs de capitaux ont été observées. Comme de l'autre côté du fleuve, les sociétés rurales sont de plus en plus amenées à chercher des complémentarités à l'extérieur.

Un intérêt majeur de ce texte est de proposer une nouvelle approche des crises que connaissent les sociétés rurales, par la mise en avant de l'affaiblissement des relations de complémentarité.

Quelques données d'importance concernant la riziculture dans le sud de la Guinée-Bissau

Communication présentée par : GAILLARD, Gérald

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

En Guinée Bissau, l'importation de riz ne cesse d'augmenter depuis l'indépendance et est aujourd'hui en passe de devenir le premier poste des importations. Bien que de nouvelles variétés aient été introduites, la production locale ne cesse de baisser. La riziculture irriguée étant exigeante en main-d'œuvre, l'émigration rurale serait à l'origine de la baisse de la production. Une étude menée dans la région de Tombali, au sud du pays, propose une tout autre analyse : la détérioration du taux d'autosuffisance, comblée par les importations, est liée à la fois à un processus de restructurations sociales et de reconversion des activités agricoles. L'exode rural ne serait alors que le résultat de ces évolutions, ces dernières rendant possible le départ des jeunes en ville.

L'étude a permis de distinguer trois ensembles dans la région de Tombali : la région nord (zone 1) pratique la culture sur brûlis, ou riziculture de plateau, et l'auto-consommation est assurée pendant 11 mois de l'année. La région centre-sud (zone 2) pratique à la fois la riziculture de plateau et l'agriculture irriguée sur sols salins, dite riziculture de bolaña ; l'autoconsommation n'est assurée que durant 6-7 mois. La région grand sud (zone 3) pratique la culture de bolaña, et l'autoconsommation est assurée pendant 9-10 mois de l'année. Si les zones 1 et 3 ont des techniques de culture différentes, elles s'opposent à la zone 2 par un taux d'autosuffisance supérieur et un exode des jeunes plus faible, s'accompagnant de nombreux retours lors des travaux agricoles. De plus, dans les zones 1 et 3, l'exode rural est inférieur à celui de la génération précédente, alors qu'il est supérieur dans la zone 2. En outre, il a été observé que la perte en main-d'œuvre n'est pas liée à l'importance de l'exode, mais davantage à la distance du lieu d'émigration.

La mise en évidence de ces trois sous-ensembles montre qu'il n'existe pas de lien entre l'exode rural et la technique agricole utilisée, ni avec l'identité ethnique. De plus, il a aussi été observé que si les zones 2 et 3 pratiquaient toutes deux la culture de bolaña, le niveau d'entretien des digues était meilleur dans la zone 3 que dans la zone 2.

Comment expliquer alors ces disparités, tant au niveau de l'exode rural que de l'entretien des digues ?

Traditionnellement, dans le système de production Bolaña, la digue principale est entretenue par l'ensemble des classes d'âge sous une autorité unique, et les détenteurs de parcelles sont liés par des relations de parenté ou de classe d'âge. Si une part importante de la main-d'œuvre est familiale, il est souvent fait appel à différentes associations (associations villageoises, associations de femmes, de jeunes) sorte de coopératives de force de travail, basées sur l'échange, où la force de travail ne s'échange qu'avec de la force de travail ; c'est aussi un lieu privilégié d'exploitation des cadets par les aînés, les premiers travaillant dans les champs des seconds.

Si pendant longtemps l'ensemble des groupes ethniques était ainsi organisé, la majorité finit par changer d'organisation sociale et par abandonner la riziculture Bolaña au profit de la culture du riz sec (culture de plateau). Aujourd'hui, seuls les Balante pratiquent encore la culture Bolaña.

Si le maintien d'une organisation encore traditionnelle permet un bon niveau d'entretien des digues dans la zone du grand sud, il n'en est pas de même dans la région centre-sud, où certaines évolutions sociales bouleversent les pratiques culturelles.

Le développement de l'islam et de la notion de Nation offre un espace d'identification plus large que la seule référence au groupe ethnique. Le sentiment d'appartenir à un groupe plus universel s'accompagne d'une individualisation et d'un affaiblissement de la prééminence des aînés sur les cadets, de l'homme sur la femme et du groupe sur l'individu, permettant l'apparition de l'individualisme. Ce nouveau modèle social entraînant la fin du centre unique de décision et l'exploitation d'une même digue par des détenteurs de parcelles dont les liens sociaux sont faibles a des répercussions sur la production.

D'autre part, les jeunes vont de plus en plus tenter de monnayer leur participation aux travaux, celle-ci devenant ainsi un des lieux du rapport de force conflictuel entre aînés et cadets (payer les cadets, c'est leur reconnaître un statut). Cette situation va être un frein à l'entretien des digues, non pas pour des raisons de difficultés financières, mais pour des problèmes d'entente.

L'abandon des réparations des digues n'est donc pas lié à l'exode rural, mais à une redéfinition des rapports sociaux et à l'introduction de l'individualisme.

A cette restructuration sociale s'ajoute le développement de la commercialisation du riz d'importation qui autorise une baisse de la production sans risque de famine.

Dans la région centre-sud, la culture d'anacardiers prédomine sur celle du riz : le rapport productif entre les deux cultures est largement en faveur de la première, et la vente du cajou permet l'achat du riz d'importation, compensant ainsi le riz non produit. La culture d'anacardier étant moins exigeante en main-d'œuvre autorise la migration.

Aussi, si la région centre-sud a un taux d'exode plus élevé, c'est parce qu'on laisse partir les jeunes, et de même, si dans cette région les scolarisés reviennent moins souvent c'est parce qu'on le leur demande moins. L'exode rural n'est donc pas la cause de la dégradation des taux d'autosuffisance ; au contraire, les transformations de la production ont entraîné une dégradation du taux d'autosuffisance, rendu possible par les possibilités d'importation, ces dernières autorisant à leur tour l'exode rural.

A l'avenir, soit la mise en œuvre d'une politique de limitation d'importation de riz permettra un maintien de la culture de Bolaña, soit le développement de la production des anacardiers s'accompagnera d'un abandon progressif des cultures de Bolaña.

Au niveau des villages, c'est l'existence même des boutiques qui est en jeu avec le développement de la production d'anacardiers : si auparavant les commerçants ramassaient le cajou auprès des magasins villageois, aujourd'hui, ils collectent directement auprès des producteurs. Or, les activités des quelques magasins villageois existant reposent essentiellement sur le riz et le cajou. La suppression de leur rôle d'intermédiaire entre les producteurs de cajou et les grands commerçants, risque d'entraîner à terme la fermeture des magasins villageois.

Ce texte porte sur une étude commanditée par la coopération française. Des informations sur le déroulement de l'enquête sont fournies dans le texte (critère d'échantillon, information sur la technique généalogique, sur le contenu des questionnaires, l'intérêt des entretiens et des observations.

Quelles stratégies et quels dynamismes pour une paysannerie marginalisée ? Le cas des populations Banda de la région d'Alindao (R.C.A)

Communication présentée par : LALLAU, Benoît

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La marginalisation de la paysannerie Banda ne date pas d'aujourd'hui mais est le fruit de l'histoire. Cette marginalité, qui se manifeste dans les logiques mises en œuvre par les paysans, constituerait-elle un frein à l'émergence d'une « voie paysanne » ?

Comme ailleurs en Afrique, la société Banda a connu l'arbitraire et la contrainte de la période coloniale (introduction de la culture de caoutchouc, destruction des rapports de pouvoir préexistants). La société Banda est basée sur une grande indépendance de l'individu par rapport à la famille, et de cette dernière par rapport au clan. Cette individualité sera niée par la politique coloniale de regroupement systématique des villages, source de tensions sociales et d'égalitarisme, et amènera une densification des populations autour des pistes.

Par la suite, l'introduction de nouvelles spéculations d'exportation (café, tabac, coton) devait permettre l'insertion des villages dans l'économie d'échange. La modernisation de ces cultures (utilisation d'intrants industriels, mise en place de coopératives) se fit au détriment des cultures vivrières et se solda par un approfondissement de la marginalisation des villages avec l'abandon de la culture du tabac en 1978 et plus récemment avec la fermeture du marché cotonnier en 1992.

Cette marginalisation passée et actuelle se manifeste aujourd'hui par une triple incapacité du paysan Banda.

La fermeture du marché cotonnier s'est accompagnée d'une baisse de 50 % des superficies défrichées et mises en culture. Malgré les difficultés, notamment en période de soudure, le paysan Banda persiste dans une absence de prévoyance. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette incapacité à prévoir : le traumatisme et l'effet de mémoire de l'histoire qui a marginalisé le paysan, le découragement lié à la faiblesse du prix des produits vivriers et aux ventes aléatoires des produits, et la faible utilisation de la monnaie, conduisent à un repli sur l'autoconsommation, et donc à un défrichage limité.

Si les paysans sont sensibilisés et ont conscience de la nécessité de mettre en œuvre des innovations, le passage à l'action concrète s'avère plus difficile, que ce soit au niveau de la gestion de l'argent, de la préservation de l'environnement ou des pratiques agricoles. Cette incapacité à l'action n'est pas liée à un traditionalisme immuable mais est la conséquence d'évolutions historiques destructrices et simplificatrices.

Enfin, une dernière manifestation de la marginalisation de la paysannerie est son incapacité à se structurer, qui se perçoit dans l'absence d'organisations paysannes viables dans la région. Le caractère individualiste du Banda l'incite peu à une réelle participation dans des organisations. L'absence de possibilités économiques ne rend pas nécessaire la mise en place d'organisations. Enfin, la destruction de la société villageoise a donné lieu à une absence de règles sociales communes, nécessaires au fonctionnement d'une organisation.

Cette triple incapacité de la paysannerie Banda (incapacité à prévoir, à agir et à se structurer), résultant de sa marginalisation, risque à long terme de condamner les villages à disparaître.

L'alternative à cette disparition ne peut se situer ni dans la logique de marché (qui a déjà fait preuve de ses effets négatifs avec la fermeture du marché cotonnier), ni dans l'intervention de l'Etat, qui risquerait d'aboutir aux mêmes conséquences que dans le passé. L'émergence d'une véritable agriculture paysanne serait-elle dès lors la voie de salut ?

Des atouts existent en faveur de cette émergence : la prédominance de l'agriculture familiale, l'absence d'une classe de paysans sans terre et l'accroissement probable d'activités périurbaines. Cependant, l'émergence d'une voie paysanne nécessiterait un certain nombre d'évolutions du système de production, qui a peu évolué jusqu'à présent. S'il n'y a pas de problème réel de disponibilité de terres, il y a par contre de nombreux conflits pour l'occupation des bonnes terres, notamment entre les agriculteurs et les éleveurs. Ces conflits sont d'autant plus difficiles à gérer que l'agriculture est itinérante. Cette dernière devrait être abandonnée, au profit d'une fixation des cultures sur des parcelles protégées, limitant les trajets des paysans et permettant une meilleure surveillance des cultures. Une « agriculture traditionnelle améliorée » (pratique de courte jachère avec utilisation de fertilisation naturelle des sols) qui serait économiquement rentable suppose cependant un certain nombre d'apprentissages.

Mais l'absence de prévoyance des producteurs et le sentiment de fatalité et d'impuissance sur le devenir, entraînant une incapacité à agir sur le présent et le devenir, rendent nécessaire la présence d'interventions extérieures pour que ces évolutions aient lieu.

L'intérêt de ce texte est d'apporter des éléments sur une région peu étudiée jusqu'à présent et dont l'organisation sociale basée sur une forte autonomie de l'individu par rapport au groupe présente une certaine originalité par rapport à l'importance accordée dans de nombreux pays d'Afrique à la pression du groupe sur l'individu.

Une seconde « originalité » du texte, mais qui peut être contestée, est sa conclusion en forme de plaidoyer pour une nécessaire intervention extérieure. Cette dernière est ici légitimée par la triple incapacité de la paysannerie Banda, incapacité qui résulterait d'un processus historique de marginalisation de cette paysannerie.

La difficile construction d'alternatives sociales au Mexique face à la crise de l'agriculture paysanne : la dimension écologique

Titre original : « La difícil construcción de alternativas sociales frente a la crisis de la agricultura campesina : la dimensión ecológica. »

Communication présentée par : CORTEZ R., Carlos

Rédactrice : BEY, Marguerite

La crise mexicaine a rendu les conditions de production et de reproduction du secteur paysan de plus en plus difficiles. D'une manière générale, les politiques néolibérales et la destruction de l'environnement affectent tous les producteurs, qu'ils soient entrepreneurs ou paysans, diversifiés ou orientés vers l'autosubsistance. Il faut tout de même considérer quelques différences importantes.

Dans les unités paysannes, la crise se manifeste dans des problèmes croissants pour le développement des activités productives ; la réduction des sources d'emploi, aussi bien dans leurs propres parcelles qu'au niveau communautaire et régional ; la baisse des revenus, aussi bien en espèces qu'en nature, et ses conséquences sur la consommation et les conditions de vie. Finalement, la plus grave conséquence est l'augmentation de l'insécurité alimentaire, avec la transformation des systèmes agricoles traditionnels (dont la stagnation ou la baisse de production de grains) et l'accentuation de la dégradation de l'environnement.

Ces conditions ont obligé à redéfinir les stratégies de reproduction à partir des niveaux familial et communautaire, donnant lieu à différents types de réponses sociales qui se développent dans les domaines technico-productif, socio-économique et politique. Il s'agit de stratégies qui concernent des thèmes aussi variés que l'organisation du travail, la restructuration de la production et sa réorientation vers différents types de marchés, les processus d'organisation au niveau communautaire et régional, etc.

Il devient toujours plus évident que la crise de l'agriculture paysanne s'accroît à cause de la rapide dégradation des ressources naturelles, qui affecte particulièrement les populations les plus pauvres. Trois phénomènes sont la cause de cette détérioration, en même temps qu'ils constituent le cadre de la crise des agricultures paysannes :

- 1) la spécialisation productive dans les régions d'agriculture moderne ;
- 2) l'augmentation de l'élevage, principalement dans les zones tropicales humides ;
- 3) la pression croissante sur des terres de faible productivité dans les régions d'agriculture paysanne, surtout les plus pauvres du pays.

La production paysanne est basée sur la diversité et sur la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. La faible productivité du travail familial n'empêche pas que 75 % du maïs, 90 % du blé et 65 % du haricot sont fournis par des producteurs petits et moyens. Ces productions se maintiennent souvent au prix d'une détérioration des sols, des forêts et de la biodiversité.

La pauvreté entraîne-t-elle la dégradation de l'environnement ? Cette relation est suggérée en particulier par la pression démographique souvent exercée sur les ressources naturelles. Evidemment, cette perspective ne recherche pas les raisons de ce déséquilibre dans les rapports de pouvoir qui réservent les secteurs les plus riches à une minorité. Par exemple, l'histoire du Mexique montre que les campagnes de déboisement ont été le résultat de politiques visant à dépouiller les communautés de leurs ressources et non de la pression démographique.

Un exemple de dégradation des ressources naturelles est donné avec la Selva Lacandona, dans l'Etat du Chiapas. Cette région a servi de réservoir pour la colonisation de terres. Le

résultat de cette politique a été une réduction, très accélérée depuis la dernière décennie, du couvert forestier.

Comment les organisations peuvent-elles contribuer à un développement durable ? Des alternatives sont recherchées à l'échelle locale, régionale, mais aussi internationale (voir les efforts Sud-Sud qui comprennent des organisations paysannes et indigènes et des organismes non gouvernementaux d'Amérique centrale et du Mexique).

Le défi à relever consiste à augmenter l'efficacité collective dans les cultures traditionnelles afin d'atteindre la sécurité alimentaire et de permettre un développement durable. De nombreuses expériences ont tenté de freiner la détérioration des sols par l'érosion et d'améliorer leur qualité en y incorporant des matières organiques, en établissant une rotation des cultures avec la pratique de la polyculture.

Au fur et à mesure que des organisations se mettent en place et qu'on recherche les possibilités pour impulser une initiative plus ample, il devient évident qu'il faut avancer dans la construction de formes de pouvoir démocratiques et vers des relations économiques plus justes. Il faut donc des organisations représentatives de vastes secteurs de la société et placer le débat sur le plan politique.

La question du développement « durable » posée à la communauté internationale (la difficulté même de traduire « sustainable » le montre) a voulu alerter sur les risques d'un désastre écologique. Ces risques sont, pour des raisons historiques et politiques, bien plus élevés dans les zones d'agriculture paysanne, car ce sont les plus pauvres.

En accord avec l'auteur, répétons que seul un mouvement organisé à tous les échelons – local, régional, national, international – peut porter un projet réaliste.

Transformations de l'économie paysanne et approvisionnement des aliments en Colombie : une proposition pour l'analyse de la diversité de la petite production rurale

Communication présentée par : FORERO A., Jaime

Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette communication propose de limiter la réflexion sur la diversité et la différenciation des petits producteurs au cas de la Colombie, à partir d'un seul axe d'analyse : celui de l'insertion au marché et de la « monétisation » de l'économie familiale. A cet effet, une typologie est proposée, qui tentera de tenir compte des multiples dimensions, sociales, culturelles, historiques, politiques, dans lesquelles évoluent les petits producteurs familiaux.

Les transformations de l'économie agricole colombienne se concentrent, dans les cinquante dernières années, sur trois phénomènes :

- l'essor du capitalisme agraire dans les années quarante ;
- la disparition de l'hacienda comme mode de sujétion de la main-d'œuvre et sa reconversion dans l'élevage extensif ;
- la consolidation et la modernisation de l'économie paysanne.

Les rendements à l'hectare ont augmenté depuis les années soixante. Les paysans tendraient cependant à limiter leur production pour minimiser l'emploi de facteurs monétaires qui les rendent plus sensibles aux variations des prix et aux risques agro-climatiques. L'utilisation des techniques pourrait alors être le résultat de ces limites. Les organismes de développement hésitent donc entre leur proposer des projets « productivistes », fondés sur le critère des rendements d'une monoculture commerciale, ou bien leur proposer des projets de « moyenne intensité technologique », associés à une diversification des cultures.

Le marché a viabilisé l'espace géographique et productif des communautés rurales : la paysannerie se constitue et se consolide avec la formation du marché, qu'elle contribue à élargir. La formation du marché interne et l'industrialisation se sont appuyées sur la formation (relativement récente) d'une paysannerie à la fois productrice d'aliments et de devises. Le seuil critique du prix au producteur serait imposé par les seuls coûts monétaires, maintenant la majorité des paysans dans une situation monétaire très précaire. La politique protectionniste n'a pas suscité un transfert de ressources vers l'agriculture. Toutefois, cette politique a permis de protéger les producteurs contre les fluctuations des prix internationaux, sans augmenter les prix aux consommateurs.

Les facteurs contribuant à la transformation de la production paysanne sont : le développement des infrastructures routières, la disponibilité de crédits et la grande capacité de transformation de l'entreprise familiale rurale. Il s'agit d'un changement qui permet une synthèse entre l'offre de la révolution verte et le savoir-faire paysan, dans une combinaison « raisonnable » de ressources monétaires, domestiques et naturelles. Le métayage, en tant que modalité d'accès à la terre, revêt encore une grande importance. D'une manière générale, les différentes catégories d'exploitations agricoles (haciendas, entreprises et exploitations paysannes) sont en étroite corrélation.

Les modèles alimentaires ont évolué, depuis quatre décennies, dans deux directions : produits importés (blé, oléagineux) et produits nationaux traditionnels (pomme de terre, banane plantain, manioc et haricot) s'équilibrent, tandis que la consommation de maïs diminue ; d'autre part, les volumes de produits frais augmentent dans la consommation urbaine, tandis que la demande de produits transformés se limite aux catégories aisées. Les

systèmes de commercialisation et de distribution mériteraient d'être mieux étudiés. Actuellement, il semblerait que la Colombie se trouve dans une étape où la valeur ajoutée agricole dépasse celle de l'industrie agro-alimentaire et non l'inverse comme dans les pays développés.

Les décisions des producteurs dépendent des possibilités offertes par l'environnement socio-économique et des alternatives qu'il offre. La « bilocalité rurale-urbaine » des ménages tend à se généraliser, de même que se diversifient les activités rémunérées. Parallèlement à la moindre disponibilité de la main-d'œuvre familiale, se développe l'emploi d'ouvriers agricoles, dont le coût est suffisamment bas pour être supporté par les exploitations paysannes.

Les trois axes de cette réflexion étaient donc la « monétisation » de l'économie paysanne, les transformations de ses modèles technologiques et son rôle dans le marché alimentaire. La question foncière reste posée, avec un taux de concentration de la terre assez élevé, de même que l'accès à l'eau et au capital. L'offre agricole est en augmentation, les exploitations les plus modernes réduisant leur autosuffisance alimentaire, les plus pauvres la recherchant en priorité et subissant des conditions de production de plus en plus précaires. Même si l'ouverture économique est assez ralentie, le pays peut au moins satisfaire sa demande intérieure.

Il semble intéressant d'observer qu'en Colombie, la paysannerie n'a pas une histoire ancienne. Cependant, les orientations de la consommation nationale, et urbaine en particulier, tendraient à en favoriser le développement.

Le texte s'écarte de son objet initial, qui proposait une typologie des exploitations paysannes à partir des critères économiques de différenciation et de diversification, pour se concentrer sur la question de la « monétisation » de l'économie paysanne. Etant entendu qu'en Colombie, la paysannerie apparaît avec le marché et participe de son expansion, on voit mal sur quelle base elle peut donc se différencier. Faut-il chercher dans la diversification des activités des ménages ruraux la seule source de différenciation des petits producteurs ?

Communication et consommation, espace des médiations des cultures de masse et populaires (Nord-Est du Brésil)

Communication présentée par : TAUk, Salett

Rédactrice : BEY, Marguerite

L'approche des phénomènes de communication à travers la médiation entre culture hégémonique et cultures populaires est une des contributions les plus importantes à la théorie critique de la communication en Amérique latine. Du caractère inégal de cette relation cultures populaires/culture hégémonique, il découle deux caractéristiques essentielles des cultures populaires : l'ambivalence politique et la capacité de rendre à nouveau fonctionnel l'usage des messages d'autres cultures pour les vivre autrement.

Cette communication porte sur l'étude de la participation de paysans dans un programme de développement rural dans le Nord-Est du Brésil, prenant la consommation comme aspect central. En effet, la consommation est considérée comme espace-clé de la manifestation de la culture quotidienne, dans la mesure où elle est le lieu privilégié des médiations entre les cultures populaires et la culture de masse hégémonique.

Dans le domaine de la consommation, les messages hégémoniques n'agissent pas seulement au niveau économique, mais principalement au niveau symbolique.

Le modèle de communication rurale centré sur la diffusion de technologies a été conçu dans des bureaux, loin des milieux populaires. Ce modèle a été incapable de contribuer à atténuer la pauvreté parmi les majorités paysannes et a fait l'objet de nombreuses critiques. A la fin des années soixante, Paulo Freire dénonçait déjà l'invasion des messages conçus dans la perspective diffusionniste.

On recherche dès lors la participation des petits producteurs ruraux pour faire en sorte qu'ils deviennent les sujets de leur propre lutte pour améliorer leurs conditions de vie. Les pratiques participatives de communication commencent alors à être considérées comme une condition indispensable de la viabilisation de la lutte pour l'organisation paysanne.

Le programme étudié ici a été mis en œuvre par une organisation non gouvernementale, le Service de Technologies Alternatives (SERTA). Il s'agit d'employer une méthode de communication par le dialogue pour susciter une prise de conscience chez les paysans en même temps que de leur proposer l'emploi de technologies alternatives dans la production agricole. Cette proposition présente deux nouveautés par rapport aux pratiques modernisatrices des services officiels de vulgarisation :

- 1) l'emploi de technologies, dites « alternatives » car elles présentent une alternative au modèle « modernisateur » de l'agriculture, absorbent peu d'intrants et sont par conséquent adaptées aux conditions de pauvreté des petits producteurs ;
- 2) une préoccupation écologique : le programme est fondé sur l'emploi de techniques biologiques de production, de la conservation des sols au contrôle des maladies et de la fertilisation de la zone plantée à la manipulation des animaux, techniques qui n'exigent pas l'emploi d'agents chimiques (fertilisants ou produits phytosanitaires).

Pourtant, les petits producteurs se sentent davantage attirés par les technologies modernes, qui leur sont inaccessibles mais dont ils voient les effets productifs dans les grandes exploitations. La technologie alternative est proche de leurs conditions réelles d'existence mais distante de leurs aspirations de consommation. « Ils souhaitent incorporer les appels "modernisateurs" comme une manière de se sentir "intégrés" dans l'ordre hégémonique. » C'est pourquoi ils rejettent ce programme de technologies alternatives.

L'aspiration vers la modernité est un aspect qui peut sembler contredire la rationalité paysanne, si respectueuse de son environnement, par nécessité culturelle, mais aussi, tout simplement, pour pouvoir subvenir à ses besoins. La pauvreté qui caractérise habituellement les paysanneries tend à nous faire oublier que les aspirations des paysans peuvent aller au-delà de la survie en tant que paysans.

IV.2 – Les capacités de résistance et d'innovation

Agriculture paysanne et production alimentaire au Burundi

Communication présentée par : COCHET, Hubert

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La situation alimentaire relativement satisfaisante du Burundi jusqu'à ces dernières années est principalement le résultat d'une agriculture intérieure protégée et d'une intensification du système de culture mis en place par les producteurs.

La crise agricole actuelle au Burundi est la conséquence d'une politique agricole trop contraignante et autoritaire ainsi que des mesures impliquées par les plans d'ajustement.

Jusqu'à récemment, l'utilisation de statistiques peu fiables a servi à montrer l'apparition d'un déficit alimentaire depuis les années 80, lié à une augmentation de la population sans accroissement équivalent de la production. Ceci présentait le double avantage d'attirer les bailleurs de fond et ONG d'une part, et d'autre part de légitimer un sur-encadrement des producteurs et la nécessité de moderniser l'agriculture.

Or, la famine tant redoutée liée à la pression démographique n'a pas eu lieu, le Burundi restant autosuffisant du point de vue alimentaire (jusqu'à la guerre civile de ces dernières années). Il est de plus en plus accepté maintenant qu'il n'y a pas eu dégradation de la production alimentaire par habitant.

Les paysans sont les seuls responsables de la progression de la production vivrière et donc du maintien des disponibilités alimentaires par habitant. Sachant que la disponibilité alimentaire a augmenté trois fois plus rapidement que les superficies cultivées, et qu'il n'y a pas eu amélioration des moyens de production, comment les paysans ont-ils réussi ce coup de force ?

Pendant longtemps le producteur burundais a pratiqué des systèmes de culture individualisés les uns des autres, sur des espaces différents. Au fur et à mesure que le nombre d'actifs augmentait, il y a eu un processus de « compactation » des anciens systèmes, sur un même espace. Les producteurs ont procédé à une intensification de la production en multipliant les cycles de culture et en généralisant et complexifiant les associations de culture.

Mais cette intensification qui s'est faite au détriment de l'élevage a posé le problème du maintien de la fertilisation des terres qui était assurée par la récupération des déjections du bétail. Ce problème a été résolu par l'extension de la bananeraie exploitée pour son jus, qui présente l'intérêt d'être un système de culture pouvant se suffire à lui-même sans besoin de fumure animale ou chimique, et dont les résidus de la récolte sont directement restitués au sol. En outre, la bière et le vin de banane constituent une source de revenu importante pour le producteur ainsi qu'un apport non négligeable de calories alimentaires.

Cette intensification progressive du système de culture, qui a permis une augmentation de la production globale par hectare, s'est réalisée sans modification des moyens de production mais par un accroissement en quantité de travail.

Cette capacité de l'agriculture burundaise à surmonter les difficultés se manifeste aussi avec l'importante crise politique que connaît le pays. Malgré la guerre civile, l'effondrement attendu de la production alimentaire a été limité. L'importance de la bananeraie associée au taro et celle de cultures non saisonnières a limité les conséquences des absences momentanées du producteur.

Cependant, cette résistance du secteur vivrier a ses limites, notamment si elle est mise à l'épreuve sur du long terme.

Jusqu'à récemment, l'agriculture burundaise a échappé à l'exode rural et n'a pas subi de déstructuration importante. L'enclavement du pays, le coût élevé des transports et les protections douanières qui ont permis une protection du marché intérieur, ont été des atouts permettant le maintien d'une paysannerie active.

Cependant, il existe une forte différenciation des exploitations agricoles, et beaucoup sont déjà engagées dans un processus de décapitalisation plus ou moins irréversible, pour faire face aux besoins de la famille. Un des signes du risque de généralisation de cette crise est la stagnation de la production du café, qui est sacrifiée avant les cultures vivrières par les producteurs.

Cette situation est davantage liée au manque de moyens de production et à l'insécurité foncière qu'à la petite taille des exploitations.

La politique agricole menée représente une contrainte supplémentaire pour les producteurs, et est la manifestation omniprésente de l'autoritarisme de l'Etat

La vulgarisation de thèmes comme la culture unique, le semis en ligne, l'utilisation de compostières, l'éclaircissement de la palmeraie ou le paillage du café s'est soldée par un échec pour plusieurs raisons. La vulgarisation se faisait de façon systématique sans tenir compte de l'hétérogénéité des exploitations, et les thèmes étaient inadaptés et contradictoires avec la pratique de la généralisation d'associations de cultures. La distribution de nouveaux moyens de production était assortie d'interdits techniques, entravant la diffusion des moyens de production proposée.

La politique de protection de l'environnement a abouti à des effets contradictoires à ceux escomptés : la baisse voire la disparition des pâturages en faveur de projets de reboisement ou de parcs nationaux se sont faites au détriment de la fertilité des sols, entraînant une dégradation des écosystèmes.

Les projets de développement nécessitant une phase d'aménagement (cas d'aménagements rizicoles ou de palmeraies) ont entraîné l'expropriation des paysans au profit de personnes influentes qui se sont fait attribuer illégalement des terres.

Finalement, la politique agricole n'a pas eu d'effet sur la production nationale mais a spolié et réprimé les paysans, en en faisant des « citoyens de seconde zone ».

Face à cet échec global de l'intervention de l'Etat et des projets de développement, ce n'est pas la mentalité ou la rationalité des paysans qu'il faut changer, mais c'est la politique agricole qui doit être réorientée.

En particulier, l'Etat doit mettre les moyens de production nécessaires à la disposition de l'ensemble des producteurs, et non d'une minorité. L'accès au crédit doit être facilité pour les petits producteurs, et non pas bénéficier en priorité aux fonctionnaires et commerçants.

Un certain nombre de dangers pèsent sur la production vivrière avec les déréglementations actuelles et les plans d'ajustement structurel : la baisse des taxes aux importations risque de pénaliser la production vivrière au profit de la culture de café, ce qui à terme risque d'entraîner une diminution de l'épargne et donc des capacités d'investir des paysans ; la suppression des subventions aux intrants entraîne une sous-utilisation des engrais pourtant désirés par le producteur et nécessaires à la reconstitution de la fertilité du sol.

Ce n'est donc pas la réticence des agriculteurs à l'innovation qui est à l'origine de la crise de l'agriculture burundaise, mais la politique menée par l'Etat ainsi que les différentes mesures de libéralisation du marché et d'ouverture imposée de l'extérieur.

Ce texte présente un triple intérêt : le Burundi est un cas intéressant pour illustrer la capacité d'adaptation et de résistance de l'agriculture paysanne ; il montre que la crise actuelle est liée non pas à une incapacité ou faiblesse des producteurs, mais aux défaillances de la politique agricole ; enfin, les dangers et risques que font peser les plans d'ajustement et les politiques d'ouverture sur l'agriculture paysanne et donc sur l'équilibre alimentaire du pays sont ici mis clairement en avant.

la Prééminence des producteurs familiaux dans la caféiculture de l'Amérique hispanophone

Communication présentée par : TULET, Jean-Christian

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Dans un monde où la grande propriété est supposée régner sans partage, la culture du café donne la preuve qu'ils n'y a aucune fatalité, ni historique, ni géographique, à cette situation. Il s'agit de montrer comment, grâce à la culture du café, s'est constituée une très importante petite production paysanne et quels sont les principaux ressorts de sa dynamique.

Le café assure une part importante, parfois essentielle des ressources et surtout de l'emploi de beaucoup de pays. Le nombre des exploitations caféières (Mexique, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Venezuela, Colombie) est évalué à 820 000. Si l'on considère les travailleurs familiaux, salariés et saisonniers, cela ferait entre 10 et 12 millions de personnes dépendant des 820 000 exploitations. Si l'on y ajoute les emplois induits dans les services et l'industrie, avec un effet multiplicateur de trois, on aboutit à un total de 30 à 35 millions de personnes dépendant de l'activité caféière.

Les propriétaires sont petits ou très petits dans une proportion écrasante. Quel que soit le type de pays, très grand producteur comme la Colombie, très vieux comme le Venezuela ou petit Etat assez spécialisé comme le Costa Rica, on rencontre partout à peu près les mêmes caractéristiques : les petits et moyens dominent très largement. Ceux de moins de 20 ha rassemblent 83,4 % du premier pays, 81,4 % du second et 88,6 % du troisième. Les micro-producteurs de moins de 3 ha représentent entre le quart et la moitié du total selon les pays. Cette taille très réduite n'est pas nécessairement synonyme de misère. Tout dépend du système de production. Dans le cas d'une production aussi intensive que le café, quelques hectares en variétés à haut rendement permettent au planteur de bénéficier de ressources nullement négligeables. Evidemment, au-delà des rendements, tout dépend de la conjoncture, du prix payé au producteurs (qui n'est pas obligatoirement en relation avec les prix internationaux).

Le café « arabica », très largement dominant en Amérique latine, exige des conditions physiques très différentes de celles du « robusta », donnant de meilleurs rendements mais considéré comme de moins bonne qualité et donc moins cher. L'arabica demande également de l'humidité mais ne supporte des températures élevées ; dans ses variétés traditionnelles, il doit être protégé des excès de l'insolation par une couverture arbustive et arrive à tolérer des températures relativement modestes, à condition qu'il n'y ait pas de gelées. On trouve des plantations de café entre 400 et 1500 mètres d'altitude, même si l'optimum se situe entre 800 et 1200 mètres. Le café peut donc être installé en beaucoup de lieux d'autant plus qu'il s'agit d'une production très intensive, de grande valeur pour un poids et un volume réduits. Les contraintes d'espace jouent donc beaucoup moins que pour d'autres cultures et les candidats planteurs ont beaucoup plus de facilités pour s'installer. La caféiculture est très peuplante.

La diversité végétale de la parcelle constitue un préalable à la création de la plantation. Il existe assez souvent trois strates végétales : les grands arbres, les bananiers et fruitiers de port moyen et les caféiers. On peut aussi rencontrer du maïs, de la canne à sucre, du manioc, quelques cochons ou animaux de basse-cour. Tout cela assure au producteur des ressources diversifiées et ainsi un degré relativement élevé d'autosubsistance. En période de bas prix le planteur peut n'investir aucun travail sur sa parcelle, tenter de trouver ailleurs de l'embauche pour revenir l'entretenir lorsque les conditions s'améliorent. La caféière traditionnelle très résistante peu supporter sans trop de dommages une telle absence de soins. Dans le cas de grandes exploitations (Guatemala et Chiapas au Mexique, Brésil excepté), les chefs

d'exploitation adopteraient avec enthousiasme une quelconque machine leur permettant d'économiser de la main-d'œuvre qui constitue leur poste de dépense le plus élevé et un risque constant, mais ils ne le peuvent pas. La topographie s'y oppose résolument. En outre, sur des plantations délicates, le ramasseur doit seulement cueillir les cerises mûres et laisser celles encore vertes. L'absence ou l'impossibilité de mécanisation interdit toute économie d'échelle. La taille constitue un handicap redoutable surtout en période de bas prix, lorsque les frais de gestion deviennent insupportables. Les seuls problèmes de gestion sont tels que le seul pays, au cours des dernières décennies, à avoir voulu imposer un système de grande exploitation dans le café, semble en ce moment dans l'obligation d'y renoncer. Il s'agit de Cuba, où les grandes structures de production disparaissent au profit de nouvelles, plus légères et plus autonomes.

La mythologie du petit caféiculteur maître chez lui n'est pas neutre dans des sociétés toujours dominées. Un bon indicateur du degré de dépendance peut être donné par le pourcentage perçu par le producteur sur le prix à l'exportation. En 1994, il était de 40 % au Honduras, de 62 % au Costa Rica et de 69 % au Mexique. Si les producteurs sont représentés ou reconnus par les organismes de commercialisation, qui existent ou existaient, ils n'en ont jamais le contrôle ; certains peuvent être parfois très puissants comme les planteurs de Colombie. La déréglementation connaît ses limites, les petits producteurs ne sont pas dépourvus de ressources, en particulier celles liées à leur nombre. Libéralisation ou pas, l'État se doit de surveiller les prix payés au producteur et même de les soutenir le cas échéant pour éviter une crise de régime.

En conclusion, l'auteur signale que la domination de la production paysanne dans la caféiculture latino-américaine apparaît tout à fait remarquable. Cela ne veut évidemment pas dire que tous ces petits producteurs se trouvent dans une situation dénuée de problèmes graves. La pauvreté, voire la misère, surtout parmi les plus âgés, se manifestent ici comme ailleurs. L'effondrement des prix internationaux du début des années 90 a été difficilement supporté. Pourtant, ces conjonctures témoignent par elles-mêmes des capacités de résistance et d'adaptation du plus grand nombre. Ces paysanneries du café ont pour la plupart plus d'un siècle d'existence. Elles constituent la base sociale presque incontournable de très nombreux pays. Malgré cela, il est troublant de constater le peu de place qui leur est fait. La caféiculture constitue pour beaucoup une exception (elle échappe aux analyses sur le binôme latifundio/minifundio), elle apparaît comme peu représentative des dynamiques affectant l'ensemble du monde rural latino-américain. L'auteur souhaiterait avoir prouvé qu'il n'en est rien, qu'il ne s'agit pas d'un détail susceptible d'être écarté ; son importance est telle qu'elle participe par elle-même à l'ensemble de ces dynamiques.

La production d'autosubsistance, axe de la stratégie paysanne d'intégration dans l'économie globale.

Le cas de la région chinanteca au Mexique.

Titre original : « La producción de autoconsumo eje de la estrategia campesina de integración en la economía global. El caso de la región chinanteca en México. »

Communication présentée par : DETERESA, Ana Paula

Rédactrice : BEY, Marguerite

Aujourd'hui, la question paysanne n'est plus abordée sous l'angle de la production et de la distribution des richesses, mais sous celui de la pauvreté et des conditions d'exclusion. Il s'avère donc nécessaire de déterminer l'ensemble des options auxquelles recourent les populations pour affronter la détérioration de leurs conditions de vie et de travail et, en particulier, de s'interroger sur l'importance de la production agricole dans les conditions d'existence des petits producteurs.

Cette communication présente les résultats d'enquêtes menées dans diverses communautés de la région Chinanteca (du nom de l'ethnie locale) afin de comparer les conditions de production et les processus socio-économiques qu'elles suscitent. Les communautés sont situées dans trois zones différentes : les vallées alluviales disposant des meilleures terres ; la haute montagne, d'une orographie escarpée, avec des sols assez pauvres ; et la montagne intermédiaire, couverte de forêt tropicale.

La répartition des terres lors de la réforme agraire a produit une occupation du territoire marquée par deux mouvements : d'abord, les centres les plus anciens sont déplacés ou disparaissent sous la pression des groupes de pouvoir ou à cause de désastres naturels, puis apparaissent de nouveaux centres urbains qui occupent de nouveaux espaces. Sous la pression démographique, le système de cultures sur brûlis après déboisement se développe dans les zones montagneuses. Les nouveaux sites habités se trouvent dans la montagne intermédiaire, les communautés les plus anciennes se sont retirées sur la haute montagne et les vallées alluviales regroupent les communautés qui participent du pouvoir du « municipale », cumulant meilleures terres et réseaux de commercialisation.

Les problèmes d'accès à la terre semblent ne pas se poser. L'origine de la pauvreté des paysans ne réside donc pas dans une faible disponibilité de terrains agricoles. La disponibilité est d'ailleurs à peu près la même dans les trois zones (environ 4,4 hectares pour une famille de plus de 6 personnes en moyenne).

Les principales cultures sont le maïs pour la consommation familiale et le piment, le café et la vanille pour la commercialisation. Les rendements ne sont pas très élevés, les tâches sont effectuées manuellement et chacune de ces productions pose des problèmes. Le maïs, avec des rendements entre 800 et 1.200 kg à l'hectare selon la qualité des sols, permet de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Le café, introduit par une institution publique dans les années 60, a pu s'adapter au couvert naturel des arbres natifs, mais il a des rendements plus élevés en association avec des arbres fruitiers. Les paysans préfèrent cependant la première option car il font un usage varié des arbres. Quant à la vanille, l'absence d'un paquet technologique adéquat a réduit la viabilité de cette production.

Les cultures humides de maïs et piment ne sont réalisées que dans la zone de vallées, où l'on trouve aussi les productions commerciales de café et vanille. Un début de jachère apparaît, qui montre la richesse relative des sols alluviaux. Dans la haute montagne, le café prédomine car il contribue à la conservation des sols. Enfin, dans la montagne moyenne, les productions de subsistance (maïs, haricot, manioc) sont les plus importantes. C'est dans cette zone que se trouve la plus grande diversification des productions au sein de chaque parcelle. Malgré ces

différences, les producteurs de chacune des trois zones tendent à préserver une combinaison entre cultures de subsistance et cultures commerciales.

La production est suffisante pour garantir l'autosuffisance alimentaire des familles paysannes, dégageant même des excédents commercialisables. Cependant, les productions destinées au marché sont devenues indispensables à l'économie familiale et une concurrence se développe entre les deux types de cultures, en particulier café et maïs, pour la distribution de la main-d'œuvre. Si une personne suffit à l'entretien des parcelles au cours de l'année, les récoltes se superposent et soulèvent la question du salariat. Seuls les producteurs de vallée peuvent payer des salariés. Un équilibre est donc recherché dans l'affectation des membres de la famille à diverses activités. La diversification (des activités et des productions) est considérée comme la solution pour compenser les conditions défavorables dans lesquelles les paysans sont intégrés aux circuits de commercialisation. C'est donc le marché qui « impose les limites à la capacité du groupe domestique de définir leur reproduction sociale de manière autonome ».

Ce texte montre bien, à la lumière d'une étude de cas bien définis, que c'est l'inter-relation entre les activités d'auto-provisionnement, la production commerciale et le travail salarié qui fonde la capacité de résistance, mais aussi de transformation des paysanneries.

Le processus historique d'appropriation de l'espace n'est pas suffisamment explicité pour nous permettre de comprendre la répartition actuelle des ressources (résultat d'un rapport de pouvoir) et la genèse des systèmes de production actuels. Comment l'appropriation de l'espace local se relie-t-elle à l'appartenance ethnique et à la culture de ses occupants ?

La diversité spécialisée comme recherche d'un développement durable paysan au Mexique.

Titre original : « La diversidad especializada como busqueda de desarrollo sustentable campesino »

Communication présentée par : GUZMAN G., Elsa – LEON L., Arturo

Rédactrice : BEY, Marguerite

L'agriculture ne peut se concevoir que dans la durée, donc dans la reproduction des ressources qu'elle utilise. La « durabilité » de l'agriculture peut donc être pensée en termes de stabilité ou d'instabilité des systèmes agricoles. Elle est également indissociable des questions de sécurité alimentaire, de respect des cultures et de la démocratie.

La diversité est le mot qui caractérise le mieux les stratégies paysannes, aussi bien dans l'utilisation de ressources multiples que dans la participation de la famille dans divers espaces (sociaux, politiques, économiques). A partir de liens plus étroits avec l'extérieur, un nouveau style de paysan apparaît, ce qui lui permet de trouver les moyens de se reproduire.

Cette communication propose l'analyse de certains traits pris dans cette diversité qui caractérise les paysans, ceci à la lumière de l'expérience mexicaine.

En ce qui concerne la production paysanne, le trait le plus apparent est celui de la biodiversité et de sa préservation. Il s'agit donc d'une utilisation optimale des ressources et de l'espace tout au long de l'année pour obtenir des produits aux usages divers (aliments, plantes médicinales, fibres, peaux, etc.). Les aménagements et les techniques pour la protection des ressources (pour la reproduction de la fertilité) et des plantations (contre les maladies) sont bien connus des paysans. L'intégration des activités agricoles, d'élevage et de transformation permet de maximiser l'utilisation des ressources et de la main-d'œuvre.

L'organisation est un autre aspect essentiel qui concerne toute la famille, voire des groupes de familles, et montre la diversité et l'inter-relation des activités (par exemple, dans la distribution des tâches qui dégage de la main-d'œuvre pour d'autres activités).

Sécurité et autosuffisance sont les objectifs les plus importants dans la stratégie globale de reproduction des familles paysannes. C'est au nom de cette reproduction (qui se réduit, pour certains, à la survie), qui doit être assurée à court, moyen et long terme, que la famille recourt à la diversité dans tous les domaines.

Cependant, la modernisation des campagnes a apporté des techniques qui favorisent les productions pour le marché et, avec elles, une spécialisation de la production. A son tour, cette spécialisation pour le marché suppose une intensification qui augmente les rendements. Les intrants commerciaux (dont les fertilisants chimiques) et la main-d'œuvre salariée ont fortement élevé les coûts de production.

Cette modernisation a également suscité des changements profonds dans l'organisation traditionnelle des familles paysannes, se traduisant aussi bien dans le paysage que dans les modes de vie. La perte de diversité naturelle va de pair avec la perte de diversité culturelle.

Pourtant, si les paysanneries mexicaines ont survécu à cinquante ans de révolution verte, on peut espérer qu'ils peuvent aussi survivre à la crise économique actuelle, qui les oblige à augmenter leurs revenus. La location de leurs terres à des entreprises transnationales (en dehors de la saison des pluies où ils produisent pour eux) est une pratique de plus en plus répandue. C'est le cas de la production de melons dans la région de « Tierra Caliente », dans l'Etat de Guerrero. Les facteurs de production (terre et eau) sont peu onéreux et l'absence de réglementation écologique facilite la surexploitation des ressources. Le paysan devient alors journalier sur ses propres terres, parfois sous des formes déguisées. L'entreprise contrôle

entièrement le processus de production jusqu'à la commercialisation. Cette pratique évite au paysan d'émigrer et lui permet de maintenir ses productions de subsistance.

Un autre type de stratégie commerciale est celui développé par des négociants de la Centrale d'Approvisionnement de Mexico pour la production de piment « serrano ». Le commerçant choisit des producteurs dans tout le pays et, en nouant une relation personnelle avec eux et en leur fournissant intrants, assistance technique et crédit, s'assure un approvisionnement régulier. En dépit des contraintes, le paysan trouve une sécurité dans les conditions du marché.

Parmi les stratégies paysannes se trouve également la migration, qui ; tout en prenant en compte l'organisation de la famille, permet de dynamiser son économie, voire parfois celle de villages entiers, atteints par la paupérisation.

Enfin, une option productive conduite directement par des paysans de l'Etat de Morelos montre que la spécialisation dans une culture commerciale – ici, la tomate – peut contribuer à renforcer la diversité productive. Ici, les paysans se sont spécialisés en suivant leur propre logique. A l'origine, se trouve un grave problème de pression démographique sur la terre, qui a incité les paysans à coloniser des terres pauvres et à rechercher de nouvelles solutions. La migration vers les terres chaudes était une tradition incontournable, de même que la production pour le marché allait le devenir avec l'introduction de technologies modernes. La tomate étant un fruit particulièrement délicat, les paysans ont fait preuve d'une grande adaptabilité en combinant la tolérance du produit avec leurs propres aptitudes. Ce choix difficile leur a permis malgré tout de rester paysans (c'est-à-dire de conserver aussi une diversité de productions et d'activités) et de se reproduire en tant que tels.

Les auteurs sont convaincus que la « culture paysanne », construite au fil des siècles, a pu se maintenir et se reproduire et a permis aux paysans de ne pas disparaître et de continuer à se reproduire. Mais il y a aussi les perdants, à ce « jeu » de la modernisation, dans lequel la différenciation socio-économique est un corollaire.

Si cela était nécessaire, les auteurs nous rappellent que les paysans savent souvent trouver les solutions à leurs problèmes quand l'enjeu est de rester sur leur territoire.

V – Les conditions de viabilité de l'agriculture paysanne

V.I – Systèmes agraires et systèmes de production

La marchandisation imparfaite de la terre en Afrique et ses implications institutionnelles. Etats des lieux

Communication présentée par : LEROY, Etienne
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Une des conditions d'investissement en Afrique étant selon la Banque mondiale la généralisation de la propriété des moyens de production, la propriété foncière devient une des conditionnalités des plans d'ajustement structurel. Or, comme nous allons le voir, la notion de propriété privée est un produit culturel ayant émergé en Europe et dont la transposition au contexte africain se heurta à l'absence de toute représentation de cette notion de propriété. Actuellement, la situation foncière des sociétés africaines se caractérise par un entre-deux, sorte de « marchandisation imparfaite de la terre » donnant lieu au développement de stratégies métisses, dont tente de rendre compte la théorie des maîtrises foncières.

L'émergence de la notion de propriété en France va résulter de trois évolutions principales. De la rationalisation du monde au cours du XVIe et XVIIe siècle va émerger une nouvelle conception de l'Homme qui fera de ce dernier le propriétaire légitime de la nature. Une nouvelle organisation de l'Etat et de son droit va aussi émerger, où la nécessité d'un centre unique de décision et d'une uniformisation d'intervention correspond à une pensée réduisant la diversité des formes à une unicité des représentations. Au XVIIIe siècle, une nouvelle conception de l'économie émerge, basée sur la loi de la valeur et la régulation des échanges par le marché. Avec la généralisation des rapports marchands, la terre devient un bien valorisé.

Au XIXe siècle, la propriété devient un enjeu politique dans le cadre d'un projet social avec le code Napoléon : l'ensemble des valeurs sociales sont centrées sur la propriété. Cette dernière, devenue le signe de la civilisation, va être transposée au contexte africain dans le cadre de la politique coloniale.

Selon le principe de l'englobant du contraire, puisque la société française civilisée connaît la propriété privée, la société africaine connaît la propriété collective. L'enjeu est donc le passage d'une propriété collective à une propriété individuelle. Ce n'est qu'au XXe siècle que l'on se rend compte que la propriété foncière n'existe pas en Afrique et qu'il faut donc la créer. L'immatriculation des terres et l'institutionnalisation du « domaine de l'Etat », au sein duquel sont introduites les terres non exploitées depuis dix ans, en constitueront le principal cadre juridique. Bien que l'Etat ne soit pas propriétaire des terres, puisqu'elles font partie du domaine, une confusion sera souvent faite par l'Etat indépendant entre une situation de fait (possession domaniale) et une situation de droit (propriété de l'Etat sur l'ensemble du territoire national), conduisant le plus souvent à un monopole foncier de l'Etat. Aujourd'hui, la situation foncière en Afrique se caractérise par une situation d'entre-deux. D'une part les dispositifs endogènes (basés sur une vision du monde, une sacralité et des mécanismes communautaires) ne permettent plus de sécuriser les producteurs tout en restant des références, et ceci pour deux raisons principales. Avec la monétarisation des rapports sociaux, la terre a fait l'objet de relations monétaires. Mais ces dernières n'ont pas été soumises au rapport marchand, les conditions individualistes de la reproduction sociale capitaliste n'étant pas réunies. Par ailleurs, les politiques de nationalisation foncière conduites par les Etats indépendants ont déresponsabilisé les autorités coutumières et incité à l'abandon de référents traditionnels, mais sans que ce qui est proposé à la place ne présente un réel intérêt. D'autres part, les populations n'ayant aucun intérêt à recourir ou à se soumettre à l'immatriculation des terres, peu ont finalement fait l'objet d'immatriculation. Cependant, l'échec du droit officiel s'accompagne d'une généralisation du souhait d'accéder au statut de propriétaire, mais sans avoir à en gérer les contraintes (frais d'immatriculation, fiscalité foncière, risque de mise en gage, ...). Cette

situation d'entre-deux donne lieu à une pratique élaborée essentiellement à partir de référents endogènes, tout en ayant recours à des innovations, résultant d'un métissage de pratiques et de références, où l'immatriculation et l'utilisation de techniques lignagères peuvent être associées (exemple des terres malgaches).

La sécurité foncière implique donc la prise en compte de la complexité et de la diversité des pratiques. Ceci nécessite de rompre avec le principe d'uniformisation et de dépasser une approche basée exclusivement sur des techniques juridiques. Ainsi, le processus de sécurisation ne peut se limiter à l'accès au sol mais doit permettre la maîtrise à la fois d'un espace et des ressources, ainsi que la reconnaissance de droits identifiables.

A travers la théorie des maîtrises foncières, les chercheurs de l'APREFA tentent de rendre compte de cette diversité des pratiques. Il s'agit d'un modèle combinant les catégories du code civil (opposition bien/chose et opposition sphère publique/sphère privée), à celle d'un modèle théorique communautariste, où la relation à l'objet peut prendre trois modalités (avoir, posséder, propriété conditionnelle) et peut s'inscrire dans trois types différents de relation à la communauté (relation interne, relation d'alliance ou relation externe). Ainsi, par une combinaison des 2 modèles, on aboutit à un tableau où chacune des 25 cases représente une maîtrise et un mode de gestion possibles.

L'intérêt de ce texte est d'abord de rappeler que la notion de propriété privée est un produit culturel occidental, et que par conséquent les sociétés africaines n'ont connu la notion de propriété qu'avec leur insertion dans l'économie marchande qui implique le passage de la valeur d'usage à la valeur d'échange. La diversité des pratiques foncières correspond à un processus de tentative de réponse et d'adaptation aux exigences du marché. Les sociétés africaines inventent des solutions intermédiaires, « métisses », qui si elles ne sont pas parfaites, permettent de réduire les conséquences de la soumission au marché.

Le second intérêt de ce texte est de proposer un modèle permettant la reconnaissance et la prise en compte de la pluralité des maîtrises foncières, offrant ainsi une alternative entre le tout « propriété privée individuelle » et « le rien ». Ce modèle est pour l'instant en cours d'expérimentation notamment dans le delta intérieur du Niger au Mali. Mais déjà il montre que, dans la recherche d'une meilleure sécurisation des producteurs, il y a des solutions différentes de celles proposées par la Banque mondiale.

Les paysans face aux politiques de libéralisation des marchés de la terre au Mexique.

Titre original : « Los campesinos frente a las políticas de liberalización de los mercados de tierras en México »

Communication présentée par : CONCHEIRO B., Luciano

Rédactrice : BEY, Marguerite

Au Mexique, la réforme à l'article 27 de la Constitution de 1917, qui interdisait toute transaction des terres des ejidos et des communautés, réactualise la question de la réforme agraire, jamais achevée, et pose celle des processus de privatisation dans le cadre de la libéralisation de l'économie.

La réforme agraire était le point d'achoppement de la Révolution mexicaine : elle était nécessaire à la consolidation de la paix sociale et d'un Etat fondé sur un pacte social de type corporatif. La réforme répondait aussi à l'impératif de resserrer les liens entre l'Etat et les masses paysannes. Au niveau national, la propriété sociale (ejidos et communautés) occupe un espace considérable.

Le fait de parler au pluriel des marchés de terres correspond à l'idée que ces marchés obéissent à des modèles imparfaits construits à partir de rationalités distinctes. Les modalités d'accès à la terre sont variées, mais les sujets sociaux concernés sont aussi confrontés à des conceptions différentes. Le marché n'est pas une somme d'échanges mais bien une construction historique. Il faut savoir que déjà 50 à 70 % des terres ejidales sont en location.

La situation récente dans les campagnes indiquait une structure agraire marquée par le morcellement des exploitations, contribuant à leur paupérisation ; la concentration sélective de la terre ou « néolatifundisme », qui s'accompagne de l'expansion de l'élevage comme moyen d'occuper des superficies toujours plus grandes ; l'agriculture contractuelle, pratique la moins onéreuse pour les entreprises transnationales ; et la sécurité juridique de la terre.

Mais la terre n'est pas qu'une marchandise. Elle est porteuse d'une rationalité autre qu'économique et de valeurs culturelles fondamentales.

Au niveau national, le retrait de l'Etat du secteur de production agricole et l'ouverture commerciale ont un premier effet tangible : le Mexique voit augmenter sa dépendance des importations d'aliments. Au nom de la compétitivité, la signature de l'Accord de Libre Echange entre les trois pays d'Amérique du Nord risque fort d'aggraver cette tendance. Selon l'auteur, « ces processus semblent liés à une insertion subordonnée de la production agro-pastorale nationale dans un modèle mondial de production et de consommation toujours plus spécialisé et, paradoxalement, toujours plus excluant pour la majorité de la population. Un modèle qui a dérivé vers des problèmes écologiques et sociaux dont les dimensions mettent l'avenir de l'humanité en danger. »

Les modifications à l'article 27 se résument en cinq points :

- 1) la vente, l'achat et la location de terres ejidales et communales sont légalisés ;
- 2) les sociétés commerciales peuvent acquérir des terres ;
- 3) l'association entre ejidataires et investisseurs est autorisée, les premiers pouvant mettre leur terre en guise de capital ;
- 4) la répartition de terres est achevée et, avec elle, la réforme agraire dans son sens redistributif ;
- 5) le droit social agraire est abandonné au profit du droit commercial et civil.

La privatisation des ressources naturelles (terre, bois, eau) est justifiée en ce qu'elle est perçue comme le meilleur moyen pour une exploitation rationnelle des ressources, puisque l'absence de sécurité foncière empêche les investissements productifs. Pourtant, ce sont bien les grands éleveurs, les compagnies d'exploitation du bois et les multinationales qui ont déjà causé les plus graves dégâts aux ressources naturelles. Quant aux ressources hydrauliques, en les affectant au plus offrant, on perd de vue les priorités de développement dans chaque région.

Remarquons aussi que le processus légal de délimitation et de titularisation est lent, ce qui freine les transactions. Les prix de la terre sont d'une grande diversité, ce qui témoigne d'une combinaison d'éléments économiques et subjectifs. Il est vrai aussi que la terre est 3 ou 4 fois plus chère au Mexique qu'aux Etats-Unis. Par ailleurs, les formes temporaires d'accès à la terre sont variées : location, rente, hypothèque, prêt, métayage sous diverses formes.

Le nouveau cadre législatif n'affecte pas tous les producteurs de la même manière. Les détenteurs de capitaux recherchent les meilleures terres, comme les transnationales bananières dans le Chiapas ou bien dans les districts irrigués du nord-est, où les terres ont été louées. Parallèlement, dans la dernière décennie, l'une des principales zones irriguées, La Laguna, a expulsé un tiers des paysans ejidataires et entièrement transformé le système de production. A l'autre extrême, se trouve la forêt Lacandona, dans le Chiapas, où a commencé la rébellion de l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN). Là, les problèmes de démocratie et d'identité ethnique côtoient ceux de l'extrême pauvreté et des conditions d'asservissement par les grandes exploitations de la région qui étendent leur contrôle sur des superficies de plus en plus grandes.

Parmi les réclamations des mouvements sociaux actuels, se trouve l'accès à la terre, certes, mais aussi des revendications ethniques, politiques et sociales. Il semble essentiel de redéfinir le rôle des acteurs et, en particulier, la relation entre la société, l'Etat et le marché.

La proposition la plus remarquable de ce texte est de réorienter le marché de la terre vers la création de petites exploitations, qui seraient certainement mieux adaptées pour satisfaire la demande alimentaire nationale, occuper la main-d'œuvre rurale et préserver les ressources naturelles. Quant aux grands exploitants et aux entreprises multinationales, l'achat de terres ne semble pas être leur priorité, le coût et les risques étant trop élevés.

Réussites et vicissitudes de l'agriculture paysanne irriguée dans les Andes équatoriennes

Communication présentée par : RUF, Thierry

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

En l'espace de 30 ans, les régions irriguées « traditionnelles » (réseaux d'irrigation remontant à au moins 50 ans) ont connu des évolutions très différentes comme l'abandon de l'agriculture et le départ massif vers de nouveaux bassins d'emploi urbains ou agricoles (plaine côtière), ou, à l'opposé, la constitution de systèmes de production très intensifs permettant à la population agricole de se maintenir à la campagne, même sous des densités voisines de 500 habitants au kilomètre carré agricole. Cependant, tous les systèmes agraires concernés par des infrastructures irriguées anciennes souffrent de dysfonctionnements parmi lesquels jouent particulièrement la répartition entre périmètres et la distribution au sein de chaque périmètre. Avec les formes sociales de maintenance des réseaux, l'ensemble de ces conditions d'accès à la ressource en eau expliquent en partie les réussites ou les vicissitudes de l'agriculture paysanne andine et de ces capacités à produire les bases alimentaires du pays.

Le réseau hydrographique de type torrentiel structure l'espace andin en entités géographiques aux accès souvent difficiles. Les déficits hydriques permanents ou ayant de fortes probabilités d'apparition ont amené la création de réseaux d'irrigation qui concernent l'ensemble des trois étages bioclimatiques : étages subtropicaux 1600-2400 mètres d'altitude, étage tempéré 2400-3000 m, étage froid 3000-6000 m. On évalue la superficie agricole sous infrastructure irriguée à environ 400.000 ha dont plus des trois quarts dépendent de réseaux anciens. La population agricole, qui représente encore plus de 50 % de la population totale des Andes, n'occupe pas de manière homogène l'espace agricole. Ramenée au kilomètre carré agricole, la densité varie d'une valeur presque nulle à une valeur proche du demi-millier d'habitants au kilomètre carré.

La configuration actuelle des aménagements, la datation de la construction des réseaux, la résolution des conflits de propriété et de droits d'usage au cours des siècles, montrent que l'eau d'irrigation est un enjeu fondamental entre les groupes sociaux qui contrôlent le territoire à irriguer comme le territoire fournissant la ressource, les hauts bassins versants bien arrosés par les pluies. Plusieurs cas illustrent cet enjeu. Dans la région d'Urcuqui à l'Ouest d'Ibarra, le conflit avec le gamonalisme pour récupérer les droits sur le canal du village a abouti en 1944 à la restitution officielle de tout le débit pour Urcuqui, tout en maintenant les privilèges des caciques, le tour d'eau s'arrêtant deux jours tous les 14 jours à leur profit. Par la suite, des inscriptions supplémentaires expliquent la lente dérive du système de distribution et de très fortes inégalités d'accès à l'eau. Dans la région de Pifo dans la province de Pichincha, incluse dans l'aire d'influence de la capitale par le chemin de fer, on assiste à l'urbanisation à la suite de spéculations foncières péri-urbaines. L'histoire des conditions d'accès à l'eau explique en grande partie l'impossible création d'une ceinture maraîchère paysanne autour de la capitale de l'Équateur. Depuis 1990, une évolution spéculative est observable chez les grands propriétaires qui ont adopté les systèmes de production de fleurs sous serre éclairés toute la nuit en vue d'exporter par avion la production vers les États-Unis, le Japon et l'Europe. La production maraîchère pour le marché national et local est toujours absente. Dans la région de Santa Rosa de Pilahuin, dans la province du Tungurahua, on perçoit le potentiel d'évolution de l'agriculture andine irriguée.

La province a évolué très rapidement vers une agriculture commerciale et paysanne. A la fin du XXe siècle, les grands propriétaires ont renoncé à leurs haciendas, le capital foncier fut transféré sur les activités commerciales très actives en particulier pour alimenter les populations en migration vers la plaine côtière (expansion du cacao au pied des Andes). La terre et l'eau ont été partagées au fur et à mesure des ventes et des successions : en 1985 le nombre d'usagers du Canal Casimiro Pazmino était de 5, en 1988 ils sont 1200. Cette atomisation rend toujours plus complexe la gestion de canaux parfois longs de dizaines de kilomètres, desservant de nombreuses communautés ayant derrière elles des relations conflictuelles. Dans la région de Guamote, les paysans ont souhaité se partager les terres communales. La fin des petits réseaux d'irrigation entraînerait une crise d'épargne (en animaux nourris dans des prairies naturelles arrosées de manière approximative) et le risque d'une désertification humaine totale des régions centrales des Andes équatoriennes. Dans la région de Ludo-Gima en Azuay, on assiste à la dégradation des prairies par surcharges animales et accélération du rythme d'utilisation. Il existe à la fois un manque d'eau et une gestion inadéquate des ressources fourragères.

L'inéquité de la répartition des ressources a diverses origines :

- la construction d'une grande partie des réseaux a été décidée, jusqu'au début du XXe siècle par les grands propriétaires fonciers en mobilisant la main-d'œuvre des paysans à peu de frais, les excluant de fait des discussions possibles sur les accès à l'eau des territoires aménagés ;
- la restructuration foncière des années 1950-1980 a maintenu la grande propriété foncière sur les terres basses irriguées, rejetant les paysans sur les pentes difficiles à cultiver ;
- la nationalisation des eaux par l'Etat depuis 1972 devait résoudre les nombreux conflits qui éclataient. Le système des concessions pour dix ans aux usagers devait faire régner une certaine équité dans les dotations.

Les variables du tour d'eau prennent toutes les valeurs possibles selon les sites : présence ou absence de tour d'eau organisé, modules de distribution allant de 1 litre/seconde à 50 litres/seconde, temps d'irrigation à l'hectare de 2 heures à 48 h, fréquence de 3 jours à 30 jours, répartition par horaires fixes ou variables, etc. Là encore, l'élément historique est fondamental. Le tour d'eau est l'héritage complexifié du choix des générations précédentes d'usagers, basé sur les nécessités de l'époque de sa conception et sur des règles sociales en vigueur. Or, les conditions de l'environnement socio-économique et probablement celles du climat ont évolué, de même que les systèmes de production agricole. Dans certains cas, le tour d'eau se révèle aujourd'hui inadapté. Parfois, il a été modifié pour répondre aux besoins exprimés par un groupe de paysans capables de faire accepter les modifications par l'ensemble des usagers.

En conclusion, l'auteur constate le regain d'intérêt pour la question de l'irrigation de la part des ONG, des professionnels et bien évidemment des organisations paysannes. A propos du projet de loi sur l'eau en cours, ils ne regrettent pas la disparition de l'INERHI (organisme d'Etat chargé de l'eau) du fait de son inefficacité chronique ; cependant, ils critiquent le désengagement total de l'Etat qui devrait conserver la domanialité publique de l'eau. A propos de la microparcéllisation des terres et des droits d'eau, de la difficulté qu'ont les juntas de l'eau à gérer les tours d'eau compte tenu du fait que le nombre de parcelles unitaires double tous les quinze ans (le tour d'eau se fait sous contrôle d'un chronomètre à la demi-minute près), l'auteur s'interroge : dans de telles conditions, qu'advient-il de ces systèmes en l'an 2000 ?

L'impact des redistributions foncières sur l'unité de production paysanne au Vietnam.

Communication présentée par : DUVAN CHAU

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Le développement de l'agriculture vietnamienne est passé par plusieurs étapes. En ce qui concerne le delta du Fleuve Rouge les principales étapes ont été les suivantes :

- De 1960 à 1981, c'est la période collectiviste pendant laquelle la production agricole est entièrement dépendante de l'instance gestionnaire de la coopérative. Les activités des paysans, dans l'agriculture ou en dehors d'elle, sont rémunérées par des points-travail.
- De 1981 à 1988, période de la directive n° 100, les paysans ont davantage de possibilités pour augmenter leurs revenus. Ils reçoivent des parcelles de rizières, en contrat, de la coopérative. Celle-ci rémunère la force de travail sur les superficies contractuelles. En fin de saison, les points attribués sont convertis en produits. Au début de son application, cette directive fut acceptée avec enthousiasme. Cependant, la valeur du point de travail étant considérée comme trop basse, le paysan s'est détourné du travail de la terre et son attachement pour elle s'est relâché. A la fin de la période, ils sont de plus en plus nombreux à rendre leurs rizières contractuelles. Les résultats d'exploitation des terres coopératives sont très médiocres.
- Avec la phase de la directive n° 10 (d'Avril 1988 à 1993), l'Etat proclame officiellement le retour à l'unité de production familiale autonome. La famille s'occupe elle-même des cultures et de leur commercialisation et n'a de compte à rendre à la coopérative que sur deux points : 1) payer les redevances aux services d'irrigation, de protection phytosanitaire, de labourage éventuellement et à quelques autres caisses sous l'autorité de la coopérative, et 2) s'acquitter des impôts à l'Etat selon les catégories de terres détenues. Néanmoins, le paysan ne se sent pas encore complètement sécurisé car, au bout de 3 ou 4 ans, les parcelles sont à nouveau redistribuées. Aussi, il ne se concentre que sur leur exploitation et non sur leur développement.

Pourtant, l'Etat a pu attacher le paysan plus étroitement à la terre qu'il cultive. Les productions augmentent et certaines denrées alimentent progressivement les exportations. Ces liens ne feront que se renforcer avec la promulgation de la nouvelle loi foncière de Juillet 1993 le droit de jouissance sur la terre est prolongé et il est possible de la louer, de l'échanger et de la transmettre. Le paysan sent à présent, la possibilité de développer une vraie stratégie de production. Il réfléchit aux différents moyens de rentabiliser au maximum ses potentialités, dans le cadre des directives communes, et en rapport avec les conditions de l'ouverture économique au marché.

Dans la commune de Thanh Thuy (district de Nam Thanh), située dans le delta du Fleuve Rouge dans le Nord du Vietnam, depuis la loi foncière de 1993 les terres ont été distribuées en fonction du nombre de « bouches à nourrir » de la communauté. Sont considérées comme « bouches » toutes les personnes appartenant au secteur agricole, les soldats en service, les militaires blessés, les malades. Comptent pour une « demi-bouche » les cadres physiquement diminués, les petits artisans retournant à l'agriculture. Les retraités n'ont pas de part car ils reçoivent déjà une pension de retraite de l'Etat. En tout, on a dénombré 4 336 bouches à nourrir bénéficiaires de la redistribution foncière.

Les terres ne faisant pas partie de la nouvelle répartition sont les terres d'habitation, les terres de jardin excédentaires, les terres « de 10 % » des cadres retraités distribuées en 1988, les terres de culte, de pagode, celles utilisées dans le cadre des travaux collectifs (écoles, jardins communautaires, voies de communication...). Les superficies soumises à redistribution regroupent celles gérées par la coopérative (256 ha), celles de 10 % des membres

de la communes (dont jardins familiaux pour 13,5 ha et 18,3 ha de parcelles dans la campagne). Au total, la surface à redistribuer est de 287,8 ha. Selon les modalités de la nouvelle loi, 5 % sont destinées à des rizières communales (soit 14,39 ha), restent ainsi 273 à répartir. Chaque « bouche » reçoit donc 613 m².

En 1994, la directive n° 5 autorise les changements de la structure de la production en fonction de la rentabilité. La coopérative a ainsi planifié la possibilité de substituer aux rizières, situées dans les terres de bas-fonds, de rendement aléatoire, des plantations de letchies. Ce projet est étendu à tout le district de Nam Thanh de 1994 à l'an 2000 et concerne une superficie de 2000 ha. Il reçoit l'adhésion des jeunes foyers surtout. Cependant, cette mesure est étroitement liée aux conditions économiques des familles paysannes. En effet, pour transformer un « sào » de rizière en verger il faut investir : dans des travaux de comblement des parcelles 600 000 dôngs et dans des jeunes plants 120 000 dôngs. Au total 720 000 dôngs doivent être avancés avec une rentabilité différée sur une dizaine d'années environ. Les 6 à 7 premières années, le letchie ne donne pas de fruit, mais il faut l'entretenir et, en même temps, on ne peut pas cultiver de riz. Le groupe des paysans les plus riches possède des capacités financières dont ne disposent pas les moyens et les plus pauvres, dont les préoccupations prioritaires concernent les cultures vivrières. C'est pourquoi les plus pauvres n'osent pas transformer leurs rizières en vergers actuellement.

En conclusion l'auteur souligne que la disposition agraire de 1993, en allongeant la durée du droit d'usage et la possibilité de le transmettre ou de le négocier, a resserré les liens entre les paysans et la terre. Dans la commune de Thanh Thuy, cette récente redistribution et la transformation du système productif ont suscité leur participation mais ont aussi modifié les rapports sociaux dans la commune. Une différenciation socio-économique apparaît nettement entre les catégories de foyers. Celle-ci montre l'importance déterminante de la possession d'un verger de grande dimension. Du fait que l'on n'a pas touché aux superficies des jardins détenues antérieurement, le groupe le plus riche est celui qui possède les meilleurs atouts pour élever son niveau de vie. Ceux qui font partie des plus pauvres continuent à avoir besoin d'un appui de l'Etat, en crédit et en techniques, pour se développer ou même simplement pour survivre.

La viabilité des systèmes agraires andins.

Communication présentée par : GASTELLU, Jean-Marc

Rédactrice : BEY, Marguerite

Le texte proposé ici tente d'esquisser une synthèse d'un autre colloque, qui a eu lieu à Lima (Pérou) en 1990 sur « La viabilité des systèmes agraires andins ». La problématique rejoint celle du colloque de Chantilly en ce sens qu'elle est traversée par les mêmes préoccupations, traduites dans les deux questions qui guident ce document :

1) Y a-t-il une spécificité des systèmes agraires andins ?

2) Ces systèmes sont-ils viables ?

Dans sa tentative de corner ces questions, de nombreuses définitions apparaissent, qui soulèvent une nouvelle question : la spécificité andine renvoie à ce qui caractérise une agriculture paysanne. En effet, ces caractéristiques se trouvent aussi bien dans des aspects techniques de valorisation d'un milieu difficile que dans la pluriactivité qui déborde de l'agriculture et l'élevage, ainsi que dans les liens de plus en plus étroits entre la ville et la campagne, qui élargissent l'espace de reproduction au-delà du seul espace rural.

Si cette spécificité existe, les politiques agraires et les interventions en milieu rural andin devront en tenir compte et s'y adapter. Au contraire, si elle ne manifeste qu'une identité paysanne, de quel genre de politique les Andes devraient-elles relever ?

Il semble que la recherche d'une spécificité des systèmes agraires andins conduise à relever plutôt des clivages écologiques, géographiques, historiques et sociaux qui manifestent une « extrême diversité », une « mosaïque andine » se substituant à la perception d'un milieu homogène.

Ce qui reste de cette diversité, ce sont des éléments d'identification d'une économie paysanne, en commençant par un calcul qui n'est pas fondé sur la maximisation, ni même l'optimisation, de la production, la capacité d'adaptation, d'intégration et de réinterprétation des apports du monde extérieur, l'affirmation d'une identité culturelle.

En ce qui concerne la viabilité des systèmes agraires andins, il convient de distinguer dès le départ :

- viabilité, concept biologique et agronomique, qui se réfère à des techniques culturales et renvoie à l'utilisation et à la préservation des ressources naturelles ;
- reproduction, du domaine des sciences sociales, qui concerne les rapports de production et se dédouble en « reproduction simple » et « reproduction élargie ».

La notion de viabilité renvoie donc nécessairement au concept de développement durable. Selon l'auteur, « le développement économique s'assimile à un accroissement du détour de production, à une augmentation des biens en capital, à une transformation des relations de travail et des relations de production. En bref, le développement est une accumulation progressive, une reproduction élargie. La durabilité, ou la viabilité, signifient un maintien du potentiel des ressources naturelles dans le long terme. »

La viabilité est liée à la question de la productivité des plantes et espèces animales, mais ne saurait se réduire à la mesure des quantités produites. La dimension familiale de l'unité de production apporte une autre échelle, celle de la pluriactivité, et s'ouvre à d'autres acteurs (Etat, organismes non gouvernementaux). Enfin, à l'échelle nationale et internationale, la viabilité de l'agriculture dépend des prix, qui sont relativement instables.

Ce qui caractérise le mieux le milieu andin, en dépit de sa diversité socioculturelle, c'est la pauvreté. La communauté paysanne y est prédominante et concentre les caractéristiques d'une économie paysanne plus que celles de l'adaptation à un milieu difficile. Il serait dès lors préférable de souligner la solidarité des sociétés andines avec les autres économies paysannes des pays en voie de développement, plutôt que de permettre que les politiques néolibérales traitent le secteur agricole comme l'un des secteurs de l'économie, sans plus de spécificité et, donc, sans considérer la question alimentaire. Cette question est d'autant plus fondamentale quand on réfléchit à l'avenir des petits producteurs familiaux, dans des pays où ils sont encore majoritaires.

L'aptitude de l'agriculture familiale à replanter. Cacao en Côte d'Ivoire, café à Sumatra

Communication présentée par : RUF, François
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La viabilité de l'agriculture familiale en culture de plantation passe par l'abandon d'anciennes régions pour s'installer sur de nouvelles, la rente forêt diminuant avec l'âge de la plantation. Mais le déplacement des exploitations sur de nouvelles terres se trouve à un moment ou à autre confronté à la limite de l'espace. L'aptitude à vivre dépendra alors de l'aptitude à replanter.

La replantation est une innovation pour compenser la productivité déclinante de la terre. Conformément à la théorie de Boserup, cette innovation est en partie déclenchée par la pression démographique sur la terre. La diminution de la rente forêt n'est pas compensée par l'introduction d'un capital monétaire, mais par du travail et des innovations techniques. Une question se pose alors : cette innovation, permet-elle de récupérer la rente forêt ?

Le cycle de vie d'une plantation suit de façon schématique une courbe de Gauss, où à une première phase d'expansion succède une baisse des rendements. Dans la phase pionnière, la création de nouvelles exploitations par migrations s'inscrit dans stratégie de prélèvement et de consommation des ressources conduisant à une diminution de la rente forêt. Ainsi, à Sumatra, sous l'effet des migrations, la contrainte foncière s'accroît, alors que parallèlement la propriété de la terre se construit avec la formation d'un prix et d'une rente foncière, le propriétaire pouvant exiger une partie de la plantation. L'accès à la terre par simple défrichage de forêt se fait de plus en plus par héritage et cession de plantation, et des changements écologiques apparaissent, notamment la baisse de fertilité des sols. Face à ces différents changements, plusieurs stratégies sont mises en œuvre par le planteur : relancement de la production par de nouveaux défrichements, renouvellement de la jachère forestière, prolongation de la vie économique de la plantation par un entretien minimum et des associations agroforestières source de revenus complémentaires, suppression de la phase de jachère forestière par la pratique de cycles courts en régénération permanente (abattage dès que le rendement fléchit, et replantation l'année suivante). Ces différentes options peuvent être combinées au sein d'une même exploitation afin de limiter les risques.

Si la replantation représente un risque d'échec et un investissement important en travail, plusieurs facteurs peuvent inciter le planteur à recourir à cette innovation. Le déclin de la rente forêt et la contrainte foncière qui l'accompagne donnent lieu à l'émergence d'une rente foncière. La replantation sur un champ où la sécurité foncière est acquise sera préférée au défrichage de nouvelles forêts où règne l'insécurité foncière. Un second facteur déterminant est l'introduction d'un nouveau matériel végétal. En Côte d'Ivoire comme à Sumatra, l'adoption et la diffusion d'un nouveau matériel végétal a relevé totalement de l'agriculture familiale sans participation des services d'encadrement ou de recherche. Un troisième facteur déterminant est que le coût d'abattage, d'entretien et d'engrais est supporté par la culture annuelle. Cette association de cultures permet d'obtenir un revenu élevé à l'hectare. Le prix élevé du gingembre à Sumatra a été un facteur décisif d'abattage/replantation.

Il semble que pour l'instant, si la replantation du cacao en Côte d'Ivoire permet de récupérer un peu de la croissance du passé, elle ne permet pas de retrouver une productivité et une production égales à la situation pionnière. Cependant, les replantations par des systèmes agroforestiers pourraient favoriser une reconstitution partielle de la rente forêt. Certains planteurs, minoritaires, affirment avoir augmenté leur rendement en replantation. La rente forêt est alors remplacée par la rente agroforestière.

En Indonésie, où les conditions climatiques sont plus favorables qu'en Côte d'Ivoire, la replantation sans autre innovation (augmentation et diversification de l'entretien, recours à des engrais) entraîne inéluctablement une baisse de rendements et de revenus sur la culture de café. Par contre, l'innovation de l'agriculture familiale par l'adoption d'un nouveau modèle végétal associé à des cultures alimentaires semblerait (sous réserve de vérification) aller dans le sens d'une remontée de la productivité de la terre et du capital plantation. Mais la précocité de ce nouveau végétal a pour corollaire l'accélération de la phase de déclin des rendements ce qui accélère le cycle plantation/replantation. Cette innovation introduit une certaine irréversibilité en supprimant l'option du prolongement de la plantation par entretien pour le cycle suivant. Si des doutes subsistent sur le renouvellement et la reconstitution des ressources naturelles, les systèmes de régénération caféière à Sumatra constituent des adaptations d'une efficacité économique remarquable. Le cas de Sumatra est un bon exemple pour la Côte d'Ivoire, où hormis l'environnement écologique, les différents ingrédients sont rassemblés pour la reproduction du « modèle ».

A travers le cas du cacao en Côte d'Ivoire et du café à Sumatra, ce texte illustre les capacités d'adaptation et d'innovation des agricultures familiales de plantation. L'auteur insiste en effet d'une part sur le fait que la plupart des progrès ont été découverts et entrepris par les planteurs et non par les services d'encadrement ou de recherche ; d'autre part, qu'en économie de plantation, l'agriculture familiale a des capacités d'adaptation et de résistance supérieures à celles des entreprises capitalistes (l'histoire du café en Indonésie en est un exemple).

En outre, ce texte montre que l'innovation technique s'accompagne d'innovations sociales et institutionnelles, l'émergence de la propriété et d'une rente foncière en étant un exemple.

V.2 – L'articulation de la production et du marché

Le manioc au Cameroun, une filière vivrière autorégulée.

Communication présentée par : SIMIEU KAMDEM, Michel

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La production du manioc au Cameroun constitue un cas exceptionnel d'autorégulation satisfaisante d'une filière, réalisée exclusivement par le marché, sans intervention extérieure. Avec la crise économique et les effets de la dévaluation du franc CFA en 1994, le marché est en effet devenu un lieu de convergence des intérêts des producteurs et des consommateurs.

Le manioc, principale culture vivrière du Cameroun, bénéficie d'un certain nombre d'atouts, augmentant son intérêt sur le marché.

Ayant peu d'exigence agronomique, le manioc est cultivé dans de nombreuses régions du pays. Il constitue le premier aliment consommé au Cameroun, sous forme de manioc frais ou de produits dérivés (principalement le fofou, le gari ou le bâton). La forme sous laquelle est consommé le manioc varie selon les villes, l'ethnie ou la province d'origine. Les multiples possibilités de transformation du manioc en produits plus élaborés permettent une plus-value sur le produit frais, diversifient les produits consommés et limitent les pertes liées au problème de la conservation du produit frais.

La crise économique et la dévaluation ont modifié les habitudes alimentaires, par une diminution de la consommation de nombreux produits, surtout importés, mais aussi dans une moindre mesure des produits locaux, le pouvoir d'achat des consommateurs ayant diminué.

Dans cette baisse générale de la consommation alimentaire des ménages, celle du manioc fait exception, et celui-ci a surtout bénéficié d'un report d'une partie de la consommation des denrées ayant enregistré une baisse depuis la dévaluation.

Dans ce contexte économique, non seulement la consommation du manioc a augmenté, mais il est devenu un produit stratégique, à la fois pour le producteur et pour le consommateur.

Avec la crise et la dévaluation, les superficies consacrées aux cultures de rente ont diminué, au profit des cultures vivrières vendues sur les marchés ruraux ou aux grossistes et transporteurs pour les marchés urbains. D'une production d'autoconsommation, le manioc tend de plus en plus à devenir une production destinée à la commercialisation. Si auparavant le producteur ne vendait que le surplus, maintenant la recherche de ventes régulières se fait selon un compromis entre l'objectif de la sécurité alimentaire de la famille et celui d'accroître le revenu monétaire.

La crise a fortement diminué le pouvoir d'achat du consommateur, l'obligeant à réduire ses dépenses. Or si avec la dévaluation, même le prix des produits locaux a augmenté, celui du manioc a connu une hausse très modérée. Ainsi, son faible prix et sa présence tout au long de l'année font du manioc le produit alimentaire permettant aux consommateurs de survivre à la crise, en se nourrissant à moindre prix.

Ainsi, le manioc est au centre des stratégies que développent les producteurs et les consommateurs pour amortir les effets de la crise : d'un côté la volonté de produire et de vendre plus pour augmenter les liquidités, et de l'autre celle de dépenser le moins possible. La convergence de ces intérêts sur le marché permet une adéquation de l'offre et de la demande, et un fonctionnement autonome de la filière.

Le cas de la filière du manioc au Cameroun constitue un exemple intéressant s'inscrivant pleinement dans les débats actuels sur l'avenir des agricultures familiales opposant une régulation de l'économie par le marché à une régulation par l'Etat.

Cependant, le texte montre bien qu'il s'agit d'un « produit exceptionnel en période exceptionnelle ». Par conséquent, si la régulation par le marché est ici un succès, cela ne signifie pas qu'il en est de même pour d'autres produits.

L'intérêt de ce texte est aussi qu'il s'appuie sur des données récentes (enquêtes OCISCA-CFD réalisée en 1995) apportant des éléments sur les effets de la dévaluation du franc CFA. En outre, de nombreux tableaux et graphiques insérés dans le texte fournissent des informations chiffrées sur la production du manioc au Cameroun ainsi que sur la structure de la consommation alimentaire des ménages.

De la forêt à la farinha : l'émergence d'activités secondaires dans les fronts pionniers amazoniens (Brésil).

Communication présentée par : SAUTIER, Denis – MUCHNIK, José

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Les fronts pionniers amazoniens sont caractérisés, de par leur histoire et leur peuplement, par une économie particulièrement extravertie. Les produits exportés le sont essentiellement sous forme brute (minerais, bois, produits de l'élevage et agricoles). Dans le même temps, de nombreux besoins, y compris alimentaires, restent couverts par des apports venant de l'extérieur. C'est pourquoi l'apparition – y compris à une échelle modeste – d'activités de transformation locale, c'est-à-dire d'activités secondaires, représente un objet d'étude pertinent en tant qu'indicateur d'un changement dans le mode de mise en valeur des ressources du territoire. D'un point de vue économique, un tel changement affecte les relations entre groupes sociaux et territoires de plusieurs façons : apparition de pôles de mise en valeur ; différenciation des rôles dans la chaîne commerciale ; production d'une plus-value locale, qui peut ou non être réinvestie localement. De plus, l'émergence d'activités secondaires est également révélatrice de changements dans la perception et la représentation qu'ont les populations de leurs territoires et de leurs ressources.

Dans une zone de front pionnier de la région Transamazonienne (entre Marabá et Uruará, État du Pará), un premier inventaire fait apparaître la diversité des formes existantes de transformation locale des produits agricoles : la « farinha » (semoule de manioc précuite), la « rapadura » ou le « melado » (sucre roux ou miel de canne) ; la « cachaça » (eau de vie de canne) ; le « fuba » (semoule de maïs) ; le riz décortiqué, la « ximica » (charcuterie) et les fromages fermiers, constituent autant d'exemples. Dans cette zone pionnière, la diversité des pratiques est pour partie associée aux pratiques alimentaires et aux origines des divers flux migratoires. On assiste ainsi à une migration des techniques et des savoir-faire.

L'étude des activités de transformation des produits agricoles dans l'agriculture familiale amazonienne soulève plusieurs questions d'ordre méthodologique :

- L'articulation entre les systèmes de production et les systèmes de transformation. Dans la plupart des cas, ces deux systèmes font partie de la même unité économique, chaque unité familiale développe une stratégie dans laquelle sont intégrées les activités de transformation. Dans le cas de la « farinha » de manioc, la saison commence quand on peut dégager de la main-d'œuvre de la production de riz.
- L'articulation entre la localisation spatiale des activités de transformation et leur fonction socio-économique. C'est une question de « degré d'enclavement ». Dans les parcelles situées près de la route Transamazonienne, les activités de transformation sont destinées essentiellement à la mise en marché des produits. Dans les zones plus enclavées, elles sont destinées plutôt à l'autoconsommation de l'unité familiale ou au troc à travers les réseaux sociaux de proximité.
- L'articulation entre des échelles spatiales et économiques différentes. Il y a les unités individuelles de transformation à caractère familial ou communautaire ; des unités individuelles qui se situent dans des réseaux localisés de production ; à l'échelle d'une région, un ensemble de réseaux de production articulés, à travers un réseau routier, avec les centres urbains régionaux et le marché national et international.

Au même titre que les produits, les techniques et les savoir-faire observés le long de la route Transamazonienne sont les résultats d'un métissage, de la migration de savoir-faire venant du Nordeste, du Parana ou du Minas Gerais.

Les organisations socio-économiques constituent la troisième entrée privilégiée pour l'étude des systèmes de transformation. Ces activités donnent souvent lieu à des formes d'organisation spécifique, mieux encore, elles peuvent jouer un rôle catalyseur dans le développement des organisations des producteurs et dans la constitution de réseaux sociaux de solidarité, facteurs essentiels dans la structuration des fronts pionniers amazoniens. Les « casas de farinha » communautaires, les groupements de femmes ou de jeunes, constitués autour des activités de transformation de produits, illustrent bien cet aspect.

En ce qui concerne le revenu du travail, et en adoptant l'hypothèse haute d'évaluation, soit 120 heures de travail pour 10 sacs de farinha, le revenu brut horaire peut être évalué à 0,42 \$/heure. Ce résultat, équivalent à environ 3,5 \$ pour une journée de 8 heures, supporte aisément la comparaison avec la rémunération du travail d'ouvrier agricole, qui était de 2 \$/jour. En termes d'emploi rural, la fabrication d'une tonne de farinha rémunère environ un mois de travail paysan (240 h), près du double du salaire d'un ouvrier agricole. Un hectare de manioc produisant une moyenne de 30 sacs de farinha par « linha » soit 5 tonnes/ha, rémunère ainsi environ 5 mois de travail. Ces observations montrent que la farinha fournit en contre-saison, non seulement du travail, mais des revenus. Elle facilite ainsi le financement des intrants pour la campagne agricole, constituant par ce biais un élément régulateur des systèmes de production.

La contribution des activités de transformation à la stabilisation des front pionniers est significative : création de valeur ajoutée locale ; régulation de l'économie locale ; support d'initiatives et de projets collectifs ; structuration de l'espace ; valorisation de savoir-faire locaux, notamment féminins ; facteur favorable à une diversification économique. Mais les limites qui rencontrent ces activités ne doivent pas être sous-estimées : les activités de transformation des produits locaux peuvent atténuer, mais non remettre en cause, la tendance lourde à la spécialisation de la région vers les marchés du bois et du bétail sur pied.

Après une longue et détaillée analyse des produits, des systèmes de transformation, des techniques et de l'organisation socio-économique, les auteurs formulent deux suggestions en termes prospectifs :

1) Il convient de mieux prendre en compte à l'avenir la dynamique urbaine qui est observée au sein même de ces zones planifiées essentiellement d'un point de vue agricole. La dynamique urbaine et périurbaine pourrait être mise à profit pour favoriser différents pôles de mise en valeur en fonction de la distance aux villes – plutôt que de persister dans la vision, démentie par l'expérience, d'un développement isomorphe.

2) La formulation et l'émergence des projets de la deuxième génération d'habitants du front pionnier méritent une attention particulière. Ceux qui sont nés ou ont grandi surplace et ceux qui sont arrivés récemment, ont-ils une perception différente du territoire que leurs aînés, marqués par l'élan pionnier et l'encadrement dirigiste initial ? Alors que le front pionnier de la Transamazonienne fête ses 20 ans, le problème de la génération montante est plus que jamais posé.

Interface entre systèmes de production et systèmes de commercialisation-transformation des produits de l'agriculture familiale au Nordeste du Brésil.

Communication présentée par : CERDAN, Claire – SABOURIN, Eric – SAUTIER, Denis – GAMA DA SILVA, Pedro Carlos.

Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette communication propose une réflexion sur les relations entre l'étude des systèmes de production et celle des activités situées en aval de la production.

La démarche de recherche-développement, qui fait la spécificité du Centre International pour la Recherche Agronomique et le Développement (CIRAD), propose une analyse systémique. L'étude des filières de produits, dans le cadre de l'agriculture familiale du Nordeste semi-aride brésilien, est menée à partir de la notion de système d'intermédiation.

Deux définitions s'imposent :

- Système de production : « combinaison des moyens de production et des productions dans l'exploitation agricole ».
- Système d'intermédiation : « ensemble d'éléments et de fonctions qui prennent en charge le transfert du produit dans l'espace, dans le temps et permettent une évolution de sa forme et de sa valeur ».

Au Brésil, l'agriculture est de plus en plus intégrée au marché, mais le désengagement de l'Etat et l'ouverture de l'économie aux marchés internationaux rendent certaines zones plus fragiles. Cette problématique générale doit se retrouver dans la conceptualisation de l'objet d'étude. L'approche systémique a la vertu de révéler la complexité et la diversité des phénomènes dans la chaîne productive. On observe ainsi une tendance à la « segmentation du système de production » et on assiste à la mise en place de « systèmes de production spécifiques » qui font référence à un système d'activités débordant l'agriculture (pluriactivité, activités post-récolte, valorisation des produits).

Les limitations le plus souvent rencontrées dans la recherche résident dans l'isolement de l'unité de production, en particulier du marché, et dans des orientations productivistes. Dans le Nordeste, face à des risques climatiques élevés, les producteurs tendent à considérer les coûts des innovations trop élevés. L'observation de leurs pratiques et de leurs stratégies révèle une grande diversité, et même des stratégies doubles qui, à la fois, favorisent la reproduction et détruisent le système (par exemple, la production de viande et de lait). Cela montre l'absence d'information sur les marchés dans l'agriculture familiale et la nécessité d'intégrer cet aspect dans la recherche (prix, circuits de commercialisation, évolution des marchés, mais aussi transformation).

La méthodologie consiste en trois étapes : diagnostic rapide, avec restitution des informations aux acteurs locaux, suivi et proposition d'actions et d'expérimentations, qui sont discutées avec les associations de producteurs, les commerçants, les techniciens, etc.

Les opérations concernent trois thèmes et quatre terrains : la culture de la pastèque irriguée dans l'Etat de Pernambuco, le lait et ses principaux dérivés dans les Etats de Sergipe et de Bahia et les viandes et peaux de bovins dans l'Etat de Bahia. C'est le second qui est développé ici.

Le diagnostic rapide montre plusieurs formes de commercialisation qui combinent des logiques traditionnelles, marchandes et industrielles, avec une prédominance du secteur informel et une concurrence entre les unités. Le déficit fourrager explique les variations dans les volumes commercialisés.

Les propositions retenues concernent un suivi des exploitations pour comprendre leurs pratiques, une étude spécifique sur les unités artisanales et un suivi de l'évolution des prix au long de la filière.

Les résultats sont riches d'enseignements :

- Les producteurs ont une vision incomplète ou déformée du marché. La démarche a facilité l'accès aux informations sur les marchés locaux, « dont le caractère asymétrique est une des principales caractéristiques des marchés imparfaits ».
- La négociation avec d'autres acteurs de la filière peut permettre de dégager de la valeur ajoutée au produit (cas du lait, des peaux).
- La connaissance des périodes de récolte des régions voisines et de l'approvisionnement vivrier des villes peut permettre d'adapter le calendrier de production (cas de la pastèque irriguée).
- Les volumes de production commercialisable apportent un pouvoir de négociation. Il convient donc d'organiser une commercialisation groupée (cas des tanneries).
- Il en est de même pour la qualité des produits.

L'étude des impacts réciproques entre le système de production et le système d'intermédiation permet de valoriser le rôle d'acteur du producteur, de formaliser des propositions cohérentes et d'identifier de nouveaux espaces de négociation entre producteurs, intermédiaires et consommateurs. Dans le contexte néolibéral, ces relations s'avèrent fondamentales, comme le remarquent les auteurs eux-mêmes.

Une des qualités de la démarche systémique est de ne pas isoler, l'unité de production, ni dans ses stratégies globales de reproduction, ni dans le contexte régional, ni dans les circuits de commercialisation, par rapport aux différentes échelles du marché.

Les circuits commerciaux auxquels sont soumis les petits exploitants situés le long du fleuve Pajeú sur le parcours Serrinha/Floresta dans le Sertao do Alto Pajeú, région semi-aride de l'Etat du Pernambouc au Nord-Est du Brésil.

Communication présentée par : VITAL W., Tales.
Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette communication se propose de présenter les résultats d'une enquête sur les circuits commerciaux auxquels sont soumis les petits exploitants situés le long du fleuve Pajeú sur le parcours Serrinha/Floresta, à proximité du barrage de Serrinha. Cette zone se trouve dans le Sertao do Alto Pajeú, région semi-aride de l'Etat du Pernambouc au Nord-Est du Brésil.

Après avoir présenté la méthodologie de l'enquête, la démarche part de la description de la zone d'étude pour décrire les principales productions au niveau des exploitations et les circuits commerciaux qu'elles suivent. Dans le but de comprendre la dynamique du processus de commercialisation à l'intérieur et à l'extérieur de la ferme, des enquêtes ont été réalisées auprès de coopératives agricoles, de commerçants locaux, des services officiels d'assistance technique et de l'industrie agro-alimentaire.

Sur des marchés concurrentiels, les producteurs sont soumis aux contrôles des capitaux commerciaux agro-industriels et financiers, rendant l'agriculture et l'élevage très risqués pour les producteurs. Si l'amélioration des conditions de production ne se reflète pas dans une hausse des revenus des producteurs, ce serait, d'après l'auteur, à cause du contrôle exercé par la filière des intermédiaires (cas des zones irriguées).

La subordination des petits agriculteurs aux systèmes de commercialisation des produits de l'agriculture comme de l'élevage est dominante dans pratiquement toute la région semi-aride du Brésil.

Ce texte est trop court et présente une trop grande densité d'informations annexes (les migrations, par exemple, ou encore les activités telles que la pêche artisanale, qui sont importantes du point de vue de l'apport calorique pour les familles, non pour comprendre les circuits de commercialisation).

Les conclusions se limitent à valoriser les formes de commercialisation par des associations de producteurs, apparemment seul moyen de rompre avec la subordination dans laquelle les petits producteurs sont maintenus.

Le crédit et l'agriculture paysanne au Brésil.

Communication présentée par : FAVERO, Luiz Andrea

Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette communication porte sur le rôle du crédit dans l'agriculture paysanne au Brésil. Elle tente de vérifier dans quelle mesure le crédit agricole est un instrument d'appui au développement de l'agriculture et en particulier de la petite production paysanne, ou si, au contraire, il devient une nouvelle forme d'expansion du capital financier dans l'agriculture. Dans ce cas, il constituerait une forme d'intégration de la production familiale aux circuits du marché capitaliste.

D'une manière générale, le crédit aux activités agricoles présente des caractéristiques particulières par rapport aux activités industrielles ou commerciales. Parmi ces caractéristiques, retenons : les incertitudes inhérentes au procès de production agricole et la durée d'immobilisation ou d'insolvabilité du capital pendant la durée du cycle agricole.

Par ailleurs, le fait que les banques n'exigent pas de « réelles » garanties (telles que l'hypothèque) accroît le risque pour les prêts à l'agriculture, en cas de perte de la production ou de chute des prix.

L'Etat a maintenu une aide aux petits et moyens producteurs jusqu'au début des années quatre-vingt. Ensuite, la crise de l'endettement a conduit à une politique d'inspiration néolibérale. Cette politique a, entre autres, mis un terme au « Système National de Crédit Agricole » (SNCR), dans lequel l'Etat était le principal bailleur de fonds. Cette nouvelle situation a pratiquement fermé l'accès au crédit pour les exploitations petites et moyennes.

Les capitaux privés ne se sont pas substitués à l'Etat pour le financement de l'agriculture paysanne et cette dernière ne peut pas emprunter aux banques publiques, étant donné les conditions de remboursement et les taux d'intérêt pratiqués.

Que peut faire le petit producteur face au désengagement de l'Etat et face à des logiques contradictoires qui conditionnent son existence et le soumettent aux nouvelles règles de la grande production marchande ? Peut-il mettre en place ses propres structures de crédit ? ou bien renforcer l'organisation et les moyens de pression sur l'Etat pour qu'il rejoigne, en matière de crédit et d'appui, la logique du développement rural et de la production paysanne perçue comme l'axe central d'une politique alimentaire ?

En Europe, l'agriculture paysanne a eu une fonction principalement alimentaire. Dans les pays du Tiers-monde, au contraire, elle a été détournée pour des productions d'exportation. Au moment où l'agriculture devient une activité marchande de plus en plus intégrée au marché mondial, on assiste, surtout dans les dernières décennies, à un essor d'une agriculture de type paysan. Cette évolution nous interpelle à propos de l'avenir de ce type d'agriculture.

C'est, en définitive, un nouveau modèle de production, de consommation et de développement global qui pourrait ouvrir la voie à un nouveau modèle de société.

Comment préserver le caractère paysan de l'agriculture et, en même temps, lui permettre d'accéder à des formes capitalistes de financement et de commercialisation sans leur être nécessairement subordonnée ? De nouvelles formes d'appui au petit producteur se mettent en place, parmi lesquelles les organisations de producteurs sont particulièrement actives, s'élevant en véritables acteurs du développement.

Un nouveau projet de société serait-il en train de se mettre en place ? Les arguments fournis dans ce texte ne sont pas suffisants pour nous en convaincre.

Agriculture familiale et agro-industrie : le cas des petits et des moyens agriculteurs de canne à sucre de Simoca (Tucuman, Argentine)

Communication présentée par : BERMAN, Hugo

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Dans le département de Simoca, le complexe agro-industriel sucrier de Tucuman concentre la demande de canne à sucre dans 16 raffineries, l'offre repose sur plus de 9000 agriculteurs qui se différencient par la taille des exploitations et par le niveau d'accumulation de capital.

Vers la fin du XVI^e siècle, les Jésuites ont cultivé pour la première fois la canne à sucre à Tucuman, mais ces cultures disparurent après leur expulsion. Dans la première moitié du XX^e siècle, la culture de la canne est réintroduite. En 1876 est votée la première loi nationale sur la protection de l'agro-industrie sucrière et Tucuman est relié au Littoral par le Chemin de fer. L'ouverture de l'économie du pays aux marchés internationaux, en particulier au marché financier, eut comme résultat, entre autres, la mise en place de lignes de crédit pour l'achat des produits manufacturés : les industries se suréquipent, les crises de surproduction se multiplient. Cette situation, qui entraîna un processus de concentration de terres et de capitaux, va se caractériser par l'indépendance physique entre les raffineries et les plantations.

C'est dans la nécessité d'avoir de la force de travail « fixe » dans la région qu'on trouve l'explication de l'origine de nombreux petits agriculteurs. L'origine des très petits agriculteurs (minifundios) n'est pas liée à la demande en canne à sucre des raffineries, mais plutôt à la demande en main-d'œuvre. Suite à la politique gouvernementale d'augmentation des salaires en 1950, les raffineries optèrent pour se libérer d'une partie de leurs terres, les anciens salariés industriels ou ruraux ont eu droit à une petite parcelle ; fixés par la parcelle, ces travailleurs constituaient un réservoir de main-d'œuvre bon marché. C'est le processus souvent dénommé « recréation de la paysannerie ».

La structure agraire de Tucuman se caractérise par la concentration/subdivision extrême de la terre : 51 % des exploitations ayant jusqu'à 10 ha occupent 2 % des terres, et 2 % des exploitations ayant plus de 1000 ha occupent 59 % des terres. La majorité des agriculteurs sont des propriétaires, les plus petits étant les plus nombreux. Le marché du travail agro-industriel favorise le travail saisonnier non qualifié, surtout à l'époque de la récolte de canne ; ce marché est approvisionné davantage par les membres des groupes domestiques résidant dans des petites exploitations de la région ou des provinces voisines.

Suite aux nombreuses crises de surproduction, depuis 1966 les producteurs sont soumis à un système de quota (cupo) qui a été instauré par province et par agriculteur. La commercialisation de la canne à sucre, était jusqu'en 1985 réglementée par une loi selon laquelle la raffinerie devait payer sur le champ 70 % de la valeur de la canne livrée par l'agriculteur et les 30 % restant dans les 180 jours, ce qui n'était pas respecté. En 1985 on met en place la commercialisation par « maquila », les agriculteurs ont droit à 53 kg pour chaque tonne de canne livrée à la raffinerie. De cette manière, la raffinerie est remplacée en tant qu'intermédiaire du paiement de la matière première et restreint son pouvoir économique-financier dont une partie est transférée aux firmes de commercialisation créées par les agriculteurs. Les raffineries contestent ce système et font pression en élaborant de nouvelles stratégies. Il existe à Tucuman 39 coopératives regroupant 58 % du total des agriculteurs de canne à sucre.

Le département de Simoca est une région marginale de l'activité sucrière, 77 % de la population rurale vit sous le seuil de pauvreté. L'hétérogénéité des producteurs est avantageuse pour les plus grands agriculteurs, sur deux plans : a) sur le marché de la production où le prix est fixé par rapport aux coûts de production des petits et des moyens agriculteurs (pour leur garantir une rentabilité minimum), ce qui crée une rente différentielle qui est appropriée par les agriculteurs capitalistes qui produisent à moindre coût ; b) sur le marché du travail, où les unités domestiques rurales semi-prolétarisées libèrent une force de travail qui profite aux moyens et grands agriculteurs qui trouvent ainsi une source de main-d'œuvre saisonnière bon marché. Donc, si la présence des unités domestiques rurales semi-prolétarisées est une condition pour la reproduction des agriculteurs capitalisés et capitalistes, ces derniers le sont aussi pour que cette prolétarianisation soit possible. En d'autres termes, chaque catégorie serait une condition pour la reproduction des autres.

La dérégulation de l'économie (décret 2204 de 1991) signifie pour l'activité sucrière la disparition du système de quotas, donc l'unification des marchés officiel et noir. Pour les grands producteurs cela signifie augmenter leurs investissements en capital fixe en se mécanisant davantage. En principe, lors de la levée de l'exception pour l'activité sucrière dans le traité du MERCOSUR, ils seront en concurrence avec les grands agriculteurs brésiliens, réputés pour leur efficacité. Pour les raffineries, la tendance sera à la concentration des capitaux, et ceux qui sont déjà les plus concentrés seront les plus favorisés. Le capital agro-industriel de Tucuman sera aussi obligé d'être en concurrence non seulement avec celui des provinces de Salta et Jujuy, mais aussi avec l'agro-industrie sucrière brésilienne. Dans ce nouveau contexte, qui remplace celui qui se reproduisait depuis plus d'un siècle, l'avenir des petits et des petits-moyens agriculteurs est de plus en plus incertain, puisque la politique officielle, qui maintenait la marginalité chez les petits et assurait l'accumulation chez les grands, n'est plus là pour les garantir, les actions de l'Etat se faisant de plus en plus rares.

En conclusion, l'auteur signale que sans l'Etat régulateur et sans les quotas l'activité sucrière est livrée à la concurrence capitaliste sur le marché provincial et national, ce qui pénalise (voire fait disparaître) les petits agriculteurs mais aussi les petits-moyens producteurs. Les agriculteurs capitalistes ayant besoin d'être plus compétitifs auront tendance à se mécaniser davantage, donc ils réduiront leur demande en main-d'œuvre saisonnière. Certaines unités domestiques rurales capitalisées, affectées aussi par cette nouvelle politique, seront obligées de renoncer à la culture de la canne à sucre, donc elles ne seront pas non plus demandeuses de main-d'œuvre. Les agriculteurs des unités domestiques rurales semi-prolétarisées, n'ayant plus d'avenir dans la campagne, emprunteront les voies déjà pratiquées dans le passé récent : les migrations en tant que force de travail non qualifiée, soit vers la capitale provinciale, soit vers la capitale du pays.

Le nouveau paradigme de la culture des légumes en Asie.

Titre original : « New paradigm of vegetable cultivation in Asia ».

Communication présentée par : MUBARIK, Ali

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Les conditions pour l'expansion de la production des légumes en Asie sont présentes. Elles sont le produit des changements macro-économiques, de la croissance rapide des économies asiatiques et aussi de l'agriculture elle-même. L'augmentation des revenus a créé une demande additionnelle pour un approvisionnement régulier en légumes de qualité. La préoccupation sur la durabilité du système dominant de production « céréales-céréales » en Asie, a émergé de l'intérieur de l'agriculture, même si elle est partagée par le consommateurs qui désirent diversifier leur alimentation.

Les changements macro-économiques posent aussi la question du repositionnement des systèmes de production des légumes et de la réorganisation des méthodes de culture. L'amélioration rapide de l'infrastructure des transports a fait que la proximité des centres de consommation n'est plus un facteur important pour décider de cultiver des légumes. De même les meilleures possibilités de travail pour la famille et l'approvisionnement régulier des légumes sur les marchés ont fait que la production dans les jardins potagers soit moins attrayante.

Comme la production des légumes n'arrive pas à répondre à la demande additionnelle, spécialement pendant la saison chaude et humide quand la production est difficile, il y a un besoin d'innovation technologique rapide pour éviter la pression sur les prix des légumes et sur les devises, pression qui commence déjà à se manifester. La stratégie de production devrait se concentrer sur le développement de variétés de haut rendement et résistantes et sur des systèmes de gestion efficaces de manière à faire que plus d'agriculteurs produisent des légumes pendant l'été avec des intrants de faible coût et en assurant la productivité des leurs ressources à long terme. Beaucoup de technologies sont disponibles pour améliorer des environnements difficiles pour la production de légumes, notamment dans les tropiques chauds et humides. Néanmoins, ces technologies sont chères et leur adoption est limitée aux situations où les prix des légumes sont réellement lucratifs. Faire que ces possibilités technologiques soient viables économiquement dans des conditions et dans des environnements plus vastes, c'est un défi pour les chercheurs dans le futur.

La stratégie commerciale devrait identifier les régions les plus favorables pour la production de légumes et encourager la production et le commerce dans ces régions. Pour son succès, des systèmes de commercialisation doivent être développés pour que les légumes puissent être transportés à bas coût, en conditions de qualité et au moment où les consommateurs les demandent. Ceci aidera à répondre à la grande demande en légumes des villes en croissance en Asie d'une manière plus efficace et sans « stresser » l'environnement. Les chercheurs devraient s'occuper fondamentalement des effets de la production des légumes sur la dégradation de l'environnement et des sols dans les régions les plus favorables où la productivité est très élevée. L'accent mis dans ces régions sur l'approvisionnement des villes en légumes créera des emplois et du revenu pour les agriculteurs les plus négligés des terres hautes, car ceux des basses terres irriguées sont pris en charge par les instituts qui s'occupent de cultures plus aptes à ces terres. Assurer un revenu aux agriculteurs des hautes terres protège les ressources de la forêt car ces agriculteurs s'engageraient dans la culture de légumes qui est une activité plus productive.

La demande en technologies mécaniques pour intégrer plus des zones à la production de légumes et pour surmonter le coût élevé du travail dans cette production, de même que la demande en variétés de légumes à mûrissement uniforme qui puissent permettre une récolte mécanisée, resteront très importantes en Asie. En effet, beaucoup de technologies intensives en capital et économiques en travail, telles que les « hydroponics », pourraient devenir accessibles dans le cadre du nouveau régime des prix des facteurs de production. Cependant, comme ces technologies peuvent changer l'environnement de la production à des coûts relativement bas, elles pourraient renverser la tendance de favoriser la production dans les terres hautes.

Au fur et à mesure que les revenus augmentent, les consommateurs demandent plus de légumes de qualité. Cependant les préférences de qualité varient d'un pays à l'autre. En conséquence, les changements des préférences des consommateurs doivent être constamment observés pour pouvoir établir les priorités pour le secteur. Les chercheurs et les décideurs des politiques doivent penser à diversifier les variétés de légumes que demandent constamment les revenus en augmentation.

Comme les coûts matériels dans la production de légumes devraient baisser substantiellement, la demande pour des légumes sans intrants chimiques viendra des consommateurs plutôt que des producteurs. Le développement des technologies utilisatrices de peu d'intrants chimiques devrait être prioritaire dans les programmes de recherche pour répondre à la demande des consommateurs pour des légumes sans intrants chimiques et pour protéger les ressources en agriculture. Un mécanisme simple pourrait être la vérification de l'utilisation des pesticides au niveau de la vente au détail. Cela pourrait encourager les consommateurs à offrir des prix différenciés pour des légumes sans pesticides, et les producteurs à adopter des technologies peu utilisatrices de ces intrants.

Dans cette communication, l'auteur soulève clairement le problème de l'augmentation de la demande, en produits alimentaires, légumes dans ce cas, et la difficulté des systèmes de production pour y faire face. Le développement rapide des pays asiatiques est à l'origine d'une forte croissance des revenus et donc de la demande. Il nous rappelle que le revenu dans la plupart des pays asiatiques a augmenté au rythme de 2-10 % tandis que la population augmente de 2 % l'an. Avec les augmentations des revenus des années 1970 et 1980, la consommation des céréales n'est plus dominante, elle a été substituée par celle de légumes, de fruits et de viande.

V.3 – Innovation agraire et modernisation technique

Population et agriculture au Burundi : fausses certitudes et vrais simplismes

Communication présentée par : VERHAEGEN, Etienne

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

L'évolution de l'agriculture burundaise est marquée par une diminution de la superficie moyenne par exploitation, liée à la croissance démographique, accentuée par l'absence d'exode rural et par un système d'héritage au bénéfice de tous les fils. Ce morcellement des terres s'accompagne d'une part d'une disparition des périodes de jachère et des pâturages dans les régions les plus peuplées et d'autre part d'une intensification de l'agriculture par une multiplication des récoltes par parcelle et par an (intensification de la terre) et par un accroissement du nombre d'heures de travail par an et par superficie (intensification du travail). Cette intensification de l'agriculture permet de compenser la baisse de la superficie disponible, mais s'accompagne d'une baisse de la productivité du travail.

Une seconde évolution est l'insertion croissante des exploitations à l'économie de marché, favorisée par trois principaux facteurs : la réduction de la taille des exploitations entraîne une spécialisation dans la culture présentant un avantage comparatif dans la région, obligeant le producteur à acheter ce qu'il ne produit plus ; le développement des circuits commerciaux et la pression des autorités pour développer les cultures de rapport est aussi un facteur incitatif ; enfin, le revenu non agricole prend une place de plus en plus prépondérante dans le revenu des agriculteurs.

De nombreux travaux considèrent que l'atomisation des terres et la diminution de la superficie cultivée, résultats de la croissance de la population, seraient à l'origine de phénomène d'érosion, de baisse de la fertilité des sols, de carence nutritionnelle et de pénurie de bois.

Or, si on ne peut nier qu'il y ait à certaines époques et dans certaines régions des problèmes de satisfaction des besoins alimentaires, la variabilité temporelle et spatiale liée à l'extrême hétérogénéité du pays ainsi que les imprécisions liées aux méthodes d'estimation empêchent de dégager une quelconque tendance sur le niveau nutritionnel.

De même, l'affirmation classique des effets de la pression démographique et de la persistance de techniques culturelles archaïques sur la dégradation de la fertilité des sols et sur le phénomène d'érosion ne repose pas non plus sur des analyses ou des mesures permettant une évaluation quantitative du phénomène. Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour argumenter une baisse de la fertilité des sols, mais qui tous ont des limites. Il est possible d'observer l'évolution des rendements, mais d'autres facteurs agissent sur productivité. L'appréciation des agriculteurs va souvent dans le sens d'une baisse de la fertilité, mais est biaisée par le manque d'objectivité. On peut voir l'évolution des superficies consacrées aux cultures exigeantes par rapport aux cultures plus faciles ; mais faute de données précises, la seule référence reste celle des chiffres de la production. L'argument le plus utilisé est celui de la disparition du bétail bovin qui constituait la principale source de fumure. Si cette tendance est bien réelle, on peut s'interroger quant à l'impact réel sur la baisse de la fertilité des sols et ceci pour deux raisons principales : le gros bétail a été remplacé par le petit, et il y a une amélioration de la gestion du petit bétail et de la matière organique. Enfin, un dernier argument est la baisse ou la suppression de la jachère. Or, le rôle de la jachère telle qu'elle était pratiquée peut être remise en cause, car il s'agissait souvent de jachère de trop courte durée pour accroître la fertilité, ou correspondait en fait à des réserves foncières non utilisées pour la culture. De plus, l'extension de labaneraie a constitué une autre forme de jachère permettant une protection du sol et une augmentation de la fertilité.

Si le problème d'érosion des sols est le moins contestable, la bananeraie joue là aussi comme facteur de frein à l'érosion.

Le déboisement et la pénurie de bois de feu constituent deux autres menaces régulièrement mises en avant, alors que les agriculteurs burundais se sont rendus indépendants des ressources forestières en disparition, en plantant des arbres chez eux.

Comme pour la situation nutritionnelle, on ne peut, faute de données fiables et objectives affirmer une dégradation continue et générale des sols, même si le phénomène a pu ou peut exister localement.

Dans l'état actuel des informations disponibles, on ne peut conclure que la taille de l'exploitation ait un effet sur la situation alimentaire du ménage, et ceci pour plusieurs raisons. La faible superficie est compensée par une intensification du travail et du sol. Les revenus non agricoles permettent de compléter le régime alimentaire par l'achat de vivres. Des enquêtes menées sur une grande échelle au Rwanda ont montré que plus la superficie de l'exploitation est faible, plus la quantité consommée est élevée.

L'impact de la croissance démographique et de la réduction des superficies qu'elle entraîne doit donc être relativisé. L'origine des problèmes d'érosion et de baisse de la production devant être cherchée ailleurs, en particulier dans la pression des autorités en faveur des cultures de rente.

Des solutions techniques aux différents problèmes existent, comme le montre leur utilisation pour les spéculations de rente (café, thé et coton) qui constituent les principales exportations du pays et donc la principale source de revenu de l'Etat. Par contre, les conditions d'appropriation des thèmes techniques pour les cultures vivrières et l'élevage n'ont jamais été favorables aux producteurs. L'incitation aux cultures de rente, peu rentables pour le producteur, s'est souvent faite de manière autoritaire et au détriment des cultures vivrières.

De même, la politique de reboisement par la création de grands domaines forestiers étatiques a augmenté la pression sur la terre, a diminué les zones de pâturage obligeant les éleveurs à diminuer leur cheptel et a limité le transfert de fertilité entre les pâturages et les champs cultivés.

Face aux commerçants, le rapport de force n'est pas non plus en la faveur des paysans, qui n'ont donc pas forcément intérêt à investir dans l'agriculture.

C'est donc dans un souci de limitation des risques et de préservation de leur autonomie que les paysans développent une stratégie de « repli », de « résistance passive ». Mais la viabilité de cette « logique de subsistance » atteint ses limites sous la triple pression de la démographie, des autorités et du marché.

Au Burundi, le maintien d'une situation alimentaire relativement satisfaisante jusqu'au années 80 a été possible grâce à la capacité d'adaptation des exploitations familiales, qui ont développé un système de production autour du bananier, et ceci malgré l'intervention de l'Etat.

La pression démographique est généralement mise en avant pour expliquer l'essoufflement actuel de ce système de production. L'auteur montre que ce schéma explicatif permet d'escamoter les relations oppressives et sclérosantes qui existent (essentiellement à travers les cultures de rente) entre l'Etat et la paysannerie. Pour l'auteur, l'origine de la crise actuelle de l'agriculture burundaise est moins la croissance démographique que les conditions de production et de reproduction dans lesquelles les autorités burundaises ont maintenu l'agriculture pendant des années.

Colonisation et modernisation des exploitations agricoles dans l'Ouest Burkinabé

Communication présentée par : TALLET, Bernard

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

La dynamique de la production agricole développée durant les années 80 dans l'ouest du Burkina Faso, première région cotonnière du pays, relève de la conjonction d'un flux migratoire important et d'une modernisation de la production par la diffusion de la culture attelée.

Les conditions naturelles de la région (quantité et répartition des précipitations) et la disponibilité des terres (zone traditionnellement peu peuplée, et souplesse des règles foncières) ont favorisé le développement d'une dynamique migratoire ancienne en provenance du plateau Mossi qui s'est accentuée avec les sécheresses des années 73 et 84.

Après les premières années consacrées à la satisfaction des besoins alimentaires, les migrants vont chercher à dégager des revenus monétaires, par l'augmentation des cultures commercialisables.

Les années 80 sont marquées par une hausse de la production du coton et par le nombre important d'exploitations adoptant cette culture. La production céréalière devient elle aussi excédentaire, en particulier le maïs associé au coton, mais aussi le mil, le sorgho, les arbres fruitiers, le maraîchage de saison sèche. Cette diversification de la production s'inscrit dans une stratégie de recherche de revenu monétaire développée par les producteurs. Si l'accès au bétail de certaines exploitations relève d'une volonté de thésaurisation, il est aussi lié au développement de la culture attelée.

La volonté de moderniser l'agriculture paysanne, pour laquelle les structures d'encadrement ont bénéficié d'appuis financiers étrangers, s'est faite par la mise en place d'un système de crédit permettant l'accès aux intrants et l'équipement en culture attelée. L'encadrement, d'abord axé sur la culture du coton, se généralisa ensuite à l'ensemble de la production des céréales, notamment le maïs.

Après le succès des années 80, succède un renversement de tendance dès le début des années 90.

La baisse de la production cotonnière à partir de 1992 est en partie liée à la chute du prix international mais aussi à des facteurs internes au Burkina Faso : problèmes de relation entre les structures d'encadrement, fort endettement des paysans lié au dérapage du système de crédit, et crise des groupements villageois associés dans la gestion de la filière cotonnière. Ces facteurs internes ont empêché le Burkina Faso de profiter des gains de compétitivité engendrés par la dévaluation du franc CFA de 1994.

Le marché céréalière est lui aussi perturbé par une variation importante du prix du maïs entre 1993-94 et 1994-95, liée à la succession de périodes de surproduction et de sous-production engendrées par des aléas climatiques.

Face à la difficile maîtrise de l'environnement naturel et économique, les marges de manœuvre varient selon les exploitations agricoles. Si l'existence de disparités entre ces dernières n'est pas nouvelle, les facteurs de différenciations se sont multipliés. Les terres disponibles se réduisant, l'accès aux meilleures terres devient un facteur discriminant. L'accès au crédit pour l'équipement en culture attelée ou pour l'octroi d'un tracteur est fonction de la superficie de l'exploitation et du nombre d'actifs. Le niveau d'équipement renforce les disparités, permettant aux exploitations motorisées d'accroître leur capacité de commercialisation. Mais cette modernisation ne concerne qu'une minorité d'exploitations. La

plupart disposant d'une force de travail restreinte se limitent au niveau de la subsistance alimentaire et sont écartées du processus d'accumulation et de modernisation.

Dès lors, un certain nombre de questions pèsent sur l'avenir.

L'adoption des techniques proposées par l'encadrement agricole (engrais-coton, culture attelée) a été facilitée dans la mesure où elle ne s'opposait pas à l'objectif de sécurité alimentaire du producteur. Mais, actuellement, l'augmentation du prix des intrants agricoles et la baisse du prix d'achat des céréales et du coton ne favorisent pas l'adoption de techniques d'intensification de la production, qui deviennent pourtant nécessaires avec la limitation de l'espace. Dès lors, comment maintenir le niveau de production et éviter des évolutions régressives notamment face aux divers défis à relever.

L'extension des espaces cultivés a entraîné une diminution des zones de parcours et de pâturage pour le bétail, entraînant un accroissement des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. L'insécurité foncière des exploitations des migrants n'est pas favorable à des investissements dans la protection des ressources naturelles. Les groupements villageois chargés de la commercialisation primaire du coton et de la gestion du crédit agricole traversent une crise de confiance entre les producteurs d'une part et avec les intervenants extérieurs d'autre part. Cette crise, liée principalement à l'endettement des producteurs, diminue l'efficacité de ces groupements.

Il est donc nécessaire d'agir simultanément dans trois domaines principaux. Il s'agit en premier lieu de préserver les capacités productives du milieu par la mise en place de mesures contribuant à améliorer les systèmes de production et à éloigner les risques d'affrontement liés au contrôle foncier. En second lieu, il s'agit de structurer le milieu paysan par la mise en place d'une véritable cogestion de la filière cotonnière et un meilleur contrôle de la commercialisation des céréales. La formation des responsables d'organisations paysannes et l'évolution de l'encadrement agricole vers une fonction de conseil devraient favoriser la professionnalisation des organisations paysannes. Vu l'évolution différenciée des exploitations familiales, l'appui et le conseil doivent être dispensés en fonction des besoins et non selon un modèle unique. Enfin, vu l'importance des répercussions de l'environnement économique, la politique agricole nationale peut-elle garantir aux exploitations agricoles un environnement économique stable ? L'absence de prix rémunérateurs pose le problème de l'insertion économique des exploitations agricoles et à terme c'est l'avenir de cette région cotonnière du Burkina Faso qui est en jeu.

Ce texte illustre la capacité des exploitations familiales à évoluer mais montre aussi leurs limites et leur vulnérabilité, quand à l'adoption d'innovations techniques. La modernisation peut-elle être généralisée à l'ensemble des exploitations familiales, ou au contraire ne conduit-elle pas à une marginalisation croissante de la plupart d'entre elles ? Le cas de la zone cotonnière de la région ouest du Burkina Faso montre que l'augmentation du nombre des exploitations n'est pas forcément un signe de bonne santé de l'agriculture familiale, mais peut s'accompagner d'une moindre viabilité économique de ces dernières.

L'innovation technologique dans la modernisation de l'agriculture mexicaine

Titre original : La innovación tecnológica en la modernización de la agricultura mexicana.

Communication présentée par : DEL VALLE R., María del Carmen

Rédactrice : BEY, Marguerite

Le contexte national et international impose au Mexique la nécessité de transformer ses stratégies pour obtenir une « compétitivité authentique » (c'est-à-dire qui utilise l'innovation technologique pour dynamiser l'activité, obtenir une plus grande productivité dans l'équité et resserrer les liens avec les autres secteurs) pour participer aux marchés internationaux tout en assurant le bien-être de sa population. L'époque actuelle est donc une époque de transition, dans laquelle les transformations à l'échelle globale provoquent des changements dans la perception du développement et de la modernisation. Ce texte met l'accent, dans ce contexte, sur le rôle des technologies.

D'une manière générale, la production a baissé, le pays est devenu importateur de biens alimentaires, la participation de l'agriculture dans le Produit Intérieur Brut a été réduite à 7,3 % et la participation des producteurs agricoles dans la population active a aussi diminué pour n'atteindre que 22 %.

Une nouvelle stratégie de croissance économique est en train de se mettre en place. Elle se base sur les déterminations du marché et de l'ouverture économique et cherche à réactiver les activités à partir de l'incitation aux exportations, selon le principe des avantages comparatifs. Pourtant, la politique de dérégulation et la réduction drastique des dépenses publiques dans le secteur agricole, ajoutées à d'autres facteurs conjoncturels (inflation) ou structurels (faible productivité), ont provoqué la chute de la production et l'abandon de l'agriculture comme activité rentable. Cependant, ni toutes les catégories de producteurs, ni tous les produits, ne réagissent de la même manière à cette situation. Certains entrepreneurs agricoles ont pu mieux s'adapter que d'autres à l'offre technologique de la révolution verte. A l'autre extrême, se trouvent les producteurs marginalisés du changement technique, ce qui les a conduits à avoir une structure des coûts incompatible avec le comportement des prix de leurs produits sur un marché toujours plus compétitif.

La recherche présentée ici s'est consacrée à l'analyse de la capacité technologique des producteurs et des entreprises agro-industrielles, dans le cadre des politiques de recherche et d'assistance technique menées dans la ligne de la révolution verte. Deux types d'instruments méthodologiques ont été utilisés : un diagnostic technologique rapide et des enquêtes semi-ouvertes auprès de chercheurs, techniciens, fonctionnaires, etc., afin de vérifier la capacité nationale de production de technologies.

Le cadre conceptuel de la recherche comprend en particulier trois aspects importants : l'un est lié au caractère évolutif des modèles de changement, l'autre s'intéresse à la théorie des avantages comparatifs, et le troisième prétend rompre avec l'idée d'étudier le secteur agricole de manière isolée pour, au contraire, considérer l'idée de systèmes agro-industriels qui déterminent les enchaînements productifs autour d'un produit. Cette conception se retrouve dans les cinq éléments qui composent l'étude : l'approvisionnement en intrants, la production agro-pastorale, la transformation des produits, le marché et la consommation.

Parmi les résultats, un aspect est frappant et commun aux diverses catégories de producteurs : leur incapacité à concevoir des stratégies à l'égard de variables telles que le financement, la fonction de ventes et le marché. Même si l'on peut affirmer que les grandes entreprises sont en position plus favorable que les petits producteurs, elles n'accordent qu'une faible importance à leur relation avec l'environnement financier et commercial. Dans le cas des

petites entreprises et des producteurs agricoles, les carences sont plus importantes encore, touchant les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'information, de la gestion de la qualité, etc.

Un autre résultat indique que si, au moment de la révolution verte, le Mexique était à l'avant-garde, il est aujourd'hui à la traîne de la recherche, celle-ci étant développée dans les pays développés.

On ne peut pas parler, au Mexique, de l'existence d'un système agro-industriel intégré, mais plutôt d'un conglomérat d'institutions ayant des objectifs divers et sans une idée qui puisse servir de lien. Il convient donc d'appuyer cette conception d'un système agro-industriel intégré et de l'appuyer avec des politiques d'innovation (pas seulement scientifiques et technologiques). Il faut donc rompre avec une vision linéaire et faire en sorte que le Mexique devienne un expert en diffusion de technologie. Il est plus important de la maîtriser que de connaître son origine.

Il serait certainement utile, pour mieux comprendre la portée des résultats et recommandations énoncés ci-dessus, de connaître le contenu des technologies dont il est question ici. S'agit-il d'une mécanisation poussée, et dans ce cas comment traiter de la même manière petits et grands producteurs ? S'agit-il d'une seconde révolution verte et sur quels produits portera-t-elle ?

Si la démarche n'est pas dépourvue d'intérêt, il semble toutefois délicat, voire dangereux, de traiter les stratégies et comportements des paysans de la même manière que ceux des grandes entreprises agro-industrielles.

Une révolution vert pâle : les limites de l'intensification agricole en Inde semi-aride

Communication présentée par : LANDY, Frédéric

Rédactrice : DEL POZO, Ehel

Une décennie a suffi pour que l'Inde accède à l'autosuffisance céréalière grâce à la révolution verte (1965-76). On en connaît cependant les limites : rares sont les années où le solde commercial en matière de céréales est positif ; certaines cultures n'ont guère été touchées par le mouvement d'intensification agricole (légumineuses, oléagineux, millets) ; les disparités sont aussi géographiques et sociales (les régions et les agriculteurs les plus favorisés au départ ont retiré plus d'avantages que les autres). Pourtant, en tant que telle, la révolution verte n'était sans doute pas inégalitaire : en particulier, les intrants sur lesquels elle était fondée (semences, engrais, eau) sont des produits divisibles en petite quantité, ce qui a priori réduit l'effet d'échelle de l'exploitation. Mais, étant donné la situation de départ hiérarchisée tant du point de vue social, économique, politique que géographique, la révolution verte devait élargir ces disparités. Ce qui n'empêche pas qu'au total, presque tous les groupes sociaux, presque toutes les régions, presque toutes les cultures ont bénéficié d'une amélioration de leur situation.

La diversité des conditions de production de l'agriculture indienne n'a donc pas été réduite, bien au contraire. Loin des tracteurs du Penjab et de l'Haryana, l'auteur s'occupe du cas des zones semi-arides du cœur de la péninsule indienne qui, dépourvues d'irrigation, rencontrent très vite des limites quant aux possibilités d'intensification agricole. En prenant en compte les initiatives individuelles autant que les mesures prises par l'Etat, il tente un bilan des efforts pour effacer les inégalités régionales et joindre au « main-stream » des zones jusque-là demeurées à l'écart et « en retard ».

En Inde, le facteur limitant est la terre bien plus que l'Homme. La parcellisation de la terre engendrée par les structures foncières n'est pas compensée par l'intensification agricole à laquelle poussent ces mêmes structures foncières. L'intensification agricole, voire une éventuelle diversification économique des campagnes, n'ont pas pu créer des emplois pour les nombreux sans terre. L'unité de production, soudée dans la famille, limite la diversification vers des activités non agricoles : cadet ou épouse ne sont guère motivés pour se lancer dans un artisanat ou un commerce puisque l'essentiel des revenus serait alors géré par le chef d'exploitation. L'association élevage-culture est à l'origine de la quasi-omniprésence de la culture attelée dans tout le pays, et à une certaine restitution de la fertilité grâce aux excréments, mais il faut nourrir le bétail. Rares sont les cultures fourragères dans un pays où la ration des hommes demeure souvent minimale et rares sont les pâtures naturelles là où toutes les terres cultivables sont cultivées. La présence de l'Etat est autre caractéristique commune à presque toutes les campagnes de l'Inde.

Dans l'Inde dirigée par une Indira Ghandi qui tenait à afficher son souci des déshérités (hommes comme régions), alors que les succès de la révolution verte ne concernaient que les régions les plus développées, on se soucia des zones au climat semi-aride. Dans les années 1980, alors que la croissance semblait se ralentir dans les régions pilotes de la révolution verte et qu'il fallait penser à donner « un second souffle » à la hausse de la production agricole, les zones semi-arides profitèrent d'importants investissements quant à la recherche agronomique (variétés à haut rendement (VHR) de céréales secondaires) et à la vulgarisation auprès des paysans. A Naragalu, dans le Karnataka méridional, la révolution verte est pourtant bien pâle. Par rapport au passé, les rendements ont gagné 1 voire 2 q/ha., la hausse est loin d'être négligeable en pourcentage, mais n'empêche pas une faible productivité de la terre, ni du

même coup l'émigration des hommes vers les villes. Un sixième de la population est à l'extérieur du village.

La raison majeure pour laquelle cette révolution vert pâle se trouve remise en cause est en fait la nouvelle politique économique indienne liée au programme d'ajustement structurel que subit le pays depuis 1991. Quelles solutions pour l'Inde semi-aride et pour Naragalu en particulier ? L'heure est au libéralisme, non à la protection. Il semble donc peu vraisemblable que l'Etat fasse davantage pour le copra et la soie que ce qu'il a déjà réalisé : subvention du coût de bon production (emprunts, semences bon marché), encadrement des « marchés réglementés » où les agriculteurs vendent aux enchères leurs cocons et leurs noix. Quant au sucre, Gatt et ajustement structurel obligent, il est possible que l'Etat indien doive réduire ses soutiens aux agriculteurs sucriers pour se rapprocher du niveau des marchés internationaux. Raisons géopolitiques, économiques, et géologiques s'ajoutent pour rendre improbable une augmentation de la productivité de la terre. Il semble alors qu'il faille chercher les solutions hors de l'agriculture. Or, Naragalu ne montre guère de diversification économique.

Il semble bien qu'une croissance économique urbaine soit nécessaire pour tirer en avant les campagnes : soit en créant des emplois véritablement rémunérateurs, qui représentent un moyen pour les migrants de l'exode rural d'épargner et de réinvestir au village ; soit en créant dans les campagnes mêmes des activités liées plus ou moins à l'économie urbaine (sous-traitance, agro-alimentaire). Faut-il chercher du côté des « modèles » de l'Asie du Sud-Est, Taiwan et Corée en tête ? Mais ces pays diffèrent de l'Inde non seulement par la taille, non seulement par l'époque de leur « boom » (les années 1960, période de croissance mondiale contrastant avec le marasme actuel), mais aussi et peut-être surtout par le degré d'alphabétisation de la population (en Inde seulement 52 % des personnes âgées de 7 ans et plus savaient lire et écrire en 1991) Hasard ? Si en 1991 encore 80 % de la population active rurale était considérée comme agricole en Inde – un chiffre qui ne baisse guère, puisqu'il s'élevait à 81 % en 1981 – l'Etat du Kerala faisait figure d'exception avec un taux de 46 %.

En conclusion de cette communication très riche en données agro-économiques, l'auteur souligne que l'Etat tente de contrebalancer son retrait progressif par l'attraction de capitaux privés – notamment étrangers – dans tous les secteurs : activités de production (industrie, services, mais aussi agro-alimentaire et agriculture) et infrastructures (transport, énergie), ces dernières étant particulièrement déficientes dans toute l'Inde alors qu'elles représentent la condition nécessaire à tout développement. Financièrement, économiquement et politiquement, cette nouvelle politique exige un succès à court ou moyen terme. Or, insiste l'auteur, si l'éducation reste le goulot d'étranglement limitant la croissance économique et le développement, un décalage chronologique risque fort d'apparaître, tant il est vrai que l'éducation d'un peuple se calcule en générations.

VI – Les actions collectives et les relations avec les autres acteurs

VI.I – Les expériences d'organisation des producteurs

Les GIE privés : tendances actuelles de l'organisation des producteurs dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

Communication présentée par : TARRIERE DIOP, Claire

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Le développement de la culture irriguée va entraîner de profondes mutations sociales et économiques : un système de production fortement impliqué dans l'économie marchande, de nouvelles modalités d'accès à la terre et de nouvelles formes d'organisation des producteurs rendues nécessaires par l'utilisation d'infrastructures communes (réseau d'irrigation, station de pompage). Si les premiers groupements de producteurs ont été mis en place par l'Etat, la tendance actuelle est le développement de groupements privés, sous la forme de Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Le GIE est une forme d'organisation souple sur le plan juridique devant permettre un large accès au crédit. Pour les producteurs, l'avènement des GIE leur facilite l'accès à la terre irriguée, en leur donnant les moyens de la mettre en valeur par l'accès au crédit. En effet, avec l'application dans la région du Fleuve depuis 1980 de la loi sur le domaine national, la sécurisation relative de la terre n'est effective que si celle-ci est mise en valeur, ce qui dans le cadre de la culture irriguée nécessite d'importants moyens financiers. Si dans un premier temps le développement de l'irrigation a bénéficié d'un soutien financier et technique important de l'Etat, la situation est aujourd'hui tout autre dans le contexte de la nouvelle politique agricole et plus particulièrement du désengagement de l'Etat.

A partir de la seconde moitié des années 80 et surtout des années 90, des périmètres privés se développent en dehors de toute structure d'encadrement. Il s'agit généralement de petits périmètres (une vingtaine d'hectares), alimentés par un groupe motopompe sur bac flottant. Le coût minime de la réalisation a pour corollaire un aménagement sommaire ne comprenant généralement pas de réseau de drainage.

Contrairement aux autres types de périmètres mis en place par l'Etat ou par des ONG, ils ne sont pas gérés par des groupements villageois, mais par des groupements essentiellement constitués sur la base de liens familiaux. Il s'agit en effet le plus souvent de quelques individus, d'une ou plusieurs familles, détenteurs de droits fonciers traditionnels, qui se rassemblent pour demander une affectation de terres auprès de la communauté rurale. Une fois l'affectation de la terre obtenue, l'inscription du GIE au registre de commerce leur permettra si besoin est d'accéder au crédit. L'apport personnel demandé pour l'octroi de crédit est dans certains cas rassemblé par la cotisation des membres. Dans d'autres cas, les propriétaires fonciers font appel à une tierce personne, avec laquelle un contrat est passé. Si la majorité des périmètres privés ont été réalisés avec des crédits octroyés par des institutions bancaires, nombreux sont ceux financés sur fonds propres ; dans ce cas, les ressources ne viennent généralement pas de revenus agricoles, mais proviennent soit des ressortissants résidant à Dakar ou à l'étranger, soit d'anciens émigrés revenus au village et qui ont investi dans l'agriculture. Ici, le statut de GIE permet une reconnaissance officielle, pour des besoins autres que l'accès au crédit, qui peuvent être, par exemple, l'exonération du matériel ou l'adhésion à des unions ou fédérations.

Au-delà du mode de financement, trois types de GIE privés peuvent être distingués, reflétant l'adaptation du cadre juridique par les acteurs, selon leurs objectifs et leurs moyens. L'enjeu du GIE familial, qui regroupe une, ou le plus souvent plusieurs familles, ayant des terres contiguës, est de sécuriser un patrimoine foncier. La famille initiatrice du projet sera le plus souvent celle ayant des terres au bord du fleuve, à laquelle peuvent s'associer par la suite des voisins de terres ayant des terres situées plus en arrière, et donc dépendant des premiers pour l'accès à l'eau. Le nombre de personnes effectivement impliquées dans le « GIE individuel » ou « GIE entreprise » est faible. L'objectif est ici davantage la recherche d'un profit économique que la sécurisation d'un droit foncier, même si la détention d'un droit foncier est une condition d'accès à la terre. Le GIE mixte correspond à un GIE familial, dont les membres ne peuvent fournir l'apport personnel nécessaire à l'octroi du crédit ; ils passent

alors un contrat avec un « entrepreneur ». Ce dernier cherche le financement pour l'aménagement et l'achat du GMP, et préfinance la campagne ; en échange, les paysans lui « prêtent » une partie de leurs terres, sur laquelle il emploiera des salariés agricoles. A la fin du contrat, qui est généralement d'une durée de 5 à 6 ans, l'entrepreneur se désengage et les paysans récupèrent leurs terres. L'avantage pour les paysans, dans ce type de contrat, est que le risque financier est entièrement supporté par l'entrepreneur.

A l'instar des autres types d'aménagement, l'exploitation des parcelles est individuelle et les travaux collectifs concernent l'entretien des canaux. L'attributaire exploite généralement lui-même sa parcelle, avec l'aide des femmes et des enfants, pour les travaux nécessitant une main-d'œuvre importante (repiquage, désherbage, récolte). Certains membres ont aussi recours à des journaliers, ou à des ouvriers agricoles permanents. L'histoire du projet, sa composition et son mode de financement détermineront le mode de répartition foncière et de fonctionnement. Dans certains cas, l'ensemble du périmètre sera divisé en parcelles de superficies égales, réparties entre les attributaires. Dans d'autres, chaque famille cultivera sur les terres de ses ancêtres, la répartition des parcelles se faisant entre les membres d'une même famille, tous les attributaires ne bénéficiant pas alors de superficies équivalentes. Le financement de la motopompe et de la campagne peut dans certains cas être assuré par la famille initiatrice qui récupère les charges en fin de campagne. Si les familles associées bénéficient de la motopompe et de l'aménagement, elles sont cependant tributaires de la famille initiatrice. Dans d'autres cas, la motopompe et l'aménagement ont été financés par un crédit. L'existence de fonds de roulement étant très rare, les campagnes sont le plus souvent pré-financées par la cotisation des membres, à moins que des arrangements ne soient passés avec les fournisseurs pour ne payer qu'en fin de campagne.

La possibilité de mettre en valeur sa terre sera pour certains un moyen de sécuriser sa possession alors que pour d'autres ce sera un moyen d'accumulation. La création d'un GIE privé s'inscrit donc dans une stratégie de type défensif (défense de droit foncier) ou une stratégie de type offensif (recherche d'une rentabilité économique). Si les deux tendances sont généralement présentes au sein d'un même GIE, l'une est normalement prépondérante. Ainsi, les GIE familiaux tendent plutôt vers une stratégie défensive, alors que les GIE « individuels » tendent vers une stratégie offensive. Les GIE mixtes sont la rencontre des deux types de stratégie, « l'entrepreneur » recherchant la rentabilité, les détenteurs de droits fonciers traditionnels cherchant à sécuriser leurs terres.

Si, dans le système traditionnel, le pouvoir d'une famille était étroitement lié à son patrimoine foncier, dans le système irrigué la différenciation s'opère davantage au niveau de la capacité économique. Cette dernière est déterminante pour faire face aux charges d'exploitation et pour s'acquitter des dettes contractées. Cette capacité financière ou la capacité relationnelle de mobiliser du financement comme nouveau critère de différenciation apparaît de façon plus nette avec le développement des aménagements privés. Avec la multiplication des GIE ceux-ci constituent autant de lieux et d'occasions pour certains d'accroître leur position sociale.

La zone de référence est ici la communauté rurale de Guédé Chantier (département de Podor), où des enquêtes ont été menées en 1992 et 1993 par l'auteur. La situation de cette région de la vallée, habitée par les Haalpulaar, est fort différente de celle du Delta. En particulier, les problèmes fonciers ne se posant pas de la même manière, les GIE privés se sont développés d'abord essentiellement dans le Delta.

La paralysie actuelle du système de crédit dans la zone donne lieu à une sorte de « sélection naturelle » des GIE non rentables. Les paysans auront donc à trouver de nouvelles stratégies pour sécuriser leur terre, pouvant ainsi être amenés à développer des alliances avec des entrepreneurs privés.

Organisations d'éleveurs au Sahel burkinabé. Leurs politiques en matière d'approvisionnement en intrants et de commercialisation du bétail

Communication présentée par : FOUQUET, Jérôme
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Face aux multiples changements que connaît l'élevage burkinabé depuis les années 70, quel est le rôle et quelles sont les capacités des organisations d'éleveurs ?

Le Sahel burkinabé, situé au nord du pays, est une des principales régions d'élevage du Burkina Faso. L'élevage de cette région va connaître un certain nombre de changements, conséquence de cinq principaux facteurs.

1. La concurrence de viandes bovines européennes fortement subventionnées entraîne une chute de la part de l'élevage dans le PIB qui de 30 % en 1970 passe à 11 % en 1990.
2. Suite aux sécheresses de 1973 et 1984, de nombreux éleveurs deviennent simples bergers de leurs troupeaux cédés à des agriculteurs et des citadins. Ces derniers vont développer un nouveau type de production tournée vers la commercialisation, notamment à travers l'embouche, et optimisée par l'utilisation l'intrants (alimentation du bétail à base de sous-produits agro-industriels (SPAI) et recours aux produits vétérinaires). Ces nouveaux agropasteurs vont s'organiser en groupements d'éleveurs, souvent sous l'impulsion d'intervenants extérieurs dont l'implantation dans la zone a eu lieu lors des périodes de sécheresse.
3. Avec la mise en place du plan d'ajustement structurel en 1989, l'Etat se désengage des filières d'approvisionnement en intrants. La distribution des SPAI assurée par l'office national vétérinaire se fait au profit de gros commerçants ou de l'exportation, réduisant ainsi la part destinée à l'intérieur du pays. Avec la privatisation du métier de vétérinaire, il n'existe aucun vétérinaire dans la région de Sahel.
4. La dévaluation du franc CFA en 1994 entraîne une hausse du prix des intrants. Cette dernière est cependant compensée par une progression des cours du bétail qui, ajoutée à d'autres facteurs, a permis à la viande sahélienne de redevenir concurrentielle face à la viande européenne.
5. Plusieurs des facteurs ci-dessus ont comme conséquence le passage d'un élevage de subsistance, où le bétail est d'abord un investissement social, à une production axée sur le marché.

Dans ce nouveau contexte où le fait que l'élevage est devenu avant tout une activité économique rend nécessaire l'utilisation d'intrants, et où d'un autre côté l'accès à ces derniers est de plus en plus difficile, quel est le rôle des groupements d'éleveurs ?

Une bonne moitié des groupements et des unions ne s'occupent pas de l'approvisionnement en SPAI ; les raisons invoquées étant l'absence de fonds propres ou d'appuis extérieurs, ou une pratique de l'embouche individuelle, comme c'est le cas chez les femmes. Il n'en demeure pas moins que l'autre moitié des groupements tient une place importante dans la distribution de SPAI, de par la quantité distribuée et la pratique de prix faibles. Cependant, ceci doit être relativisé par le fait que 80 % des produits distribués le sont par seulement deux groupements. Ces deux derniers sont aussi les seuls à satisfaire les besoins de leurs membres en produits vétérinaires, l'indisponibilité des produits constituant le principal problème. Seulement une minorité de groupements commercialisent le bétail des membres, et la majorité d'entre eux le font à travers les circuits traditionnels de commercialisation. Seules quelques organisations vendent directement sur le marché de Ouagadougou ou dans les pays voisins, écartant ainsi les intermédiaires. Cette faible participation des organisations dans la commercialisation

s'explique en partie par le manque d'information, mais aussi par le fait que cela n'est pas une préoccupation majeure des membres pour l'instant. En fait, dans la quasi-totalité des groupements, la fonction sociale l'emporte sur la fonction économique. Ceci apparaît tant au niveau de la motivation d'adhésion des membres que dans les activités prises en charge par le groupement. Deux groupements font exception, en pratiquant exclusivement des activités économiques. Composés essentiellement de commerçants, ces groupements bénéficient de leur expérience et de leur maîtrise des circuits commerciaux.

Si les organisations ont un rôle à jouer face à la limite des capacités des services étatiques à répondre aux besoins des éleveurs, elles ne sont pour l'instant pas capables d'assurer le développement économique de l'élevage. Alors que les membres attendent des organisations qu'elles interviennent dans l'approvisionnement en aliments de bétail et en produits vétérinaires et qu'elles favorisent le développement de l'embouche, ces organisations connaissent de nombreuses limites : manque d'information sur les circuits, déficit de financement, problème d'organisation interne.

Quatre institutions sont à l'origine de cette étude : le Réseau Stratégies Alimentaires (RSA), Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), Groupements, Associations villageoises et Organisations paysannes (GAO), et Vétérinaires sans frontières (VSF). Des enquêtes ont été menées auprès de groupements, d'unions et d'individus membres, entre septembre 1994 et janvier 1995. Un forum de restitution de l'étude s'est déroulé autour de la problématique suivante : les organisations et les membres désirent une plus grande implication dans les activités situées à l'amont de la production, et délaissent celles placées en aval, en particulier la commercialisation. La formation pour des auxiliaires d'élevage et un meilleur accès à l'information des éleveurs ont été les deux principales revendications ressorties de ce forum.

Demande alimentaire et initiatives locales au Rwanda

Communication présentée par : NKUNDABASHAKA, Augustin
Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

A partir des années 80, le Rwanda est confronté à une grave crise alimentaire. Depuis la famine de 1988 engendrée par des aléas climatiques, la production ne peut plus satisfaire la demande alimentaire croissante. Au déséquilibre qualitatif de l'alimentation s'ajoute dorénavant un déficit quantitatif. A la chute de la production des cultures vivrières (légumineuse, céréale, tubercule et banane) de 1988, a succédé un début de relance en 1990, mais dont les effets ont été inhibés par la guerre civile d'octobre 1990.

La baisse constante de la production depuis 1980 peut s'expliquer d'une part par des facteurs conjoncturels (conditions climatiques, guerres) mais aussi par des facteurs structurels.

Jusqu'en 1988, la production vivrière était relativement satisfaisante, l'offre suivant à peu près la demande, malgré l'expansion démographique. Le relatif maintien de l'autosuffisance alimentaire a été possible par la culture de nouvelles terres et la réduction des jachères. Aujourd'hui, le problème de la disponibilité de terres arables se pose avec acuité, la principale conséquence étant la petite taille de nombreuses exploitations. De nombreux paysans ne peuvent plus produire de façon suffisante pour leur autosubsistance. Certains louent leur force de travail dans les grandes exploitations, d'autres se tournent vers des petits travaux non agricoles, émigrent ou tombent dans la mendicité.

La crise alimentaire de 1988 est un signe révélateur de la précarité dans laquelle l'autosuffisance alimentaire a été assurée au Rwanda jusqu'à ces dernières années.

Aujourd'hui, la situation est d'autant plus grave que la situation de déficit alimentaire s'étend aux régions habituellement autosuffisantes. Pour faire face à ce défi et répondre à la demande alimentaire croissante, il est nécessaire d'élaborer de nouvelles stratégies et de prendre en compte deux variables majeures : d'une part la croissance démographique et le manque de terre qu'elle entraîne, d'autre part la dégradation de l'environnement, résultat de l'épuisement des ressources naturelles.

Si la politique agricole menée n'a pas toujours produit les résultats escomptés, il n'en est pas de même d'initiatives locales prises par les paysans pour faire face à la crise alimentaire. Deux associations de femmes ont été mises en place, l'une dans la commune de Nyakizu, région frontalière du Burundi et particulièrement touchée par la famine de 1988 ; l'autre dans la commune de Shyanda, où le surpeuplement rend l'exiguïté des exploitations plus prégnante, touchant en particulier les jeunes et les femmes.

Pour les femmes de Nyakizu, il s'agissait de concentrer l'effort sur l'amélioration des structures de production. Suite à leur demande auprès de la commune, les femmes ont acquis une parcelle dans un marais. Cette dernière est exploitée collectivement un jour par semaine, chacune des femmes apportant une portion d'engrais organique pour augmenter les rendements. La volonté des femmes d'améliorer le système de production par l'utilisation d'engrais organique était limitée par leur difficile accès au bétail. Un appui extérieur leur permit dans un premier temps de doter la moitié du groupe d'un porc. Après le sevrage de la première portée, la seconde moitié du groupe fut à son tour dotée d'un porcelet. Quand tous les membres ont ainsi été servis, un porc a été cédé à un autre groupement. Ainsi, ce système de « prêt-bétail » a permis à chaque membre de posséder un porc pour se procurer du fumier, mais a aussi permis à chaque femme d'avoir un petit revenu avec la vente des porcs qui se reproduisent rapidement.

Les femmes de Shyanda ont cherché à améliorer la structure de commercialisation fortement dominée par la spéculation des commerçants. Cette dernière prit des proportions considérables lors de la famine de 1988, où le problème principal était d'accéder aux denrées produites dans d'autres régions. Les commerçants ont ainsi imposé leur prix, ces derniers pouvant être multipliés par deux ou trois. Un petit capital prêté aux femmes leur permit d'acheter des produits directement chez le producteur, au moment de la récolte et à un prix supérieur à celui pratiqué par les commerçants. De même, les prix de vente étaient inférieurs à ceux proposés par les commerçants. Le résultat de l'expérience fut encourageant, et à plusieurs titres. D'abord, les commerçants se trouvant concurrencés par les femmes ont été amenés à augmenter leur prix d'achat au producteur et à diminuer le prix de vente au consommateur. Ensuite, au bout de deux ans, les bénéfices permettaient non seulement le remboursement de l'argent prêté au départ, mais aussi la constitution d'un petit capital.

Ces deux expériences mettent en évidence les capacités des populations à imaginer des solutions face à la famine. La sécurité alimentaire passe donc par l'élaboration de stratégies mais aussi de politiques, sens dans lequel doit travailler la recherche.

Ce texte montre l'importance du rôle des commerçants dans la fixation des prix, faisant du petit producteur une victime du marché. Pour l'auteur, le marché est un mal nécessaire, agissant aux dépens du petit producteur. Dans la région des grands lacs (Rwanda, Burundi, Zaïre), la situation est telle qu'il y a un processus de retour au troc au sein des villages (information orale de l'auteur).

VI.2 – Les organisations fédératives et les mouvements sociaux

L'importance de la structuration des agricultures paysannes en Afrique au sud du Sahara

Communication présentée par : DEVEZE, Jean-Claude

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Les campagnes africaines sont aujourd'hui dans une période de transition marquée par un certain nombre d'évolutions : des politiques agricoles de plus en plus imposées par l'extérieur avec la mise en œuvre de plans d'ajustement, une certaine démission des Etats et de nouveaux défis auxquels il faut faire face (combattre la faim et les déséquilibres nutritionnels tout en respectant l'environnement ; réguler l'accès aux ressources naturelles, et en particulier un accès équitable au foncier dans des espaces de plus en plus peuplés). De nombreuses expériences d'interventions extérieures basées sur des efforts sur le long terme, sur l'importance accordée aux organisations paysannes et sur des rapports positifs entre bailleurs de fonds et autorité, ont contribué à modifier favorablement l'agriculture locale (cas du développement de zones cotonnières).

Dans ce contexte, l'avenir des agricultures paysannes d'Afrique au sud du Sahara sera fonction de leur capacité de s'organiser autour d'un projet social commun, intégrant les impératifs productifs et les objectifs économiques. L'émergence d'entrepreneurs agricoles et ruraux et la multiplication d'organisations paysannes porteuses de projets sont le signe d'un réveil des campagnes africaines.

Si un environnement économique favorable est important, la mise en place d'un pacte social en faveur du monde rural l'est tout autant. Ceci signifie non seulement des efforts dans le développement d'infrastructures, la formation et la recherche, mais aussi une nouvelle répartition du pouvoir. Il s'agit de permettre aux paysans de devenir des partenaires dans les décisions qui les concernent et d'intervenir sur l'évolution de leur société.

Pour les leaders et les responsables d'organisations paysannes, il ne s'agit pas de s'opposer à l'Etat, mais au contraire de s'y allier. C'est donc un nouveau rapport social et politique qu'il faut mettre en place, basé sur le respect mutuel, la complémentarité, où le rôle et les charges de chacun doivent être clairement définis et assumés. Il est attendu de l'Etat qu'il joue un rôle d'arbitre, de justice et d'équité. Les producteurs doivent être considérés comme de réels partenaires associés aux prises de décisions, et dont l'identité paysanne doit être respectée.

L'objectif poursuivi aujourd'hui en Afrique a quelques similitudes avec celui poursuivi autrefois en France, notamment par la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) : l'Homme est au centre du développement visé et il s'agit de promouvoir une agriculture familiale. Cependant, en Afrique il s'agit davantage d'assurer l'avenir du village, de préserver et de renforcer les liens sociaux. Il s'agit de proposer une alternative à la crise adaptée au contexte africain.

Les convictions profondes des leaders constituent un atout certain, contribuant à leur respect et à leur efficacité. Les influences politiques et religieuses ne sont pas pour l'instant déterminantes dans la structuration du monde rural, excepté quelques cas (lien avec un parti d'opposition du syndicat national des agriculteurs en Côte d'Ivoire, influences d'intégristes religieux en pays Dogon au Mali). Mais les leaders ne sont pas à l'abri de dérives liées à la monopolisation du pouvoir.

Bien que ce réveil des campagnes ne se fasse pas sans certaines pesanteurs (jalousie, rivalité, éclatements de famille), il constitue l'amorce d'un contre-pouvoir.

En montrant l'importance des mouvements paysans dans la structuration du milieu rural, l'auteur se positionne dans le débat sur l'avenir de l'agriculture. Pour appuyer sa démonstration, l'auteur utilise des exemples insérés dans le texte sous formes d'encadrés. On y trouvera des éléments sur la politique agricole au Cameroun, sur le réseau GAO, ou encore sur la plate-forme APM-Afrique. Des extraits d'entretiens de leaders paysans, la présentation des finalités de la FONGS et des principes adoptés par le CNCR créé en Mars 93 illustrent les idées avancées par l'auteur.

Mouvement paysan et services d'appui en Afrique.

Réflexion à partir du cas du Burkina Faso

Communication présentée par : THIEBA, Daniel

Rédactrice : TARRIERE DIOP, Claire

Le système national de vulgarisation agricole au Burkina Faso est fondé sur des présupposés non opératoires, rendant nécessaire sa redéfinition, en particulier par la prise en compte des organisations paysannes. Ces dernières ayant du mal à se constituer en réel mouvement paysan, les structures d'appui ont un rôle à jouer dans ce sens.

Selon le premier présupposé sous-tendant le dispositif de vulgarisation, les processus d'innovation, de diffusion et d'apprentissage endogènes sont marginaux ou inexistants. Ceci justifie que toutes les informations et apprentissages passent par les agents de base. Mais, en déniaient le rôle de processus internes de diffusion de l'information des techniques introduites plusieurs années auparavant, les agents de base persistent à mener des actions sur des thèmes anciens. Or, si les producteurs ne les ont pas adoptés, c'est davantage par manque de ressources monétaires ou par crainte des incertitudes que par manque d'information. Si ces demandes de formation peuvent venir des Groupes de Travail (GT), la motivation d'apprentissage masque souvent une stratégie de recherche de contact ou d'éventuels crédits de la part de l'Etat. Le second présupposé tient à l'idée que seuls les services agricoles peuvent être à même de s'occuper de la vulgarisation. Ceci a amené le dispositif de vulgarisation à ignorer le rôle des organisations paysannes et des ONG ou des privés agissant dans ce domaine. Ceci peut s'expliquer par des problèmes de rivalité, tant au niveau institutionnel (entre services étatiques et organisations professionnelles) qu'au niveau individuel (l'agent de base trouvant dans le rôle de formateur un statut le différenciant du producteur). En outre, ces agents de base, formés de façon polyvalente, n'apportent souvent que des recettes sans souci de comprendre ou de considérer les spécificités locales. Afin qu'ils deviennent de véritables médiateurs, leur formation exigerait donc d'être à la fois plus spécifique et plus à même d'établir un contact réel et positif avec les producteurs dont la langue locale est même souvent ignorée.

Les dynamiques des organisations paysannes d'Afrique posent le problème de leur identité propre les différenciant des ONG. Outre le fait qu'il n'existe pas de différence juridique de statut, les deux types de structures se positionnent sur la mobilisation de ressources pour faire face aux défis rencontrés par les producteurs à travers un développement intégré. Une des conséquences de cette situation est l'absence de représentation politique des producteurs, en partie liée aux stratégies développées par les leaders paysans et les bailleurs de fonds. Les premiers mettent en place des programmes coïncidant aux offres proposées par les bailleurs de fonds. C'est ainsi que l'accent a davantage été mis sur des activités dans des secteurs délaissés par l'Etat au détriment d'une réflexion sur la dynamisation d'un mouvement paysan, sa fonction de représentation et de partage des responsabilités sur le plan politique.

Actuellement s'amorce la construction d'un mouvement politique et professionnel du milieu agricole se traduisant par la volonté de participer aux programmes de vulgarisation et de recherche, aux choix financiers qui les sous-tendent ainsi qu'à leur évaluation et à la formulation de demande d'appui. Il s'agit là d'une rupture, marquée par la revendication des producteurs de participer à l'élaboration des choix politiques les concernant. Cependant, ces volontés ont été exprimées lors de rencontres suscitées par des bailleurs de fonds. Ce mouvement qui obtient l'avis favorable de certains membres de l'Etat ou de la coopération est appelé à dépasser le niveau de réaction ou de résistance pour se muer en un mouvement social apte à solliciter des alliances et des restructurations à l'échelle locale, nationale et internationale afin de transformer la société. A cet égard le Sénégal représente un modèle intéressant, avec la

création du Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) et la participation de leaders à des rencontres nationales et internationales.

Contrairement aux idées avancées par certains auteurs, ce n'est pas l'existence de conflits institutionnels, ni même la recherche de financements externes qui définit l'identité d'un mouvement social, mais bel et bien la volonté d'établir de nouvelles règles d'alliances permettant une solution durable des problèmes. Ceci nécessite de la part des leaders paysans de nouveaux types d'action et de réflexion qu'il reste à inventer. En outre, la capacité d'analyser et de structurer des programmes adéquats, ainsi que l'aptitude à les imposer sur le plan politique, nécessitent une représentation réelle du milieu rural ainsi que la création effective de réseaux et fédérations au plan national.

Cependant, les processus de démocratisation et d'ajustement constituent autant de possibilités que de pièges pour la construction du mouvement paysan. La responsabilisation des organisations professionnelles suscitée par les bailleurs de fonds risque de favoriser l'abandon par l'Etat de ses obligations, conduisant à un transfert des charges sur les organisations paysannes. Ces dernières doivent donc délimiter leurs responsabilités. Elles doivent en outre clarifier la répartition des rôles au sein même des organisations paysannes, afin qu'une même structure ne s'occupe pas à la fois de gestion de filière, de gestion d'infrastructures communales et de gestion des ressources naturelles. Enfin, le risque guette les leaders agricoles de tirer profit de leur pouvoir politique et économique à des fins personnelles ou locales, au lieu de servir la construction du mouvement paysan.

Ce texte pose la question de l'existence d'un mouvement paysan en Afrique Noire. Pour l'auteur, s'il existe une dynamique ancienne des organisations paysannes au Burkina Faso, on ne peut cependant pas parler de mouvement paysan ; il n'existe pas pour l'instant réellement de stratégie mise en œuvre visant à redéfinir les rapports existants entre les acteurs.

Le problème de la récupération politique des leaders a été évoqué par l'auteur lors des débats. L'intégration de leaders au sein du parti politique dominant peut relever de deux stratégies différentes : comme moyen d'accéder à la notabilité ou comme moyen de peser dans les décisions politiques.

Anciens et nouveaux acteurs dans le milieu rural mexicain à la recherche de modernité

Titre original : « Antiguos y nuevos actores en el medio rural mexicano en la búsqueda de la modernidad. »

Communication présentée par : CANABAL C., Beatriz – FLORES F., Joaquin

Rédactrice : BEY, Marguerite

Entre décadence et émergence de nouveaux acteurs, il est urgent de s'interroger, dans cette période d'instabilité, sur ce que sera le Mexique dans les années à venir et sur le type de modernité que le pays est en train de construire. Quelles sont les origines des phénomènes sociaux qui nous interpellent aujourd'hui ?

Depuis sa fondation au siècle dernier, l'Etat mexicain s'est fondé sur l'inégalité. La modernisation de l'Etat n'a pas cherché à reconnaître la diversité culturelle ni le droit à la différence. Cette image de pays moderne renvoyée à l'extérieur ne satisfaisait aucunement de grands pans de la société, aussi bien en ville que dans les campagnes, puisque les droits politiques et les droits à la terre n'étaient pas respectés. Au nom de cette même modernisation, la bureaucratie gouvernementale s'est consacrée, dans les années quatre-vingt, à démanteler les institutions de base, dont le rôle de médiation était fondamental.

Dans la forêt tropicale du Chiapas, le mouvement zapatiste a pris forme peu à peu, mêlant des idées révolutionnaires inspirées des expériences africaines et latino-américaines à la réalité des communautés indigènes. Le fait que ce projet d'avant-garde se soit finalement subordonné à la pratique communautaire de « l'obéissance a priori » suggère un apprentissage réciproque. Le bras armé s'est constitué avant tout en autodéfense contre les abus des grands propriétaires de l'Etat.

Recevant le soutien de l'Eglise, les réclamations de justice sociale dans le milieu rural s'étendent à de nouveaux fronts d'organisations dans le pays. L'entrée de la gauche dans le panorama politique national a permis de conquérir de nouveaux espaces de pouvoir. La démocratie s'entend de plus en plus comme le respect de la diversité régionale et culturelle, et non dans son sens juridique. La demande de démocratie recouvre à la fois le droit à la diversité et l'élaboration d'un modèle d'économie agricole adapté à la majorité des producteurs ruraux du pays.

« Un pays qui oublie son passé est un pays sans avenir », annonce le sous-commandant Marcos. C'est la réappropriation de leur histoire que les peuples indigènes du Chiapas recherchent avant tout. Démocratie, justice et liberté ont une signification plus profonde que de rechercher les mécanismes pour transformer le groupe armé en une force légale, comme le font les délégations officielles dans les pourparlers appelés « diálogo » par le gouvernement. Ce dernier a aussi cherché à isoler le mouvement, alors que les zapatistes s'appuient sur divers secteurs de la société civile. La Convention Nationale de l'été 1994, puis la Consultation Nationale d'août 1995 montrent la légitimité et la capacité de mobilisation du mouvement.

Selon les informations locales, les conditions de vie et de travail continuent d'être difficiles. Toutefois, les organisations paysannes ont pu récupérer une grande quantité de terres et l'administration municipale, sans que les pouvoirs traditionnels disparaissent.

Le contexte macro-économique d'ouverture au marché international et de libéralisation n'est pas étranger aux mouvements actuels. Si le mouvement zapatiste du Chiapas, mouvement réunissant les paysans les plus pauvres du pays, s'est soulevé le jour de la signature du Traité de Libre Commerce avec les Etats-Unis et le Canada, le « Barzón » réunit, pour sa part, les producteurs agricoles les plus modernes (pour s'étendre aux petits producteurs) autour des problèmes de production et de la question de l'endettement.

L'élévation des taux d'intérêts conduit à la ruine des producteurs déjà fortement affectés par les mesures de libéralisation du marché.

Les revendications du « Barzón » s'étendent finalement à la définition d'un nouveau modèle politico-économique. Conscients de constituer, dans leur diversité, la base productive du pays, les membres du mouvement réclament le soutien de divers secteurs de la société (partis politiques, organisations paysannes, syndicats, etc.) contre les institutions bancaires. Le « Barzón » attire la sympathie car il montre un visage humain en dénonçant une politique agricole qui va à l'encontre des intérêts nationaux. Le plan proposé pour protéger l'économie vise un « développement rural régional incluant, qui accorde la priorité au marché intérieur et garantisse la souveraineté et la sécurité alimentaire du pays ». Pour cette raison, des mobilisations émanant d'organisations diverses se produisent dans tout le pays, revendiquant leur participation dans la formulation des politiques.

Le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) a perdu son caractère révolutionnaire pour revendiquer toujours plus son entrée dans le premier monde (membre de l'OCDE, il signe le TLC en 1994) et adopte une politique de plus en plus excluante.

Face à cette exclusion, et dans un moment où l'atomisation et la spécialisation sont la règle, ce qui frappe avant tout aujourd'hui est la capacité de secteurs variés de la société de s'unir et de résister ensemble pour une plus grande participation dans la démocratie nationale.

La formation d'associations paysannes issues de mouvements sociaux : les contraintes et le rôle des acteurs qui les soutiennent (Nord-Est du Brésil)

Communication présentée par : RODRIGUES, Selma

Rédactrice : BEY, Marguerite

En l'absence d'une réforme agraire, les paysans sans terre du Brésil s'appuient sur divers acteurs sociaux qui soutiennent leur lutte pour la terre pour susciter un rapport de forces favorable. Le Mouvement des Sans Terre s'organise dans tout le pays pour repérer puis envahir les grandes propriétés rurales qui ont des problèmes financiers. Le mouvement s'adresse alors à l'Institut National de Réforme Agraire (INCRA) qui joue le rôle d'intermédiaire entre le mouvement, le propriétaire et le gouvernement de l'Etat. Dans le cas d'une acceptation, une association sous le modèle coopératif devra être constituée. Cette exigence provient à la fois des organismes de financement et du service de planification de l'Etat. Le système d'autogestion de la coopérative est atteint en deux étapes : tout d'abord, l'organisation est gérée par une assemblée générale des paysans et un comité de gestion formé des leaders du mouvement et des techniciens des services publics ; cette étape de cogestion accorde davantage de poids aux techniciens, qui animent les discussions et interviennent dans les décisions ; enfin, l'autogestion de l'association débouche sur la production collective.

En ce qui concerne les acteurs en présence, il faut savoir que « le mouvement social est une organisation qui devient multi-organisationnelle » et que les différents acteurs poursuivent à la fois des objectifs communs et d'autres objectifs différents mais convergents (cas du Syndicats des Travailleurs Ruraux, de l'Eglise catholique). Trois types de conflits sont identifiés :

- un premier conflit porte sur la dichotomie propriété individuelle/propriété collective et travail collectif. L'aspect collectif est préservé pour accéder aux programmes de financement, mais certaines familles revendiquent une exploitation individuelle en propriété privée.
- ce conflit interne s'étend aux relations avec les techniciens et la bureaucratie gouvernementale. Chacun des acteurs en présence tient un discours différent et oblige ainsi les paysans à développer des stratégies vis-à-vis de chacun d'eux pour s'assurer le soutien qui leur est nécessaire pour leur auto-promotion.
- un troisième type de conflit concerne la production collective : si l'égalité des droits et des devoirs est la règle première d'une association, une hiérarchisation s'établit dans la gestion de la production, d'autant plus justifiée que l'engagement et la productivité de chacun sont différents. Cette double expérience de relations verticales et horizontales s'avère être une source de conflit.

Engagement, productivité, forme d'exploitation et régime foncier sont les facteurs essentiels de la gestion associative. Ils exigent de la part des leaders une grande capacité de gérer les tensions internes tout en poursuivant la lutte pour une culture associative. Il s'établit nécessairement un rapport de pouvoir, interne et avec l'extérieur, qui permet l'émergence de ces conflits.

Face à tant de contraintes et d'incertitudes, les paysans développent deux types de stratégies : d'une part, il s'agit de préserver les associations pour médiatiser les rapports entre les groupes paysans et entre eux et les différents acteurs extérieurs ; d'autre part, il faut organiser l'approvisionnement alimentaire des familles, en particulier grâce à une diversification des sources de revenus. Sur le premier point, la stratégie a pour effet de maintenir la mobilisation et l'articulation des paysans. Au contraire, le second point fait appel à une stratégie individuelle et, qui plus est, pour assurer la survie de leur famille, renforce la dépendance des paysans vis-à-vis des propriétaires (pour le travail salarié), mais aussi des

interventions politiques (distribution de paniers alimentaires, par exemple), quand l'association n'est pas en mesure de satisfaire les besoins alimentaires familiaux.

Les réseaux d'associations constituent un tissu social marqué par une stratégie de coopération qui vise à maintenir leur position dans le « municipale ». Le rôle du Syndicat des Travailleurs Ruraux est d'agir en ce sens en formant des leaders.

La diversité des associations est liée d'une part à leurs fonctions, diversifiées, s'il s'agit de gérer une colonie de familles paysannes, ou seulement économiques, s'il s'agit d'une association de paysans propriétaires ou fermiers, et d'autre part à leur composition sociale diversifiée.

Le cas de l'Etat du Pernambuco montre finalement le rôle des instances politiques et la pression du bloc au pouvoir contre la réalisation d'une véritable réforme agraire.

Ce texte montre les divers aspects de l'expérience que les paysans accumulent dans l'organisation et sa gestion. A partir des concepts d'action collective et de conflit, l'auteur tente de saisir la complexité de la formation, puis de la reproduction, des associations paysannes. Cette vaste expérience dépasse largement les rapports paysan/patron pour mener l'apprentissage de l'action collective à l'échelle macro-sociale.

Il est toutefois regrettable que le concept de paysan ne soit pas mieux défini, s'agissant le plus souvent de familles qui luttent pour obtenir un lopin de terre.

Reconversion productive et mouvement social paysan dans un contexte de globalisation : l'expérience d'ASOCODE en Amérique Centrale

Titre original : « Reconversión productiva y movimiento social campesino en un contexto de globalización : la experiencia de ASOCODE en América Central. »

Communication présentée par : RODRIGUEZ R., Roberto ; ARIAS P., Salvador

Rédactrice : BEY, Marguerite

L'expérience d'ASOCODE (Asociación de Organizaciones Campesinas Centroamericanas para la Cooperación y el Desarrollo) en Amérique Centrale prend une dimension multiple et son succès auprès de la société civile des six pays concernés nous invite à réfléchir à la question centrale de la participation de la société civile dans une intégration régionale.

Cette association trouve son origine dans le contexte d'ajustement structurel et de globalisation des structures économiques qui marque les différents pays d'Amérique Centrale depuis les années 80. La diminution générale du revenu par habitant s'accompagne d'une détérioration générale des services sociaux et des infrastructures économiques. Les populations paysannes et indigènes, qui représentent 53 % de la population de la région, se voient de plus en plus marginalisées, aussi bien sur le plan social qu'économique et politique. Le processus de paupérisation des petits producteurs agricoles est aggravé par les mesures politiques d'inspiration néolibérale : augmentation des prix des intrants et baisse des prix des produits agricoles accompagnent une volonté de bloquer les processus de réforme agraire et de retirer tout appui à la production dans la région. Parallèlement à la faillite des petits producteurs de grains, les grandes entreprises nationales et multinationales reçoivent des subventions pour l'offre de produits d'exportation non traditionnels. Cette nouvelle configuration du secteur agricole provoque une rapide détérioration des ressources naturelles renouvelables.

Le contexte global est marqué par une contradiction : des processus de développement économique et social excluants et une volonté politique de renforcer des dynamiques de concertation et de participation. C'est ainsi que se constitue la première Commission de Coordination Régionale du Mouvement Paysan Centraméricain (CCR), qui réunit 170 organisations paysannes porteuses d'expériences diverses. La recherche d'appuis extérieurs vise à renforcer le poids d'une société civile unie face aux gouvernements.

La stratégie d'ASOCODE s'appuie sur cinq points, à renforcer d'ici l'an 2000 :

1. Le patrimoine historique et culturel pour une reconversion productive des paysans ;
2. L'associativisme pour atteindre des processus d'accumulation compétitifs ;
3. La protection des ressources naturelles, condition d'un développement incluant et durable ;
4. L'inclusion de la femme et de la famille rurale dans la conception d'une économie compétitive et rentable ;
5. La logique de complémentarité régionale comme espace de concertation et d'intégration des sociétés centraméricaines.

D'ici l'an 2000, cinq types de programmes sont mis en place : corporatif (organiser le mouvement et faciliter la communication entre les dirigeants et les bases), économique, politique (développer la capacité du secteur paysan pour peser dans la vie publique et le développement régional), social (code du travail, politiques salariales et droits de l'Homme) et de coopération et financement du mouvement. Sur le plan économique, de nombreux points devront être résolus :

1. La terre et la législation agraire : ce point concerne la défense de la propriété foncière des paysans, la démarcation et légalisation des terres, l'accès à la terre pour les paysans qui en ont peu ou pas du tout, l'administration des ressources naturelles renouvelables et les normes et qualité des intrants (semences et fertilisants). Ce thème sera traité à partir de trois programmes : le traitement du problème de la dette agraire et bancaire ; la législation agraire et le régime foncier ; la création de banques de terres pour les paysans et indigènes, afin de réguler le marché de la terre et éviter la spéculation.
2. Le crédit : la définition d'un système financier rural adapté aux besoins des paysans augmentera leur capacité de production et leur compétitivité.
3. La commercialisation : il faut affronter les mécanismes de spéculation mis en place par les intermédiaires commerciaux. A travers les organisations, divers systèmes de concentration peuvent être mis en place : information, concentration de l'offre puis création de bourses agro-pastorales nationales puis régionales (surtout pour les grains de base et les légumes frais). Une étude sur la libéralisation du commerce des produits agro-pastoraux des associations membres devra être réalisée.
4. Développement durable : la protection des ressources naturelles et humaines va de pair avec l'aménagement de l'espace.
5. Technologie : il faut une étude des technologies applicables et de leurs limitations au niveau national, régional et mondial.
6. Les axes de production : il faut développer les services à la production et la diversification de la production (production agricole et industrialisation). La production de grains de base est fondamentale pour les paysans et entre dans le concept stratégique de sécurité alimentaire de la région.
7. L'agro-industrie : son développement sera appuyé par un fonds de pré-investissement, qui constituera un portefeuille de projets et réalisera des études de pré-factibilité pour accéder à des financements privés nationaux et étrangers.
8. Gestion d'entreprise : cet aspect constitue le plus grand défi pour les organisations paysannes : atteindre un niveau de gestion participative suffisamment efficace pour affronter les conditions historiquement adverses du marché. L'accès aux ressources nécessaires, avec une formation adéquate, pourra déboucher sur la création d'entreprises agro-industrielles.
9. L'intégration régionale : les organisations paysannes devront s'imposer en tant que forces politiques avec une capacité de négociation qui dépasse les thèmes liés à l'ouverture commerciale.

L'apparente unité historique des pays qui constituent l'Amérique Centrale ne doit pas masquer des disparités économiques, politiques et sociales. C'est pourquoi le lourd programme que se propose ASOCODE pour organiser le secteur paysan et indigène des différents pays passe d'abord par un travail à l'échelle nationale. Contribuer à la reconversion productive et à la valorisation de l'économie paysanne (majoritaire dans ces pays), passe par la considération de trois problématiques centrales étroitement liées : l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, le développement des technologies et le renouvellement des ressources naturelles et, last but not least, la transition démocratique et la transformation du modèle d'accumulation. Vaste programme !

Amérique latine : la reconstruction des organisations paysannes et indigènes et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes

Communication présentée par : DEL POZO, Ethel

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

La modernisation, telle qu'elle est conçue dans les plans et programmes d'ajustement structurel, produit déjà de graves risques alimentaires et renforce la dépendance des pays ayant suivi cette voie de « modernisation ». La croissance démographique dans le monde et la réduction des productions vivrières laissent envisager que le futur ne sera pas celui de l'abondance mais celui de la rareté. On estime que pour les seules céréales la demande globale de dix pays – Inde, Bangladesh, et Mexique parmi d'autres –, passera de 32 à 190 millions de tonnes. Qui les produira ?, sur quelles terres, avec quelle eau ?.

Or, la question de la production ne peut pas être séparée de celle de la consommation, de celle de l'accès aux aliments. Si en termes absolus globaux, la demande est et sera en augmentation, en termes réels, cette demande est de moins en moins solvable à cause de l'augmentation de la pauvreté. Selon la CEPAL, l'Amérique latine est la région du monde où les inégalités sociales sont les plus graves : 40 % de la richesse appartient à 10 % de la population. Le problème de la production et de l'accès aux aliments est devenu et sera, dans le troisième millénaire, un problème de société, un enjeu planétaire qui ne peut pas être, qui ne doit pas être traité simplement dans le cadre des échanges commerciaux et de la mondialisation des économies et des marchés, même si cette donne est aujourd'hui incontournable.

Les dictatures parties, la demande de démocratie de la population latino-américaine tend à s'exprimer plus en termes d'égalité que de liberté. Égalité de traitement face à la loi, égalité de chances sans discrimination d'origines sociale, de race, religion ou culture, égalité d'accès à l'éducation et à la santé, égalité d'accès aux instruments d'appui économique et juridiques pour pouvoir être présents sur les marchés à chance égale... Démocratie politique doit rimer avec démocratie économique, sociale et culturelle. L'insertion dans le marché international renforce certes la demande d'équité, mais, de l'avis de certains experts, l'équité ne peut pas être possible sans augmenter la productivité qui exige à son tour le développement de l'éducation et la diffusion du progrès technique. Si l'on peut partager cet avis, à l'heure où l'Etat abandonne ses fonctions en faveur du secteur privé, on ne peut que rester sceptique quant à la volonté des pouvoirs publics de créer ce que l'on pourrait appeler *une infrastructure démocratique*.

Or, le constat de l'évolution parallèle de l'abandon de la petite agriculture et de l'augmentation de la pauvreté en Amérique latine réclame avec urgence une révision de son rôle dans la société. L'agriculture en général et la petite agriculture vivrière en particulier, ne peuvent pas être traitées comme les autres secteurs productifs tel que cela l'a été souvent. Activité à haut risque à cause des variations climatiques, l'agriculture est aussi et surtout un élément structurant des équilibres économiques, démographiques, écologiques et culturels dont a besoin un véritable développement durable. Fixer la population rurale et les paysans à la campagne en leur donnant les moyens de pouvoir vivre et travailler dans des conditions décentes est finalement un enjeu politique. Une meilleure distribution de la richesse nationale et de l'emploi, une meilleure répartition démographique sur le territoire, une agriculture assurant un minimum de sécurité alimentaire pour le pays, sont synonymes d'une stabilité sociale et politique dont le développement économique ne peut pas se passer, ne serait-ce que pour « attirer les investissements ».

L'analyse du coût économique des désordres sociaux et politiques devrait donner lieu, non pas à la mise en place de mesures de gestion de l'exclusion ou de « filets de sécurité », mais à de véritables politiques différenciées plus favorables aux petits producteurs agricoles et aux zones rurales. Une discrimination positive s'impose. Les organisations paysannes et indigènes peuvent jouer encore un rôle important dans ce changement, à condition de sortir des simples revendications agricoles et de se situer dans la complexité actuelle des interactions sociales et internationales. La reconstruction de leur identité comme acteurs sociaux collectifs enracinés dans un territoire et dans une culture ne peut plus faire l'économie de leur positionnement dans une société nationale de plus en plus en interaction et en concurrence avec le reste du monde.

Si la fonction nourricière des paysans reste toujours importante, leur fonction structurante des équilibres économiques et démographiques entre la ville et la campagne, des territoires et de l'environnement le sera davantage dans les années à venir. La société a besoin des paysans pour se reproduire et la recherche de l'équilibre est propre à l'espèce humaine ; c'est une justification d'intérêt national et mondial. La question est de savoir si nous continuerons à chercher une reproduction par groupe ethnique, par race, par religion, par pays, par régions géographiques... ou si nous aurons la capacité et le bon sens de penser à une reproduction de l'espèce humaine au niveau de la planète tout entière. Si au cours des derniers millénaires nous avons perdu beaucoup de poils, si nous nous sommes mis debout, si nous sommes allés même voir ce qui se passe sur la lune, la sauvagerie des guerres actuelles en Europe (ex-Yougoslavie) ou en Afrique (Rwanda) ne nous rappelle-t-elle pas notre animalité primitive ? Problème de la nature humaine ?, problème de culture ?... Sera-t-on capable de substituer au dernier « équilibre de la terreur » un équilibre basé sur notre intérêt à vivre ensemble « notre futur commun » ?.

Certes, les « incantations » sont nombreuses et tant mieux. C'est seulement en situant la petite agriculture familiale et/ou vivrière dans le cadre d'un projet de société et en élargissant leurs alliances que les organisations paysannes et indigènes pourront récupérer leur légitimité et participer à la construction d'un consensus social et politique favorable. Compte tenu de la mondialisation des échanges et de la pauvreté, il ne s'agit plus simplement de s'y opposer mais surtout de proposer. Il s'agit de savoir ce qui relève des fonctions de l'Etat et ce qui relève du secteur privé, il s'agit de savoir ce que chaque pays veut protéger et ce qu'il veut ou peut mettre sur le marché, il s'agit d'établir un contrat entre la paysannerie, l'Etat et la société qui ait comme argument fondateur le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. L'intelligence du bon sens humain l'emportera-t-elle sur l'intelligence « artificielle » ou « virtuelle » durant le prochain millénaire ?.

En ce qui concerne la restructuration des organisations, l'auteur traite en particulier les questions de leur identité, de la proximité et du quotidien, de la gestion de la diversité, du support ethnique et/ou culturel, de la légitimité de la fonction de médiation/représentation. A propos du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, les points traités sont : la démocratie et sécurité alimentaire dans leurs concepts et pratiques, la relation entre patrimoine, production, alimentation et santé et finalement la nécessité d'un contrat entre paysannerie, Etat et société

Progression des organisations paysannes indigènes dans la période de réajustement structurel : la Sierra équatorienne

Communication présentée par : SANTANA, Roberto

Rédactrice : DEL POZO, Ethel

Depuis les années 70, la démarche organisationnelle des paysans indigènes de la Sierra équatorienne relève d'un double registre : l'appartenance à l'univers social de la petite exploitation familiale, et l'appartenance à un environnement ethnico-communautaire. Les organisations d'aujourd'hui sont le résultat de luttes paysannes et en même temps de luttes ethniques, visant terre et territoire, production et redistribution, culture et politique, articulant impératifs de la vie matérielle et maintien des valeurs spirituelles, avançant parallèlement dans l'individuel et le communautaire.

Le paysage organisationnel, est très dense : 3000 organisations de base (comunas, coopératives et associations), 126 organisations de second degré (unions, associations, fédérations), 17 fédérations de troisième degré et au sommet une organisation de portée nationale : La Confédération des Nationalités Indigènes de l'Équateur (CONAIE). La constitution légale d'organisations paysannes démarre avec la Loi de Comunas en 1937, des milliers de communautés indiennes s'institutionnalisent. Avec les mobilisations paysannes autour des politiques de Réforme Agraire 1965-1973, beaucoup d'autres organisations de base se légalisent. Même dans le nouveau contexte néo-libéral, on signale la constitution de 350 organisations nouvelles. Les coopératives paysannes ont leur origine, pour la plupart, dans la Loi de Coopératives de 1966 et l'intervention de l'Etat. Les associations, dont l'émergence est récente, regroupent des travailleurs agricoles, notamment salariés ou semiprolétaires ruraux pour qui ni les comunas ni les coopératives n'apparaissent fonctionnelles à leurs intérêts spécifiques.

Les communautés de la Sierra, du fait d'une longue accumulation d'expériences, de contacts avec l'extérieur, de formation de leaders et de préparation technique, sont, à la fin des années 80, en passe de réaliser un « saut » historique sans précédent. La nouveauté est l'ouverture vers l'extérieur accompagnée d'une grande disposition à la modernisation organisationnelle, à l'expérimentation de nouvelles méthodes, à l'acquisition de nouvelles techniques et une notable prédisposition à cultiver de nouveaux produits. Souvent le cadre formel de la comuna n'est pas à la hauteur des initiatives qui se suscitent à la base. De tels exemples se trouvent surtout là où les économies familiales se sont insérées avec succès dans l'économie de marché par le biais d'un « réseau de commercialisation » souvent à base ethnique. Pour concrétiser en modernisation économique tous les « acquis » des années 80, la comuna doit faire nécessairement des progrès sur la voie d'un développement par l'entreprise. Elle doit faire face aux difficultés d'organisation, d'assistance technique et de commercialisation. Mais le principal défi est sans doute celui de faire la part du leadership politique et de ce qui relève de la gestion économique.

La forte mobilisation à l'intérieur des organisations de base aboutit à des formes d'agrégation à un niveau supérieur ; un maillage organisationnel de second degré (OSD) recouvrant l'ensemble de la Sierra s'est ainsi constitué dans les années 70 et surtout dans les années 80. Les Unions et Fédérations de caractère local se sont multipliées. Sur la désagrégation de l'ancienne trilogie du pouvoir local (gamonal, curé, teniente politico) et sur l'affaiblissement du pouvoir commercial et usurier des métis de village, l'OSD en vient à constituer un noyau de pouvoir local dont la force est représentée par ces communautés en processus de modernisation.

Actuellement, les OSD veulent s'accorder une vocation d'intermédiation dont le rôle central serait la prestation de services aux organisations de base ; ce rôle n'est pas toujours évident ni adapté aux attentes ou aux besoins des usagers, mais la diversité de situations est la règle. Dans l'ensemble de leurs activités, les OSD accordent peu d'intérêt au développement de la production ; de ce fait elles ont du mal à créer les bases de leur autosubsistance. Elles sont victimes d'un effet de « facilité » lié à leur relative accessibilité à des financements de faveur non remboursables. Sur les OSD opèrent aussi les effets négatifs d'un manque d'intégration de leurs projets dans les économies domestiques des familles associées à la base de l'organisation. La confusion des rôles (représentation politique et gestion économique) ne saurait durer car partout la demande de rigueur dans le management des financements et dans la gestion comptable se fait pressante : Etat, ONG, relations marchandes. Cette pression coïncide avec la fin d'une période où la formation politique des leaders concentrait les efforts des organisations. Finalement les OSD, à cause des contraintes signalées, n'arrivent pas à définir un concept d'économie régionale, une stratégie de développement local à long terme.

Sur le plan national, les dernières grandes mobilisations paysannes des années 80 et surtout celle de 1990 relèvent de la défense des intérêts du paysannat indien de la Sierra, même si elles ont eu des alliés dans d'autres secteurs de la société. Ces mobilisations, menées par la CONAIE, ont eu un impact important sur le progrès matériel des communautés et sur l'environnement local : accélération de la titularisation de la propriété des terres indigènes, création du « Fonds National des Terres Indigènes », extension à une large échelle des services d'eau potable et d'électricité, amélioration de l'habitat, programme d'Éducation Bilingue Interculturel à l'échelon national contrôlé et exécuté par les organisations. Malgré ses objectifs politiques, la CONAIE rejette, à tort selon l'auteur, l'idée d'une confédération politique avec représentation parlementaire. Elle semble résignée à demeurer une force contestataire aux abords du système politique, sous-utilisant un potentiel politique qui représente certainement entre le tiers et le quart du corps électoral.

En conclusion, l'auteur signale la pertinence de la variable ethnique ; elle est payante sur le plan politique et du développement. Dans les années à venir les organisations devront insister sur l'aspect productif, sur l'articulation au marché, sur la formation technico-économique. Elles devront éclaircir leurs stratégies (stratégie d'entreprise, possibilités d'association avec d'autres producteurs ou entreprises), préciser une certaine vocation pour chacun des échelons organisationnels dans laquelle l'OSD s'occuperait de la programmation et de l'appui au développement local et régional ; elles devront travailler de façon systématique l'articulation au marché et s'intéresser sérieusement aux exigences du marketing des productions rurales qui sont en voie de diversification, processus qui s'intensifiera dans les années à venir.

VI.3 – Les systèmes d'appui

L'Union Européenne en coopération : mythes et réalités agraires

Communication présentée par : LE NAELOU, Anne

Personne Rédactrice : DEL POZO, Ethel

La Politique Communautaire de Développement (PCD) est paradoxale : à l'intérieur de ses frontières l'Union Européenne mène une politique malthusienne en programmant la disparition de millions d'exploitations agricoles exclues économiquement des normes européennes ; hors frontières, en Bolivie, au Pérou ou aux Philippines, tout au contraire, elle conduit une politique de valorisation et d'intégration des petites communautés paysannes et de développement d'une agriculture paysanne. Quelles sont les valeurs, les visions du monde et le message européen portés et diffusés à travers les politiques et pratiques de coopération au développement rural dans le cadre de la PCD ?

L'aide au développement rural occupe depuis plus de trente ans la première place dans l'ordre des interventions sectorielles européennes. L'Europe communautaire, première importatrice mondiale de produits agricoles, construit ainsi une partie de son identité avec ses politiques agraires dans le monde. Les nouvelles normes imposés par l'OMC ont une influence directe sur les comportements économiques et sociaux des populations rurales des pays du Tiers Monde et des pays membres ; leur rémunération et leur niveau de vie sont largement conditionnés par l'extérieur.

La politique d'appui aux cultures de rente appliquée jusqu'au milieu des années soixante-quinze se réoriente vers la structuration d'une agriculture de type familial dans les années quatre-vingts. L'impulsion aux cultures vivrières, au moins dans les discours, a comme finalité l'autosuffisance alimentaire. Cependant, en 1982, suite aux débats au Parlement Européen, la Communauté lance un plan d'action contre la faim dans le monde, elle constitue une réserve alimentaire en céréales dont une partie est destinée à l'aide alimentaire. L'Europe esquisse ainsi en pointillés une nouvelle composante de son rôle mondial : nourrir l'humanité. Ce faisant, elle met en difficulté les capacités de production locale des pays du Sud.

En corollaire à la priorité agricole, l'aide européenne reste fondée sur une logique technicienne inchangée. Outre la construction des voies de communication, la construction d'infrastructures (travaux hydrauliques) demeure une priorité pour l'Europe. Le défi est de concilier des cadres de pensée utilisés pendant 40 ans avec une volonté d'ouverture sur les diversités culturelles. La présence plus réduite mais toujours effective d'anciens administrateurs coloniaux est pesante : ils sont aujourd'hui chargés de réaliser l'ouverture contractuelle de l'Europe en Asie et en Amérique Latine. En outre, il existe une résistance, une incapacité du dispositif de coopération européenne de céder du pouvoir aux Etats du Sud en matière de conception et des gestions des aides.

Le cas de la Bolivie. Depuis 1986, la PCD s'ouvre à de nouvelles aires de coopération, dix ans après elle en sort transformée. Sur un registre politique, on redécouvre qu'il existe entre l'Europe et l'Amérique latine une communauté de valeurs et d'intérêts qui justifie un renforcement substantiel des liens entre les deux mondes. A partir du début des années 90 émerge un souci explicite de visibilité de l'Union Européenne à travers ses interventions de coopération. A côté de l'aide alimentaire, l'aide financière et technique (règlement 442/81) est le principal instrument de coopération mis en œuvre à l'adresse des Etats non associés. Cette dernière passe, pour l'Amérique latine, de 150 millions d'Ecus en 1985 à 300 millions aujourd'hui. La Communauté et ses Etats membres deviennent progressivement la seconde source d'aide pour l'A.L. dans son ensemble, après les Etats-Unis, et la première pour l'Amérique du Sud (les Etats-Unis concentrant leur aide sur l'Amérique Centrale).

En Bolivie, pays qui bénéficie depuis 1976 d'une aide technique et financière en tant que pays le plus pauvre de l'A.L., le choix de l'Altiplano est l'aboutissement d'un compromis entre différents points de vue et intérêts divers. L'Etat bolivien a deux stratégies : développer les cultures commerciales et l'agro-industrie, et subvenir aux besoins des populations agricoles regroupées dans la région de l'Altiplano. Sur le plan national, l'agriculture représente 16 % du PNB, contribue à 10 % des exportations mais surtout occupe 45 % de la main-d'œuvre nationale. L'Etat vise à éviter l'exode vers le Chili et l'Argentine et à ménager une population électorale importante. La spatialisation des programmes européens se fera au prix de compromis à l'égard de cette logique gouvernementale et parfois pour ménager les principales forces sociales comme dans les régions amazoniennes (Etat, militaires, intérêts privés). Les programmes répondent donc partiellement à des attentes très différentes.

A une aide localisée et sectorielle, se substitue une aide toujours localisée, mais intégrant plusieurs activités dans différents domaines à la fois. La création d'une information statistique agricole corrobore cette tendance. Attributaire prioritaire, la communauté rurale est résolument valorisée (et idéalisée) comme une instance possédant une structure de pouvoir idéale pour servir de support aux actions du Programme. La partie de la production de la communauté qui était jusqu'alors seulement accessoirement commercialisée pour subvenir aux dépenses supplémentaires des familles, est mise en avant et déclarée prioritaire. Il existe une volonté, certes mal définie, mais opérante, de faire passer la communauté rurale à l'âge coopératif, chose qui est dénoncée officieusement par certaines missions de Bruxelles. L'attitude du Programme De Micro Projets aura pour effet de bouleverser des coutumes locales (stages, surtravail non rétribué), de créer de nouvelles exclusions et différenciations (les syndicats sont ignorés, certaines communautés ou individus sont écartés car trop loin, hostiles ou trop pauvres). Les PMPR concourent à intégrer les communautés rurales dans une logique de marché pour en faire des acteurs centraux du destin national.

Le projet de l'Europe à travers sa PCD est, selon l'auteur, de moins en moins uniquement commercial et technique, il est plus largement politique et culturel ; il pose le problème de la réalisation d'une volonté complexe et ambitieuse sur le terrain. Confrontés à une multitude d'intérêts et d'enjeux opposés, les experts s'emploient à consolider un consensus extrêmement fragile et à tout moment susceptible d'être mis à mal. En se dessaisissant au profit des experts, la Commission fait l'économie d'une discussion et d'une réflexion sur les enjeux du développement, sur les choix de société et les priorités à définir et plus fondamentalement sur la relation à autrui.

Savoir paysan – savoir scientifique : quoi apprendre à qui ?

Communication présentée par : NOYA, Eliane

Rédactrice : BEY, Marguerite

L'objet de cette communication est de réfléchir à la question de la participation et, à travers elle, de montrer l'inadéquation des politiques publiques aux besoins des paysans du Nordeste. Cette question est traitée à partir de la recherche agricole, et particulièrement de la création et diffusion des technologies, qui joue un rôle important dans les relations entre les paysans et les intervenants extérieurs dans les politiques publiques et privées d'investissement dans le secteur agricole.

Dans les dernières décennies, plusieurs programmes de développement ont été mis en place, dont le dernier, le Programme d'Appui au Petit Producteur (PAP) notamment appliqué au Nordeste. Toutefois, cette région est toujours déficitaire en aliments tandis que les campagnes se vident de leur main-d'œuvre. Les raisons sont multiples : le fait que les principaux intéressés, les petits agriculteurs, n'ont participé ni à l'élaboration du projet ni à son exécution ; la question structurelle de l'accès à la terre et aux ressources hydrauliques ; le manque d'articulation entre les programmes et de coordination entre les institutions.

Le programme pris ici à titre d'exemple est mis en place par l'Entreprise Brésilienne de Recherche Agricole (EMBRAPA) en collaboration avec d'autres organismes publics (universités, assistance technique, vulgarisation agricole, etc.) Il s'agit de la « gestion d'un système intégré de production en agriculture irriguée dans les régions semi-arides du Pernambouc ».

Le premier objectif du projet était d'identifier les principaux systèmes de production en agriculture irriguée. Dans le discours, il s'agissait de créer des technologies qui réduisent les risques et augmentent l'efficacité des petits producteurs. Ce processus était conçu comme une recherche participative.

Les chercheurs devraient entrer en contact avec les producteurs à travers la recherche agronomique sur le terrain, en sortant de leurs institutions. Chercheurs, vulgarisateurs et producteurs devraient être en relation étroite.

Le diagnostic réalisé dans la région de Caruaru permet d'identifier deux problèmes : le manque de main-d'œuvre et l'absence de fourrage pendant la saison sèche. La solution proposée était de cultiver du manioc en sillons doubles et de stocker du sorgho fourrager en silos. En effet, le résultat montre que l'alimentation du bétail permet de mécaniser la production agricole et libère de la main-d'œuvre. Toutefois, toutes les exploitations n'adoptent pas la solution proposée et les explications fournies sont multiples. Les observations des chercheurs donnent à comprendre que le niveau de communication avec les producteurs ne leur permet pas de comprendre leurs nécessités et leurs réactions face aux nouvelles technologies.

Le projet étudié a considéré l'exploitation comme un tout, la famille productrice formant partie du système. La communication devait être conçue comme un échange de savoirs, dans une articulation entre les trois acteurs. Le processus de recherche devait commencer au niveau du producteur et s'achever chez lui avec le test d'efficacité des technologies mises en place. Au lieu de cela, la méthodologie a bloqué le processus de participation, donc l'adoption des nouvelles technologies par les producteurs (les vulgarisateurs sont réduits à appliquer des questionnaires). Les technologies se révèlent dès lors inadaptées aux conditions présentes dans les communautés intéressées. Les paysans sont doublement exclus : dans la circulation de l'information et dans le choix des exploitations pilotes.

Le « savoir paysan » nous interroge lui aussi. « Savoir local » serait mieux adapté car le terme paysan a des connotations variées. Les pratiques et savoirs locaux sont peu à peu réhabilités, mais le producteur devient objet de recherche alors qu'il était supposé être acteur. De plus, la connaissance de la réalité paysanne devient aisément un instrument de domination, alors que l'échange des savoirs devrait permettre de progresser.

Ici encore, nous observons à quel point la nature de l'Etat et le besoin de légitimation auquel il doit se plier sont déterminants dans la définition des programmes de développement. Et les intérêts des paysans, catégorie la plus pauvre et la plus délaissée des politiques, ne coïncident que très rarement avec ceux de la catégorie au pouvoir.

Organisation des agriculteurs familiaux et développement municipal : trois expériences au Nordeste du Brésil

Communication présentée par : SABOURIN, Eric – CARON, Patrick –
GAMA DA SILVA, Pedro Carlos.

Rédactrice : BEY, Marguerite

Cette communication porte sur la participation des organisations de producteurs aux processus municipaux de décision à partir de l'étude de trois cas typiques de l'agriculture familiale nordestine : Juazeiro et Pintadas dans l'Etat de Bahía et Tauá dans l'Etat du Ceará.

La planification du développement à l'échelle municipale pose quelques problèmes. Le plus important est certainement la dimension trop vaste du « municipale », dont la taille peut atteindre celle d'un département français. Pourtant, les politiques récentes mettent l'accent sur la municipalisation des services, invoquant que le « municipale » est un espace d'exercice de la démocratie, que c'est l'unité politico-administrative de base, que c'est un espace d'expression et de participation des populations rurales aux décisions et que cet espace constitue l'unité appropriée pour la mise en place d'opérations de développement. Un autre problème est lié à l'organisation des producteurs.

Par ailleurs, la question de la planification doit être envisagée dans sa définition, son rayon d'action et ses limitations. La planification consiste dans « l'organisation et la distribution des ressources disponibles afin d'assurer la réalisation d'un objectif précis ». Elle suppose donc des choix prioritaires en matière d'affectation de ces ressources. L'échelle d'action devra concerner le territoire municipal ou bien un secteur d'intérêt général (infrastructures, zone de cultures pluviales) ; elle devra compter sur des acteurs ayant une représentation au niveau municipal et recevoir la collaboration de services administratifs de cette instance. Les conditions des interventions dans le secteur du développement rural se heurtent à la spécificité de l'agriculture, dépendante du milieu naturel, à l'absence, dans le Nordeste, de tradition participative dans l'administration municipale et aussi de structures socioprofessionnelles à cette échelle, à des organisations fictives créées pour capter des financements attribués à des collectivités et, d'une manière plus générale, à la difficulté du transfert de fonctions de l'Etat fédéral aux « municipales », sachant que leur budget reste limité et que les organismes publics d'assistance technique sont inadaptés. Parmi les limitations, il faut compter aussi que la planification devrait rompre avec les pratiques traditionnelles telles que le clientélisme, le paternalisme ou l'assistencialisme.

Cette étude comparative considèrerait les conditions d'implication des familles productrices et des travailleurs ruraux dans la planification municipale et les stratégies des principales catégories d'acteurs (producteurs, organisations de producteurs, responsables politiques, services techniques, institutions de développement, Eglise). Les sociétés rurales ne sont pas homogènes ; elles sont constituées de divers groupes socioprofessionnels qui défendent des intérêts spécifiques.

Les critères déterminants pour l'analyse comparée sont :

- qui prend l'initiative et quelles sont les formes de socialisation et d'appropriation du projet ;
- quelle est la participation de chaque catégorie d'acteurs (intérêts et stratégie) ;
- quel est l'impact de l'expérience.

L'organisation des producteurs familiaux est une réalité incontournable dans cette région, même si la représentativité et l'autonomie de ces organisations sont variables. Le moyen le plus employé pour renforcer leur autonomie et se dégager de la tutelle, idéologique ou

corporatiste, des autres acteurs (clientélisme des autorités politiques, pouvoir de l'Eglise, contrôle et assistance technique des organismes d'appui publics et privés) est de diversifier les appuis et de participer à des groupes de pression plus larges.

La qualité des alliances et des collaborations ne pourra être obtenue qu'avec la reconnaissance de l'identité propre de chacun des acteurs, qui guide ses propres stratégies, tout en partageant des préoccupations communes (les populations rurales peuvent s'intéresser aussi aux aménagements urbains). Le discours actuel sur la nécessité d'un partenariat entre les organisations de producteurs et les autres acteurs dans la planification et la gestion des projets n'entretient-il pas un mythe ? L'état actuel des rapports entre les populations rurales nordestines et les instances politico-administratives, imprégnés de clientélisme, d'assistencialisme, voire d'asservissement, ne permettent pas d'envisager une participation populaire effective à la planification du développement.

Dans les trois cas, l'action de recherche-développement a permis de produire des références, d'introduire des innovations techniques, sociales ou institutionnelles et d'élaborer des méthodes et outils d'analyse de la situation. Les dynamiques agraires évoluent très vite : il est donc essentiel de travailler en temps réel. Chacune des expériences étudiées a abordé le processus de planification d'une manière particulière. Le suivi des activités mises en place peut aider à leur évolution, en même temps qu'à la conception de nouveaux programmes. Dans tous les cas, le préalable de l'organisation des producteurs est fondamental, de même que la socialisation des informations.

Le développement municipal dans le Nordeste du Brésil soulève bien des problèmes. La taille du « municipe » n'est pas le moindre, mais il ne faut pas négliger la capacité des organisations rurales de se constituer en groupe de pression, même si elles sont loin de pouvoir s'imposer comme de véritables partenaires de la planification du développement.

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS

AFFENDI Anwar
BOGOR AGRICULTURAL UNIVERSITY
Bogor Baru AIX n° 5
Bogor 16411
INDONESIE

AIT AMARA Hamid
IAM
3191 Route de Mende
B.P. 5056
34033 MONTPELLIER cedex 1

ALIOUA Farouk
INSTITUT AGRONOMIQUE ET VÉTÉRINAIRE
HASSAN II
Direction du Développement Rural
BP 6202
RABAT-INSTITUTS
MAROC

AUROI Claude
IUED-EADI
24, rue Rothschild
1211 GENÈVE 21
SUISSE

BARRERE Alain
UNIVERSITÉ MONTPELLIER I
UFR Sciences Economiques
Espace Richter
Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER

BAZIN Gilles
INA-PG
Chaire d'agriculture comparée
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

BERMAN Hugo
3, rue de l'Avre, Apt. 83
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

BEY Marguerite
CECOD-IEDES
UNIVERSITÉ DE PARIS I
162, rue Saint Charles
75740 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 58 18 99 – Fax : 01 45 57 33 69

CALATRAVA Javier
INIA
Granada
ESPAGNE

CANABAL Beatriz
UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y Humanidades
Calzada del Hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

CARON Patrick
CIRAD-SAR
BP 5035
34032 MONTPELLIER Cedex

CHALEARD Jean-Louis
17, rue Vaucouleurs
75011 PARIS
COCHET Hubert
INA-PG
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

CONCHEIRO Luciano
UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y Humanidades
Calzada del Hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

CORTEZ Carlos
UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y Humanidades
Calzada del Hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

COURADE Georges
34, avenue Galliéni
93800 EPINAY SUR SEINE
DELAHAYE Olivier
FACULTAD DE AGRONOMIA
UNIVERSIDAD CENTRAL DE VENEZUELA
Apartado 5081

El Limon
ARAGUA 2105 A
VÉNÉZUELA

DEL POZO Ethel
CECOD-IEDES UNIVERSITÉ DE PARIS I
162, rue Saint Charles
75740 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 58 18 99 – Fax : 01 45 57 31 69
32, av. de Petit Parc
94300 VINCENNES
Tél. : 01 43 28 50 10

DEL VALLE RIVERA Maria del Carmen
INSTITUTO DE INVESTIGACIONES ECONOMICAS
TORRE II HUMANIDADES 1ER PISO
Ciudad Universitaria
04510 MEXICO D.F.
MEXIQUE

DE TERESA Ana Paula
DPTO. DE ANTROPOLOGIA DE LA UNIVERSIDAD
AUTONOMA METROPOLITANA, UNIDAD IZTAPALAPA

Av. Michoacan y La Purisima
Col. Vicentina
Iztapalapa
MEXICO D.F. C.P. 09340
MEXIQUE
DEVEZE Jean-claude
C F D
34-37, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

DIEGO Roberto
UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y Humanidades
Calzada del Hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

DOUZANT-ROSENFELD Denise
50, rue Emile Combes
78800 HOUILLES
DUBEUX TORRES Vera
IEDES
58, Bd Arago
75013 PARIS

DUFUMIER Marc
INA-PG Chaire d'agriculture comparée
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS
DU VAN CHAU
VIÉT-NAM AGRICULTURE SCIENCE INSTITUT
D7 Phuong Mai
Dony Da
HANOI
VIÉT-NAM

ELLOUMI Mohamed
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville
1002 TUNIS
TUNISIE

FABIANI Guido
TERZA UNIVERSITÁ DEGLI STUDI DI ROMA
Departamento di economia
Via Ostiense, 139
00154 ROMA
ITALIE

FALCAO E CASTRO Francisco de Paula
UNIVERSIDAD FEDERAL RURAL DE PERNAMBUCO
C.M.A.R.C.R.
Av. Manoel de Medeiros
CEP 52-171-900 RECIFE-Pe
BRÉSIL

FAVERO Luiz Andrea
UNIVERSIDAD FEDERAL RURAL DO
PERNAMBUCO
C.M.A.R.C.R.
Av. Manoel de Medeiros
CEP 52-171-900 RECIFE-Pe
BRÉSIL

FAYE Jacques

ISRA
Dakar
SÉNÉGAL

FERNANDEZ Carlos

DEPARTMENT ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES
RESOURCES
58, Caimito Road
Mapayapa I
QUEZON CITY
PHILIPPINES

FLORES Joaquin

UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y Humanidades
Calzada de hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

FORERO Jaime

UNIVERSIDAD JAVERIANA
INSTITUTO DE ESTUDIOS RURALES
Facultad de ciencias Economicas y
Administrativas
Calle 40/623 piso 8°
Santa Fé de Bogota
BOGOTA DC
COLOMBIE

FOUQUET Jérôme

SOLAGRAL
11, passage Penel
75018 PARIS
FRANQUEVILLE André
ORSTOM
19, rue Eugène Voisin
94340 JOINVILLE-LE-PONT

GAILLARD Gérald

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Bât. SH 2
59655 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex
43, Bd Clémenceau
59150 HEM
GASTELLU Jean-Marc
ORSTOM-LEA
BP 5045
34032 MONTPELLIER Cedex

GENTIL Dominique

IRAM
49, rue de la Glacière
75013 PARIS
GONDARD Pierre
ORSTOM-LEA
BP 5045
34032 MONTPELLIER Cedex

GOUSSAULT Yves

26, rue barbès
94200 IVRY-SUR-SEINE
GUICHAOUA André
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Bât. SH 2
59655 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex

GUILLERMOU Yves

26, rue de Menton
Bât. 26 – Appt 1431
31400 TOULOUSE

HAINNEAUX Guy

ORSTOM-MAA
213, rue Lafayette
75480 PARIS Cedex 10

HAUBERT Maxime

CECOD-IEDES UNIVERSITÉ DE PARIS I
162, rue Saint Charles
75740 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 58 18 99 – Fax : 01 45 57 31 69

JANIN Pierre

ORSTOM
32, avenue H. Varagnat
93143 BONDY
14, rue Pierre de Coubertin
95150 TAVERNY

KOVANI Hélène

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES SOCIALES
79, rue Anagnostopoulou
10672 ATHÈNES
GRÈCE

KROLL Jean-Christophe

ENESAD
26, bld. Dr. Petit Jean
21000 DIJON

LALLAU Benoît

UNIVERSITÉ DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Bât. SH 2
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
2-22, rue Carpeaux
59000 LILLE

LAMA Mahendra

SOUTH ASIAN DIVISION (SIS)
JAWASHARLAL NEHRU UNIVERSITY
New Delhi 110067
INDE

LAMARCHE Hugues

UNIVERSITÉ PARIS X

Laboratoire Recherche Sociologique

Bât. G
92001 NANTERRE Cedex

LANDY Frédéric

UNIVERSITÉ DE PARIS X
200, av. De la République
92001 NANTERRE
59, rue Bazire
76300 SOTTEVILLE

LE NAELOU Anne

IEDES-ECOD
58, Bd Arago
75013 PARIS

LEON Arturo

UNIVERSIDAD AUTONOMA METROPOLITANA
UNIDAD XOCHIMILCO
Division Ciencias Sociales y humanidades
Calzada de Hueso, 1100
Colonia Villa Quietud
COYOACAN
04960 MEXICO D.F.
MEXIQUE

LEONARD Eric

ORSTOM-LSS
213, rue La Fayette
75480 PARIS Cedex 10
15, avenue des Champs Pierreux
92000 NANTERRE

LE PLAIDEUR Alain

CIRAD-CA
BP 5035
34032 MONTPELLIER Cedex

LE ROY Etienne

APREFA CAPJ Paris I
14, rue Cujas
75231 Paris cedex 05
6, av. De Montespan
75016 PARIS

LESERVOISIER Olivier

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
Bât. SH 2
59655 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex

MAUREL Marie-Claude

CNRS URA 906
UNIVERSITÉ PAUL VALERY
B.P. 5043
34032 MONTPELLIER Cedex

MAURER Jean-Luc

IUED
24, rue Rothschild
Case Postale 136
CH-1211 GENÈVE 21
SUISSE

MERCOIRET Marie-Rose

CIRAD-SAR
B.P. 5035
34033 MONTPELLIER Cedex

MEUNIER Roger

EHESS
105, Bd Raspail
75006 PARIS
MINVIELLE Jean-Paul
ORSTOM-SUD
213, rue La Fayette
75480 PARIS Cedex 10

MUBARIK Ali
ASIAN VEGETABLE RESEARCH AND DEVELOPMENT CENTER (AVRDC)
Po Box 42
Shanhua
TAINAN
TAIWAN

MUCHNICK José
CIRAD-SAR
73, rue J.F. Breton
B.P. 5035
34033 MONTPELLIER Cedex

NGUYEN DUC Truyen
c/o M. TA TRONG HIEP
14, rue des Champs Elysées
94250 GENTILLY

NGUYEN TRONG Nam Tran
CECOD-IEDES
UNIVERSITÉ DE PARIS I
162, rue Saint-Charles
75740 PARIS Cedex 15

NKUNDABASHAKA Augustin
37, rue Haute
95170 DEUIL LA BARRE

NOYA Eliane
MAISON DU Canada
Cité Universitaire
Bd Jourdan
75014 PARIS

PEEMANS Jean-Philippe
DVL
3, place Montesquieu
1348 LOUVAIN la NEUVE
BELGIQUE

PONGSRIHADULCHAI Apichart
OFFICE OF AGRICULTURAL ECONOMICS
MINISTRY OF AGRICULTURE AND COOPERATIVES
Rajadamneru Avenue
BANGKOK 10200
THAÏLANDE

RODRIGUES Selma
UNIVERSIDAD FEDERAL RURAL DO
PERNAMBUCO
C.M.A.R.C.R.
Av. Manoel de Medeiros
CEP 52-171-900 RECIFE Pe
BRÉSIL

RODRIGUEZ Roberto
28, rue du Grenier St Lazare
75003 PARIS

ROUX Bernard
INA-PG
Chaire d'Economie
16, rue Claude Barnard
75005 PARIS

RUF François
Sutimah Building
II Kemang Raya n° 2
12730 Jakarta Selatan
INDONÉSIE

RUF Thierry
ORSTOM-LEA
B.P. 5045
34032 MONTPELLIER Cedex

SABOURIN Eric
CIRAD-SAR
CPATSA
CP 23
56300 PETROLINA-Pe
BRÉSIL

SANTANA Roberto
GRAL
UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE-MIRAIL
5, Allée Antonio Machado
31000 TOULOUSE

SECK Sidy
ISRA
BP 240
St Louis
SÉNÉGAL
SIMEU-KANDEM Michel
OCISCA-ORSTOM
BP 1857
YAOUNDE
CAMEROUN

SRIJANTR Thippawal
ORSTOM-LEA
BP 5045
34032 MONTPELLIER Cedex
KASETSART UNIVERSITY
FAC. OF AGRICULTURAL
1, Malaiman Road
Khamphaensaen
Nakhon-Pathom
73140 THAÏLANDE

TALLET Bernard
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
50, av. Saint Exupéry
94260 FRESNES

TARRIERE-DIOP Claire
CECOD-IEDES UNIVERSITÉ DE PARIS I
162, rue Saint Charles
75740 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 58 18 99 – Fax : 01 45 57 31 69
26, avenue Jean-Jaurès
92140 Clamart.
Tel : 40 95 83 78

TAUK SANTOS Salett Maria
UNIVERSIDA DE FEDERAL RURAL DE PERNAMBUCO
Av. De Manuel Medeiros, s/n
50000 RECIFE, Pe
BRÉSIL

THIEBA Daniel
GREFCO
01 BP 6428
Ouagadougou 01
BURKINA FASO

TULET Jean-Christian
CNRS-GRAL
UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE-MIRAIL
5, Allée Antonio Machado
31000 TOULOUSE
11, rue Caraman
31000 TOULOUSE

VALCARCEL Marcel
UNIVERSIDAD CATOLICA DEL PERU
Av. Universitaria n° 18
San Miguel
LIMA
PÉROU

VERHAGEN Etienne
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Institut d'Etudes du Développement
3, Place Montesquieu
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
BELGIQUE

VITAL TALES Wanderley
UNIVERSIDAD FEDERAL DO PERNAMBUCO
C.M.A.R.C.R.
Av. Dom Manoel de Medeiros s/n
CEP 52-171-900 RECIFE-Pe
BRÉSIL

ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNICATIONS

- AFFENDI ANWAR :
Panorama des problèmes de sécurité alimentaire en Indonésie.
- AIT AMARA H. :
La productivité des sols et le paradigme du blé en Algérie.
- ALIOUA F. :
Ajustement structurel et agriculture familiale au Maroc.
- AUROI C. :
Effets de l'ouverture du commerce mondial sur la restructuration agraire : exemples de la Bolivie et du Chili.
- BAZIN G. :
L'agriculture européenne entre réforme de la PAC et accord du GATT.
- BERMAN H. :
Agriculture familiale et agro-industrie : le cas des petits et moyens producteurs de canne à sucre de Simoca (Tucuman, Argentine).
- CANABAL B. et FLORES J. :
Anciens et nouveaux acteurs dans le milieu rural mexicain à la recherche de modernité.
- CERDAN C., SABOURIN E., SAUTIER D. et DA SILVA P.G. :
En aval de l'unité de production : interface entre systèmes de production et systèmes de commercialisation-transformation des produits de l'agriculture familiale au nord-est du Brésil.
- COCHET H. :
Agriculture paysanne et production alimentaire au Burundi.
- CONCHEIRO L. :
Les paysans face aux politiques de libéralisation des marchés de la terre au Mexique.
- CORTEZ C. :
La construction complexe des stratégies sociales au Mexique : entre l'économie et l'écologie.
- DELAHAYE O. :
Agriculture paysanne et question alimentaire au Venezuela : pétrole, immigrants et paysans.
- DEL POZO E. :
La reconstruction des organisations paysannes et indigènes en Amérique latine et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes.
- DEL VALLE M.C. :
L'innovation technologique dans la modernisation de l'agriculture mexicaine.
- DE TERESA A.P. :
Les stratégies paysannes face à la crise dans la région de Chinantla, sud-est du Mexique.
- DEVEZE J.C. :
L'importance de la structuration des agricultures paysannes en Afrique au sud du Sahara.
- DIEGO R. :
Néolibéralisme et politique agricole au Mexique.
- DOUZANT-ROSENFELD D. :
L'approvisionnement alimentaire à Cuba : les producteurs entre l'État et le marché.
- DU VAN CHAU :
L'impact des redistributions foncières sur l'unité de production paysanne au Nord Viêt-nam.
- FAVERO L.A. :
Le financement de l'agriculture brésilienne (crédit et subventions).
- FORERO J. :
Transformations de l'économie paysanne et approvisionnement alimentaire en Colombie : une proposition pour l'analyse de la diversité de la petite production rurale.
- FOUQUET J. :
Organisations d'éleveurs au Sahel burkinabé : leurs politiques en matière d'approvisionnement en intrants et de commercialisation du bétail.
- FRANQUEVILLE A. :
Les paysans de Bolivie : comment s'en débarrasser ?
- GAILLARD G. :
Crise et modernisation de l'agriculture en Guinée.

GASTELLU J.M. :
Transformation des systèmes agraires au Pérou.

GUILLERMOU Y. :
Changements techno-économiques et formes de différenciation de la paysannerie : cas de l'Algérie.

JANIN P. :
L'État, les planteurs et le marché : une décennie de non-gestion et de crise au Cameroun.

KOVANI H. :
Du défrichement au déracinement : aspects de l'agriculture en Grèce.

KROLL J.C. :
Modernisation et crise des agricultures familiales : mécanismes de différenciation et de restructuration en France et dans la CEE.

LALLAU B. :
Quelles stratégies et quels dynamismes pour une paysannerie marginalisée ? Le cas des populations Banda de la région d'Alindao (RCA).

LANDY F. :
Réforme agraire et révolution verte : l'impossible synthèse indienne.

LANDY F. :
Une révolution vert pâle : les limites de l'intensification agricole en Inde semi-aride.

LE NAELOU A. :
L'Union Européenne en coopération : mythes et réalités agraires.

LEON A. :
La diversité spécialisée comme exemple de développement durable paysan au Mexique.

LEONARD E. :
La politique agricole et alimentaire en Côte d'Ivoire.

LE ROY E. :
La marchandisation imparfaite de la terre en Afrique et ses implications institutionnelles : état des lieux.

LESERVOISIER O. :
Affaiblissement des relations de complémentarité en milieu rural et enjeux sociaux (Mauritanie).

MAUREL M.C. :
La renaissance polymorphe de l'agriculture familiale en Europe centrale et orientale.

MEUNIER R. :
La réinvention de la paysannerie en Afrique Australe.

MOUBARIK A. :
Nouveau paradigme de la culture maraîchère en Asie.

NGUYEN TRONG N.T. et NGUYEN DUCT. :
Les unités de production paysannes vietnamiennes à l'heure de l'ouverture.

NKUNDABASHAKA A. :
Demande alimentaire et initiatives locales au Rwanda.

NOYA E. :
Recherche et développement au Brésil : qui apprendre de qui ?

RODRIGUES S. :
La formation d'associations paysannes issues de mouvements sociaux au Brésil : les contraintes et le rôle des acteurs qui les soutiennent.

RODRIGUEZ R. et ARIAS S. :
Reconversion productive et mouvement social paysan dans un contexte de globalisation : l'expérience d'ASOCODE en Amérique Centrale.

ROUX B. :
Développement agricole, agriculteurs et territoires dans le sud de l'Union Européenne.

RUF F. :
L'aptitude de l'agriculture familiale à replanter : cacao en Côte d'Ivoire, café à Sumatra.

RUF T. :
Réussites et vicissitudes de l'agriculture paysanne irriguée des Andes équatoriennes.

SABOURIN E., CARON P. et GAMA DA SILVA PC. :
Organisation des agriculteurs et développement municipal : trois expériences au nord-est du Brésil.

SANTANA R. :
L'adaptation des organisations andines aux politiques de réajustement de l'Équateur.

SAUTIER D. et MUCHNICK J :

De la forêt à la farinha : agro-industrie rurale et agriculture familiale en Amazonie brésilienne.

SIMEU-KAMDEM M. :

Le manioc au Cameroun, une filière vivrière auto-régulée.

SRIJANTR T. et DUFUMIER M. :

Agriculture paysanne, interventions de l'État et limites de la révolution verte en Thaïlande.

TALLET B. :

Colonisation et modernisation des exploitations agricoles dans l'Ouest burkinabé.

TARRIERE-DIOP C. :

Les organisations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

TARRIO M. :

Modernisation et agriculture : réalité et perspectives d'une option politique orientée vers le secteur agricole au Mexique.

TAUK S. :

Communication et consommation : espace des médiations de la culture de masse et des cultures populaires.

THIEBA D. :

Programmes d'appui aux producteurs agricoles et mouvement paysan en Afrique. Réflexions à partir du cas du Burkina Faso.

TULET J.C. :

La prééminence des petits producteurs dans la caféiculture de l'Amérique hispanophone.

VALCARCEL M. :

Pommes de terre abondantes, prix en baisse au Pérou.

VERHAEGEN E. :

Conditions de production au Burundi.

WANDERLEY VITALT. :

Les circuits commerciaux auxquels sont soumis les petits exploitants du fleuve Pajeú sur le parcours « Serrinha/Floresta », dans le nord-est du Brésil.

Mise en page :
Fabrice Van Brabandt
131, av. Simon-Bolivar
75019 Paris
Tél. : 01 44 52 04 58



Réseau international d'échanges d'expériences
Dialogues pour le progrès de l'humanité

Le présent dossier comporte des fiches sélectionnées et mises en perspective en fonction d'un thème spécifique de travail. C'est un exemple d'utilisation de la banque d'expériences DPH.

DPH a l'ambition de relier les individus et les groupes qui travaillent pour un monde plus solidaire, afin de mettre une intelligence collective au service de chacun. Le réseau relie des personnes et des institutions porteuses des mêmes valeurs. Il part de la conviction que l'expérience – la mienne et celle des autres – est formatrice, qu'elle prépare et nourrit l'action. Dès lors, organiser le partage de l'expérience est un objectif fondamental.

DPH s'appuie sur une méthodologie commune de rédaction et d'échange de fiches d'expériences, d'indexation et de recherche. A ce jour près de cinq mille fiches constituent la banque d'expériences. Ces fiches stockées sur disquettes ainsi que les logiciels d'exploitation de DPH, sont mises gratuitement à la disposition des partenaires qui peuvent chacun constituer un réseau local, communiquant avec le réseau international DPH. La contrepartie est l'ardente obligation pour les partenaires d'alimenter le réseau en fiches d'expériences.

Le réseau est souple et diversifié, il utilise plusieurs supports (papiers, disquettes, revues) pour des informations d'origines diverses, en plusieurs langues. Il est construit pour durer et il repose largement sur la responsabilité de ses membres.

Un travail très important a permis la réalisation d'un thésaurus permettant la recherche de fiches avec un maximum d'efficacité. Des recueils de fiches ordonnées autour de thème sont régulièrement édités sous forme d'ouvrages largement diffusés.

○ *Un réseau humain* ○ *Une philosophie* ○ *Une banque de données* ○ *Une diversité de thèmes de travail* ○ *Un ensemble de méthodologies* ○ *Une palette d'outils techniques* ○ *Une panoplie de publications*

Pour plus d'informations : dph-info@fph.fr